BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
211 (16
NAPOLI

bAS XII

II Suppl. Pabst. A 21

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

627.132

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

Le choix des pensées est invention.
La Bruyère.

Par Sallentin (de l'Oise.)

TOME XVI.

A PARIS,

Chez l'Éditeur, Maison du *Mémorial Forestier*, rue Taranne, N.° 19.

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

AN XIV—1805.

OBSERVATION.

S'il n'est point échappé à l'attention du Lecteur que dans le Tome XV, une anecdote de la page 311 se trouve répétée à la page 313, il ne sera pas non plus échappé à sa sagacité que ce ne peut être qu'une erreur du Compositeur, qui, en imposant l'article plus correctement rédigé, a omis d'enlever l'article incorrect.

ERRATA du Tome XVI.

Page 26, *ligne* 12; dès qu'il la vit; *lisez* dès qu'il le vit.

Page 34, *lig.* 6; le Roi vola; *lis.* le Roi vole.

Page 38, *lig.* 12; vous auriez été; *lis.* vous étiez.

Page 43, *lig.* 21 et 22; la plus; *lis.* le plus.

Page 162, *lig.* 13; la vertu de prescrire, *lis.* de se prescrire.

Page 188, *lig.* 12; et vit; *lis.* et voit.

Page 238, *lig.* 7; procédat; *lis.* procéda.

Page 293, *lig.* 2; à laquelle; *lis.* pour laquelle.

Page 363, *lig.* 22; ses dessins; *lis.* ses desseins.

Page 380, *lig.* 9; qu'elle restait; *lis.* qu'il restait.

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

POR

PORC, PORCELET, PORCHER. — L'idée propre de *porc* est celle d'un animal qui fouille, fend, laboure avec son groin, ou son museau pointu; *per, por, porc*, signifie piquer, percer, passer à travers. Les latins ont tiré de la racine *porc* des mots relatifs au travail de labourer et de sillonner. *Porca* signifie chez eux sillon et truie, et la famille des *Porcius* descendait sans doute d'un laboureur distingué. (*Nouv. Syn. franç.*)

* Les anciens Egyptiens avaient les *porcs* tellement en horreur, qu'ils ne permettaient pas à un *porcher*, gardien, propriétaire, ou marchand de *porcs*, d'entrer dans leurs temples; encore moins auraient-ils contracté avec lui quelque alliance. (*Histoire des Femmes.*)

* Les Juifs regardent le *porc* comme un animal immonde dont ils s'abstien-

nent très-scrupuleusement. — Le Christianisme, qui a succédé au Judaïsme, n'a pas hérité de la même opinion :

Le *porc* est chez l'Hébreux le morceau détestable ;
Le *porc* chez les Chrétiens est l'honneur de la table ;
Et sur le même mets nous voyons attaché
Pour les uns du plaisir, pour d'autres du péché.

(*Regnard.*)

* Un certain Parmenon imitait parfaitement le grognement du *porc*. Ses camarades, jaloux de la réputation qu'il s'était acquise par son talent, tâchaient de l'imiter, mais les spectateurs prévenus disaient toujours : Cela est bien ; mais qu'est-ce en comparaison du *porc* de Parmenon ? Un de ses rivaux prit un jour sous sa robe un jeune *porc* qu'il fit grogner. Les spectateurs, après avoir entendu ce cri naturel, dirent encore : Qu'est-ce que cela auprès du *porc* de Parmenon ? Alors il lâcha son *porc* au milieu de l'assemblée, et les convainquit par là que c'était la prévention, et non la vérité, qui dictait leur jugement.

(*Esprit des Journaux*, 1789.)

* On disait autrefois *porcelet*, pour exprimer un petit *porc*. Cette expression est conservée dans l'épitaphe de trois

jeunes Barons de la province de Bourgogne qui, en 1540, furent écrasés à Lyon sous les ruines d'une ancienne hôtellerie, où pendait pour enseigne un petit *porc*, avec cette inscription : *Au* PORCELET :

Trois Adonis, dès leur jeunesse verte,
Gissent ici : Lyon, pleure leur perte :
Hélas ! chez toi, comme, exempts de remords,
Ils reposaient.... un *porcelet* farouche,
Les surprenant, la nuit dedans leur couche,
Les enterra, devant qu'ils fussent morts.

PORCELAINE. — Ce mot vient du Portugais *porcellana*, petite tasse. Cette dénomination porte à croire que ce furent les Portugais qui, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, dans le 16.e siècle, apportèrent les premiers en Europe des soucoupes en *porcelaine* de la Chine. Le mot chinois pour exprimer *porcelaine* est *tséki*. On ignore quel fut l'inventeur de la *porcelaine*, mais cette découverte est fort ancienne. (*An. lit.* 1776.)

* Un Empereur de la Chine ayant commandé à un ouvrier quelques pièces de *porcelaine* qu'il avait imaginées, le malheureux, désespéré de ne pouvoir remplir l'attente de son maître, se précipita dans une fournaise, où il fut con-

sumé par les flammes. Les ouvrages de *porcelaine* qui cuisaient dans cette fournaise en sortirent si beaux, et plurent tellement à l'Empereur, que l'ouvrier passa pour un héros, et devint ensuite l'idole qui préside à la *porcelaine*, sous le nom de *Pu. (Histoire des différens Peuples.)*

* Ce ne fut qu'au milieu du 17.e siècle que nous commençâmes à avoir avec le Japon une correspondance assez suivie pour connaître sa *porcelaine*, et dès ce moment, elle fut préférée à celle de la Chine. Il y a apparence que ce sont les Hollandais qui cherchèrent à la mettre à la mode, puisque l'entrée du Japon était interdite à tous les autres peuples. Le laque, ou vernis du Japon, est supérieur à celui de la Chine, mais la pâte de la *porcelaine* de la Chine est plus fine que celle du Japon.

* Il y a environ un siècle qu'un gentilhomme Saxon, attaché à la Cour de Dresde, réussit à imiter la *porcelaine*. Il fit part de son secret au Roi de Pologne, Auguste II, qui en établit une manufacture au château de Meissen, à quelques lieues de Dresde.

* Après plusieurs tentatives faites en France pour imiter la *porcelaine* de Saxe, le nommé Charles Adam présenta à Louis XV quelques morceaux de sa façon. Madame de Pompadour accueillit l'artiste, et favorisa l'établissement de la manufacture de Sèvres. On vit alors paraître des chefs-d'œuvres d'une pâte non-seulement beaucoup plus vitrifiable que celle de la Chine, mais supérieure, par l'élégance des formes, la régularité du dessin et la vivacité du coloris, à tout ce que la Chine, le Japon et la Saxe avaient produit de plus magnifique en ce genre. *(Éphémérides.)*

* Les officiers de marine, dans l'ancien régime, étaient très-fiers, et leurs femmes plus fières encore. Une d'elles avait à dîner un officier de cavalerie qu'elle ne cessait d'apostropher sous le nom de M. l'officier de terre. Monsieur l'officier de terre mange-t-il de ceci? Monsieur l'officier de terre voudrait-il de cela? L'officier impatienté lui dit: Madame, est-ce que Messieurs vos maris sont de *porcelaine*?

* Les présens en *porcelaine* de Sèvres étaient d'usage, dans l'ancienne Cour,

au jour de l'an. Un poëte fit à ce sujet les vers suivans :

Fragiles monumens de l'industrie humaine,
Hélas ! tout vous ressemble en ce brillant séjour ;
La beauté, l'amitié, la faveur et l'amour,
Sont des vases de *porcelaine*.

* Malherbe répondait au reproche qu'on lui faisait d'employer souvent les mêmes pensées, que lorsqu'une *porcelaine* était à lui, il pouvait la placer tantôt sur son bûcher, tantôt sur son buffet, et tantôt au-dessus de sa porte.

PORCHE, PORTAIL.

Je hais l'*architecteur* qui privé de raison,
Fait le *portail* plus grand que toute la maison.
(Mercier, *Néologie.*)

* Autrefois on ne mariait les grands, comme les petits, que sous le *porche* de l'église. En 1559, lorsque Elisabeth de France, fille de Henri II, épousa Philippe II, Roi d'Espagne, Eustache Du Bellay, Evêque de Paris, alla sous le *porche*, ou *portail*, de Notre-Dame, et fit, dit le cérémonial français, la célébration des épousailles audit *portail*, selon la coutume de notre mère Sainte-Eglise. Apparemment qu'on trouvait

alors indécent de donner, dans l'église même, la permission à un homme et à une femme d'aller coucher ensemble.

* Le *portail* de Saint-Gervais, à Paris, est un chef-d'œuvre d'architecture dont on a semblé vouloir dérober la vue aux connaisseurs. Il ne manque au *portail* de Saint-Gervais, disait Voltaire, qu'une église, une place et des admirateurs.

* Président de la Chambre des Comptes et Secrétaire du Cabinet, M. Rose avait marié sa petite-fille à un M. *Portail*, qui depuis devint premier Président. Cette alliance n'était point du goût de la jeune personne dévorée d'ambition, et qui savait d'ailleurs que son grand-père devait lui laisser une très-grosse fortune. Au lieu de me faire entrer dans une grande maison, disait-elle, on m'a laissée au *portail*. (*Louis XIV, sa Cour et le Régent.*)

PORE, POREUX. — Les *pores* de la peau sont innombrables, et si l'on en croit les observations microscopiques de Leuwenoeck, ils sont si nombreux et si petits, qu'il y en a cent vingt-cinq mille sur l'espace qu'occuperait un grain de sable.—Newton a dit que si l'on rap-

prochait toute la matière de l'univers, de façon à en exclure tous les *pores*, elle n'occuperait peut-être pas un pouce d'étendue. (*Journal encyclop.* 1776.)

* On remarqua que Charles IX ne porta point de santé depuis le massacre de la Saint-Barthélemi, après laquelle il vécut encore environ deux ans. Il mourut tout baigné dans son sang qui lui sortait par les *pores*; ce que le peuple attribua à une punition du ciel, et ce qui fit dire à l'auteur de la Henriade :

Son sang à gros bouillons, de son corps élancé,
Vengeait le sang français par ses ordres versé ;
Il se sentait frappé d'une main invisible, etc.

PORT. — Se dit au figuré comme au propre. — Combien d'ignorans prennent, comme le singe de La Fontaine,

Le nom d'un *port* pour un nom d'homme !
De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome ;
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

* Le bonheur est le *port* où tendent les humains,
Les écueils sont fréquens ; les vents sont incertains.

PORTE, PORTÉE. (A la *portée*.) — Où est la maison de cette *porte*, disait

un homme de goût à qui l'on montrait la grande et superbe *porte* d'un bâtiment petit et mesquin.—Il y a des gens qui ont la manie des *portes*, comme d'autres ont la manie des oiseaux, des chevaux, des fleurs, des livres, etc. J'ai connu un vrai maniaque, en ce genre. L'homme du monde le plus loyal, le plus probe, il devait, comme on dit, à Dieu et à diable. Il ne payait personne, mais il faisait faire des *portes*. Il en fit construire trois à côté l'une de l'autre; les deux premières conduisaient à une petite écurie; la troisième ne conduisait nulle part: elles lui coûtèrent plus d'une année de son revenu. *(S.)*

* Les plus belles *portes* qu'on puisse citer, sont celles du Baptistère de Florence, toutes de bronze, et enrichies de bas-reliefs et d'ornemens, d'une beauté telle que Michel-Ange, qui s'y connaissait, les trouvait dignes d'être les *portes* du Paradis. (*Journ. de Paris*, 1786.)

* Chez les anciens Romains, lorsqu'on désignait l'enceinte d'une ville, on attelait un taureau et une vache à la même charrue, et l'on imprimait un sillon autour du terrain dans la circonférence

duquel on se proposait de construire la ville. Quand on arrivait au lieu marqué pour servir d'entrée, on soulevait la charrue, et on la *portait :* de là vint le nom de *portes*, que l'on donna aux entrées des villes ainsi que des maisons. (*Diction. des gens du monde.*)

* Le serrail de Constantinople contient neuf *portes*, dont deux sont très-magnifiques. L'une d'elles est vraiment sublime, et c'est de là que la Cour Ottomane prend le nom de la *Porte*, ou *Sublime* PORTE. (*Esprit des Journ.* 1788.)

* C'était un usage au Parlement de Paris qu'un prisonnier déclaré innocent fut reconduit par la *grande-porte*, dite *belle-porte ;* ce qui a donné lieu à l'expression proverbiale *sortir par la* BELLE-PORTE. (*Matinées Sénonaises.*)

* Taïen, Empereur de la Chine, voulait que son palais eut quatre *portes* pratiquées vers les quatre parties du monde, afin que ses sujets pussent y entrer de quelque côté qu'ils arrivassent. (*Puffendorf.*)

* Charles-Quint et François Ier, son prisonnier alors, s'étant trouvés ensemble au passage d'une *porte*, l'Empereur, qui

voulait préparer le Roi, par des politesses, à lui céder ses prétentions sur Naples, sur le Milanais, Gênes et Ast, et sa souveraineté sur la Flandre et l'Artois, offrit le pas à son hôte couronné, qui le refusa. Ils appelèrent le Grand-Maître de Malte, Viliers de l'Ile-Adam, pour décider ce point d'étiquette. Viliers leur dit : Je prie Dieu qu'entre vos Majestés il ne s'élève à l'avenir d'autres différens que pour le passage d'une *porte*. Je crois, Sire, en s'adressant à François, que vous ne devez pas refuser les honneurs que le premier Prince de la Chrétienté veut accorder chez lui au plus grand Roi de l'Europe. Il n'était guère possible, dit l'auteur qui rapporte cette anecdote, de faire passer le Roi de France par une plus belle *porte*.

(Année française.)

* Orgon dit un jour à Marton :
Quand je suis hors de la maison,
Je veux que jamais tu n'en sortes.
— Allez, allez, ne craignez rien ;
Quand Madame est avec Julien,
Elle a soin de fermer la *porte*. *(Raté.)*

* Peu de personnes sont au fait de l'animosité de Voltaire contre l'abbé

Desfontaines. — Voltaire avait composé les *Elémens de la philosophie de Newton, mis à la* PORTÉE *de tout le monde*, dans l'intention de se faire par là un titre pour entrer à l'Académie des Sciences. Il fit présent de son livre aux savans les plus distingués de la Capitale. Desfontaines, comme journaliste, rendit un compte assez avantageux de l'ouvrage. Ce compte aurait satisfait Voltaire, si le plaisir de lâcher un bon mot, n'eut gâté tout le mérite de l'extrait. En considérant l'affectation que l'auteur des *Élémens* avait mise à répandre sa brochure avec profusion, le critique termina ainsi son analyse : « Parmi les fautes d'impression qu'on trouve dans cette brochure (*les Élémens*, etc.), il en est une essentielle, et qu'il faut absolument corriger. Au lieu de lire *Élémens de philosophie de Newton, mis à la* PORTÉE *de tout le monde;* il faut lire : *Mis à la* PORTE *de tout le monde* ». — *Indè iræ.*

* Figeac, on dit qu'au jeu tu sais escamoter :
Sais-tu qu'en persistant à tromper de la sorte,
Par la fenêtre un jour tu pourras bien sauter ?
— Cadédis ! jé mé mets toujours près dé la *porte*.

PORTE-BALLE. — Paris de Montmartel avait été *porte-balle*. Il laissa en mourant 800 mille livres de rente à son fils, qui les dissipa aussi ignominieusement aussi sottement que son père avait mis d'intelligence et d'honneur à les acquérir.

PORTE-FAIX. — L'extrême pauvreté avait réduit Protagoras à faire dans sa jeunesse le métier de *porte-faix*. Un jour qu'il apportait, de la campagne à la ville, une charge de bois fort pesante, sans avoir l'air d'en être ni surchargé, ni embarrassé, Démocrite qui le rencontra vit avec étonnement qu'il en avait lié les bûches avec tant d'art, et leur avait donné un équilibre si parfait, qu'une force médiocre lui suffisait pour transporter aisément son fardeau. Il ne put croire qu'un homme de son âge et de sa profession, eut pu lui-même arranger ces bûches si géométriquement. Pour s'assurer du fait, il le pria de délier sa charge, et de lui redonner ensuite la même forme qu'auparavant. Protagoras le fit avec autant de promptitude que de facilité. Dès ce moment, Démocrite conçut une telle opinion du jeune *porte-faix*, qu'il réso-

lut de le prendre chez lui et d'en faire un philosophe. Il réussit au delà de ses espérances. Il en fit un sophiste et un athée. (*Dictionnaire historique.*)

* Carlostadt, célèbre professeur à l'école de Wittemberg, et l'un des premiers sectateurs de Luther, s'étant brouillé avec cet hérésiarque, embrassa la secte des anabaptistes, foula aux pieds sa calotte, son bonnet carré, ses patentes de docteur, et se fit *porte-faix*. (*Ibidem.*)

* La plupart des émigrés de France, à l'époque de la révolution, payèrent bien cher leur séjour chez l'étranger. En s'expatriant, ils avaient cru trouver l'honneur, ils ne trouvèrent que l'humiliation et l'opprobre. Dans la ville de Hambourg on en comptait jusqu'à vingt-cinq mille, les uns faisant l'agio, les autres disant la bonne aventure, eux qui l'avaient si mauvaise. Ceux-ci promenaient des loteries, ceux-là demandaient l'aumône. Le métier de *porte-faix* était un des plus lucratifs et des plus honorables. C'était celui du Marquis d'A**, du Comte de T**, du Vicomte de S**, du Chevalier du T**, etc. (*Mémorial de la Révol.*)

PORTE-FEUILLE.

Vers servant d'envoi à un porte-feuille *et à une lettre.*

Ah ! croyez-moi, défaites-vous
D'un fatras d'écrits circulaires,
De tant de jolis billets-doux
Remplis d'ardeurs imaginaires ;
De nos messieurs aux airs pincés,
A la tournure confiante,
Brûlez les petits vers glacés,
Et la prose insignifiante :
Mais d'un tendre et discret amant,
Lorsque vous recevrez l'hommage ;
Quand il mettra dans son langage
Moins d'esprit que de sentiment ;
Quand son style même un peu bête,
Exprimant un timide aveu,
Vous prouvera que tout son feu
Vient du cœur et non de la tête ;
Des lettres écrites ainsi
Pourront valoir qu'on les recueille ;
Serrez-les dans le *porte-feuille*,
Et commencez par celle-ci. (*Andrieux.*)

* Une fille.... (Ce qu'on entend à Paris par une fille) ..... Une fille enfin trouve, dans la rue, un *porte-feuille* contenant plus de cent mille francs en

billets de Caisse.... Sans réfléchir, sans balancer, ne suivant que le mouvement d'un cœur droit et d'une probité naturelle, elle va le remettre entre les mains du Lieutenant de police. — Qui êtes-vous ? — Monseigneur, je suis.... une fille. — C'est mal ; mais c'est toujours bien d'être honnête, quoique votre métier ne le soit pas. Quelle récompense désirez-vous ? — Aucune, j'ai fait mon devoir. — Et si celui qui a perdu ce *porte-feuille* veut vous récompenser ? — Je recevrai la récompense, s'il la donne sans contrainte et de son propre mouvement. — Allez, je vous appellerai, quand il faudra. — Cependant le propriétaire du *porte-feuille* perdu se présente. Il le réclame et prouve qu'il est à lui. Le Magistrat ne lui laisse point ignorer le nom de celle qui l'a trouvé, sa position et sa probité désintéressée. Douze mille francs tirés du *porte-feuille* et vingt-cinq louis tirés de la bourse de celui qui l'avait perdu sont la récompense qu'il destine à celle qui l'a trouvé. On la fait venir ; elle accepte le cadeau avec la même tranquillité qu'elle eût reçu un simple remercîment. Je veux, lui dit le Lieutenant de police, vous témoigner

aussi ma satifaction d'une telle loyauté. Que voulez-vous de moi?—Monseigneur, votre protection, et la liberté d'une amie qui est enfermée. — Mais elle en abusera pour se livrer encore.... — Non, Monseigneur, ces douze mille francs nous serviront à l'une et à l'autre pour travailler et être toujours sage. Elle tint parole. — Cette anecdote a été le sujet d'un opéra comique, intitulé le *Porte-feuille.*

PORTE-VOIX. — Les *porte-voix* ou *trompettes parlantes*, comme on les a d'abord appelés, ont été découverts en 1671. Le Jésuite Kircher et l'Anglais sir Samuel Morland se sont disputé le mérite de cette invention ; mais les voyageurs arabes qui ont visité la Chine dans le 9e. siècle, disent positivement qu'on y faisait usage de trompettes, au moyen desquelles des paroles pouvaient se faire entendre à une grande distance. (*Histoire des inventions.*)

PORTER quelque chose. Se PORTER. (*Voyez* BELLE, BIENTÔT, et ÉPAULES.) — Un Seigneur promettant au poëte Théophile de le *porter* partout et en toute

occasion, c'est-à dire de l'appuyer en toute rencontre, Théophile lui répondit par cet impromptu :

Monseigneur, je vous remeroie,
Tant d'honneur je n'ai mérité;
Et si par vous j'étais *porté*,
On me prendrait pour le Messie (1).

* On sait que St. Christophe est représenté *portant* Jésus-Christ sur son dos. —L'Archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, s'opiniâtrant à ne vouloir pas qu'on *portât* les sacremens à aucun de ceux qui étaient suspects de jansénisme, Piron fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Saint Christophe, de taille et gigantesque et forte,
Portait et *reportait*, nous dit-on, Jesus-Christ;
Mais le Christophe de Paris
Ne veut ni le *porter*, ni souffrir qu'on le *porte*.

* Plus de goutte, plus de rhumatisme, plus d'insomnie; je vais enfin me bien *porter*. Dernières paroles de Scarron agonisant.

* Un jour deux estafiers *portant*, dans une chaise,
Un qui ne va jamais que sous un parasol,

(1) Qui fut porté par un âne.

Trouvèrent un boucher qui *portait* à son col
Deux veaux entrelacés en guise d'une fraise.
Garre, lui dirent-ils, d'un air fier et mutin.
Le boucher, assisté d'un fidèle mâtin,
Dit: je n'en ferai rien, et j'aurai le passage;
Si vous êtes chargés, je le suis davantage.
N'avait-il pas raison, selon le sens commun,
Un seul en *portait* deux, et deux n'en *portaient* qu'un.

PORTERIE, PORTIER, PORTIÈRE. A Rome, ceux qui briguaient les charges, tenaient toujours leurs premières portes ouvertes, et les Tribuns affectaient de ne les pas fermer, afin que le peuple put en tout tems leur parler. Du reste les portes des grands étaient toujours fermées. Comme nous, ils plaçaient à côté, des *portes-ries* et des *portiers*, et comme leurs portes s'ouvraient en dehors, outre le marteau extérieur, ils en avaient un autre en dedans, dont le *portier*, avant d'ouvrir, était tenu de frapper, afin d'avertir les passans, ou celui qui attendait, de se ranger. A l'égard des portes de l'intérieur, on y mettait des voiles qui faisaient l'office de ce que nous appelons aujourd'hui portes piquées ou *portières*.

* Le Roi de Prusse, Frédéric II, a été

aussi grand peut-être, par son amou pour les Lettres, et sa déférence pou ceux qui les cultivaient, que par ses ta lens éminens dans l'art de gouverne Lorsqu'étant déjà sur le trône, il appel à lui M. de Voltaire, ce Monarque s fit instruire du moment de son arrivée alla à sa rencontre, et fit le geste d'ou vrir la *portière* de son carrosse. De pa reils honneurs, rendus aux gens de lettre ne valent-ils pas mieux que toutes le apothéoses? (*Correspond. littér.*)

* La Serre fit une mauvaise tragédie A la première représentation, il y eu quatre *portiers* d'étouffés. Aussi disait il : Je ne le céderai à Corneille, que lors qu'il aura fait tuer cinq *portiers* en u jour. (*Alm. litt.*, 1783.)

PORTION, PORTIONCULE. — D *sportula*, petit panier. Les Latins appe laient *sporta*, un panier d'osier dans le quel on gardait les viandes, et ils appe laient *sportula*, la *portioncule* ou petit *portion* de nourriture qu'ils donnaien chaque jour à leurs cliens, c'est-à-dir à certaines gens qui se déclaraient servi teurs de leurs maisons (*Vigneul-Mar ville.*)

* Sous l'ancien régime, on appelait, fort incongrument, *portion* congrue, la *portion* ou *portioncule* que les moines, ou abbés, gros décimateurs, étaient obligés de fournir aux curés et vicaires, pour leur subsistance. Arnaud, plus connu sous le nom du grand Arnaud, était abbé de Grand-Camp. Un curé lui demande le paiement d'une *portion* congrue. L'abbé de Grand-Camp veut se défendre. Le curé se présente à lui, lui expose ses besoins; il n'a point de peine à l'émouvoir: L'abbé se promet bien de payer très-exactement, chaque année, la *portion* congrue; mais quand il sera mort, son successeur paiera-t-il avec la même exactitude, la même bonne foi? Cette idée l'inquiète et le tourmente. Il va trouver le curé. La *portion* que je vous paie vous est bien légitimement due, lui dit-il; mais vous êtes sans preuves, et celui qui me succédera pourrait vous la contester. J'ai découvert dans les archives de mon abbaye les titres qui vous manquent. Je vous les remets, et pour que vous n'ayez point à soutenir avec mon successeur un procès toujours douteux et coûteux, assignez-moi; je me défendrai faiblement, j'emploîrai

mes connaissances et mes protections pour perdre ma cause; en un mot, je ferai tout pour rendre votre droit incontestable. D'Arnaud, à force de soins, parvint à être condamné. (*Merc. de France.*)

PORTIQUE. — Galerie ouverte, dont le comble est soutenu par deux colonnes ou par deux arcades. Zénon, chef de la secte des stoïciens, donnait ses leçons sous un *portique*. Cette secte devint célèbre, et le *portique* aussi, tellement qu'on appelle encore aujourd'hui le *portique*, la doctrine du *portique*, les disciples du *portique*, la secte, la doctrine, et les disciples de Zénon, autrement dit les stoïciens, du latin, *sto, je demeure debout*, parce que ces disciples écoutaient debout, sous le *portique*, les leçons de leur maître.

PORTRAIT, PORTRAIRE.—Ce dernier mot, qui signifie faire le *portrait* de quelqu'un, vieillit fort, ou plutôt ne se dit que dans les dictionnaires.

Que toujours vos *portraits* soient faits d'après nature,
Qu'on connaisse aisément le cœur à la peinture.

(*Villiers.*)

* Lacyde, philosophe grec, disait que

le *portrait* ne devait être regardé que de loin. (*Dict. hist.*)

* Alexandre, qui se regardait comme le plus grand des mortels, ne voulut jamais permettre que son *portrait* fut fait par d'autres qu'Appelles, le plus grand peintre de son tems, et de l'antiquité.

* Robert Nanteuil, né à Rheims, fut *peintre* et graveur. Arrivé à Paris, il s'avisa d'un singulier moyen pour se faire connaître. Ce jeune artiste attendit, un jour, l'heure où les ecclésiastiques, qui étudiaient en Sorbonne, se rendaient chez un traiteur établi devant le collége. Il feignit de chercher celui d'entre eux qui devait ressembler à un *portrait* qu'il leur montra. Le prétendu original ne se trouva point, mais le *portrait* n'en fut pas moins admiré. Nanteuil proposa à tous ces jeunes ecclésiastiques de les *peindre*, chacun en particulier, et d'une manière aussi agréable, pour un prix modique. La proposition fut acceptée. L'ouvrage étant fini, ces jeunes abbés, satisfaits de leur *portraits*, vantèrent le talent du peintre, et lui procurèrent de nombreuses pratiques. (*Port. anc. et moderne.*)

* Le *peintre* Vandeick fut surnommé le roi du *portrait*, tant il excellait dans l'art de la *peinture* en ce genre. Il fit une fortune brillante, épousa la fille d'un lord, et tint l'état du seigneur le plus distingué. Charles Ier. le fit chevalier du bain, lui donna son *portrait* enrichi de diamans, avec une chaîne d'or, et une somme fixe pour chacun des tableaux qu'il produisait. Il mourut à 42 ans, excédé de travail. (*Recueil d'Epitaphes.*)

* Mazarin voulut cacher, jusqu'au dernier moment, la maladie qui le minait. Quelques jours avant sa mort, il se mit du rouge, et passa sur son balcon. L'Ambassadeur d'Espagne, qui l'aperçut, dit: Voilà un *portrait* qui a un faux air du Cardinal Mazarin. (*Ann. litt.*, 1754.)

* Il prit fantaisie à un jeune homme fort simple de faire faire son *portrait*; mais craignant que les parens de la jeune personne à qui il le destinait, ne lui défendissent leur maison, s'il trouvaient par hasard ce *portrait* dans la main de leur fille, il dit au peintre: Monsieur, faites mon *portrait*, comme je vous l'ai demandé, mais faites-le de manière

qu'on ne puisse me reconnaître. (*Alm. litt.* 1787.)

* Chez feu Baujon, on vendait un tableau
D'un âne en pied n'offrant que la person ne
Jé mets l'enclière ; à six francs lé morceau,
S'écrie un Peintre, enfant de la Garonne.
Peintre et Gascon sont peu chargés d'écus.
Comment six francs, répond un sot Crésus !
Il en vaut mille, oui, mille, et je les donne.
Notre Gascon des deux yeux le fixant :
Tu veux l'avoir, cadédis ! moi j'en grille ;
Mais jé lé cède : il serait indécent
Dé t'enléver un *portrait* dé famille.

* M. de Richelieu, père du dernier Duc de Richelieu, avait, en amitié, l'inconstance que d'autres ont en amour. Ses amis reconnaissaient la place qu'ils tenaient dans son cœur, à celle qu'il donnait à leurs *portraits*, dans sa chambre. Au commencement d'une connaissance ou d'une amitié, il faisait *peindre* ceux qu'il venait d'affectionner, les plaçait aux pieds de son lit, et les déplaçait ensuite, à mesure que de nouveaux amis leur succédaient, de manière qu'insensiblement ils passaient du lit à la porte de la chambre, de la chambre à l'anticham-

bre; au corridor, et enfin au grenier. (*Souv. de Mad. de Caylus.*)

* Martin avait, dit-on, une femme bavarde.
D'un si triste fléau, mes amis, Dieu vous garde !
C'est un fardeau trop lourd, et trop rude à porter ;
Ce mal est bien commun ; j'en entends raconter
Mille traits tous les jours qui passent la croyance.
De cette femme un Peintre avait fait le *portrait ;*
Il en avait saisi les yeux, la contenance,
Et l'avait tellement imité trait pour trait,
Que n'ayant jamais vu ressemblances pareilles,
Martin, dés qu'il la vit, se boucha les oreilles.

* Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de la Vallière, mariée le 16 janvier 1680 à Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, fut très-célèbre par son esprit et sa beauté. On a publié, dans le tems, que Mulley Ismaël, Roi de Maroc, devint amoureux de cette Princesse, sur son *portrait ;* ce qui donna lieu à ces vers de Rousseau :

Votre beauté, grande Princesse,
Porte les traits dont elle blesse
Jusques aux plus sauvages lieux :
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

Ce même *portrait*, trouvé dans les Indes, au bras d'un armateur Français, par Dom Joseph Valeïo, Castillan, fils de Dom Alphonse, vice-Roi de Lima, lui inspira une passion violente qui divertit long-tems la Cour et Paris. Il existe un petit livre, imprimé en 1698, sous le titre de la Déesse Monas, ou histoire du *portrait* de madame la Princesse de Conty. (*Gal. de l'anc. Cour.*)

* Un écrivain de beaucoup d'esprit voulait que tous ceux qui sont tentés de faire des vers, eussent devant eux un *portrait* de Despréaux, avec cette inscription, faite par la Monnoye :

Tel fut notre grand satirique :
Quiconque à la rime s'applique,
Doit avoir un *portrait* si beau ;
Et, pour mieux se tenir en garde,
Écrire au-dessous du tableau :
Rimeur, Despréaux te regarde.

PORTUGAL, PORTUGAIS. — Il n'y a presque pas de société en *Portugal* ; les familles, en général, communiquant fort peu entre elles. On n'y sort guères de la retraite que lorsqu'on y est forcé par le besoin. Les *Portugais*, bien enve-

loppés dans leurs manteaux, tant en hiver qu'en été, passent une bonne partie de la vie, appuyés à leurs fenêtres, immobiles et sans soucis.... Il y a si peu d'instruction parmi eux, qu'il est rare de trouver dans le peuple des *Portugais* qui sachent lire couramment. La plupart épellent en lisant. Presque tous les artistes sont étrangers, ainsi que les ouvriers. Les *Portugais*, loin d'en être jaloux, semblent craindre au contraire que ces ressources venant à leur manquer, ils ne soient obligés d'y suppléer par eux-mêmes. Jamais la justice, en *Portugal*, ne prend fait et cause d'un crime que l'on sait être commis. Il faut que quelqu'un réclame son autorité, excepté pour les crimes de nuit. Souvent il arrive que l'offensé complaignant paie autant que le coupable qui, pour son argent, obtient un sauf-conduit, avec lequel il se promène paisiblement aux yeux de celui qu'il a offensé, ou battu, ou blessé.

(Mentelle, *Portugal moderne.)*

* La rivalité qui régnait autrefois entre les Espagnols et les *Portugais*, était dégénérée en une sorte de haine, que l'on

a pris plaisir à peindre par le trait suivant. Un prêtre *Portugais* était à l'autel dans une église de Rome, et commençait à dire la messe. Un Castillan la répondait. Le *Portugais,* qui s'en aperçut, recommença plusieurs fois, et voyant que le Castillan continuait de répondre, il se tourna vers lui, et lui dit avec colère : je ne parle pas à toi. Puis il s'en alla avec ses ornemens chercher un autre autel, où il n'y eut point de Castillan qui lui répondit. (*Dict. d'anec.*)

POSER, POSÉ, POSITIF, POSITION. — Il est des *positions* si fâcheuses, si extrêmes, si embarrassantes, que rien ne doit étonner, quelque parti que l'on prenne, à moins que ce parti ne porte au crime. Encore ce qui est crime ordinairement cesse-t-il de l'être dans de certaines *positions.* De là l'axiôme théologique : Pour quiconque meurt de faim, le vol cesse d'être un crime. Au reste, comme une livre de pain ferait cesser une pareille *position,* sans doute que la théologie n'ôte le crime qu'autant que le vol n'en excède pas la valeur.

* L'air ne décide pas toujours du caractère ;
Même en beaucoup de gens il cache l'opposé ;
Et souvent les plus fous ont l'air le plus *posé*.
(Destouches, *dans l'Homme sing.*)

* Quel est le superlatif qui n'a pas de *positif* ? c'est, répond Pasquin, le Pape, que l'on appelle très-Saint, quoique souvent il ne soit rien moins que Saint.

POSSÉDER, POSSESSION.

Qui vit content de rien, *possède* toute chose.
(*Boileau.*)

* Qui ne jouit de rien, ne doit pas *posséder*.
(*La Chaussée.*)

* L'avare ne *possède* pas son bien, c'est son bien qui le *possède*, disait Bion, l'un des sages de la Grèce.

* ..... Ce malheureux avare
Ne *possédait* pas l'or, mais l'or le *possédait*,

a dit aussi La Fontaine.

* *Possédez* les grandeurs, sans qu'elles vous *possèdent*.
(*Corneille.*)

* Quiconque croit pouvoir contenter ses désirs par la *possession* des choses qu'il souhaite, ressemble à celui qui veut étouffer du feu avec de la paille.

* Un seul jour de *possession*,
Du plus ardent en apparence,
Eteint toute la passion. (*Trév.*)

* C'était dans la volupté qu'Aristippe faisait consister le souverain bien. Comme on le raillait sur le commerce qu'il avait avec la courtisane Lays : Il est vrai, disait-il, je *possède* Lays, mais Lays ne me *possède* pas. On a aussi attribué cette repartie à Diogène.

* Le jeune Lysis parlait souvent à ses camarades d'un bien que *possédait* Apollodore son père, dans le canton de Céphissie. Apollodore qui en fut informé, lui dit, en lui présentant une carte de géographie : Montrez-moi où sont l'Europe, la Grèce et l'Attique. Lysis satisfit à toutes ces questions. Mais Apollodore ayant ensuite demandé où était le bourg de Céphissie, son fils, après avoir cherché un instant, déclara qu'il ne le trouvait pas sur la carte. Si ce canton est si peu de chose, reprit Apollodore, jugez de ce que c'est que le bien que votre père y *possède*. Ses camarades sourirent, et depuis, Lysis ne leur parla plus des *possessions* de son père. (*Voyage du jeune Anacharsis.*)

* L'usage seulement fait la *possession*.

(La Fontaine.)

Il y a une maxime de jurisprudence, qui dit : *possession* vaut titre.

* Les habitans d'un bourg allaient, depuis trente ans,
Sur les chemins la nuit détrousser les passans.
L'un de ces coquins-là fut un jour à confesse,
Et s'accusa d'avoir causé pendant la messe.
C'était-là, selon lui, son péché capital.
Le confesseur lui dit : vous avez fait fort mal :
Mais il est un péché plus grand encor, Grégoire ;
Vous allez, comme un autre, à ce que dit l'histoire,
Chaque jour, sur la brune, avec arme et fusils,
Voler, assassiner, et vous n'en parlez guère.
Ah ! c'est, dit le manant, la coutume ordinaire,
Un usage établi chez nous de père en fils ;
Le Procureur fiscal, autour de son pupitre,
A maint papier qui dit : *possession* vaut titre.

* Le Maréchal de Richelieu, parcourant un cercle de vingt femmes, part d'un grand éclat de rire. — Qu'avez vous donc Monsieur le Maréchal, qui vous rend si joyeux? — Ma foi, Mesdames, c'est que je me rappelle en vous voyant que j'ai eu le plaisir de vous *posséder* toutes.

(Portef. franc. An IX.)

POSSÉDER (se).

Qui sait se *posséder* peut commander au monde.

POSSIBILITÉ, POSSIBLE.

Heureux qui peut choisir une règle fidèle,
Qui tient tous ses désirs à la raison soumis,
Et ne faisant rien que par elle,
Ne veut rien qui ne soit et *possible* et permis?
(Dutrousset.)

* Si la chose est *possible*, elle est faite; si elle est *impossible*, elle se fera. Mot attribué au Ministre des finances, Calonne, en réponse à une jolie femme, qui lui disait qu'elle avait une grâce à lui demander.

POSTE, POSTER.*— *Poste*, se dit des divers emplois, des différentes fonctions qu'on a à remplir dans la vie; des lieux différens que l'on occupe:

Aux *postes* éclatans c'est peu de parvenir,
Mon frère, le grand art est de s'y maintenir.
(Destouches.)

* Il est défendu, disait Pythagore, de quitter son *poste*, sans la volonté de celui qui commande. Le *poste* de l'homme, c'est la vie.

* Le 13 avril 1790 fut l'un des jours où la Reine (Marie-Antoinette) eut le plus à craindre pour sa vie et celle de la famille royale. Quelques coups de fusil s'étant fait entendre sous la terrasse des Tuileries, le Roi vola chez cette Princesse, qu'il ne touve point dans son appartement. Il court chez M. le Dauphin, que la Reine tenait embrassé. — Madame, je vous cherchais, et vous m'avez inquiété. — Sire, j'étais à mon *poste*.

(*Anecd. sur Louis XVI.*)

Poste *militaire*. — Un Général Lacédémonien est instruit que des jeunes-gens se proposent de livrer à l'ennemi le *poste* qui leur a été confié. Il va les trouver, et leur dit : « Mes amis, ce n'est point par des braves comme vous que ce *poste* doit être occupé. J'en ai un plus digne de votre courage; suivez-moi. » Le Général les conduit au fort de la mêlée; ils y font des prodiges de valeur.

(*Chron. du Cit. Franç.*)

Poste *aux lettres*, poste *aux chevaux*, postillon.

La belle invention que celle de la *poste!*

(*L'Optimiste.*)

* L'invention des *postes* est attribuée à Cyrus, Roi de Perse. L'étendue de son Empire rendait la correspondance entre lui et les Gouverneurs de ses provinces, longue et difficile. Après avoir supputé ce qu'un bon cheval, poussé avec force, pouvait faire de chemin, en un jour, il fit construire des écuries, distantes les unes des autres dans cette proportion. Il mit des chevaux et des palfreniers, pour en prendre soin. Il établit un maître de la *poste*, chargé de recevoir les paquets des couriers, et de les transmettre à ceux qui devaient leur succéder, pour recevoir les chevaux qui avaient couru, et en livrer de frais. Ainsi, la *poste* marchait jour et nuit, et faisait grande diligence, sans que ni la pluie, ni la neige, ni le froid, ni la chaleur, ni aucune autre incommodité put en interrompre le service. La sur-intendance des *postes* devint dans l'Empire une charge considérable. Darius l'avait exercée avant de monter sur le trône.

Xénophon rapporte que l'établissement des *postes* durait encore de son tems, et ceci s'accorde parfaitement avec ce qui est rapporté dans le livre d'Esther, au sujet de

l'édit donné par Assuérus, Roi de Pe
en faveur des Juifs, et qui fut porté
tout ce vaste Empire, avec une rap
qui aurait été impossible, sans le ser
des *postes*. — On est surpris, avec
son, qu'un établissement trouvé d'al
en Orient par Cyrus, mis ensuite en u
par ses successeurs, maintenu pen
tant de siècles, n'ait point passé en O
dent, surtout parmi des peuples a
habiles en économie politique que
taient les Grecs et les Romains. *(H
ancienne.)*

* C'est à l'Université de Paris qu
France est redevable de l'établissem
de la *POSTE aux lettres*. (*Voyez* M
SAGE.) Ce fut sur son produit que
fondée l'instruction gratuite de la j
nesse, dans tous les colléges de Pa
Henri III détourna, au profit de l'Et
ce produit, qui devint énorme par la su
Il fut réduit par Louis XV, pour l'U
versité, au vingt-huitième effectif
prix du bail général des *postes*.

* L'établissement de la *POSTE c*
chevaux est dû à Louis XI. Il s'en é

occupé dès son avénement à la couronne. Il avait déjà commencé à l'exécuter à l'occasion d'une maladie considérable qu'eut le Dauphin. Voulant, tous les jours, avoir des nouvelles d'un enfant si précieux à l'Etat, il établit un certain nombre de relais, depuis Amboise, où son fils était, jusqu'aux endroits où lui-même séjournait. Enfin, en l'an 1480, il mit la dernière main à un service aussi utile. Les couriers ne devaient d'abord servir que pour les affaires du Pape et du Roi; cette réserve était apparemment nécessaire dans un siècle encore rempli de fermentations et de troubles. Mais depuis que l'autorité souveraine crut pouvoir en permettre l'usage aux particuliers, cet établissement, qui était à charge à l'Etat, est devenu une branche considérable des revenus de la couronne. (Velly, *Hist. de France.*)

* Olivier Maillard, cordelier, avait la réputation d'un des plus fameux prédicateurs de son tems. Ayant glissé, dans un de ses sermons, quelques traits applicables à la conduite de Louis XI, le Monarque irrité fit dire au prédicateur qu'il le ferait noyer. Le Roi est le maître, ré-

pondit le sermoneur; mais dites lui que je serai plutôt en paradis par eau, qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de *poste*.

(Dict. histor.)

* L'empesé magistrat, le financier sauvage,
La prude aux yeux dévots, la coquette volage,
Vont en *poste* à Versaille essuyer des mépris,
Qu'ils reviennent soudain rendre en *poste* à Paris.

(Voltaire.)

* Autrefois, si vous aviez un ami à Constantinople, et un autre à Moscou, vous auriez été obligé d'attendre leur retour pour apprendre de leurs nouvelles. Aujourd'hui, sans qu'ils sortent de leur chambre, ni vous de la vôtre, vous conversez familièrement avec eux, par le moyen d'une feuille de papier.—Si l'un de vos amis a besoin de faire toucher de l'argent à Pétersbourg, et l'autre à Smyrne, la *poste* fait votre affaire. Votre maîtresse est-elle à Bordeaux, pendant que vous battez l'ennemi en Allemagne? elle vous assure régulièrement de sa tendresse; vous savez par elle toutes les nouvelles de la ville, excepté les infidélités qu'elle vous fait. Enfin la *poste* est le lien de toutes les affaires, de toutes les négociations; les absens par elle de-

viennent présens : elle est la consolation de la vie. *(Voltaire.)*

* Je suis en fantaisie, écrivait madame de Sévigné à madame de Grignan sa fille, je suis en fantaisie d'admirer l'honnêteté de messieurs les *postillons* qui sont incessamment sur les chemins, pour porter et reporter nos lettres. Les honnêtes gens ! Qu'ils sont obligeans, et que c'est une belle invention que la *poste !* Et un bel effet de la providence que la cupidité ! J'ai quelquefois envie de leur écrire, pour leur témoigner ma reconnaissance, et je crois que je l'aurais déjà fait sans que je me souviens d'un chapitre de Pascal, qui me fait entendre qu'ils ont peut-être autant envie de me remercier de ce que j'écris des lettres, que j'ai envie de les remercier de ce qu'ils les portent.

* Un fermier-général des *postes* était venu solliciter le Président du Harlai, pour une affaire; il lui racontait son procès avec beaucoup de volubilité. Un moment, dit M. de Harlay, ce n'est pas ici le cas de courir la *poste.* (*Galerie de l'anc. Cour.*)

* Le Lord Péterborough était brave

et galant comme Amadis, mais il était plus expéditif dans ses voyages. On disait de lui que c'était l'homme de l'Europe qui avait vu le plus de Rois, et le plus de *postillons*.

*D'où venez-vous, sir Tom? —J'arrive de Calais.
— Vous avez parcouru l'Italie et la France ?
— Oui. — Quel peuple à vos yeux obtient la préférence?
— Je ne sais. Je n'ai vu partout que des Anglais.
— Vous avez vu du moins Voltaire et l'Arioste?
— Non. — Qu'avez-vous donc fait? — Mais j'ai couru la *poste*.

* Christophe de Beaumont, mort Archevêque de Paris, n'était encore que Comte de Lyon, quand des affaires, qui l'appelaient dans la capitale, l'obligèrent de prendre la *poste* pour s'y rendre. Il avait à peine parcouru cinq ou six lieues de pays, que s'arrêtant pour relayer, il entend un courier de la *poste* aux lettres, qui se désespérait. Il lui demande le sujet de son chagrin. — Ah ! Monsieur, j'ai une fièvre dévorante, et les cahos de ma voiture me brisent le corps. Je ne puis ni continuer ma route, sans m'exposer à périr en chemin, ni rester ici, sans courir le risque de perdre ma place, mon

unique ressource pour nourrir ma femme et mes enfans. Rassurez-vous, lui dit le jeune abbé, je vais prendre votre cariolle, distribuer sur la route les lettres, et les recevoir, et vous irez dans ma voiture. Tous deux arrivèrent à Paris, en même tems, le courier dans une bonne chaise de *poste*, et l'abbé, Comte de Lyon, dans la cariole de la *poste* aux lettres. (*Journal de Paris, an XIII.*)

POSTÉRITÉ.

Des mortels en tout tems je reçois les hommages.
Ils m'offrent pour encens leurs veilles, leurs travaux.
De l'écrivain je juge les ouvrages;
Je pèse les hauts faits des Rois et des Héros.
Que les traits déchirans d'un auteur satirique
S'attachent sur Quinault, il n'a recours qu'à moi;
Tout doit reconnaître ma loi,
Et je fais taire la critique.
Mais gémissez, mortels, sur la rigueur du sort;
Pendant que vous vivez, je ne puis vous défendre:
En vain vous m'implorez, je ne puis vous entendre;
Je ne paraîs qu'à votre mort.

—Les Souverains devraient avoir toujours devant les yeux ce mot: *POSTÉRITÉ;* sans qu'il leur soit jamais permis

de tenir ce langage de l'Ecole Épicurienne :

Libre d'ambition, content d'avoir été,
Je me ris de passer à la *postérité.*

* J. B. Rousseau montrait un jour à Voltaire, son ode à la *postérité.* Je ne crois pas, lui dit l'auteur de la Henriade, que cette lettre parvienne à son adresse.— Au reste ce mot de Voltaire n'était qu'une saillie qui n'a pas anéanti l'ode à la *postérité.*

* Vous me prêchez à tous momens
Que la *postérité* fera ses jugemens
Sur tout ce qu'en public nous avons fait paraître.
Je m'embarrasse peu de la *postérité;*
Qui n'est point aujourd'hui, qui n'a jamais été,
Et qui pourra bien ne pas être.
(Chev. de Cailly.)

* Est-ce sagesse, est-ce folie,
D'être nuit et jour agité
Pour arranger des mots, trouver une saillie
Dignes de la *postérité?*
Ceux qui s'usent ainsi le corps et la cervelle,
Méritent bien, en vérité,
Qu'on les raille et qu'on les appelle
Dupes de la *postérité.*

POSTHUME. — Qui est né après la mort de son père.

Votre époux vous laissant mère et veuve à vingt ans,
Ne vous a pas, je crois, laissé beaucoup d'enfans.
— Rien que neuf; mais le cœur tout gonflé d'amertume,
Deux ans encore après j'accouchai d'un *posthume*.
— Deux ans après! voyez quelle fidélité!
On ne le croira pas dans la postérité.
(Légataire universel.)

POSTICHE. (Qui est feint et déguisé.)

Je ne me pare pas d'une vertu *postiche*.
(Avisse, dans la Ruse d'Aveugle.)

* Le *postiche* est à la nature ce que l'hypocrisie est à la vertu. L'un et l'autre sont indignes de l'homme droit, qui ne craint pas plus de découvrir les sentimens de son cœur que les traits de son visage.
(Pogonologie.)

POSTULER. (Demander avec instance.) POSTULANT. — Claude-Louis-Dominique de Chassé, écuyer, seigneur de Ponceau, pensionnaire du Roi, et de l'Académie royale de musique, a été le plus célèbre basse-taille, et le plus grand acteur qui ait jamais paru sur le théâtre de l'opéra. Il a fait, pendant près de 40 ans les délices de la Cour et de la ville. Il

a joui, pendant 50 ans, de la pension de musicien de la chambre du Roi, qu'il tenait de S. M., qui lui avait donné sur tous ses concurrens une préférence bien marquée. On avait présenté à Louis XV les placets et la liste de tous les *postulans*, pour cette même pension qui était vacante. Le Roi ne trouva ni le nom de Chassé, sur la liste, ni aucun placet de sa part, dans le nombre de ceux qui lui furent adressés. S. M. rendit la liste au Ministre, qui la lui avait présentée, en disant : tous les *postulans* y sont peut-être, mais tous ceux qui ont droit de *postuler* n'y sont pas. Quelques jours après, on ajouta le nom de Chassé aux noms des autres *postulans*, et on représenta la liste à Louis XV, qui dit : toute la liste est complète. Je donne la pension à Chassé.

POSTURE. — Attitude, manière de se tenir, de poser ses membres, de poster son corps. — On se frappe le front contre terre, en approchant des Souverains orientaux. On ne peut se présenter devant le Roi de Siam, que pieds nus; on sert les Rois et Reines d'Angleterre et

'Espagne, à genoux. Est-ce donc une marque de grandeur de tenir tout ce qui nous approche dans une *posture* gênante ?
(Saint-Foix, *Ess. hist.*)

POT, POTERIE, POTIER. — L'usage de la *poterie* précéda de beaucoup celui de la métallurgie, et il était en effet plus facile aux hommes de façonner une matière qu'ils avaient sous leurs mains, que de tourner à leur usage et à leur agrément, un métal que la nature recèle dans son sein. — L'invention de la *poterie* immortalisa Corabus, chez les Grecs. Les Toscans, du tems de Porsenna, faisaient des vases, en terre cuite, qui le disputaient pour la valeur aux vases d'or et d'argent des Romains On en recherche et on en conserve, avec le plus grand soin, les précieux restes, dans les cabinets des curieux et des savans.

* Agathocle, Roi de Sicile, était le fils d'un misérable *potier* de terre. Un jour qu'il assiégeait les Carthaginois, ils lui criaient, du haut de leurs murailles : Hé, *potier*, de quoi payeras-tu la solde de tes gens? Des débris de votre ville, répondit-il, et il tint parole. Ce Prince, pour

n'oublier ni sa dignité, ni sa naissance, se faisait servir en même tems en plats de terre et en plats de vermeil.

* Le Duc de Gêvres, ancien gouverneur de Paris, avait un oncle nommé Bernard *Potier*, Seigneur de Blérancourt, Lientenant-général de la cavalerie légère de France, et gouverneur de P**., mort sans enfans. Quand il alla prendre possession de son gouvernement, il fut conclu, et arrêté dans l'assemblée des beaux esprits du lieu, que pour se concilier les bonnes grâces du nouveau gouverneur, on lui porterait le vin de la ville dans trois grands *pots* d'argent qui lui resteraient. Les trois *pots* furent en effets présentés par trois échevins, dont le premier des trois, dit gravement : Monseigneur, voilà le *pot* premier. — L'autre : voilà le *pot* second, et le troisième : voilà le *potier*, (*pot tiers* ou troisième;) et tous ensemble crièrent à tue tête : voilà le *potier*, voilà le *potier*, voilà le *potier*; plaisanterie que monsieur le gouverneur trouva d'autant meilleure que les trois *pots* étaient très-lourds. (*Récréation d'Esprit.*)

* Le petit père André prêchant dans une église de Paris, la Reine, Anne d'Autriche, entra pour entendre le sermon, qui était commencé. Comme il s'aperçut que S. M. balançait pour entrer, en considérant qu'elle allait interrompre le sermon, et obliger le prédicateur à recommencer, il cria à cette Princesse : entrez, Madame, nous n'en mettrons pas plus grand *pot au feu*. Et il continua son discours.

Pot *de chambre*. — A l'entrée de la Reine Anne de Bretagne, à Paris, les officiers municipaux portèrent leur attention au point de placer, de distance en distance, de petites troupes de dix à douze personnes, tenant en main des *pots de chambre* pour les Dames et Demoiselles du cortège qui en auraient besoin.

* Xantippe, femme de Socrate, mit son mari aux plus rudes épreuves par son humeur bizarre, violente et emportée. Un jour, après avoir vomi contre lui toutes les injures dont son dépit était capable, elle finit par lui jeter son *pot de chambre* sur la tête. Socrate se con-

tenta de dire : Il fallait bien qu'il plut après un si grand tonnerre. *(Dict. hist.)*

* Le Marquis de V**. ayant offensé un M. De Chambre, fut engagé par ses amis à lui faire quelques excuses. Le Marquis lui écrivit à peu près en ces termes : Ce que je me suis permis de dire à votre sujet, est absolument sans conséquence. La meilleure preuve que je puisse vous donner de mon estime, c'est de vous demander à dîner pour le jour qu'il vous plaira m'assigner. Tout à vous, le Marquis de V**.

— De Chambre répondit : Vous m'avez laissé le choix du jour. Empressé de vous recevoir, je vous invite pour mercredi, et vous prie de vouloir bien accepter la *fortune du* POT *De* CHAMBRE.

(Tabl. de Paris.)

Cette anecdote a été rappelée dans un opéra comique, joué, il y a quelques années, sous le titre de *Monsieur de Bièvre*, sur le théâtre des Troubadours. Quand on en fut au couplet de la pièce ;

Mais vous n'aurez pour tout lot
Que la fortune du *pot*.

On cria *bis* : non, non, s'écria fortement

n des spectateurs; cela s'est fait assez
entir.

Pot-*de-vin*. — Le Duc de N**, résident du Conseil des finances, sous la Régence, dit un jour, en plein conseil, et en présence du Régent, à Rouillé du oudray, membre de ce même Conseil, onnête homme, mais fort ivrogne: monseur Rouillé, il y a là de la bouteille.— ela se peut, monsieur le Duc, répond Rouillé, mais il n'y a jamais de *pot-de-in*. On sait ce que signifie *pot-de-vin*, n termes de finances.

* Dans un ballet exécuté au Louvre, lu tems d'Henri IV, parurent neuf Dames, conduites par la Reine, et parmi es neuf Dames, la femme de d'O, surntendant des finances. Toutes avaient es coiffures plutôt chargées qu'enrihies de pierreries, mais surtout la surntendante. Un suisse ivre tomba de son aut, près la porte de la salle du bal. Le Roi, qui le vit tomber, en demanda la ause. — Sire, il ne faut pas s'étonner; e suisse avait un *pot-de-vin* sur la tête. —Ah! ce n'est pas là une raison, reprit Henri; voyez Madame la sur-intendante,

comme elle est ferme et droite sur ses pieds, et cependant elle a bien des *pots-de-vin* sur la sienne. (*Esp. de Henri IV.*)

Il n'y a personne qui n'ait lu et relu la fable de La Fontaine, le *pot* de fer et le *pot* de terre. C'est elle qui a vraisemblablement donné lieu à l'expression proverbiale : c'est le *pot* de terre contre le *pot* de fer, en parlant d'un homme sans appui, qui se mesure avec un homme en crédit ou qui a l'autorité en main.

Pot - *pourri.* — On appelle figurément *pot-pourri* un discours composé du ramas de plusieurs choses assemblées sans ordre, sans liaison, et sans choix.— Au propre, on appelait autrefois *pot-pourri*, le bouilli qu'on fait *pourrir*, en quelque sorte, à force de cuire. Ce bouilli était composé de bœuf, de mouton, de veau, de lard, et d'un grand nombre de différens légumes. Ce salmigondi de toute sorte de légumes et viandes était servi sur la table, dans le *pot* même où le tout avait été cuit, et nos pères y puisaient du bouillon, après qu'on en avait tiré et jeté pêle-mêle, dans un grand plat, la viande et les légumes.

(*Mat. sénon.*)

POTAGE. — Ce qui est cuit dans le
t :

'e vis de bonne soupe, et non de beau langage ;
ugelas n'apprend point à faire un bon *potage.*
(Molière, *dans les Fem. sav.*)

* Malherbe ayant été invité, par
bbé Desportes, son ami, à dîner chez
, arriva lorsqu'on était à table. Des-
rtes se leva pour le recevoir, et lui dit :
vais vous chercher un exemplaire de
nouvelle édition de mes poésies. Cela
st pas nécessaire, votre *potage* me suf-
, lui dit Malherbe. Desportes, choqué
ce compliment, ne parla point pen-
nt tout le repas. Les deux amis se quit-
ent froidement, et ne se revirent plus.
(*Max. de l'honn. homme.*)

POTEAU.

Mon premier contient mon dernier :
Et pour ne pas se fourvoyer,
Un voyageur souvent consulte mon entier.

* Il y a quelques années qu'un inspec-
ır des routes et chemins du comté de
nt, fit placer un *poteau*, près d'une
ıte, avec cette inscription : Ce sentier
ıduit à Feversham ; mais si vous ne

pouvez pas lire ce qui est écrit ici, vous ferez mieux de suivre la grande route. Ce *poteau* est à peu près d'une aussi grande utilité que cette pierre qu'on trouva dans le nord de l'Irlande, au bord d'une rivière, avec l'inscription suivante : On est averti que lorsque cette pierre est sous l'eau, il n'est pas prudent de passer à gué cette rivière. *(Merc. de Fr.)*

* Un moraliste est un *poteau*
Qui marque par son écriteau
Par quelle route il faut qu'on passe,
Et qui ne bouge de sa place :
Mais après tout, que vous importe?
Je vous conseille et vous exhorte
A prendre tout droit le chemin
Auquel le *poteau* vous engage ;
Faute de quoi votre voyage
Pourrait n'avoir pas bonne fin. *(Nivernois.)*

POTELÉ. — qui est gras et plein. *Potelé* se dit surtout en parlant de la charnure des enfans. Leurs mains *potelées* et peu capables de bien empoigner, n'empêchent pas, dit J. Jacques, que plusieurs d'entre eux ne sachent écrire ou dessiner à l'âge où d'autres ne savent encore tenir ni le crayon, ni la plume.

POTENCE. —Epitaphe d'un voleur de ıalité :

Ci gît Monseigneur de Coutance,
Grand voleur qui mourut au lit;
Il serait mort à la *potence*
S'il avait été plus petit.

* Un homme endura avec beaucoup e fermeté tous les tourmens de la ques- on, sans jamais avouer le crime dont était accusé. Quand on lui demanda nsuite comment il avait pu résister à)utes les douleurs de la torture, il ré- ondit qu'il avait peint une *potence* sur e bout de son soulier, et que dès qu'on 'appliquait à la question, il jetait les eux sur cette *potence*, ce qui l'encou- ageait à souffrir pour sauver sa vie.

* Dans une ville, on allait pendre.
)n mande un charpentier pour construire un gibet ;
)n lui devait encor le dernier qu'il eut fait.
Allons, dit le Juge à cet homme,
'ais-moi cette *potence*, et compte sur ta somme ;
Elle est mon affaire, entre nous.
Oh! Monseigneur, j'y cours bien vîte.
Si j'avais su qu'elle eût été pour vous,
Je l'aurais faite tout de suite.

POTENTAT. — (Synonyme de souverain :)

La terre sur son sein ne voit que *Potentats*
Qui partagent sa boue en superbes États.
(Racine, *Poëme de la Relig.*)

POTION. — Un auteur a dit que les moralistes ne corrigeaient pas les hommes, parce qu'au lieu de donner à leurs malades, des gouttes spécifiques qui les ranimassent, comme faisaient les chimistes, ils ne leurs distribuaient que des *potions* abondantes, qui les dégoutaient, comme faisaient les médecins.

POU, POUILLERIE. — Dans le Mexique, le tribut était si universel, que les pauvres qui n'avaient pas de quoi donner, payaient avec des *pous*. Il s'en trouva quantité de sacs tous pleins dans le trésor du Roi Montézume, quand les Espagnols le pillèrent. La même chose s'est pratiquée dans le Pérou, et cela afin que personne ne put se prétendre exempt de payer le tribut, ou peut-être afin d'obliger les pauvres à se nétoyer de cette vermine.

* Louis XIII ayant pris un *pou* sur l'habit du Maréchal de Bassompierre, le

voulait montrer à tout le monde. N'en faites rien, Sire, lui dit le Maréchal, chacun dirait qu'on ne gagne que des *pous* à votre service. (*Passe-tems agr.*)

* Les poils de la barbe servent de billet et de scrutin aux magistrats allemands pour choisir leurs chefs. Les échevins d'Hardenbergen, en Westphalie, s'assemblent autour d'une table ronde, et chaque échevin se place de manière que l'extrémité de la barbe touche le dessus de la table, au milieu de laquelle on met un *pou*, que l'on charge de faire le choix du nouveau chef. Ce petit électeur, après avoir erré quelque tems, ne manque point de s'arrêter à une des barbes, et cette barbe dans le moment même devient barbe de Consul. (*L'Arétin moderne.*)

* Quelques philosophes ont prétendu qu'il y avait le *pou* du *pou*; *pediculus pediculi*. C'est ce que Swammerdam assure, de tous les insectes, qu'il dit avoir leur vermine.

* Il y a à l'Hôtel-Dieu de Paris un local destiné à recevoir la dépouille des pauvres. Ce lieu s'appelle la *pouillerie*, à cause des *pous* que cette dépouille est

censée renfermer. Au milieu du siècle dernier, la *pouillerie* de cet hôpital, toute dégoûtante qu'elle était, donnait un produit annuel de 4000 liv. (*Dict. de Trév.*)

POUCE.

Quand on fait mal ce qu'on doit faire,
On s'en mort les *pouces*, dit-on ;
C'est du péché du premier père
Que dérive ce vieux dicton,
Car le gourmand, avec sa pomme,
Se mordit les *pouces* aussi,
Et de père en fils voilà comme
Nous avons ce doigt raccourci.

* On voit dans l'église de la Minerve, à Rome, une statue de grandeur naturelle, exécutée par Michel-Ange, et représentant J. C. à la colonne. Cette statue est en telle vénération, que le *pouce* du pied droit ayant été totalement usé à force d'être baisé par les fidèles, on en substitua un d'argent, auquel, après avoir été également usé, dit-on, a succédé un *pouce* de cuivre qui est déjà entamé. (*Description des monumens réunis au Musée des antiques.*)

POUDRE *à poudrer*, POUDRE *à tirer*. — Il paraît que les anciens ne connaissaient, ni l'existence, ni l'usage de la *poudre à poudrer*. Ni les Pères de l'Eglise, ni les Romanciers du tems qui ont tant parlé, ceux-ci, avec admiration, de la parure, ceux-là, avec colère, de la coquetterie des femmes, n'ont fait mention de la *poudre*. On n'en voit point l'imitation dans les vieux portraits, quoique les peintres d'alors représentassent toujours les personnes de la manière dont elles étaient coiffées. — On lit dans Brantôme, que Marguerite de Valois, qui était fâchée d'avoir les cheveux très-noirs, recourait à toutes sortes d'artifices pour en adoucir la couleur. Si la *poudre* eut été alors en usage, elle aurait employé ce moyen efficace. — L'Étoile est le premier de nos écrivains qui ait parlé de la *poudre*. Il rapporte, dans son journal, sous l'an 1593, que l'on vit, dans Paris, des religieuses se promener frisées et *poudrées*. A dater de cette époque, la *poudre* devint peu à peu à la mode en France, jusqu'à l'époque de la révolution. Elle passa, de la France, jusque chez les autres peuples de l'Europe. Mais

eut-on cru que cette mode dût sa naissance à des Religieuses? — Louis XIV ne pouvait souffrir l'usage de la *poudre*. Cependant cette répugnance s'affaiblit un peu sur la fin de son règne. Il souffrit alors que l'on mît une idée de *poudre* à ses perruques.

* Qu'au champ de Mars on soit un foudre
Par ses hauts faits :
Il est beau de changer de *poudre*
Pendant la paix,
Et de *poudre* à la maréchale,
Un petit rien,
Sur une tête martiale,
Sied assez bien.

* Une Princesse de Perse, nommée Arménie, *poudrait* ses cheveux avec la cendre des morts, afin, disait-elle, de se souvenir à chaque instant de la nécessité de mourir. (*Génie de la Langue française.*)

* C'est sans preuve et mal-à-pros que quelques écrivains ont attribué au moine Roger Bacon, franciscain anglais, l'invention de la *POUDRE à canon*. Elle est due, selon toute apparence, au moine Berthold Schwart, cordelier allemand,

et originaire de Fribourg. Assez bon chimiste pour son tems, il fit, étant en prison, une composition de salpêtre, de soufre et de charbon. Il couvrit d'une pierre le mortier qui la contenait; mais ayant imprudemment battu le briquet, une étincelle y tomba; le feu prit, la pierre sauta, quelques-uns ajoutent: et le moine avec. (*Éphémérides.*)

* La conspiration connue sous le nom de conspiration des *poudres*, et qui ne tendait à rien moins qu'à faire périr, par le moyen de trente-six barils de *poudre*, le Roi d'Angleterre Jacques I.er, avec la Reine et tous ceux de sa maison qui devaient l'accompagner au Parlement, tous les Pairs du royaume et le Parlement lui-même, est une des époques les plus mémorables que présente l'histoire de la maison des Stuart. Cette conjuration, dans laquelle se trouvèrent compliqués deux jésuites qui périrent par le dernier supplice, fut découverte par le moyen d'une lettre qu'un des conjurés écrivit à un membre du Parlement, qu'il engageait à ne point se trouver à la séance royale le jour que les trente-six barils

de *poudre* devaient effectuer la terrible explosion.

—*Poudre* se prend quelquefois pour *poussière* :

Songe, mortel, à t'y résoudre ;
Ce sera bientôt fait de toi :
Tel aujourd'hui donne la loi,
Qui demain ne sera que *poudre*.
(Corneille, *Imit. de J. C.*)

* Qu'est-ce donc que l'instant où l'on cesse de vivre ?
L'instant où de ses fers une âme se délivre :
L'esprit retourne au Ciel, dont il est descendu :
Le corps, né de la *poudre*, à la *poudre* est rendu.
(Racine, *Poëme de la Relig.*)

POUILLE. — Injure grossière. Ne se dit qu'en cette phrase : *Chanter-pouille*, ou *pouilles*.

Chanter-pouilles, c'était, dans l'origine, accuser quelqu'un d'avoir de ces animalcules qu'accompagnent la malpropreté ; à moins qu'on ne dise que le mot *pouille* vient du vieux verbe *pouiller*, qui signifiait vêtir un habit, et dont il nous reste le mot *dépouiller*. Alors *pouiller* signifierait tout bonnement *habiller quelqu'un de la bonne manière*.

..... J'ai quitté la meilleure maîtresse...
Qui voulait qu'on parlât et qui parlait sans cesse.
On ne s'ennuyait point. Tous les jours, tour-à-tour,
Elle nous chantait *pouille*, avant la fin du jour ;
C'était un vrai plaisir.....

(Destouches, *dans le Glorieux.*)

POULAIN. — Cheval nouveau-né.

Le Cheval et le POULAIN.

Un bon père cheval, veuf et n'ayant qu'un fils,
L'élevait dans un pâturage
Où les eaux, les fleurs et l'ombrage
Présentaient à-la-fois tous les biens réunis.
Abusant pour jouir, comme on fait à cet âge,
Le *poulain* tous les jours se gorgeait de sainfoin,
Se vautrait dans l'herbe fleurie,
Galopait sans objet, se baignait sans envie,
Ou se reposait sans besoin.
Oisif et gras à lard le jeune solitaire
S'ennuya, se lassa de ne manquer de rien ;
Le dégoût vint bientôt ; il va trouver son père :
Depuis long-tems, dit-il, je ne me sens pas bien ;
Cette herbe est mal saine et me tue,
Ce treffle est sans saveur, cette onde est corrompue,
L'air qu'on respire ici m'attaque les poumons ;
Bref, je meurs si nous ne partons.
Mon fils, répond le père, il s'agit de ta vie,
A l'instant même il faut partir.
Sitôt dit, sitôt fait, ils quittent leur patrie.

Le jeune voyageur bondissait de plaisir :
Le vieillard, moins joyeux, allait un train plus sage ;
Mais il guidait l'enfant, et le faisait gravir
Sur des monts escarpés, arides, sans herbage,
Où rien ne pouvait le nourrir.
Le soir vint, point de pâturage ;
On s'en passa. Le lendemain,
Comme l'on commençait à souffrir de la faim,
On prit du bout des dents une ronce sauvage.
On ne galoppa plus le reste du voyage ;
A peine, après deux jours, allait-on même au pas.
Jugeant alors la leçon faite,
Le père va reprendre une route secrète
Que son fils ne connaissait pas,
Et le ramène à la prairie
Au milieu de la nuit. Dès que notre *poulain*
Retrouve un peu d'herbe fleurie,
Il se jette dessus. Ah ! l'excellent festin !
La bonne herbe, dit-il, comme elle est douce et tendre !
Mon père, il ne faut pas s'attendre
Que nous puissions rencontrer mieux ;
Fixons-nous pour jamais en ces aimables lieux.
Quel pays peut valoir cet asyle champêtre !
Comme il parlait ainsi, le jour vint à paraître.
Le *poulain* reconnaît le pré qu'il a quitté.
Il demeure confus. Le père avec bonté,
Lui dit, mon cher enfant, retiens cette maxime :
Quiconque jouit trop est bientôt dégouté ;
Il faut au bonheur du régime.

POULAILLER. — On a dit de la Princesse Palatine, morte Abbesse de Maubuisson, et dont Bossuet a prononcé l'oraison funèbre, qu'elle s'était convertie au *poulailler*. Voici le mot de l'énigme. Cette Princesse eut une vision qui consistait à croire avoir entendu une *poule* de sa basse-cour parler. Bossuet fait mention de cette anecdote dans son oraison funèbre, et il paraît que ce fut en effet sur cette idée, dont la Princesse était frappée, qu'elle se convertit. (*Souvenirs de madame de Caylus.*)

POULARDE. — A la fin du siècle dernier, les *poulaillers* de la Flèche et du Mans vinrent à Paris, et firent retentir les tribunaux de leurs prétentions, au sujet des *poulardes* de l'un et l'autre lieu. On lisait dans un Mémoire à consulter pour les *poulaillers* de la Flèche, contre les *poulaillers* du Mans: Henri IV ne reconnaissait de vraies *poulardes* que les *poulardes* de la Flèche, et c'est en cette considération qu'il honora leur ville d'un collège, comme il appert par les lettres d'érection.

* Une Dame s'efforçait de peindre à

de jeunes Princesses la déplorable situation d'une famille infortunée qui manquait de subsistance. Elles lui répondirent de la meilleure foi du monde : Eh mais, mon Dieu ! pourquoi ces pauvres gens ne vivent-ils pas de *poulardes* au gros sel ? (*Matinées Sénonaises.*)

* L'écuyer du Prince de Conti, père du dernier de ce nom, vint un jour lui rendre compte qu'il n'y avait plus de fourrage pour son écurie. Il fit venir son intendant, qui s'excusa sur ce qu'il n'y avait plus d'argent chez le trésorier, et qu'il ne trouvait plus de crédit chez le fournisseur. Tous les autres marchands le refusent aussi, ajouta-t-il, excepté votre rôtisseur. Eh bien ! dit le Prince, qu'on donne des *poulardes* à mes chevaux. (*Les Fastes de Louis XV.*)

POULE, POULET.

Deux coqs vivaient en paix : une *poule* survint,
Et voilà la guerre allumée.
Amour ! tu perdis Troye..... (*La Fontaine.*)

* Charles VIII, passant par le Montferrat, fut touché des charmes de la Marquise de ce nom, et lui laissa bien-

tôt entrevoir qu'il avait le cœur sensible. La Marquise, craignant de se voir exposée à des propositions embarrassantes, les prévint par une plaisanterie. Le jour qu'elle donnait à dîner au Roi, elle ne fit servir que des *poules*, déguisées, autant qu'il fut possible, par la diversité des sauces. Puis, s'apercevant de la surprise de son hôte, que l'uniformité du service avait frappé : tous ces plats, lui dit-elle, ne vous offrent, en effet, que des *poules;* l'assaisonnement et l'apprêt en font seuls la différence. Ainsi se ressemblent toutes les femmes : elles ne diffèrent que par des accessoires, qui ne changent rien au fond. Un peu plus d'éclat dans la figure, de vivacité dans les yeux, de grâce dans le maintien, d'art dans la parure, distingue l'une d'avec l'autre; mais ce sont toujours des femmes, et rien de plus. (*Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres.*)

* Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui déclara à la mort n'avoir jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur d'une femme à ses desirs, se sentant épris d'un amour violent pour Anne

de Boulen, dont on le soupçonnait d'être le père, feignit une sorte de scrupule à ce sujet. Il consulta un certain chevalier de la Jarretière, appelé Brian, parent de la jeune personne. Je ne sais, lui dit-il, si je puis, en sûreté de conscience, avoir la fille, après avoir eu la mère. Sire, répondit cet homme corrompu, c'est comme si vous demandiez si, après avoir mangé la *poule*, il vous est permis de manger le *poulet*. (*Variétés littéraires.*)

* Henri IV projetait de rendre son royaume si florissant, et ses sujets si heureux, que le plus pauvre paysan fut en état de *mettre la* POULE *au pot le dimanche*. C'était l'expression naïve par laquelle ce bon Prince faisait connaître le sentiment paternel dont il était animé. — Le 22 juin 1774, peu après l'avénement de Louis XVI au trône, on trouva, au pied de la statue de Henri IV, sur le Pont-Neuf, le mot *Resurrexit*, écrit en très-gros caractères. Quelques jours après on trouva :

Resurrexit ! J'approuve fort ce mot,
Mais, pour y croire, il faut la *poule-au-pot*.

POULET. — Le petit d'une *poule*.

Le plaisant animal ! Comment se peut-il faire
Qu'en lui coupant la queue, il devienne sa mère,
Et qu'entier il ait moins de piés
Qu'une seule de ses moitiés ?
Entier, nous le mangeons; mais, ô prodige étrange !
Quand il n'est que moitié, le malheureux nous mange.

POULET. — (Billet galant) — Autrefois, en Italie, c'étaient les vendeurs de *poulets* qui portaient les billets-doux aux femmes. Ils glissaient le billet sous l'aîle du plus gros, et la dame avertie, ne manquait pas de le prendre. Ce manège ayant été découvert, le premier messager d'amour qui fut pris fut condamné impitoyablement à la peine de l'estrapade (1), ayant une paire de *poulets* attachés aux pieds.

---

(1) Le supplice de l'estrapade consiste, sur mer, à guinder le coupable à la hauteur d'une vergue, et à le laisser tomber dans la mer, autant de fois que le porte la sentence; et sur terre, à l'élever, pieds et poings liés, au haut d'une potence, et à le laisser tomber à deux ou trois pieds de terre, ce qui expose ses bras et ses jambes à de grandes douleurs causées par le poids du corps.

* Fouquet de la Varenne, qui d'abord avait été garçon de cuisine chez Catherine, duchesse de Bar, sœur de Henri IV, se fit connaître de ce Prince, qui, remarquant en lui la plus grande intelligence, le chargea d'abord de quelques négociations galantes, et ensuite de messages plus importans qui firent sa fortune. Ce qui faisait dire à la Duchesse : La Varenne a plus gagné à porter les *poulets* de mon frère, qu'à piquer les miens. (*Mercure de France*, 1785.)

* Cupidon de Morphise a toutes les pensées,
Comus à ses festins aurait beau la prier,
Elle aime mieux les *poulets* en papier
Que les *poulets* en fricassées.

(*Plaisanteries d'Henri IV.*)

POULE, ou POULET-D'INDE.

Les *poulets-d'inde*, entr'autres avantages,
Sont réputés de si sots personnages,
Que l'on a fait, (tant elle saute aux yeux)
De leur bétise un proverbe en tous lieux.

(*Caquet-bon-bec.*) (*V.* DINDON.)

POULIE. — Socrate disait qu'il s'était accoutumé aux criailleries de sa femme, comme on s'accoutume au bruit d'une *poulie*. (*Recueil d'épitaphes.*)

POULS. — (*Voyez* TATER.) — Hypocrate est, au rapport de Galien, le premier qui ait remarqué le mouvement du *pouls*.

* Les Chinois sont tellement susceptibles de jalousie, qu'ils ne permettent pas aux médecins de tâter le *pouls* de leurs femmes. Quand une Chinoise est malade, on lui met un fil de soie sur le bras. Le médecin tient une extrémité de ce fil, et juge de l'état du *pouls* par les vibrations qu'il éprouve. Une pareille indication est-elle bien propre à rassurer la malade?
(*Journal encyclop.* 1776.)

POUMON. — Quand Fontenelle avait dit son sentiment et ses raisons sur un sujet, on avait beau le contredire, il refusait de se défendre, et alléguait, pour couvrir son refus, qu'il n'avait pas assez de *poumons* pour disputer plus longtems. Belle raison, s'écriait un jour un disputeur éternel, pour étrangler une dispute qui intéresse toute une compagnie!

POUPE. — C'est la partie de derrière d'un vaisseau. Le vent le plus propre à

faire avancer un bâtiment en mer, est celui qui lui vient directement en *poupe*. De là l'expression *avoir le vent en poupe*, pour dire aller grand train à la fortune, ou à la faveur.

POUPÉE, POUPON.

On a ses hochets en tout tems,
A tout âge on a sa *poupée*.

Popée, femme de Néron, fut la première qui se servit de masque pour mettre la beauté de son teint à l'abri du hâle et des injures de l'air. C'est du nom de cette Impératrice qu'est venu, par corruption, celui de *poupée* qu'on donne aux colifichets qui servent d'amusemens aux enfans. (*L'Espr. du bon vieux tems.*)

* Le feu prit un jour à l'habitation de madame Daubigné, mère de madame de Maintenon. Cette Dame voyant pleurer sa fille, lui en fit une vive réprimande. Faut-il, lui dit-elle, que je vous voie pleurer pour la perte d'une maison! C'est bien une maison que je pleure, lui répondit-on; c'est ma *poupée*. (*Mémoires de Madame de Maintenon.*)

* Les *poupées* ont été en usage de tous

les tems pour l'amusement des enfans. Les anciens ensevelissaient leurs enfans morts avec leurs *poupées*. Les chrétiens eux-mêmes ne se distinguaient point en cela des payens. De là vient qu'on trouve dans les tombeaux des martyrs qui sont autour de Rome, les débris de ces figures d'ivoire, parmi les reliques et les ossemens des enfans baptisés. (*Journal étranger*, 1757.)

* L'usage des *poupées* est un moyen de connaître le caractère des enfans, et de les former à tout ce que l'on veut. Un enfant traite sa *poupée* comme vous le traitez lui-même; il l'habille comme il est habillé; il lui parle sur le ton sur lequel vous lui parlez. C'est là que ses petites passions et ses talens naissans s'exercent et se développent. Voulez-vous savoir ce qui se passe dans une maison, connaître le ton d'une famille, la fierté des parens, et la sottise d'une gouvernante, entendez un enfant raisonner avec sa *poupée*. (*Ibidem.*)

* Le célèbre Jean-Louis Petit, né à Paris le 30 mars 1674, et mort le 20 avril 1750, avait l'esprit d'imitation si

naturel aux enfans, avec cette différence remarquable qu'au lieu de l'exercer, comme eux, sur des sujets proportionnés à la faiblesse de l'âge, il n'était occupé qu'à des jeux qui annonçaient déjà son goût pour l'anatomie. Il représentait exactement sur sa *poupée* tous les bandages et les pansemens qu'on faisait à la tête d'un de ses frères qui s'était blessé. (*Histoire de l'Académie des Sciences pour* 1750.)

* Louis XV, à seize ans, était aussi peu galant qu'il l'était beaucoup à cinquante. Il pleura quand on lui annonça son mariage avec l'Infante d'Espagne, jeune et jolie; et il ne se consola que quand on l'assura qu'il ne coucherait de long-tems avec elle. Quand elle arriva en France, le Roi alla au devant d'elle au Bourg-la-Reine. Il l'embrassa, sans lui dire un mot. Il revint à Paris pour la recevoir au Louvre. Il resta encore muet, ce qui fit dire à la jeune Princesse que le Roi était beau, mais qu'il ne parlait pas plus que sa *poupée*. (*Vie privée du Maréchal de Richelieu.)*

* En 1791, un moine de Riga (Po-

logne) donne à des enfans qu'il rencontre une image de la Vierge. Ces enfans pendent l'image au cou de leur *poupée*. Mais leur mère, qui est veuve, est luthérienne. Donc c'est par dérision, par impiété, que l'image a été placée par ces enfans au cou de la *poupée*. La veuve est arrêtée comme sacrilège, ou tout au moins comme fautrice et complice de sacrilège. Elle est condamnée à la mort. Pourtant on surseoit à l'exécution de la sentence; mais, pour appaiser le peuple et satisfaire à la loi, les juges ordonnent que la *poupée* sera brûlée par la main du bourreau.

(*Chr. du Citoyen Francais, an XI.*)

* Qui, moi! vous épouser! disait Blaise à Nanon!
Oh! pour cela, j'ai trop d'honneur, ma chère!
Vous avez fait, dans la saison dernière,
Avec Lucas un gros *poupon*...
— Un gros *poupon?* répondit la Bergère;
Mon cher ami, c'est une fausseté!
Et si mon tendre amour vous touche,
Vous pouvez m'épouser en toute sûreté:
Je n'ai fait qu'une fausse couche.

POUR. — (Préposition.)

Pour son époux mourant une femme éperdue
Veut mourir. La mort vient, et la femme pâlit;

C'est *pour* lui, non *pour* moi que vous êtes venue,
Lui dit-elle en tremblant, le voilà dans son lit.
(Benserade.)

* Des Grecs étant venus à Rome, furent reçus chez Lucullus, qui les régala magnifiquement comme à son ordinaire. Ces étrangers, honteux de se voir si bien traités, et craignant bonnement d'être à charge à leur hôte, le prièrent de les dispenser de manger dorénavant chez lui, de peur, disaient-ils, de le constituer en une trop grande dépense. Lucullus leur répondit en souriant: Il y a bien quelque chose de tout ceci qui se fait *pour* vous: mais la plus grande partie se fait *pour* moi. *(Dict. des hom. ill.)*

* Ne plaide point, suis l'avis qu'on te donne;
Laisse là les procès, crois-moi.
Un procureur t'a dit que ton affaire est bonne;
Oui, *pour* lui, mais non pas *pour* toi.

POUR-BOIRE. — En Angleterre, un particulier ne peut aller dîner nulle part, même chez son ami, qu'il ne donne un *pour-boire*, plus ou moins considérable, aux domestiques de la maison, et cela selon la plus ou moins grande dignité des maîtres. — Cet usage exacteur

choque surtout les étrangers ; et beaucoup d'Anglais ont fait d'inutiles efforts pour le réformer. Cependant il a été aboli, il y a cinquante à soixante ans, dans presque toute l'Écosse. Les juges de paix, et les propriétaires de fiefs, en ont donné l'exemple, en prenant la résolution, dans leurs assises, de ne donner jamais d'argent aux domestiques des autres. Ils furent ensuite imités par divers particuliers ; enfin les Secrétaires du sceau, en Écosse, firent insérer, en 1760, dans les papiers publics, la délibération suivante : « Cejourd'hui les Secrétaires » du sceau, ayant examiné l'usage de » donner, sous le nom de *pour-boire*, » de l'argent aux domestiques, il leur a » paru que cette pratique était nuisible » aux mœurs des domestiques ; qu'elle » n'est en usage chez aucune autre nation ; qu'elle déshonore la police de » ce royaume ; qu'elle met un obstacle » à l'hospitalité, et qu'elle impose une » taxe sur le commerce social des amis. » En conséquence, ils sont convenus » unanimement de concourir avec les » personnes et les sociétés honorables » qui ont donné un exemple louable,

» en abolissant cette pernicieuse coutu-
» me, et ils ont résolu : 1.° qu'à compter
» de la Pentecôte de cette année, cha-
» que membre de la société défendrait
» expressément à ses domestiques de
» recevoir de l'argent de quelque per-
» sonne que ce soit ; qu'après ce terme,
» aucun membre de la société ne don-
» nerait d'argent à aucun domestique,
» et ils ont ordonné que cette délibéra-
» tion serait rendue publique ». Cette résolution excita un soulèvement général parmi les domestiques d'Ecosse, que l'on prit soin d'appaiser. Leurs gages furent augmentés ; et l'on peut voyager actuellement dans ce royaume, sans payer son gîte et son dîner chez ses amis quatre fois plus cher qu'à l'auberge.

POURCEAU. — Hérode, dit le Grand, ayant fait étrangler de sang-froid ses deux fils Alexandre et Aristobule, Auguste dit, à cette occasion, qu'il valait mieux être le *pourceau* d'Hérode que son fils.

(Histoire ancienne.)

* Baignes, sur-intendant de la musique de Louis XI, était un homme d'une imagination fertile. Le Roi, croyant met-

tre son esprit en défaut, lui demanda un concert exécuté par des *pourceaux*. Le musicien rassembla un grand nombre de ces animaux de différens âges, et qui avaient, en conséquence, différens sons de voix. Il les plaça par ordre sous une tente magnifique, tellement qu'en faisant mouvoir une espèce de clavier d'orgue, il les piquait avec des aiguillons qui se trouvaient sous leurs pieds, et les forçaient, par la douleur, à rendre, en criant, les sons dont il avait besoin pour former une espèce d'harmonie. Ce concert grotesque fit, dit-on, beaucoup de plaisir au Roi. (*Encyclopediana.*)

* Les *pourceaux* de Saint-Antoine du Viennais, en Dauphiné, ont le privilége d'aller, avec une clochette au cou, dans les maisons où, loin de les chasser, on les régale en l'honneur du Saint. De là ces expressions proverbiales, en parlant des parasites : Aller de porte en porte, comme le *pourceau* de Saint-Antoine. — Faire comme le *pourceau* de Saint-Antoine, se fourer partout. (*Mercure de France*, 1774.)

POURCHASSER. — Poursuivre avec ardeur. Ce terme est familier.

Moi j'aime à *pourchasser* des beautés mitoyennes.
(Le Marquis, dans le Joueur.)

POURFENDRE. — Dans le tems que Charles XII était prisonnier à Bender, on fit courir ces vers :

Le Don Guichotte couronné,
L'honneur de la chevalerie,
Est justement emprisonné ;
Puisse-t-il l'être pour la vie !
A tous *pourfendeurs* de géans
Dieu donne même destinée !...
Ne tient-il qu'à tuer les gens
Pour avoir los et renommée ?

★ Godefroi de Bouillon, Roi de Jérusalem, chef de la première croisade, était, dit Guillaume de Tours, d'une force telle, qu'étant sur le pont d'Antioche, pendant le siége de cette ville, et rencontrant un cavalier turc, il le *pourfendit* depuis la tête jusqu'à la selle, et blessa même le dos du cheval. *(Cit. fr.)*

POURPOINT. — Le *pourpoint* est un ancien habit français qui a précédé les juste-au-corps. Il y avait le corps des

marchands *pourpointiers* qui vendaient des *pourpoints* et des manteaux, comme les drapiers-chaussetiers vendaient des hauts de chausses et des bas de chausses. Le corps des *pourpointiers* fut réuni à celui des tailleurs. (*Manuel Lexique.*)

* Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés,
Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez,
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un *pourpoint* d'avec un haut-de-chausse.
(Molière, *Fem. sav.*)

* Quand les Ambassadeurs de Jean V, Duc de Bragance, revinrent d'Ecosse, où il les avait envoyés pour traiter du mariage de François son fils avec Isabeau, il leur demanda comment était faite cette Princesse, et ils lui répondirent : Elle a beauté suffisante, et corps pour porter enfant, mais elle n'a pas grand et subtil langage. Voilà justement comme il me la faut, repartit Jean; et je tiens une femme assez savante, quand elle sait mettre de la différence entre la chemisette et le *pourpoint* de son mari.
(*Encyclopediana.*)

POURPRE. — Substantif masculin et féminin.

Pour aimer la vertu, pour en suivre les lois,
Faut-il donc être né dans la *poupre* des rois?
(Voltaire, *dans Olympie.*)

* La *pourpre* est sans contredit la plus belle de toutes les couleurs. Elle vient d'un poisson de mer enfermé dans un coquillage que l'on appelle *pourpre*, d'où cette teinture a pris son nom. Ce furent les Tyriens qui en eurent les premiers la connaissance. Quelques auteurs prétendent qu'ils la durent au hasard. Le chien affamé d'un berger ayant brisé avec ses dents un de ces coquillages sur les bords de la mer, et dévoré le poisson qu'il renfermait, en eut tout le tour de la gueule teint d'une si belle couleur, qu'elle donna de l'admiration à ceux qui la virent, et firent naître l'envie de s'en servir. (*Histoire ancienne.*) Les étoffes ainsi colorées n'étaient que de coton. Il n'y a que la cochenille, inconnue aux anciens, qui soit propre aux laines, aux poils d'animaux et à la soie. (*Var. hist.*)

* La beauté et la rareté de la *pourpre* en avaient rendu l'usage particulier aux Rois de l'Asie, aux premiers magistrats de Rome, et aux Empereurs Romains.

Les Dames mêmes n'osaient l'employer dans leurs habits. Elle était réservée pour les *robes prétextes* de la magistrature. De là ces expressions : *Vestis purpura*, pour signifier une robe éclatante, et au figuré, un Sénateur, un Consul, un Empereur.

* Qui naquit dans la *pourpre* en est rarement digne. *(Voltaire.)*

* Julien, déclaré Empereur par l'acclamation de ses soldats, n'avait qu'une armée de vingt mille hommes pour aller combattre l'armée nombreuse de Constance. Il la divisa en trois corps pour couvrir sa faiblesse, et répandre la terreur en plusieurs endroits à la fois. Le rendez-vous général de ses troupes était à Syrmium, capitale de l'Illyrie. Lui-même, à la tête du corps le moins nombreux, s'ouvrit partout un passage, moins par la force que par le secret de sa marche. Syrmium n'apprend son arrivée que dans le moment qu'il est à ses portes. Le Comte Lucilius, commandant des troupes de la province, est surpris dans son lit, et amené à Julien, la frayeur peinte sur le visage. L'Empereur, pour le rassurer,

lui permit de baiser sa *pourpre*. Le Comte, encore tout tremblant, se hasarda de lui dire : Seigneur, il y a de l'indiscrétion et de la témérité à vous jeter avec si peu de monde au milieu de vos ennemis. Julien lui répondit en souriant : Gardez pour Constance vos conseils prudens et discrets. Je ne vous ai pas donné ma *pourpre* à baiser, pour recevoir vos avis, mais pour vous guérir de la peur.

POURPRIS. — (Enceinte, enclos.)

Une entière solitude,
Qui nous sauve des vains bruits,
Est l'asyle et le *pourpris*
De toute béatitude. (*Gresset.*)

POURQUOI. — (Conjonction causative.)

D'un aveugle penchant le charme imperceptible,
Frappe, saisit, entraîne et rend un cœur sensible;
Et par une secrète et nécessaire loi,
On se livre à l'amour sans qu'on sache *pourquoi*.
(Corneille, *dans Ariane.*)

* Tout le monde voudrait savoir le *pourquoi* des choses; il n'est personne qui le sache :

Pourquoi suis-je en un point resserré par le tems?

Mes jours devraient aller par-delà vingt mille ans.
Ma taille, pour le moins, dût avoir cent coudées.
D'où vient que je ne puis, plus prompt que mes idées,
Voyager dans la lune, et réformer son cours ?
Pourquoi faut-il dormir un grand tiers de mes jours?
Pourquoi ne puis-je, au gré de ma pudique flamme,
Faire au moins en trois mois cent enfans à ma femme?
Pourquoi fus-je en un jour si las de ses attraits ?
Les *pourquoi* des mortels ne finissent jamais.

(Voltaire.)

* *Pourquoi* les théologiens disputent-ils sans cesse ? C'est que rien n'est plus obscur que leur théologie qui prétend nous éclairer ? — *Pourquoi* les médecins se trompent-ils souvent ? C'est que rien n'est plus conjectural que la médecine qui prétend nous guérir ? — *Pourquoi* les jurisconsultes chicanent-ils sur tout, en défendant avec une égale facilité, comme avec un succès égal, une bonne et une mauvaise cause ? C'est que rien n'est plus embrouillé que la loi, qui prétend nous juger. *(S.)*

* De ce sexe discret dont nous suivons la loi,
Tel est l'amour pour le silence,
Que quand il interroge un muet de naissance,
Il faut ou qu'il réponde, ou qu'il dise *pourquoi*.

(Demoustier.)

* Louis XIV demandait à Mézerai *pourquoi* il avait fait un tyran de Louis XI. *Pourquoi* l'était-il, répondit l'historien véridique? (*Jour. encyc.* 1779.)

* Rose est fort bonne créature,
Sans esprit, mais de bonne foi.
Enfin Rose a l'âme si pure
Qu'elle a rempli le vœu de la nature,
Tout bonnement, et sans savoir *pourquoi*.

POURRIR, POURRITURE. — Mademoiselle de Sévigné, depuis Madame de Grignan, était une très-jolie personne. Un domestique dévôt, de la maison de sa mère, lui disait un jour, en parlant de son beau corps: Mademoiselle, tout cela *pourrira*. Oui, répondit elle vivement, mais cela n'est pas encore *pourri*.

POURSUIVRE, POURSUITE.

On dit toujours : *poursuivez* jusqu'au bout,
Vous parviendrez. Comptez que c'est en tout
Uniquement le premier pas qui coûte.

(*Caquet-bon-bec.*)

* Philippe, Roi de Macédoine, n'aimait pas à condamner ses sujets à la mort. On lui avait présenté un jour deux scélérats que les lois y condamnaient. Il

se contenta de bannir l'un de ses Etats, et de condamner l'autre à *poursuivre* le premier, jusqu'à ce qu'il le ramenât en Macédoine. (*Voy. du j. Anacharsis.*)

* Un jeune homme *poursuivait* juridiquement son père. Si vous avez tort, lui dit le sage Pittacus, vous serez condamné; si vous avez raison, vous mériterez de l'être. (*Ibidem.*)

POURTANT, et TRÉBUCHER.

Dites-moi, madame Gertrude,
Fûtes-vous belle en votre tems ?
Jamais, me répondit la prude,
La beauté perd les jeunes gens :
Pourtant j'avais la peau tendue,
Mon œil n'était pas éraillé ;
Même on prétend que l'on m'a vue
Ayant l'air assez éveillé.

Dites-moi, madame Gertrude,
Eutes-vous jadis quelqu'amant ?
Jamais, me répondit la prude,
Aimer est un crime trop grand :
Pourtant on n'était pas de glace,
Lindor a voulu m'en conter ;
Lindor avait beaucoup de grâce,
J'eus peine à ne pas l'écouter.

Dites-moi, madame Gertrude,
N'a-t-il jamais dû vous toucher ?
Jamais, me répondit la prude :
J'appréhendais trop de pécher;
Pourtant m'ayant, un jour de fête,
Demandé par grâce un baiser,
Séduite par son air honnête,
Je ne sus pas le refuser.

Dites-moi, madame Gertrude,
Ne succombâtes vous jamais ?
Jamais, me répondit la prude,
Dieu sait la peur que j'en avais :
Pourtant, certain soir de carême,
Je l'appelais pour le prêcher ;
Mais il prêcha si bien, lui-même,
Qu'il me fit, je crois, *trébucher*.

Dites-moi, madame Gertrude,
Avez-vous *trébuché* souvent !
Jamais, me répondit la prude,
Sinon dans ce fatal moment ;
Pourtant, le long de la journée
Quand j'allais au bois sommeiller,
J'étais souvent toute étonnée
Dans ses bras de me réveiller.

Dites-moi, madame Gertrude,
Trébucheriez-vous bien encor ?
Jamais, me répondit la prude,
J'aimerais cent fois mieux la mort :

Pourtant à quelque complaisance,
S'il fallait, pour vous, consentir,
Je tâcherais, avec décence,
De contenter votre désir.

Dites-moi, madame Gertrude,
Du ciel est-ce-là le chemin?
Jamais, me répondit la prude,
Je n'en connus de plus certain.
Ah! votre bonté me pénètre,
Répondis-je à ce propos-là;
Pourtant si vous daignez permettre
Je me sauverai sans cela.
(Et l'auteur se sauva) (*Carn**.*)

POURVOIR quelqu'un, POURVOIR à quelque chose, y remédier.

Le voile n'est le rempart le plus sûr
Contre l'Amour, ni le moins accessible.
Un bon mari, mieux que grille ni mur,
Y *pourvoira*, si *pourvoir* est possible.
(*La Fontaine.*)

*On reprochait au Maréchal de Villars de s'engraisser dans le commandement des armées. Sans s'épouvanter de ce que l'envie disait sur son compte, il écrivit au Roi: « Sire, j'ai mis le Palatinat à contribution, j'en ai tiré d'assez grosses sommes. Avec un tiers, j'ai payé votre

armée, avec un second, j'ai retiré les billets de subsistance qu'on avait donnés l'année dernière aux officiers, faute d'argent, et avec le troisième, j'ai engraissé mon veau ». Et le Roi lui répondit: Vous avez bien fait d'y *pourvoir*, sans quoi j'y eusse *pourvu* moi-même.

(*Voyez* AFFAIRE.)

POURVU.—Adverbe conditionnel.—J'épouserai qui vous voudrez, mon père, *pourvu* que ce soit Mademoiselle Hortense.

* Agrippine, mère de Néron, était la plus ambitieuse, comme la plus cruelle et la plus débauchée des femmes. Voulant ajouter à la qualité de fille, d'épouse et de sœur, celle de mère d'Empereur, elle employa tout pour assurer l'Empire à Néron, son fils. Comme on lui disait que ce fils lui donnerait la mort un jour, elle répondit: Qu'importe, *pourvu* qu'il règne.

* Si M. Benjamin était à Paris, il pourrait boire du vin frais, avoir sa petite loge à l'Opéra, manger de la marée fraîche qui viendrait de Dieppe, et dormir en sûreté, *pourvu que*.»..... C'est ce *pourvu que*, dont nous n'avions pas une

notion très-exacte, que nos philosophes nommèrent la liberté; et c'est le renversement général des marmites, qui ne sont pas encore aujourd'hui sur leurs pieds, qui nous donna la révolution.

(Accusateur Public.)

POUSSER.

Dans un village Limousin,
Où l'esprit est rare, sans doute,
Une église, bâtie au bord d'un grand chemin,
Cachait une petite route
Qui conduisait au village voisin.
De vingt lourdauts, un soir, se fit une assemblée
Dont on eut soin de cacher le sujet;
On y convint que l'église, en secret,
Serait, pendant la nuit, de vingt pas reculée.
Chacun d'ôter alors, de porter son habit
Au but prescrit par la sotise,
Et d'y vouloir *pousser* l'église,
Tel qu'au conseil il venait d'être dit.
Mais en ce lieu, par aventure,
Vint un filou cherchant capture;
D'abord prêtant l'oreille, il approche sans bruit;
Puis, à la faveur de la nuit,
Sur son épaule il chargea la limite,
Et riant des nigauds, le coquin prit la fuite.
Enfin, las de *pousser*, le principal d'entr'eux,
Sous un large chapeau cachant une lumière,

Voyons, dit-il, l'effet de nos coups vigoureux !
Mais n'apercevant plus de vêtemens à terre,
Et bien loin de penser qu'ils eussent été pris,
Amis ! s'écria-t-il, armons-nous de courage ;
De cet autre côté recommençons l'ouvrage,
Car l'église est sur nos habits.
Le lendemain dans le village,
La sottise se répandit :
Bien entendu chacun en rit ;
Et le Curé trouvant sur son passage
Un des champions dont je viens de parler :
C'est donc vous, lui dit-il, qui voulez ébranler
L'église ! apprenez, pauvre bête,
Qu'où vous n'avez perdu que vos habits,
Nous avons vu de beaux-esprits
Perdre la tête. (*Raté.*)

— Je me *pousse* de moi-même, était la devise du chevalier de Ravanne.
(*Ann. franç. 5 juillet.*)

POUSSIÈRE. — Un des signes d'affliction, ou de désespoir, chez les peuples grossiers et sauvages, est de se jeter par terre, et de se rouler dans la *poussière.* Des épaules couvertes de *poussière* étaient chez les anciens la plus grande marque d'affliction. De là l'usage dont il est si souvent parlé dans les écrivains sacrés, de se couvrir la tête de cendres

et de *poussière*, pour témoigner une extrême tristesse. (*Origine des Dieux du Paganisme.*)

* Madame de Pompadour reprochait au Cardinal de Bernis, qu'elle avait longtems protégé, son ingratitude, en ces termes : Vous, Monsieur, que j'ai retiré de la *poussière !* Le Cardinal, qui était né Comte-de-Lyon, mais pauvre, lui répondit : Madame, on retire un homme de ma naissance de la misère, mais jamais de la *poussière.*

* N'être plus qu'un peu de *poussière*,
Blesse l'orgueil dont l'homme est plein.
(*Mad. Deshoulières.*)

* La *poussière* des boulevards de Paris est la plus délicieuse *poussière* du monde; elle est broyée par les chars dorés des nouveaux parvenus et des fournisseurs; par les cabriolets et les wiski des petits-maîtres et des petites-maîtresses; elle est avalée par les citadins qui la délayent avec la bierre des guinguettes.

* Le Général des cordeliers étant venu de Rome en Espagne pour perdre le Cardinal Ximenès, obtint de la Reine Isabelle une audience, dans laquelle ce

moine fougueux osa noircir la réputation d'un Prélat vertueux, autrefois son confrère, et qui était le ministre et le confesseur de la Princesse. Isabelle, étonnée de l'impudence du franciscain, le laissa parler sans l'interrompre ; puis lui adressa ces fières paroles : Savez-vous qui vous êtes, et à qui vous parlez. Oui, Madame, répliqua l'insolent cordelier. Je sais que je parle à une femme qui comme moi n'est que cendre et que *poussière*. Mais l'audacieux personnage n'eut pas le courage de soutenir plus long-tems la vue de cette Souveraine, il disparut sur-le-champ, et sortit du royaume. (*Dict. des hom. ill.*)

*. De l'esclave et du Roi la *poussière* est la même.
(*Thomas.*)

* Jean Sigismond, qui s'était mis sous la protection des Turcs, se servit, en 1564, de cette ruse singulière pour surprendre Zathmar, ville de Hongrie. Il fit marcher de nombreux troupeaux, qui, en passant sous les murs de la place avec leurs bergers, firent lever une *poussière* si épaisse, que la garnison ne put rien voir. Melchior Balazzo, auquel la forteresse appartenait, voulut savoir la raison

de cette espèce de nuage. Comme ceux qu'il envoya lui rapportèrent qu'ils n'avaient vu que des bestiaux, il les crut, et la garnison resta comme lui en repos, et dans une grande sécurité. Mais les troupeaux étant passés, des troupes qui les suivent, s'approchent à la faveur de la *poussière* dont l'air est encore obscurci; avant qu'on les ait aperçues, elles attaquent la ville de tous côtés. La terreur, qui est presque inséparable de la surprise, est générale. Les assaillans se rendent sans peine maîtres de la place, et enlèvent le gouverneur, sa femme, et ses trésors. (*De Thou.*)

* Quand Girard Dau, ou Dou, peintre célèbre, entrait dans son atelier, il restait un moment assis avant de travailler, afin que la *poussière* de ses pieds pût se rasseoir, et n'altérât point la fraîcheur et la beauté de ses couleurs, qu'il tenait soigneusement cachées hors des heures du travail. (*Abrégé de la vie des peintr.*)

* On appelle une petite pluie, une *poussière* d'eau. Qu'est-ce qu'une pluie parisienne, en comparaison des ouragans siciliens? Nos tonnerres sont presque

mélodieux ; et tandis que la Calabre s'engouffre dans des abîmes, nous n'avons que quelque *poussière* d'eau.

(Paris en miniature.)

* Chers parvenus, dans la carrière,
Vos coursiers sont trop emportés,
En faisant voler la *poussière*,
Vous rappelez d'où vous sortez.

POUSSIF. — Un jeune gentilhomme entre dans les mousquetaires. On lui dit qu'il faut se pourvoir d'un cheval gris à longue queue. Un capitaine de cavalerie de son pays lui en vend un quarante louis. Dès que ses camarades le virent, ils l'assurèrent que ce cheval n'en valait pas dix. Le jeune officier retourne vers le capitaine, et lui dit : Monsieur, on dit que le cheval que vous m'avez vendu quarante louis, n'en vaut pas dix. — On dit ! reprend le capitaine, et qui le dit ? — Mes camarades. — Eh ! mon pays, ne les croyez pas. Ils disaient l'autre jour que le cheval de bronze était *poussif*. Voyez comme ils s'y connaissent. (*Vasconiana.*)

POUTRE. — Henri IV voulant faire connaître en un instant le caractère de ses différens ministres, à un Ambassadeur

étranger, il les fit venir successivement l'un après l'autre, et leur dit : Voilà une *poutre* qui menace ruine. Villeroy, sans même lever les yeux, conseilla de la faire changer sur-le-champ. Jeannin, après avoir regardé avec attention, avoua qu'il n'en apercevait pas le vice ; mais, pour ne rien risquer en cela, il crut qu'il était prudent de la faire voir aux gens de l'art. Sully vint ensuite, qui, consulté à son tour, répondit brusquement : Sire, qui a pu vous donner cette terreur? Cette *poutre* durera plus que vous et moi.

(*Année littéraire*, 1766.)

POUVOIR. — Les dignités donnent le *pouvoir* de faire des choses, qu'il est bon de ne vouloir pas faire, dit Bacon. (*Voy.* CHATIER.

* Il faut toujours qu'un Prince ait la raison pour guide,
Qu'à tous ses mouvemens la justice préside,
Et si dans ce haut rang il *peut* tout ce qu'il veut,
Il ne doit pas toujours vouloir tout ce qu'il *peut*.

(*Du Cerceau*)

* L'Abbé Suger remarque que Louis VI se plaignait souvent, sur la fin de sa vie, de la condition humaine, qui réunit

rarement le savoir et le *pouvoir*. C'est peut-être de là, dit Velly, que vient le proverbe: Si jeunesse savait et vieillesse *pouvait*, jamais disette n'y aurait.

* Faut-il dire je *puis*, ou je *peux*. L'usage est partagé; mais il est reconnu de tous les grammairiens que le présent du subjonctif se forme de la première personne du présent de l'indicatif. Je suis; que je sois, que tu sois, qu'il soit. Or on dit que je *puisse*, que tu *puisses*, qu'il *puisse*. On doit donc dire: Je *puis*. Je *peux* aurait fait que je *peuve*; donc je *peux* est une espèce de barbarisme. Aussi l'Académie, dans son observation sur la 77.e remarque de Vaugelas, condamne-t-elle je *peux*, même en poésie.

(Roubaud, *Nouv. Synonym.*)

PRAIRIAL, PRAIRIE, PRÉ. — Le mois *prairial*, neuvième mois de l'année républicaine, est ainsi appelé du mot *prairie*, parce qu'à cette époque se fait la fauche des *prés*:

Les *prés* offrent au laboureur
Le fruit direct de la nature;
Son bras nerveux, avec ardeur,
Fauche la fleur et la verdure:

L'heureux mois de la fénaison
Est aussi celui de l'ivresse,
Et *prairial* sur le gazon
A vu renverser la sagesse.

* On montrait à un paysan tout ce qu'un Maréchal de France avait pris; les villes, les pays, tout cela était dans un tableau. Morgué, tout ce qu'il a pris n'est pas là, dit le paysan, car je n'y vois pas mon *pré*. (*Diction. d'anecd.*)

PRALINE. — Sorte de dragée faite d'amandes rissolées dans le sucre. On appelle *praline* cette sorte de bonbon, parce que l'inventeur était un sommelier du Maréchal du Plessis-*Prâlin*.
(*Diction. de Trévoux.*)

* Sœur Rosalie, au retour de matines,
Plus d'une fois lui porta des *pralines*.
(*Vert-vert.*)

PRATIQUER, PRATIQUE.

Les Rois, dans le malheur, dociles et traitables,
Dans la fortune sont un peu moins *praticables*.
(*Voltaire.*)

* Un pâtissier disait d'un gourmand qui se fournissait à sa cuisine, mais qui ne payait pas : Cet homme est bien la

meilleure *pratique* que j'aie; c'est dommage qu'il ne paie pas.

* Maître Denis, honnête Pâtissier,
Avait un fils placé dans la finance;
Fier de son rang, Monsieur le financier
Prit un faux nom, et cacha sa naissance.
Mais il advint qu'un jour, incognito,
Mon glorieux se trouvant chez son père,
Certain Marquis l'aborde et lui dit: frère,
Que fais-tu là? je commande un gâteau.
Oyant ces mots, Denis dans sa boutique,
Prit un bâton, et bâtonnant son fils;
Voyez, Monsieur, disait-il au Marquis,
Voyez comment j'arrange ma *pratique*.
(Pons de Verdun.)

* On appelle *pratique* l'ordre et la manière, et *praticien* celui qui possède l'ordre et la manière de procéder en justice, et qui *pratique*, c'est-à-dire, qui suit le barreau à cet effet.

—Voltaire, pour plaire à son père, fut obligé d'entrer chez le procureur, et d'y apprendre la *pratique*. Il fut clerc chez maître Alain, rue Percée, près la place Maubert, et ce qu'il y apprit, lui servit par la suite à conduire lui-même ses affaires. La science du *praticien* devrait

entrer peut-être plus qu'elle n'entre dans l'éducation d'un homme du monde. Il en serait moins la dupe des fripons et des *praticiens* eux-mêmes, qui ne le sont pas moins d'ordinaire que les chicaneurs.
(*Vie de* Voltaire.)

* *Pratique* se dit d'un instrument d'acier ou de cuivre, dont les joueurs de marionnettes se servent pour changer le son de leur voix. — Gueulette, connu dans la littérature par des romans, des contes et des comédies-parades, avait une maison de campagne à Choisy-le-Roi, où il s'amusait, avec sa famille et ses amis, à jouer des farces et des pièces de marionnettes. Il excellait, pour sa part, dans les rôles de polichinelle. Comme il lâchait quelquefois des plaisanteries un peu fortes, le Curé de Choisy y trouva à redire, et en parla assez amèrement dans un de ses prônes. Le résultat fut que Gueulette et sa société, pour ne pas s'entendre apostropher au prône, n'allèrent plus à sa grand'messe. Mais un accident mit bientôt Gueulette dans le cas d'avoir recours au Pasteur, et cela dans un contre-tems assez fâcheux. Un jour qu'il

jouait son rôle, il lui arriva d'avaler la *pratique* qu'il avait mise dans sa bouche pour se doner une voix de polichinelle. Se sentant sur le point d'étrangler, il appelle à son secours. Le chirurgien du village, consulté, trouve le cas grave, et ne pouvant débarrasser son malade, conseille de recourir aux secours de l'église. On va chercher le Curé. Il voit Polichinelle entouré de ses amis Gilles et Cassandre, et de sa maîtresse madame Gigogne : tous fondent en pleurs. Polichinelle veut témoigner au confesseur qu'il a la contrition parfaite ; mais la *pratique* qui l'étrangle, l'obligeant à des contorsions affreuses, et et lui faisant encore imiter, malgré lui, la voix de Polichinelle, le Curé, qui se croit joué, entre en fureur contre le pauvre agonisant, qu'il traite d'impie, et qu'il menace de l'excomunication après sa mort. De nouveaux efforts de la part du malade, pour convaincre le pasteur de son repentir sincère, font sortir la *pratique* du gosier ; le danger de la mort disparaît ; on s'explique, tout s'éclaircit, le Curé s'appaise, et Gueulette renonce à l'usage de la *pratique*.

* PREALABLE. — Question *préalable*. — C'est, dans les discussions politiques, une formule exclusive de la délibération. — La question *préalable* fut, dans l'Assemblée Nationale de 1789, un des grands mots dont les voûtes de la salle retentirent long-tems. Dans la pièce tragi-politi-comique, intitulée : *la Journée des Dupes*, on tourne ce mot en ridicule, en faisant dire à Montmici (Montmorenci) : Je n'ai pas été trop content de la peinture qu'a faite l'Ami du Peuple de la manière dont j'ai lancé ma *préalable*. La *préalable* a, je l'avoue, de grands charmes pour moi. Cela évite les discussions, et met tout le monde d'accord. Si l'on avait lancé la *préalable* dès la première séance de l'Assemblée, que de maux auraient été prévenus !

— Au *préalable* (avant toute autre chose) :

Ce n'est bien fait que de dormir sitôt,
Il faut au *préalable*
Qu'on fasse une œuvre, à Dieu fort agréable.
(*La Fontaine.*)

PRÉAMBULE. — Ce qui se fait ou se

dit avant de commencer quelque chose, et qui en est comme l'introduction, pour préparer le lecteur ou l'auditeur à ce qui doit suivre. Rien de plus insipide que les gens à *préambule*. Cependant D'Alembert, dans son éloge de Dumarsais, dit que cet homme, simple dans ses grandes connaissances, faisait souvent, dans ses entretiens, précéder ce qu'il avait à dire par des *préambules* dont on ne voyait pas d'abord le but, mais dont on aperçevait ensuite le motif, et quelquefois la nécessité.

* Le poëte Antimaque entreprit d'écrire l'histoire des guerres de Lacédémone. Il mourut vers la fin de son 36e. livre, et il n'en était encore qu'à son *préambule*. (*Matin. Sénon.*)

* Un des plus singuliers *préambules* que l'on ait jamais mis en tête d'un traité, est celui qu'on lisait en tête du contrat de mariage passé, en 1161, entre Simon de Mardilly et Hélissence de Garlande. Le futur époux y déclare que Dieu ayant créé en cinq jours, le ciel, la terre, la mer, et tout ce qu'ils renferment, que le sixième jour ayant créé

l'homme, qu'il fit mâle et femelle pour qu'ils s'unissent ensemble ; que J. C. invité aux nôces de Cana, n'ayant point dédaigné d'y assister, d'y changer l'eau en vin pour la satisfaction des gens de la nôce ; qu'ayant voulu par là apprendre aux hommes qu'ils devaient se marier ; que Saint-Paul ayant dit qu'il convient que chaque homme ait sa femme, et chaque femme son homme ; qu'instruit de ces faits, et pour autres considérations semblables, lui Simon de Mardilly, déclare prendre pour sa très-chère femme Hélissence de Garlande, etc. (Le Bœuf ; *Histoire du diocèse de Paris.*)

PRÉBENDE, PREBENDIER. — Revenu ecclésiastique attaché à une chanoinie.

L'abbé Mangenot, chanoine du Temple, auteur de quelques poésies, aimait, comme tant de ses confrères, à mener joyeuse vie. Il mourut aussi gaîment qu'il avait vécu, après avoir fait son épitaphe en ces termes :

Sous ce marbre gît enterré
Un *prébendier* sexagénaire,
Qui jamais ne lut son bréviaire,

Et qui ne connut son Curé
Qu'en relisant son baptistaire.

Mangenot avait une sœur qui ne lui pardonna jamais d'avoir fait cette épitaphe.

* Henry IV, Empereur d'Allemagne, surnommé le Grand, après avoir longtems étonné l'Europe par ses victoires, son autorité et sa magnificence, se vit, à la fin de ses jours, détrôné par son propre fils, et réduit à demander à l'Evêque de Spire, de lui accorder, dans son église, une *prébende* laïque, lui représentant qu'ayant étudié, et sachant chanter, il y pouvait faire l'office de lecteur ou de sous-chantre; et ce qui mit le comble à cette humiliation, c'est que cette misérable *prébende* lui fut refusée. (*Dict. his.*)

PRÉCAIRE.—Autorité, jouissance, ou possession *précaire*, c'est-à-dire révocable au gré d'un maître, ou qui dépend des circonstances. Ce mot vient du latin *precari*, prier. Une autorité *précaire* n'est censée accordée qu'à la sollicitation, à la *prière*, et pour un moment.

PRÉCAUTION.

Nimia PRÆCAUTIO, *dolus.*
Trop de *précaution* tient de près à la fraude.

* Ce sont les petites *précautions* qui sauvent les grandes vertus. *(J. J.)*

* Trop de *précaution* nuisit au poëte Eschyle.
Quelque devin le menaça, dit-on,
De la chûte d'une maison.
Aussitôt il quitta la ville,
Mit son lit en plein champ, loin des toîts, sous les cieux.
Un aigle qui portait en l'air une tortue,
Passa par là, vit l'homme, et sur sa tête nue,
Etant de cheveux dépourvue,
Laissa tomber sa proie afin de la casser :
Le pauvre Eschyle ainsi sut ses jours avancer.
(La Fontaine.)

* Près de livrer une bataille, Turenne charge monsieur de Choiseul, fils du Maréchal Duplessis-Praslin, d'aller occuper un poste qu'il lui indique. Le jeune Seigneur néglige de s'en assurer, croyant n'avoir rien à craindre de ce côté-là. Monsieur, Monsieur, lui dit le général, je vous en prie, faites ce que je vous dis. C'est pour avoir négligé une semblable *précaution*

que j'ai été battu à Rhétel par M. le Maréchal votre père. Ce mot, qui se répétait de bouche en bouche, prépara mieux au combat que toutes les belles harangues de Tite-Live

(*Ann. française.*)

PRÉCÉDER, PREDÉCESSEUR. — Que faisons-nous dans le monde? Nous suivons ceux qui nous *précèdent*, et nous *précédons* ceux qui nous suivent.

* Le premier jour de l'année dans laquelle mourut le Duc de Choiseul, ce Seigneur s'empressa d'entrer chez le Roi avant le Maréchal Duc de Richelieu, qui s'était fait annoncer avant lui. Quand le Maréchal fut instruit de la mort du Duc, il dit : Je ne m'étonne plus de l'empressement que M. de Choiseul a mis à me *précéder* chez le Roi, il avait un grand voyage à faire. (*Alm. litt. 1787.*)

* On sait que les avocats ne peuvent parler publiquement, et devant les juges, que debout. Un d'eux commença son plaidoyer en ces termes : Les Rois, nos *prédécesseurs*. Avocat, lui dit le Président, asseyez-vous : vous êtes de

trop bonne famille pour parler debout
(L'art de désopiler la rate.)

PRECEPTE, PRÉCEPTEUR.

Quand le *précepte* est bon, qu'importe qui le dicte?

* On nous crie que l'épître aux Hébreux, attribuée à Saint-Paul, n'est point de Saint-Paul; que ni l'apocalypse, ni l'évangile de Saint-Jean, ne sont point de Saint-Jean; que le premier chapitre de cet évangile est évidemment d'un Grec Platonicien; qu'il est impossible que ce livre soit d'un juif; que jamais un juif n'aurait fait dire à Jésus: Je vous fais un *précepte* nouveau: c'est que vous vous aimiez les uns les autres; parce que, dit-on, ce *précepte* n'était pas du tout nouveau; il est énoncé expressément, et en termes plus énergiques, dans les lois du Lévitique: « Tu aimeras ton Dieu par-dessus toutes choses, et ton prochain comme toi-même. « Un homme tel que Jésus-Christ, disent les incrédules, un homme savant dans les Ecritures, et qui confondait les docteurs à l'âge de douze ans; un homme qui parlait sans cesse de la loi, ne pouvait ignorer la loi, et son

disciple bien-aimé ne peut lui avoir imputé une erreur si palpable. » — Mes frères, ne nous troublons point. Songeons que Jésus-Christ parlait un idiôme peu intelligible aux Grecs, un idiôme composé du syriaque et du phénicien; que nous n'avons l'évangile de Saint-Jean, qu'en grec; que cet évangile fut écrit plus de cinquante ans après la mort de Jésus; que les copistes peuvent aisément avoir altéré le texte; qu'il est plus probable que le texte portait : Je vous fais un *précepte* qui n'est pas nouveau, qu'il n'est probable qu'il portât en effet ces mots : Je vous fais un *précepte* nouveau. Quoi qu'il en soit, tenons-nous en à ce grand principe, dont il ne faut jamais s'écarter : le *précepte* est bon, c'est à nous de le suivre, soit que Zoroastre ou Confucius l'ait annoncé le premier, soit que Moyse l'ait écrit, et que Jésus l'ait renouvelé. (*Voltaire.*)

* Boileau Despréaux s'était brouillé avec Pérault l'architecte, auquel il devait la santé, comme médecin. (*Voyez* ARCHITECTURE.) Et c'était sous cette dernière qualité que le satyrique cherchait

à le mortifier. Voici à quelle occasion. Pérault, ennemi né de la satire, s'était déclaré contre celles du Juvénal français. Boileau, dont l'amour-propre s'offensait aisément, ne put pardonner à son ancien ami et son sauveur. Dans son quatrième chant de l'Art Poëtique, il désigna Pérault sous l'emblême de ce docteur de Florence qui de méchant médecin devint bon architecte. La raillerie ne fut pas du goût de l'Esculape offensé, qui porta ses plaintes à Colbert. Le poëte ne se défendit que par une plaisanterie qui fit rire ce Ministre. Monsieur Pérault, lui dit-il, a tort de se plaindre. Je l'ai fait *précepte.* En effet c'est de son exemple que le satirique tire cet excellent *précepte*, devenu proverbe :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier.

* Vous n'êtes, disait l'abbé Blanchet, aux pères de famille, vous n'êtes que des faiseurs d'hommes ; ce sont les *précepteurs* qui forment les citoyens. (*Ann. fr.*)

* Au choix d'un *précepteur* employez tous vos soins,
Tendres parens, c'est là le premier des besoins.

* Diogène ayant un jour rencontré un

enfant mal élevé, donna un soufflet à son *précepteur*. Excellente leçon pour tous ceux qui en remplissent mal les devoirs!

* D'Alembert avait les plus grands égards pour les *précepteurs*. Il rendait tous les services qui dépendaient de lui, à ces Aristipes qui, chargés auprès des enfans des fonctions d'un père, leur consacrent leur vie et leur repos. Mais autant il estimait ceux qui, fiers et sensibles, honoraient un emploi qui avait été celui du célebre Dumarsais, autant lui paraissaient vils ces esclaves mercenaires qui, jouant le role des Bobinet devant des comtésses d'Escarbagnas, ne méritent que le nom qu'il leur donnait, de laquais renforcés. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que toutes les fois qu'il écrivait à un *précpeteur* qui le consultait, il terminiat sa lettre, non-seulement par le très-humble serviteur, mais même *avec respect.* (*Ann, franç.*)

* Un femme de province avait écrit à madame de Cornuel, pour la prier de lui chercher un *précepteur* qui eut telles... telles... et telles qualités. L'énumération ne finissait pas. Madame de Cornuel lui répondit: Madame, j'ai cherché un *pré-*

cepteur tel que vous me le demandez. Je ne l'ai point encore trouvé; mais je continuerai de le chercher, et je vous promets que, dès que je l'aurai trouvé... je l'épouserai. (*Merc. de France, 1772.*)

* La Mothe le Vayer fut nommé *précepteur* de Monsieur, frère unique de Louis XIV, après avoir fait son *héxaméron rustique*, et ses *entretiens* d'Orasius Tubero, ouvrage du sceptique le plus déterminé. Une Reine vertueuse et pleine de raison, célèbre par ses grandes vues, ne vit pas d'homme plus digne de cet emploi important, et dont si peu d'hommes sont dignes, que le catéchiste public du pyrrhonisme. Il y a tel homme instruit qui n'a jamais pu parvenir à être le *précepteur* du fils d'un bourgeois pour avoir cité avec complaisance, un des livres de La Mothe Ces deux faits sont aussi peu croyables l'un que l'autre. (*Les choses comme on doit les voir.*)

* L'Amour est de tous les *précepteurs* celui qui avance le plus ses écoliers. (*Florian.*)

* Danchet étant venu à Paris pour y continuer ses études, son peu de fortune

l'obligea à se faire *précepteur*. On lui proposa dans la suite la chaire de Rhétorique de la ville de Chartres, n'étant encore lui-même qu'écolier de rhétorique au collége de Louis-le-Grand. Il l'accepta ; mais il s'aperçut bientôt que ce n'était pas là une place qui lui convint. Il remit sa chaire, revint à Paris, et y reprit son premier état de *précepteur*. La mère de ses élèves lui laissa, en mourant, une pension viagère, à condition qu'il acheverait leur éducation. Cette pension devint, dans la suite, le sujet d'un procès assez singulier. Danchet avait fait l'opéra d'Hésione, qui eut un très-grand succès. Les parens de ses élèves en furent alarmés. C'étaient des gens dévots, qui ne croyaient pas qu'il fut possible de travailler pour le théâtre, et d'élever la jeunesse chrétiennement. Ils voulurent obliger Danchet à renoncer à tout ouvrage de ce genre ; et sur le refus qu'il en fit, ils lui ôtèrent les élèves, et lui refusèrent sa pension. Les enfans lui furent enlevés, mais la pension lui resta ; le Parlement ayant décidé que quoique les parens ou tuteurs pussent donner à leurs enfans ou pupiles, tels maî-

tres qu'ils jugeraient convenable, cela n'empêchait pas qu'on ne put faire une très-bonne pièce de théâtre, sans cesser, pour cela, d'être un fort bon *précepteur.* (*Tabl. des littérat., franç.*)

* Les gens d'esprit n'ont pas besoin de *précepteur.*
(Regnard, *dans le Joueur.*)

PRÊCHER, PRÉDICATEUR, PRÉDICANT, PRÉDICATION. — La permission de *prêcher* n'a été donnée aux simples prêtres, que vers le 5°. siècle. Auparavant, cette fonction était réservée absolument aux seuls Evêques.

* Un pauvre prêtre disait : dire la messe, ça va tout seul; mais *prêcher*, c'est le diable. (*Ducatiana*)

* Et de tous les métiers où l'on peut s'attacher,
Sais-tu que le plus rude, Abbé, c'est de *prêcher.*
(*Villiers.*)

—Un jeune ecclésiastique demandait à son Evêque la permission de *prêcher.* Je ne m'y oppose pas, dit le prélat; mais la nature vous le défend.

* Boursault disait un jour à l'abbé T**., de l'Académie française, et qui avait de grands talens pour la chaire :

Monsieur, Dieu vous demandera compte un jour de vos talens enfouis. Il vous dira : Je t'avais donné la grâce, la force, l'onction, l'éloquence, en un mot, toutes les qualités nécessaires à un *prédicateur*; et tu as résisté à ce que je souhaitais de toi. — Encore passe, lui répliqua l'abbé, le reproche sera honnête ; au lieu qu'il dira à tant d'autres : Dequoi vous êtes vous mêlé de *prêcher*? Je vous avais donné gratuitement le talent de vous taire, et malgré moi vous avez parlé.

(*Lettres de Boursault.*)

* Un Evêque du Mans demeura court en *prêchant*; peu après il se fit peindre. Une Dame à qui l'on montrait son portrait, dit : Mon Dieu qu'il est ressemblant ! on dirait qu'il *prêche*. (*Rec. de bons mots.*)

* Un jour que le Connétable de Montmorency entrait dans l'appartement du Roi, Charles IX, il aperçut le célèbre Jean de Mont-Luc, Evêque de Valence, qui *prêchait* en manteau court, et le chapeau sur la tête, comme les *prédicans;* le Connétable s'arrêta quelques instans, puis se tournant vers sa suite :

Qu'on aille, s'écrie-t-il, m'arracher de cette chaire cet Evèque travesti en ministre. A ces mots, Mont-Luc effrayé s'enfuit dans le plus étrange désordre: il savait que le Connétable était homme à le faire jeter par la fenêtre.

* La Reine Elizabeth n'aimait pas les sermons. Elle avait coutume de dire que deux ou trois *prédicateurs* suffisaient pour tout un Royaume. (*Notes sur la maison de Tudor.*)

* Bossuet, encore enfant, donna d'heureux présages de ce qu'il serait un jour. Il récitait, dès l'âge de sept à huit ans, des sermons qu'il apprenait par cœur, et qu'il prononçait de fort bonne grâce. La Marquise de Rambouillet en ayant ouï parler, souhaita de l'entendre, et fit naître le même désir aux personnes d'esprit et de qualité qui s'assemblaient le soir chez elle. Le jeune Bossuet y fut conduit entre onze heures et minuit, et *prêcha* avec beaucoup d'agrément et d'assurance. Toute l'assemblée en parut très-satisfaite. Voiture s'y était trouvé. Cet auteur qui, dans la conversation comme dans ses lettres, courait toujours après l'esprit, dit,

au sujet de l'âge du *prédicateur*, et de l'heure de la *prédication* : en vérité, je n'ai jamais entendu *prêcher* si tôt, ni si tard.

* Le père La Tour, de l'Oratoire, demandait un jour à Massillon, nouvellement entré dans cette Congrégation, ce qu'il pensait des *prédicateurs* les plus suivis alors. Ils ont beaucoup d'esprit et de talens, dit le jeune oratorien; mais si je *prêche* jamais, je ne *prêcherai* pas comme eux.

— Massillon *prêcha* en effet comme on n'avait jamais *prêché*, et comme il serait à désirer que l'on *prêchât* toujours. Un curé qui, sur ce point, était d'une franchise qui lui faisait honneur, répondit un jour à des étrangers qui le félicitaient sur l'attention que ses paroissiens avaient donné à sa *prédication*; il en est toujours ainsi chaque fois que je leur *prêche* Massillon. (*Merc. de France.*)

* Boileau, que le Pinde avoue
Pour l'un de ses Potentats,
Eut, pour je ne sais quel cas,
Dispute avec Bourdaloue (1).

(1) On assure que ceci n'est pas tout-à-fait un conte.

Cet aigle de la chair, ainsi qu'en ses sermons,
D'un ton impétueux débitait ses raisons,
Et de son sentiment paraissait idolâtre :
C'était à qui serait le plus opiniâtre.
Mais le Jésuite enfin, battu par tous les bouts,
Et ne sachant plus que répondre,
Dit au fougueux Boileau qu'il croyait bien confondre :
Il le faut avouer, tous Poëtes sont fous.
Vous donnez, révérend, lui répondit l'athlète,
Dans la plus grande des erreurs ;
Aux Petites-Maisons, j'ai vu, contre un Poëte,
Pour le moins dix *Prédicateurs*.

(Le petit Cousin de Rabelais.)

* Bourdaloue fut appelé le roi des *prédicateurs*, et le *prédicateur* des Rois.

* L'ingénieux Bouhours s'avisa de mettre dans toute l'élégance et la pompe de la langue, un sermon de Bourdaloue. Celui-ci, génie mâle et rapide, fut indigné de voir son ouvrage ainsi défiguré. Il le déchira en disant : je proteste que je ne *prêcherais* de ma vie, s'il me fallait *prêcher* aussi misérablement. *(Alm. litt.*, 1790.)

* En 1429, un célèbre cordelier, nommé Frère Richard, revenu depuis peu de Jérusalem, *prêchait* avec tant

de succès dans la petite église du village de Boulogne, qu'on accourait en foule de Paris pour l'entendre. Un jour, entr'autres, il fit un si beau sermon, que peu d'instans après le retour de ceux qui y avaient assisté, on vit plus de deux cents feux allumés au milieu des rues de Paris, dans lesquels les hommes brûlaient tables, cartes, billes, billards et boules; et les femmes brûlaient les atours de leur tête, comme bourreaux, truffes, pièces de cuirs, cornes, leurs queues, etc. (*Journ. de Paris*, 1779.)

* Ce *prédicateur* furieux
Dont la morale est si revêche,
Tête-à-tête est doux, gracieux,
Et l'on m'a dit qu'en certains lieux
Il prouve que celui qui *prêche*
N'est pas toujours celui qui fait le mieux.

* Mademoiselle Quinault, la cadette, morte en 1783, avait réuni, dans un même cadre, les portraits de Molière et de Bourdaloue. On lisait au bas de cette inscription : Les deux plus grands *prédicateurs* du dernier siècle.

Almanach littéraire, 1786.)

PRECIEUX, PRÉCIEUSE.

Le désir peut loger chez une *précieuse*.
(La Fontaine.)

* Avant que la pièce des *Précieuses ridicules* fut composée, les mots *précieux* et *précieuses* se prenaient toujours en bonne part. Quand on voulait dire une galanterie à une femme, on lui disait qu'elle était une *précieuse*. Ségrais disait, dans des vers adressés à la Duchesse de Chatillon :

Obligeante, civile et surtout *précieuse*,
Quel serait le mortel qui ne l'aimerait pas ?

— Il y eut même, en 1661, un dictionnaire des *précieuses*, dans lequel l'auteur comprit les femmes les plus illustres de son siècle, à l'exclusion de toute autre. Mais dès que la comédie des *Précieuses ridicules* parut, les femmes les plus accomplies ne voulurent plus être appelées *précieuses*, dans la crainte que le mot de *ridicules* ne vint de suite à la pensée, malgré l'avertissement de l'auteur, qui avait dit, dans sa préface, que les véritables *précieuses* auraient eu tort de se fâcher, son intention n'ayant

été que de jouer les fausses *précieuses* qui, en cherchant a les imiter, se rendaient ridicules. (*Alm. litt.*, 1773.)

.... De tous les trésors qui brillent à nos yeux,
Une femme estimable est le plus *précieux*.
(*Destouches.*)

PRÉCIPITER, PRÉCIPICE.

Soyez actif en tout : ne *précipitez* rien.

* En *précipitant* trop les choses, il arrive souvent qu'on se *précipite* avec elles. (Beaumarchais, dans *la Mère coupable.*)

* Les faiblesses de l'esprit ne sont pas incompatibles avec la profondeur du génie. Pascal croyait toujours voir un *précipice* à côté de lui. Il disait comme Sohême :

On ne marche en ces lieux que sur des *précipices*.

*..... Plus nous voyons de près le *précipice*,
Plus nos sens étonnés frémissent du danger.
(*Regnard.*)

PRÉCISION, PRÉCISÉMENT.

Dans vos écrits évitez d'être extrême ;
En craignant de tomber dans la diffusion,

On doit se rappeler de même
Que l'obscurité touche à la *précision*.

* Je suis *précisément* ce qu'on est aujourd'hui.
— Et c'est *précisément* ce qu'il ne faut pas être.
(Destouches , *dans l'Homme sing.*)

* Le style diffus, disaient les Spartiates, est fait pour les esclaves; la *précision* est le propre du maître qui commande.

PRÉCOCITÉ, PRÉCOCE. — Qui est mûr avant le tems, se dit également au naturel et au figuré.

La sagesse *précoce* est la moins assurée.
(La Chaussée.)

* Un particulier, dont la femme venait d'accoucher au bout de six mois de mariage, s'adressa à un chirurgien, pour lui demander la cause de cette *précocité* : Tranquillisez-vous, reprit le docteur, il arrive souvent que les premiers enfans sont *précoces*, mais jamais les autres.

* On ne doit pas s'étonner, dit madame Necker, si l'intelligence des femmes est *précoce*, et si les progrès des hommes sont tardifs ; on ne parle aux femmes

que du présent, et aux hommes que de l'avenir.

* Socrate trouvait qu'il n'y avait que de la peine et non du goût à vouloir troubler l'ordre des saisons, en hâtant la maturité des fruits ou des fleurs. Comme il voyait acheter, à un prix exorbitant, des légumes *précoces*, il demanda si l'on désespérait de voir arriver, cette année, le tems qui les faisait croître.

* Personne ne fut plus véritablement *précoce* que Chrétien Heinetken, né à Lubeck, en 1721, et mort en 1725. Cet enfant célèbre fut un prodige de la nature, dans toute la force du terme. A dix mois il parlait; à un an il savait les principaux événemens du Pentateuque; à treize mois, l'histoire de l'ancien Testament, et à quatorze, celle du nouveau. A deux ans et demi, il répondait aux principales questions de la géographie, et de l'Histoire ancienne et moderne. Bientôt, outre l'allemand, sa langue naturelle, il parla le latin et le français avec assez de facilité. Avant le commencement de sa quatrième année, il connaissait les généalogies des principales

maisons de l'Europe. Cet enfant merveilleux ne fut que montré au monde. Il était d'un tempéramment délicat et infirme, et haïssait tout autre aliment que le lait de sa nourrice. Il ne fut sevré que peu de mois avant sa mort, occasionnée par une complication de maladies. On aurait peine à croire une semblable *précocité*, si elle n'était attestée par les témoins oculaires, les plus dignes d'être crus. (Kletteker; *bibl. des savans.*)

PRÉCONISER. — Du latin *præconium*, cri public; *præconium facere*, publier par la voix d'un crieur. — *Préconiser* s'emploie dans le discours, pour dire louer hautement, exalter quelqu'un; mais dans le principe, *préconiser*, et *préconisation* sont des termes propres à une cérémonie de la Cour de Rome, qui consiste à proclamer quelqu'un possesseur d'un bénéfice auquel il est nommé par le Prince, ou à exalter solennellement et en plein consistoire, les hauts faits de quelqu'un, sa béatitude, ou sa sainteté. Cette *préconisation* se fait par le Souverain Pontife, ou par quelqu'un qui le représente. C'est ainsi que le Pape, Sixte-

Quint, *préconisa*, en plein consistoire, l'assassinat du frère Jacques Clément, jacobin, sur la personne sacrée du Roi Henri III. Le zèle du régicide fut exalté au-dessus de celui d'Eléazard et de Judith. *Si quidem postquam de Regis morte allatum est, ille in consistorio tertio die septembris habito, præmeditatam orationem habuit, quâ factum Clemantis, animi robur, et ferventem ergà Deum amorem, supra Eleazarum, et Juditam verbis extollit.* (*Dupleix, t. 4.*)

PRECURSEUR. — En 1786, un secrétaire du Roi de Prusse, aussi âgé que ce Prince, tomba à ses pieds, frappé d'un coup d'apopléxie, dont il mourut sur-le-champ. A cette vue, le Roi dit, non sans émotion : Voilà mon *précurseur ;* il est bien heureux d'en être quitte.

(*Courier de l'Europe*, 1786.)

PREDESTINATION, PREDESTINÉ. — La *prédestination*, en termes de théologie, est un décret de Dieu, par lequel les élus sont *prédestinés* à la gloire éternelle. La question de la *prédestination* a tourné les têtes en plus d'un tems. — Les Stoïciens admettaient une *prédesti-*

nation ou un destin, qui est célèbre sous le nom latin de *fatum*; c'est-à-dire qu'ils croyaient les causes et les effets tellement liés entre eux, par leur nature, que tout arrivait inévitablement, et qu'il n'était pas possible à l'homme de fuir sa *prédestinée*. Les Mahométans sont aussi dans le même principe, et l'on attribue leur bravoure à cette opinion. L'église donne aux Saints le nom de *prédestinés*, ce qui sent un peu le *prédestinatianisme*, (hérésie concernant la *prédestination.*)

* Au siége de Thorn, Charles XII, dont l'habit était toujours fort simple, s'étant avancé de très-près, avec un de ses généraux nommé Liévey, qui était revêtu d'un habit bleu, galonné d'or; le Roi craignit que le Général ne fut trop en vue, et lui ordonna de se ranger derrière lui. Liévey ne craignant pas moins pour le Roi, hésitait s'il devait obéir. Le Monarque impatient le prend aussitôt par le bras, se met devant lui, et le couvre. Au même instant une volée de Canon qui venait en flanc, renverse mort le Général que le Roi quittait à peine. L'événe-

ment de cet Officier, tué précisément au lieu de lui qui voulait le sauver, affermit Charles dans l'opinion où il fut toute sa vie, de la *prédestination* absolue; et ce dogme, qui favorisait son courage, peut aussi servir à justifier jusqu'à un certain point ses témérités. (*Dict. des h. illus.*)

PRÉDIRE, PRÉDICTION. — Le fameux Jean Meslier dont nous avons parlé au mot CURÉ, était loin d'ajouter foi aux *prédictions*, il ne croyait pas même à celles des prophètes. En expliquant les prophéties de la manière dont on le fait pour y trouver l'histoire de Jésus-Christ *prédite*, j'y trouverais, disait-il, l'histoire de Don Quichotte tout aussi clairement *prédite*.

* Il arrive, dit Bayle, des événemens si singuliers, en matière de *prédictions*, qu'ils peuvent éblouir quelques personnes, et les empêcher de condamner absolument la science de l'astrologie, toute vaine et absurde qu'elle puisse être. Bayle en cite quelques exemples.

— Henri IV, Roi d'Angleterre, tomba subitement malade dans l'abbaye de Westminster. Il y mourut dans une cham-

bre appelée Jérusalem. On prétend qu'il lui avait été formellement *prédit* qu'il mourrait à Jérusalem.

— On avait *prédit* à Ferdinand, le catholique, Roi d'Espagne, qu'il mourrait à Madrigal, maison de plaisance de S. M. Il évita avec soin d'y aller. Mais en passant par Madrigaloïs ou le petit Madrigal, pauvre village de ses Etats, il se trouva mal tout-à coup; on le transporta dans une misérable chaumière qui était la meilleure retraite qu'on put lui trouver, et il y mourut dans un réduit qui pouvait à peine contenir son lit. (*Prideaux.*)

* Alvaro de Luna, favori de Jean II, Roi de Castille, après avoir gouverné l'Etat en despote, fut enfin mis à mort. Après avoir consulté un astrologue, sur sa destinée, il lui avait été répondu, qu'il eut à se garder de Cadahalso. Il crut que c'était d'un village près Tolède, qui portait ce nom; il s'abstint d'y aller. Mais ayant été condamné à perdre la tête sur un échafaud, que les Espagnols appellent aussi *cadahalso*, on dit qu'il s'était trompé sur le mot. (*Trés. chron.*)

— Jacques Ier., Roi d'Ecosse, fut massacré de nuit, dans son lit, par son oncle Gautier, Comte d'Athor, qui voulait monter sur le trône; mais le traître reçut à Edimbourg le prix de sa trahison, car il fut mis sur un pilier, et là, devant tout le monde, on lui mit sur la tête une couronne de fer que l'on avait fait rougir dans un grand feu. Il y avait cette inscription : Le Roi des traîtres. Un astrologue lui avait *prédit* qu'il serait couronné publiquement dans une grande assemblée du peuple. (*Ibid.*)

— Képler fut appelé à la Cour de l'Empereur Rodolphe, qui se piquait d'être astronome, et qui pis est astrologue. Je suis obligé, disait Képler, pour ne pas mourir de faim et déshonorer par ma misère sa sacrée Majesté Impériale, de vendre à la Cour des almanachs à *prédictions*, les seuls ouvrages qu'on y achette et qu'on y lise. (*Œuvres de Képler.*)

PRÉDOMINER. — Nous sommes vertueux, ou criminels, selon que des passions vertueuses ou criminelles *prédominent* en notre âme. C'était le sentiment de St.-Augustin, quand il disait : *secun-*

dum id quod nos amplius delectat, operemur necesse est. Celui qui pour être vertueux aurait sans cesse à vaincre des inclinations vicieuses, terminerait par être coupable dans un instant ou dans l'autre. Les vertus méritoires ne sont jamais des vertus sures. Aussi dans le harem du Grand Seigneur, c'est aux eunuques, et non aux philosophes que le Prince donne ses femmes à garder. Il est vrai que de saints personnages ont quelquefois fait des sacrifices apparens. Il est vrai qu'ils ont renoncé aux honneurs, aux plaisirs du siècle. Mais c'est que chez eux la passion *prédominante* était, non le désir de la gloire et du bonheur présent, mais le désir du salut. Il est vrai que quelques femmes ont résisté aux empressemens d'un Prince, d'un grand Seigneur, d'un homme opulent, mais c'est que chez elles le soin de leur réputation et l'estime d'elles mêmes *prédominaient* sur l'amour, l'ambition, ou le désir des richesses. Aussi, telle a résisté à la passion d'un Roi vieux et laid, qui aurait succombé aux sollicitations d'un Roi jeune et charmant.

PRÉÉMINENCE, PRÉÉMINENT. — L'an 1682, Fédor II Alexiowitz, Czar de Russie, trancha par un coup d'Etat, les querelles interminables des nobles, touchant le mérite de leurs ancêtres, d'après lesquels ils se disputaient la *prééminence* à la Cour et à l'armée. Les ayant tous convoqués avec ordre d'apporter leurs chartres et leurs privilèges, il s'empara de toutes ces pièces, et de l'avis des Patriarches, des Métropolites et des Boyars, ils les fit toutes brûler en sa présence, déclarant en même tems qu'à l'avenir, la *prééminence* entre tous ses sujets nobles, serait fondée sur leur mérite personnel, et non sur leur naissance.

(Ephémérides.)

PRÉFACE. — Ma première partie se tond; ma seconde se rase, et mon tout se chante.

* L'usage des *préfaces* est très ancien dans l'église. On conjecture qu'il est du tems des apôtres, par quelques passages de plusieurs pères de l'eglise. *(Dict. de Trév.)*

* Les Italiens appellent les *préfaces* que les auteurs mettent au-devant de

leurs livres, *la salsa del libro*, la sauce du livre Il est rare que ces sortes de sauces aient le sel suffisant pour relever la fadeur de la plupart des livres :

Un Auteur à genoux dans une humble *préface*,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce,
Il ne gagnera rien sur ce juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.
(Boileau.)

* Ronsard, après avoir chanté pendant dix ans les charmes de Cassandre, sa première maîtresse, fit des vers à la louange d'Hélène de Sugères. Cette demoiselle pria, à cette occasion, le Cardinal Duperron, de faire une *préface* au commencement des poësies galantes de Ronsard, et de faire entendre au public que ce poëte n'avait jamais conçu pour elle qu'un amour honnête. Hélène de Sugères était une des filles de la Reine qui avait le plus de vertu, mais le moins de beauté. Aussi le Cardinal lui répondit assez malignement : Au lieu de *préface*, je vous conseille de faire mettre votre portrait au commencement du livre.
(Dict. des homm. illust.)

Dans mon premier,
Souvent une jeune Bergère,
Dans mon premier,
Appelle l'heure du Berger.
A tous les biens elle préfère
L'herbette et le lit de fougère
De mon premier.

Sur mon dernier
Gardez-vous de juger un homme;
A mon dernier,
Gardez aussi de vous fier.
Judas que pour traître l'on nomme,
Baisa le Dieu qui s'est fait homme;
Sur mon dernier.

Sans mon entier,
Rarement on voit un ouvrage;
Sans mon entier
On ne se fait point imprimer.
J'ai vu plus d'un Auteur peu sage,
De son esprit faire étalage
Dans mon entier.

PREFECTURE, PREFET. — La *préfecture* était une des principales fonctions dont put être chargé un citoyen Romain. La *préfecture* a été établie, en France, par la constitution de l'an VIII. Les préfets ont, dans les différens arron-

mens de leurs *préfectures*, des *sous-Préfets* qui remplacent les Subdélégués, comme les *Préfets* remplacent eux-mêmes les Intendans.

PRÉFÉRER, PRÉFÉRENCE, PRÉFÉRABLE. — Je *préfère*, disait un philosophe, ma famille à moi, ma patrie à ma famille, et le genre humain à ma patrie. Telle est la devise de l'homme vertueux.

* Anaxagore, pressé par ses amis de mettre ordre à ses affaires, et d'y sacrifier quelques heures de son tems: O mes amis, leur répond-il, vous me demandez l'impossible. Comment partager mon tems entre mes affaires et mes etudes, moi qui *préfère* une goutte de sagesse à des tonnes d'or!

* Le Calife Joseph III, successeur de Mahomet IX, son frère puîné, qui avait usurpé le trône, se montra digne de la *préférence* que les Musulmans avaient faite de lui, sur le fils de Mahomet IX. Ce Prince, loin de se venger des séditieux qui avaient aidé son frère à le priver de

la couronne, leur prodigua les emplois et les grâces Il éleva les fils de son frère comme ses propres enfans, et lorsque ses conseillers le blâmaient de tant d'indulgence, qu'ils regardaient comme dangereuse: Permettez, leur répondait-il, que j'ôte à mes ennemis toute excuse de m'avoir *préféré* mon cadet. (Florian, *notes sur Gonzalve.*)

* Il faut donner la *préférence* à ceux qui sont sans protecteurs: mot de Louis XVI au Ministre Montbarei, lorsque ce dernier lui présenta une liste des candidats qui aspiraient à des emplois militaires, et dont le nombre excédait de beaucoup celui des emplois qu'on avait à donner. (*Anec. sur Louis XVI.*)

* En 1773, un anglais, frappé de la beauté, des talens et de la sagesse d'une actrice française, lui écrivit la lettre suivante: « Mademoiselle, on dit que vous êtes sage, et que vous avez formé la résolution de l'être toujours; je vous exhorte à ne pas changer. Le contrat que je vous envoie, vous assure 50 guinées par mois, tant que cette fantaisie vous durera. Si par hasard elle venait à vous passer, je

vous en donnerai 100, et vous demande la *préférence.* »

* Bon vin, bonne mine,
Humeur badine,
Grâce, et jolis traits,
Assaisonnent tous les mets.
Il est si facile,
Dans tout autre asyle,
D'avoir des fâcheux,
Des propos ennuyeux !
Mais à cette table
Que l'on est bien !
Non, je ne vois rien
Qui lui soit *préférable.*

Au sein des affaires
L'on ne voit guères
Le ministre ardent
Chercher son amusement :
Toujours il rumine,
On voit à sa mine
Qu'il craint des projets
Le malheureux succès :
Mais à cette table
Que l'on est bien !
Non, je ne vois rien
Qui lui soit *préférable !*

Un pilote habile,
La mer tranquille,
Conserve d'abord
L'espoir d'arriver au port :
Tout-à-coup l'orage
Fait craindre un naufrage,
Qui bientôt après
L'engloutit pour jamais :
Mais à cette table
Que l'on est bien !
Non, je ne vois rien
Qui lui soit *préférable*.

Au camp de Bellone,
Le Dieu Mars sonne,
Combien au guerrier
Coûte le moindre laurier !
Il est intrépide,
Un seul coup décide ;
Malgré ses efforts,
Il tombe chez les morts :
Mais à cette table,
Que l'on est bien !
Non, je ne vois rien
Qui lui soit *préférable*.

Si la vie austère
Du monastère
Peut rendre contens
Deux ou trois vieux pénitens,
Tout le reste enrage,

Dans cet esclavage ;
Et mille regrets
Rongent les plus discrets :
Mais à cette table
Que l'on est bien !
Non, je vois rien
Qui lui soit *préférable.*

Marchand qui trafique,
Dans sa boutique
Attend les chalands
A son gré toujours trop lents ;
Une banqueroute
Souvent le déroute ;
Et ses numéros
Deviennent des zéros :
Mais à cette table
Que l'on est bien !
Non, je ne vois rien
Qui lui soit *préférable.*

Un maudit repiqué
Souvent nous pique,
Et l'on est bien sot
D'être repiqué et capot :
Le cœur devient fade,
On est tout maussade ;
Au jeu, l'amitié
S'affaiblit de moitié :
Mais à cette table

Que l'on est bien !
Non, je ne vois rien
Qui lui soit *préférable*.

Dans le mariage,
Un mari sage
Passe des beaux jours
Agréablement le cours :
Un autre déteste
Un nœud si funeste,
Les maris jaloux
Sont toujours en courroux.
Mais à cette table
Que l'on est bien !
Non, je ne vois rien
Qui lui soit *préférable*.

Rempli de tendresse
Pour sa Maîtresse,
Un Amant discret
Croyait son bonheur parfait :
Un rival arrive,
Le couple s'esquive ;
Ami préféré,
Amant désespéré :
Mais à cette table
Que l'on est bien !
Non, je ne vois rien
Qui lui soit *préférable*.

Dans ces assemblées,
Toujours meublées
D'encre et de papier,
Rats de cave et sous-fermiers;
On est dans l'attente,
Chacun se lamente.
La ferme aux abois
Voit périr tous ses droits;
Mais à cette table
Que l'on est bien!
Non, je ne vois rien
Qui lui soit *préférable*.

PRÉFIGURER. — Une Fête que donna Catherine de Médicis, le 20 août 1572, *préfigura*, dit Mézerai, le malheur qui cinq jours après devait accabler les Huguenots. Le Roi et ses frères y défendaient le Paradis contre le Roi de Navarre et les siens, qui étaient repoussés en enfer.

PRÉJUGER, PRÉJUGÉ.

Les *préjugés* sont les Dieux du vulgaire.
(*Voltaire.*)

* Les *préjugés* sont la raison des sots.
(*Le même.*)

* Le penchant qu'ont les hommes à tout croire, va toujours au profit des *préjugés* (*Fontenelle.*)

* Les *préjugés* sont le supplément de la raison. (*Le même.*)

* Les *préjugés* sont même la raison de la plupart des hommes. (*Roubaud.*)

* Combien de milliers d'homme qui croient, pour un qui sait ! — Si l'opinion est la reine du monde, le *préjugé* en est le tyran, car le *préjugé* est l'opinion érigée en raison, en règle et en loi. (*Le même.*)

* Des *préjugés* favorables sont, pour le vulgaire, des raisons de croire; pour le sage, des raisons de douter. (*Cérutti.*)

* La raison de nos biens est la source féconde,
Et les sots *préjugés* font les malheurs du monde.
(*Cubières.*)

* On doit conserver les *préjugés* de la coutume pour agir comme un autre homme, mais on doit se défaire des *préjugés* de l'esprit pour penser comme un homme sage.

* Mille faux *préjugés* entraînent le vulgaire,
Qui marche aveuglément dans la route ordinaire,
Et qui sans réfléchir sur le parti qu'il prend,
Croit ne point s'égarer quand il suit le torrent.
Contre des *préjugés* un bon esprit en garde

Sur la foi du public jamais ne se hasarde ;
De l'exacte raison il consulte la voix,
Elle seule l'éclaire et lui dicte des loix.

(Destouches.)

PRÉLATURE, PRELAT, PRÉLASSER. — *Prélat* vient du latin *prælatus;* élevé, porté au-dessus. Ainsi la *prélature* s'entend de la dignité, bien plus que des fonctions du *Prélat* :

De votre dignité soutenez mieux l'éclat,
Est-ce pour travailler que vous êtes *Prélat* ?

(Boileau.)

* La Fontaine, après Rabelais, a osé dire d'un âne, qu'il se *prélassait*, c'est-à-dire qu'il se carrait comme fait un *prélat.*

..... Ils descendent tous deux,
L'âne se *prélassant* marchait seul devant eux.

* En faisant sa visite, un Prélat, assuré
De l'ignorance d'un Curé,
Lui demanda d'un ton de maître
Quel âne de *Prélat* l'avait pu faire Prêtre ?
L'autre, d'un ton humble et civil,
C'est vous, Monseigneur, lui dit-il.

PRÉLEVER, PRÉLEVEMENT. — Lorsqu'en 1689, les comédiens vinrent s'établir sur leur nouveau théâtre, rue des Fossés Saint-Germain, ils réglèrent que chaque mois on *prélèverait* sur la recette, une certaine somme qui serait destinée aux communautés religieuses les plus pauvres de la ville. Les capucins ressentirent les premiers effets de ce *prélèvement*. Les cordeliers demandèrent la même faveur, par le placet suivant, qui se trouve dans l'histoire du théâtre français : « Messieurs, Les pères cordeliers vous supplient, très-humblement, d'avoir la bonté de les mettre au nombre des pauvres religieux à qui vous faites la charité. Il n'y a pas de communauté à Paris qui en ait plus de besoin, eu égard à leur grand nombre, et à l'extrême pauvreté de leur maison, qui le plus souvent manque de pain. L'honneur qu'ils ont d'être vos voisins, leur fait espérer que vous leur accorderez l'effet de leurs prières qu'ils redoubleront envers le Seigneur, pour la prospérité de votre chère compagnie. — Les comédiens leur accordèrent trois livres par mois. Les Augustins réformés, du faubourg Saint-Ger-

main demandèrent la même part au *prélevement*. Elle leur fut accordée également. Leur placet se trouve aussi dans l'histoire du théâtre français:

(Etrennes de Talie, 1786.)

PRÉLIMINAIRE.

Ne perdons pas de tems, tous les *préliminaires*
Ne font qu'embrouiller les affaires.

(Demoustier.)

* De la peine au plaisir, le cœur
Doit craindre de passer trop vîte;
Souvent on manque le bonheur
Quand on veut l'obtenir de suite:
Modérons le feu du désir,
Ses élans nous seraient contraires;
On sent mieux le prix du plaisir,
Quand il a des *préliminaires*.

PRÉLUDE, PRELUDER.

Pour *prélude* chasser l'époux de la maison,
L'histoire est toute simple et digne de Cléon.

(Gresset, *dans le Méchant.*)

* Dans les premiers tems de Corneille, la licence théâtrale était portée fort loin; et la comédie de Clitandre, par ce créateur de la tragédie, en est la preuve. Caliste y vient trouver Rosidor au lit. Il

est vrai qu'ils doivent être bientôt mariés ; mais un honnête spectateur n'avait pas besoin, dit Fontenelle, de les voir *préluder* au mariage. Aussi Corneille qui sentit, en épurant le théâtre, que cette scène y était déplacée, l'a-t il retranchée dans la seconde édition de ses œuvres.

PRÉMATURÉ, PRÉMATURÉMENT.

Ce n'est point par la durée
Que doit être mesurée
La carrière des élus.
La mort n'est *prématurée*
Que pour qui meurt sans vertus.

* L'art te donne à grands frais d'imparfaites prémices ;
Des fruits dans leur saison je goûte les délices.
Ces dons *prématurés* sont moins piquans pour toi
Que ceux que la nature assaisonne pour moi.

(Delille, *Poëme des Jardins.*)

PRÉMÉDITER, PREMÉDITATION. — En cas de meurtre, il suffit du fait, pour établir ce que les criminalistes appellent le corps du délit. Pour que le meurtre ait le caractère de l'assassinat, il faut en outre, qu'il y ait eu *préméditation.*

Une offense constatée

Peut former un corps de délit ;
Mais la loi ne la punit
Qu'autant qu'elle est *préméditée*.

— Y a-t-il eu *préméditation ?* Question importante, délicate et souvent dangereuse. Que de têtes coupables elle a soustraites à la vengeance des lois ! que de victimes innocentes elle a livrées au fer des bourreaux !

PRÉMICES. — Du latin *præmittere*, envoyer en avant.

Toujours la tyrannie a d'heureuses *prémices*.
(Racine, *dans Britannicus.*)

* Chez les Athéniens, les vierges nubiles, couvertes de longs voiles, présentaient à Bacchus des corbeilles remplies des premiers fruits de la saison :

Sous le voile des sacrifices
La pudeur pouvait, sans rougir,
Exprimer son premier désir
Par le langage des *prémices*. (*Demoustier.*)

* Avant que le Christianisme eut dissipé les ténèbres de l'idolâtrie, le mont Saint-Michel s'appelait le mont Belen, parce qu'il était consacré à Belénus, un des quatre grands dieux qu'adoraient les

Gaulois. Il y avait sur ce mont un collége de neuf Druïdesses; la plus ancienne rendait des oracles; elles vendaient aussi aux marins des flèches qui avaient la prétendue vertu de calmer les orages, en les faisant lancer dans la mer, par un jeune homme de vingt et un an, qui n'avait pas encore perdu sa virginité. Quand le vaisseau était arrivé à bon port, on députait ce jeune homme pour porter à ces Druïdesses des présens plus ou moins considérables; une d'entre elles allait se baigner avec lui dans la mer, et recevait ensuite les *prémices* de son adolescence, en l'invitant aux plaisirs qu'il avait jusqu'alors ignorés. Le lendemain, en s'en retournant, il s'attachait sur les épaules autant de coquilles qu'il avait recommencé de fois l'offrande des *prémices*. (*Saint-Foix.*)

PREMIER. — *Voyez* SECOND. — Un jésuite, nommé Jean Adam, prêchait à la Cour, à la fin du 17°. siècle. C'est à son sujet qu'un courtisan disait à la Reine: Les sermons du père Adam me prouvent qu'il n'est pas le *premier* homme du monde. Voltaire répétait la même chose

du père Adam, jésuite disent les uns, capucin disent les autres, auquel il donnait l'hospitalité dans son château de Ferney.

—On disait au contraire d'Adam Billaud, plus connu sous le nom de maître Adam, menuisier à Nevers, mort en 1662, que quelques poésies légères ont rendu célèbre :

Ornement du siècle où nous sommes,
Je ne dis rien de vous, sinon
Que pour les vers et pour le nom
Vous êtes le *premier* des hommes.

* En Castille, les femmes boivent à table les *premières*, dit-on. En 990, ou environ, vivait Ogna Sancha, Comtesse de Castille. Etant veuve, elle devint passionnément amoureuse d'un Prince Maure. Résolue de l'épouser, elle forma l'horrible dessein d'empoisonner son fils, Sanche Garcia, qu'elle présumait devoir s'y opposer. Le Prince en fut averti. On servit à table le vin empoisonné que sa mère lui avait destiné. Il la pria d'en boire; Ogna fit bonne contenance, avala la coupe, et mourut peu après. De là vint la coutume qui s'observait dans toute

la Castille, il y a cinquante ans, et qui s'observe peut-être encore aujourd'hui.
(*Almanach littér.*, 1768.)

On pourrait, au reste, alléguer une autre raison pour laquelle les femmes, en Castille comme en Andalousie, boivent les *premières*. C'est, que même dans ce qu'on appelle la bonne compagnie, il n'y a qu'un verre pour tous les convives, et qu'on le présente d'abord aux Dames.

* Le *premier* jour du mariage
Est, nous dit-on, le plus joli;
Des feux d'un fidel assemblage
Sans contredit le *premier* gage
Est le gage le plus chéri;
Car en tout, sauf le démenti,
A tout *premier* est l'avantage.

** Un auteur dont un *premier* ouvrage dramatique avait réussi, en produisit un second qui fut sifflé. Ah! disait-il, dans sa colère, je m'aperçois que le public n'est composé que d'ignorans et de gens de mauvais goût. Vous avez raison, lui dit un de ses confrères, mais comment avez-vous été jusqu'ici sans vous en apercevoir? Pour moi, j'ai vu celà dès votre *première* pièce.

* Puis-je espérer qu'après deux ans
Enfin je toucherai ma somme ?
— Attendez encor quelque tems,
Je vous paierai, foi d'honnête homme.
— Oh ! parbleu ! c'est trop m'éprouver ;
Dès demain, je vous le déclare....
— Mais je n'ai point d'argent.... — Tarare !
Je vous en ferai bien trouver.
— Quoi ! vous ? — Oui, moi. — Destin propice !
Mon ami, mon cher créancier !
Ah ! rendez-moi donc ce service,
Vous serez payé le *premier*.

PRÉMUNIR. — Laissez les sots recourir aux amulettes et aux talismans, pour se *prémunir* contre divers accidens; laissez les vieilles femmes et les bonnes gens s'arroser d'eau bénite, brûler un cierge béni, baiser leurs Agnus, se signer pour se *prémunir* contre les suggestions de l'esprit tentateur : pour vous, donnez à votre fils de bonnes leçons, à votre fille des exemples encore meilleurs, pour les *prémunir* contre les tentations des esprits suborneurs; munissez-vous de cadenats, de serrures, et de verroux, pour vous *prémunir* contre les tentatives des filoux et des voleurs ; armez-vous de patience, de courage, de

raison et de vertu, pour vous *prémunir* contre les préjugés des ignorans, les criailleries des sots, et les entreprises des méchans. (*S.*)

PRENDRE, PRIS, PRISE.

Ci gît qui se plût tant à *prendre*,
Et qui l'avait si bien appris,
Qu'il trépassa, de peur de rendre
Un lavement qu'il avait *pris*. (*Scarron.*)

* On *prend* à toutes mains dans le siècle où nous sommes. (*Corneille.*)

* Tout consiste en deux points, *prendre* et n'être pas *pris*. (*Maxime de Cartouche.*)

* En 1719, un arrêt du Conseil ordonna une diminution sur la valeur numéraire des espèces d'or; elle devait avoir lieu successivement. Pour éviter cette perte, chacun venait changer ses espèces contre des billets de banque de la caisse de Law. La frénésie allait au point qu'on jetait son or aux receveurs, en les conjurant de le *prendre;* on les aurait volontiers contraints. Le tems manquait pour recevoir les sommes qui affluaient à la banque. Un des receveurs, se voyant serré de trop près, disait aux

personnes qui ne se défaisaient pas de leur argent aussi vîte qu'elles le souhaitaient : Prenez patience, Messieurs, ne vous étouffez pas. On vous *prendra* votre argent ; oui, on vous *prendra* tout, je vous le jure.

* Joseph II, Empereur d'Allemagne, ayant ordonné, en 1788, au Prince Charles, fils aîné du Prince de Ligne, de *prendre* un détachement pour aller reconnaître la forteresse de Schabath, appartenante aux Turcs, le jeune Prince tarda à revenir. L'Empereur le croyait mort, ou fait prisonnier, lorsqu'enfin on lui annonce l'arrivée du jeune officier. Je vous avais ordonné, lui dit le Monarque avec humeur, d'aller reconnaître le fort de Schabath, et il y a deux heures au moins que vous êtes parti.... D'où venez-vous donc ? — De le *prendre*, reprit le jeune Prince, avec un sang-froid qui causa autant de plaisir que de surprise à l'Empereur. (*Alm. litt.* 1792.)

* A peine, en 1771, le Parlement Maupeou fut installé, que le sieur Goësman, l'un des membres, fut accusé de vendre son suffrage à beaux deniers comptans.

Le Duc de Noailles, qui avait son franc parler à la Cour, dit alors à Louis XV : Sire, vous ne vous plaindrez plus de la résistance qu'on apporte à reconnaître votre nouveau Parlement ; le voilà qui commence à *prendre*.

* Le célèbre apothicaire Baumé était occupé dans son laboratoire à des opérations de chimie. On l'appelle pour une personne qui voulait lui parler. Cette personne lui fait un très-long détail du commencement, des progrès et de l'état actuel d'une maladie dont elle se dit attaquée. Eh bien ! Monsieur, que me demandez-vous, dit Baumé impatient de retourner à ses distillations? Monsieur, je viens vous consulter pour savoir ce qu'il faut que je *prenne* pour me guérir. — Ce qu'il faut que vous *preniez* ? Eh ! parbleu, *prenez* un médecin ou un chirurgien. — Monsieur, est-ce en infusion, ou en décoction qu'il me faudra les *prendre* ? *(Encyclopediana.)*

* Par des témoins et des complices,
Un criminel chargé de nombre de forfaits
Qui méritaient chacun les plus cruels supplices,
Interrogé sur tous les faits,

Loin de chercher à se défendre :
J'ai bien fait pis, dit-il, bien pis que tout cela.
— Qu'avez-vous donc fait au-delà ?
— La sottise, parbleu ! de m'être laissé *prendre*.

(De Boulogne.)

* Louis XV trouvant un jour le vieux Moncrif chez la Reine, lui dit : Savez-vous, Moncrif, qu'il y a des gens qui vous donnent 80 ans ? — Oui, Sire, répondit-il ; mais je ne les *prends* pas.

(Lois. d'un Min. d'Etat.)

* Je sais bien qu'un homme d'Eglise,
Qu'on redoutait fort en ce lieu,
Vient de rendre son âme à Dieu ;
Mais je ne sais si Dieu l'a *prise*.

(Chev. de Cailly.)

* Je me souviens qu'un jour d'hiver, conduit par mon mauvais génie, je rencontrai un homme qui se sert à tout propos du mot *prendre*. Après qu'il m'eut touché dans la main, je viens, dit-il, de *prendre* la promenade, en laquelle j'ai *pris* un plaisir extrême ; mais comme le jour *prend* son déclin, je me retire chez moi pour aller *prendre* l'air du feu ; car si je tardais davantage, j'aurais peur de *prendre* un rhume. Et vous, Monsieur, quel

parti *prenez*-vous? — Mais vous le voyez, Monsieur, je *prends* le parti de *prendre* patience. *(Génie de la langue franç.)*

PRISE. — L'Elisabeth, vaisseau de guerre anglais, allait infailliblement périr dans les écueils de la Floride, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'était un port ennemi, et l'on était dans le feu de la guerre. Je viens, dit le capitaine Edward au Gouverneur de la place, je viens vous livrer mon navire, mes matelots, mes soldats, et moi-même. Je ne commettrai point, dit le capitaine Espagnol, une action déshonorante. Si nous vous avions *pris* dans le combat, en pleine mer, ou sur nos côtes, votre vaisseau serait de bonne *prise*, et vous seriez nos prisonniers; mais, battus par la tempête et poussés dans ce port par la crainte du naufrage, j'oublie et je dois oublier que ma nation est en guerre avec la vôtre. Vous êtes des hommes, et nous le sommes aussi. Vous êtes malheureux, et nous vous devons de la pitié. Déchargez donc avec assurance, et radoubez votre vaisseau. Trafiquez, s'il le faut, dans ce port, pour les frais que vous

devez payer; vous partirez ensuite, et vous aurez un passe-port jusqu'au delà des Bermudes. Si vous êtes *pris* après ce terme, le droit de la guerre vous aura mis dans nos mains; mais, dans ce moment, vous n'êtes point des ennemis de bonne *prise;* je ne vois en vous que des étrangers pour qui l'humanité réclame des secours. (*Raynal.*)

PRÉNOM. — Nom qui précède celui de famille, pour en distinguer les individus.

« J'ai lu, dans quelque auteur, dit Langlet Dufresnois, que François Ier ayant fait nommer au baptême, par les Suisses, les trois Princes ses fils, ils leur donnèrent les noms des trois enfans de la fournaise de Babylone, Sidrac, Misac et Abdénago. On leur fit quitter par la suite ces *prénoms* pour prendre ceux de François, de Henri et de Charles ».

* Sous le régime de la terreur, Mademoiselle Maillé, détenue rue de Sèvres, s'immola pour sa belle-sœur. Elle s'était rendue dans la cour avec les autres prisonniers, pour y entendre l'appel des accusés. Son nom est prononcé;

elle s'avance. Je vous observerai, dit-elle aux enleveurs, que Maillé est bien mon nom, mais que les *prénoms* ne sont pas les miens. — Connais-tu celle dont nous venons de citer les *prénoms?* — Je la connais. — Où demeure-t-elle? — Je ne puis vous le dire. — Parle, ou nous t'emmenons en sa place. — Je ne désire pas la mort; mais je la préfère à la honte de me sauver aux dépens d'un autre. Ces mots furent son arrêt. (*Le Mérite des femmes.*)

PRÉOCCUPER, PRÉOCCUPATION.

Un cœur *préoccupé* résiste puissamment.
(Molière, *dans la Princ. d'Elide.*)

* La prévention ôte l'impartialité du jugement; elle le suborne. La *préoccupation* ôte la liberté; elle l'absorbe.
(*Roubaud.*)

* Tous les malheurs de nos pères
Ne nous ont point détrompés;
D'espérances mensongères
Nous vivons *préoccupés.* (*Voltaire.*)

PRÉOPINER, PREOPINANT. — Je suis de l'avis du *préopinant.* — Phrase banale, vrai protocole de ceux qui, dans certaines assemblées, n'étaient pas capa-

bles d'émettre, ou même d'avoir une opinion à eux.

PRÉPARER, PRÉPARATION. — On disait à un prédicateur qui prêchait sans *préparation* et fort mal, qu'il devrait se *préparer*. Les apôtres, répondit-il, prêchaient sans *préparation*. Oui, lui répliqua quelqu'un, mais ils avaient le don des langues

* Ne compte pas le tems que ton sermon te coûte,
Et toujours *préparé*, mérite qu'on t'écoute.
(Villiers.)

PREPONDÉRANCE. — Le principe de l'égalité, en politique, est une chimère; s'il existait, ce serait une monstruosité. La *prépondérance* du petit nombre est le seul fondement solide de l'édifice social. (*Princ. gén. de l'ins. soc.*)

PRÉPOSER, PRÉPOSITION. — Ces deux mots, dont le second dérive du premier, n'ont pas la même application. — *Préposer*, c'est commettre quelqu'un à quelque chose avec une autorité subordonnée. Ce mot se prend presque toujours en mauvaise part, et ceux à qui il s'applique sont vus presque toujours

de mauvais œil. Les *préposés* aux douanes, les *préposés* aux barrières, les *préposés* de la ferme, etc. La *préposition* est une partie d'oraison, ou du discours, qui se met devant le mot qu'elle régit. *Pour* un tel, *contre* un tel ; *dans* un lieu ou *dans* l'autre. Il y a des *prépositions* qu'on appelle inséparables. *Avant*-hier, *après*-demain ; *avant*-bras, *arrière*-corps.

PRÉROGATIVE.

L'office de plaisant a ses *prérogatives*,
Mais souvent on rabat leurs libres tentatives.
(Molière, *dans la Princ. d'Elide.*)

* *Prérogative*, mot barbare, depuis le 14 juillet (1789). Ce terme, qui n'annonce que des priviléges odieux, détestés des peuples libres, est relégué dans le Dictionnaire des partisans du despotisme. (Brissot, *à la tribune de la Convent.*)

* Il y avait à Rome une centurie appelée *prérogative*, parce qu'elle était la première à qui l'on demandait son suffrage dans les élections ; c'est de là qu'est venu le mot *prérogative ; prærogare*, demander d'avance. (*Emile.*)

PRÉSAGER, PRÉSAGE.

Licidas rime en s'endormant,
C'est du tems savoir faire usage;
Mais je crains pour ses vers l'effet d'un tel *présage*,
Et que plus d'un lecteur ne dorme en les lisant.

* Lorsqu'Alexandre, dit Diodore, parut être parvenu au comble du bonheur et de la puissance, le destin coupa le fil des jours que la nature lui accordait encore. La Divinité annonça aussitôt sa mort par plusieurs *présages* et signes extraordinaires. (Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre-le-Grand, page 487.*)

PRÈS. — (Adverbe.)

Avec l'ami qui prend nos intérêts
Il ne faut pas regarder de si *près*. (*Parny.*)

* Les ennemis de Guillaume de Nassau, depuis Guillaume III, roi d'Angleterre, ayant observé, durant la bataille qu'il donna sur les rives de la Boyne, en Irlande, l'endroit où il était, traînèrent vis-à-vis de lui deux pièces de campagne, et le blessèrent à l'épaule d'un boulet de six livres. Ce coup effraya tous ceux qui étaient *près* de lui. Lui seul n'en parut

point ému. Il n'aurait pas fallu que le coup fut tiré de plus *près*, dit-il froidement. Il se fit ensuite panser, à la tête de ses troupes, et demeura à cheval, jusqu'à ce qu'il eut gagné la bataille.

* En vivant *près* de la nature,
On vit plus *près* de la vertu.

* Un courtisan, qui n'aimait pas le Maréchal de Choiseul, à qui Louis XIV avait confié le commandement de son armée, en Allemagne, représentait à ce Prince que le Maréchal avait la vue basse. Hé bien ! dit le Monarque, il en verra l'ennemi de plus *près*.

* Lorsque je vois de *près* ces écrivains si sages
Se maudire et se détester,
J'admire toujours leurs ouvrages,
En cessant de les fréquenter. *(Bonnard.)*

* Les Perses sont *près* de nous, s'écriaient à Léonidas quelques soldats effrayés. Dites plutôt que nous sommes *près* d'eux, leur répondit froidement Léonidas. (*Voyage du j^e^. Anacharsis.*)

* Une bonne vieille avait manqué d'être écrasée par la chûte d'un calvaire qui était tombé de vétusté. Quand le nouveau

fut planté, elle alla comme de coutume y faire sa prière, mais elle se tint un peu plus à l'écart, en disant : Excusez, mon bon bon Dieu, si je n'approche pas de plus *près;* mais c'est que j'ai pensé être écrasée par défunt monsieur votre père.

PRESBYTERE. — En français, la maison du curé, en latin, le curé même:

Plebs, dùm pro populo presbyter *orat, arat.*

PRESCRIRE, PRESCRIPTION. — La *prescription*, dit un auteur (M. Ameilhon), est une ingénieuse invention de la jurisprudence, qui dispense de rendre à autrui ce qui lui appartient. On ne peut nier cependant qu'à quelques égards, et en certaines circonstances, la *prescription* n'ait une juste application, *ut sit aliquis finis litium et sollicitudinum*, disent les jurisconsultes. Il faudrait seulement que les juges, moins esclaves de la forme, et plus attentifs au fond, s'appliquassent davantage à distinguer la bonne foi du paisible possesseur qui jouit par le droit et par l'usage, quoiqu'il ne puisse produire des titres égarés, ou anéantis, d'avec l'iniquité d'un frippon

qui profite de l'ignorance ou de la négligence des gens pour envahir un bien qu'il sait ne pas lui appartenir, ou nier une dette dont il se sait redevable :

Un droit par la nature écrit,
Pour être négligé, jamais ne se prescrit
(Piron, *Ecole des Pères.*)

* L'Abbé de Saint-Pierre disait que si la prédication n'était pas établie, il serait de la bonne politique et d'un bon gouvernement de l'établir aux dépens de l'Etat, ne fut-ce que pour empêcher la vertu de *prescrire.*

PRESCRIRE. (Ordonner.)

Ce n'est point à la femme à *prescrire*, et je sommes
Pour céder le dessus en toute chose aux hommes.
(Martine, dans les Femmes sav.)

* PRÉSÉANCE. — (*Voyez* PAS.) — Il y avait autrefois chez les Turcs de fréquentes contestations, touchant la *préséance*, entre les gens de guerre et les gens de loi. Le Grand Seigneur, pour les mettre d'accord, déclara que la main gauche serait désormais la plus honorable parmi les gens de guerre, et la main droite parmi les gens de loi: ainsi, quand

ces deux corps marchent ensemble, chacun croit occuper la place d'honneur.

(Saint-Foix, *Essais historiques.*)

* Du tems de la ligue, on a vu la Chambre des Comptes se battre contre le Parlement dans l'église de Notre-Dame de Paris, pour la *préséance.*

* Ce qui concerne la *préséance* des Ambassadeurs, a été souvent un objet de disputes très-vives entre les Souverains et les Ambassadeurs mêmes. Dom Diégo d'Anaya, Evêque de Cuença, se trouvait au concile de Constance en qualité d'Ambassadeur de Dom Juan II, Roi de Castille. L'Ambassadeur d'Angleterre lui disputa la *préséance.* L'Espagnol, sans s'amuser à argumenter, le prit par le milieu du corps, le porta comme un enfant dans un endroit de l'église où il y avait ce jour-là un caveau ouvert, et le jeta dedans. Ensuite, revenant à sa place, il dit à son collègue Dom Diégo Fernandez de Cordava : Comme prêtre, je viens de l'enterrer ; faites le reste comme homme d'épée, et cavalier de naissance que vous êtes. (*Histoire de Salamanque.*)

* Le Comte de Brahé, Ambassadeur de Suède, faisant son entrée à Londres, le Comte d'Estrade, Ambassadeur de France, et le Baron de Vatteville, Ambassadeur d'Espagne, se disputèrent la *préséance*. L'Espagnol, avec plus d'argent et une suite plus nombreuse, gagna la populace anglaise. Il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français, et bientôt les gens du Comte d'Estrade, blessés et dispersés, laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue, comme en triomphe. — Louis XIV, informé de cette insulte, rappelle aussitôt l'Ambassadeur qu'il avait à Madrid, ordonne à celui d'Espagne de sortir de France, et fait dire au Roi Philippe IV, son beau-père, que s'il ne reconnaissait la supériorité de la Couronne de France, et ne réparait cette action de son Ambassadeur à Londres, par une satisfaction solennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle, pour la *préséance* d'un Ambassadeur, il envoya le Comte de Fuentes à Fontainebleau, où était le Roi. Là le Comte déclara, au nom du Roi son maître, et en présence

de tous les Ministres qui étaient en France, que les Ministres Espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France. (*Éphémérides.*)

* Un suivant d'Esculape, un singe de Cujas,
Disputaient sur la *préséance*.
Le Docteur, de son art détaillait l'excellence;
Le Procureur lui disputait le pas.
Vous avez du savoir, moi j'ai de l'éloquence,
Criait Maître Perrin, je dois passer avant;
Le fait est clair. — Clair! il ne l'est pas tant,
Disait Diafoirus : Guérir est bien science;
Plaider n'est rien Au reste, il est constant
Qu'il faut! pour nous juger, un grave personnage.
A peine dit, on aperçoit un sage,
On lui conte l'affaire en cent mots superflus.
Tous deux parlaient ensemble, on ne s'entendait plus.
Le Philosophe dit : ah! bon Dieu, quel tapage!
Je suis sourd; puis ainsi met fin au différend.
N'en soyez plus, Messieurs, sur le qui-vive :
S'il faut que le larron passe toujours devant,
L'usage veut aussi que le bourreau le suive (1).

* Lorsqu'il fut question d'arrêter les préliminaires de paix entre le Prince Charles, pour l'Empereur, et le Général Bonaparte, pour la République Française,

(1) On attribue cette répartie au Président du Harlai.

la première difficulté qui parut s'offrir, fut la *préséance* réclamée au nom de l'Empereur. Mais Bonaparte, également grand en paix comme en guerre, déclara que la République Française n'avait pas besoin de s'arrêter à ce vain cérémonial, pour en imposer aux Peuples et aux Rois.

PRÉSENCE, PRÉSENT. — La *présence* des gens affaiblit souvent l'idée qu'on s'en était formée :

Minuit præsentia *famam.*

* Trois négocians associés déposent entre les mains d'un banquier de Naples une forte somme, sous la condition expresse, et par écrit, qu'elle ne sera délivrée en entier que du consentement et en *présence* des trois. A quelque tems de là, un d'eux se *présente* avec un mandat de ses co-associés, qui autorise le dépositaire à délivrer indéfiniment au porteur telle somme que celui-ci jugera convenable, à compte sur celle déposée en ses mains. Le porteur du mandat multiplie ses demandes, auxquelles le banquier souscrit autant de fois qu'il les réitère. Le mandataire fuit chez l'étranger. Les deux associés, informés

de ce qui vient de se passer, intentent au banquier un procès fondé sur la clause formelle, portée en la reconnaissance, de ne délivrer la somme entière que du consentement et en *présence* de tous trois. L'affaire était sur le point d'être terminée par un jugement de l'ordinaire, lorsque le Duc d'Ossonne, alors Vice-Roi de Naples, s'en réserva le prononcé. Après avoir entendu les défenses des parties, il dit : « Puisque la clause par » écrit entre les parties est que l'ar- » gent ne sera délivré qu'en *présence* » des trois associés, et que le banquier, » sur un simple mandat, l'a delivré à » un seul, nous le condamnons à la » payer une seconde fois. Mais pour qu'à » l'avenir il ne soit plus inquiété dans » cette affaire, nous ordonnons que les » termes du contrat soient suivis à la » lettre, et qu'il ne délivre cette somme » qu'en *présence* des trois associés, de » peur qu'après l'avoir délivrée une se- » conde fois aux deux qui sont présens, » le troisième n'intente contre lui une » seconde action qui le mettrait dans le » cas de payer trois fois ». Ainsi le ban- quier perdit son procès, mais le troisième

négociant n'ayant jamais reparu, ce fut sans bourse délier.

* Le Maréchal de Villars accompagnant Louis XIV à la chasse, il arriva que le Roi manqua plusieurs coups de suite. Le hasard voulut que, dans cet intervalle, Villars s'approchât de S. M., et qu'Elle tirât en même-tems quatre coups qui portèrent, ce qui lui donna occasion d'adresser au Maréchal ces paroles gracieuses : Monsieur le Maréchal, votre *présence* rend toujours mes armes heureuses. *(Ephémérides.)*

* Henri IV disait du Maréchal Duc de Biron, à qui depuis il eut la douleur de faire perdre la tête sur un échaffaud : Messieurs, voilà un homme que je *présente* avec le même avantage à mes amis et à mes ennemis.

— Swift, le Rabelais de l'Angleterre, conduisit un jour le docteur Parnel, célèbre poëte Anglais, à l'audience du Comte d'Oxford, grand Trésorier et premier Ministre. Mais au lieu de *présenter* le poëte au Ministre, Swift *présente* par la main le Ministre, costumé en grand trésorier, au poëte confondu dans la

foule, et lui dit : Docteur, voilà Milord grand Trésorier et premier Ministre, que je recommande à votre amitié.

* La Monnoye, après s'être distingué par plusieurs morceaux de poésies, dont quelques-uns étaient à la louange de Louis XIV, se fit recevoir, en 1672, correcteur de la Chambre des Comptes de Dijon. — Désirant être exempté de la finance qu'il fallait payer pour l'exercice de cette charge, il adressa au Roi les vers suivans :

Je sais comme il faut encenser,
Mais il s'agit de financer ;
Grand Roi, je n'en sais point l'usage.
De grâce ! exempte-moi de grossir ton trésor ;
Et considère que le Mage
Qui *présenta* l'encens, ne *présenta* point l'or.

PRÉSENT, PRÉSENTEMENT, A-PRÉSENT.

Le passé m'interdit, et le *présent* m'accable.
(Voltaire, *dans OEdipe.*)

* Leibnitz disait : Le *présent* est gros de l'avenir. Cette manière de parler, si énergique et si pleine de sens, tient à ce principe du même philosophe : Rien ne

se fait par saut dans la nature; tout y est lié, tout y est effet et cause. Le *présent* a la raison suffisante de son existence, ou sa cause dans le passé; et le *présent* renferme aussi la cause de l'avenir.

—D'après ces principes, qui sont d'une vérité assez sensible, on conçoit aisément comment un personnage, qui réunirait à une réflexion profonde sur le *présent*, une grande sagacité naturelle, pourrait prévoir de très-loin certains événemens, et les annoncer avec quelque certitude; quoique les événemens dépendent des causes libres.

—*Présentement* ne doit pas être entendu dans le même sens qu'*à-présent*. *Présentement*, dit le savant abbe Roubaud, désigne un *présent* plus borné, plus limité, plus circonscrit. Il signifie *à-présent* même, dans le moment, tout-à-l'heure, sous peu, sans délai, sans retard, exclusivement à tout autre tems qui serait plus ou moins prochain. *A-présent* embrasse jusqu'à une certaine distance le passé et l'avenir. Il signifie, au tems que nous vivons.

* Joseph-Alexandre de Ségur, qui

vient de mourir, fils du Maréchal de Ségur, et frère de Louis-Philippe de Ségur, actuellement Grand-Maître des Cérémonies, est auteur de plusieurs pièces de théâtre qui eurent du succès. Dans le tems où la chimère de l'égalité travaillait toutes les têtes, même celles qui étaient le plus au-dessous du niveau ordinaire, un acteur d'un théâtre subalterne parla du ton le plus grossier et le plus insolent à M. de Ségur, qui lui dit : Citoyen, vous avez tort de me parler ainsi; vous devez savoir que l'égalité étant décrétée, je suis *à-présent* autant que vous. (*Jour. de Paris, an XII.*)

PRÉSENT.—Don. (*Voy.* APLANIR.)

Qui d'entre nous hait les *présens?*
Tous les humains en sont friands ;
Princes, Rois, Magistrats; ainsi, quand une belle
En croira l'usage permis,
Quand Vénus ne fera que ce que fait Thémis,
Je ne m'écrierai pas contr'elle. (*La Fontaine.*)

Munera, *crede mihi capiunt hominesque, Deosque;*
Placatur donis *Jupiter ipse datis.* (Ovide.)

* Montesquieu disputait avec un sien confrère :
On rapporte qu'il s'agissait
D'une règle de la grammaire,

L'un de cette façon pensait,
L'autre soutenait le contraire.
— Faites juger le cas par tous les beaux disans,
Et ma tête est à vous si bon n'est mon précepte.
Eh bien ! dit Montesquieu, volontiers, je l'accepte ;
L'amitié s'entretient par les petits *présens*.

(Alm. des Muses, 1781.)

PRÉSERVER.

Hier au soir un gros chanoine,
Voyant que d'un peu d'eau la terre avait besoin,
Disait que cette année on aurait peu de foin,
Et peut-être encor moins d'avoine :
Pour les pauvres chevaux que ce tems est mauvais !
Tous vont mourir de faim sans aucune réserve.
Monsieur, s'écria son laquais,
Que d'un si grand malheur le bon Dieu vous *préserve*.

(Boursault.)

PRÉSIDENCE, PRÉSIDENT; PRÉSIDER. — Jean de Nicolaï, premier *Président* de la Chambre des Comptes de Paris, fut le dixième premier *Président* de sa famille, et cette charge était passée sans interruption à sa postérité. A sa mort, on lui fit l'épitaphe suivante :

Le digne Magistrat qui ci-dessous repose,
Depuis trois fois cent ans, et sous le même nom

Dans le même Sénat, avec même renom,
Avec mêmes vertus, sans que l'envie en glose,
A déjà vu dix fois *présider* sa maison.
Dix fois! quel argument pour la métempsycose!

— On a dit de Robespierre qu'ayant voulu *présider* seul, en France, il avait envoyé tous les *Présidents* à la guillotine. Il en envoya en effet un très-grand nombre.

PRÉSOMPTION. — (*Voyez* PRÉSUMER.)

PRESQUE. — Le feu Roi de Pologne avait sur sa cheminée une glace magnifique, d'une dimension unique, et d'un très-grand prix. Un de ses valets-de-chambre la fit éclater. Le Roi lui dit, en colère, je parie qu'elle est cassée. Non, répond l'autre avec un grand sang-froid, non, Sire, *presque* pas.
(*Almanach littéraire*, 1791.)

PRESSE. — En terme d'imprimerie, on appelle *presse* la machine qui sert à imprimer les feuilles d'un livre; et *pressiers*, les ouvriers qui la mettent en usage. — Vaucanson avait imaginé un *pressier* automate. Cette figure tenait les

balles, et noircissait la planche; mais si l'homme qui plaçait la feuille sur la forme n'était pas assez prompt, le *pressier* faisait jouer les balles sur son dos.

(Ann. française.)

* On appelle liberté de la *presse*, la liberté de faire imprimer toutes les productions, bonnes ou mauvaises, qui sortent de la plume des écrivains.

— Certain filou, sur la place de Grève,
Voyant pendre un ami, sur sa mort s'affligeait.
A sa douleur pour faire trève,
Parmi la foule il exerçait
Sur certain curieux sa vigilante adresse.
Montres, mouchoirs, de tout il s'arrangeait;
Tant qu'à la fin il fut pris sur le fait.
De le saisir chacun s'empresse:
On le conduit incontinent,
Chez l'homme noir. En ce cas pertinent
Le Commissaire, homme plein de sagesse,
Lui demanda si c'était la détresse....
— Non, point du tout, répond-il hardiment.
L'on fait de tous côtés l'éloge hautement
De la *liberté de la* PRESSE;
J'en profitais, Monsieur, en ce moment.

PRESSENTIR, PRESSENTIMENT.

Tristes *pressentimens* que le malheur enfante,

Que la crainte nourrit, que le soupçon augmente ;
Secrets avis des Dieux, ne pressez plus mon cœur
Dont toute la fierté combat mal la frayeur :
C'est en vain qu'elle veut y mettre quelqu'obstacle,
Le cœur des malheureux n'est qu'un trop sûr oracle.
.....
.....
Je ne sais quel soupçon irrite mes allarmes,
Mais du fond de mon cœur je sens couler mes larmes.
Thersandre ne vient point : tant de retardemens
Ne confirment que trop mes noirs *pressentimens*.

* Socrate avait un *pressentiment* secret de l'avenir. Ce *pressentiment* était l'effet d'une grande prudence, d'une grande expérience, et d'une grande connaissance du cœur humain. Il appelait ce *pressentiment* son démon familier. (*Diction. des hommes illustres.*)

* Ozanam ne croyait pas à l'astrologie, mais il ajoutait foi à ces *pressentimens* secrets qui viennent quelquefois nous avertir de notre fin prochaine. Des étrangers ayant voulu le prendre pour maître de mathématiques, il les refusa sur le *pressentiment* secret qu'il avait de sa mort prochaine. Il mourut presque subitement quelques jours après. (*Ephém.*)

PRESSER, PRESSANT, PRESSÉ.

Il suffit d'avoir éprouvé de la passion pour une femme, pour en ressentir encore les doux mouvemens en lui *pressant* la main. Les plus doux souvenirs de l'amour, les momens du plus grand bonheur, de la plus délicieuse jouissance, n'ont souvent d'autre cause qu'une main *pressée* avec vivacité. Sterne éprouvait la plus vive sensation en *pressant* du bout des doigts le bout du doigt d'une dame qui avait des gants de soie noire.

— Tous les amans n'ont pas la retenue de Sterne, quand le bon roi Charles courtisait la belle Agnès.

Le prince en feu, des yeux la dévorait,
Contes d'amour d'un air tendre il faisait;
Et du genou le genou lui *pressait*.

* Je dis une vérité sur le malheur des dettes, dit madame de Sévigné. Ceux qui nous *pressent*, sont *pressans*, et ceux qui ne nous *pressent* pas, le sont encore davantage.

* Henri IV aimait surtout sa Noblesse. Il lui avait vu faire de si belles choses à la guerre, qu'il ne se lassait pas de répéter qu'avec elle rien ne lui serait impossible. Un Ambassadeur d'Espagne lui

représentait un jour qu'il était surpris de le voir environné et *pressé* par quantité de gentilshommes. Si vous m'aviez vu un jour de bataille, répartit vivement le Prince, ils me *pressaient* bien davantage. Voltaire a consigné cette réplique dans une de ses comédies :

Je me souviens qu'en un jour solennel
Un grave ambassadeur, je ne sais plus lequel,
Vit sa jeune Noblesse admise à l'audience,
L'entourer, le *presser*, sans trop de bienséance.
Pardonnez, dit le Roi, ne vous étonnez pas,
Ils me *pressent* de même au milieu des combats.

* Au moment de l'arrivée des Parisiens à Versailles (le 6 octobre 1789), Mirabeau s'approcha du Président (Monsieur Mounier), et lui dit à l'oreille : Monsieur le Président, quarante mille hommes armés arrivent de Paris; *pressez* la délibération, levez la séance, trouvez-vous mal. — Je ne *presse* jamais les délibérations, je trouve qu'on ne les *presse* que trop souvent. — Mais, Monsieur le Président, ces quarante mille hommes! — Tant mieux! ils n'ont qu'à nous tuer tous, mais tous, entendez-vous bien! Les affaires publiques en iront

mieux.—M. le Président, le mot est joli.... et Mirabeau se retira. (*Essais historiq. sur la Révol. de France.*)

AVIS.

Fille jolie à marier.
Dix-sept printems forment son âge :
A tout elle sait se plier,
Entend au parfait le ménage.
Plus, humeur gaie, esprit uni,
Caractère le plus aimable ;
Plus, une dot considérable,
Avec un trousseau bien garni.
Qui que vous soyez, venez vite,
Vous que ce marché tentera :
Pour cause qu'apprendrez ensuite,
C'est le plus *pressé* qui l'aura. *(Jame.)*

PRESSOIR. — De longues courses et des méditations profondes ayant fait négliger à Thales, philosophe grec, le soin de son patrimoine, quelques riches ignorans lui reprochèrent sa pauvreté, comme une suite de son incapacité. Ce sont moins les facultés qui me manquent pour m'enrichir que la bonne volonté, leur dit-il. Il le prouva l'année suivante. Ses connaissances en agriculture lui ayant fait connaître que l'année serait abon-

dante en olives, il retint d'avance tous les *pressoirs* du territoire de Milet. Le tems de faire l'huile arrivé, chacun fut obligé d'avoir recours à lui. Il loua, à un prix très-élevé, ses *pressoirs* qu'il avait eus à un prix modique, et se procura par là des sommes considérables qu'il partagea entre ses amis et les indigens.

(Essais d'éducation.)

PRESTANCE, PRESTESSE, PREST, PRESTO, PRESTOLET.—*Prestesse* et *prest* sont deux termes de manège qui signifient, l'un agilité, diligence, et l'autre, agile, diligent. De là le mot italien *presto*, qui s'emploie en musique pour dire vîte, promptement:

"Tiens, il me vient une bonne pensée,
C'est d'enlever *presto* la fiancée.
(Voltaire, *dans le Droit du Seign.*)

De là enfin *prestolet*, pour signifier un petit-maître leste, pimpant, léger, et qui marche avec autant d'agilité que d'élégance. Ce terme s'appliquait surtout aux abbés; il se prend toujours en mauvaise part.

L'abbé de Saint-Réal rapporte qu'un

jour, au souper du Roi Charles IX, dont Amyot avait dirigé les études, la conversation étant tombée sur Charles V, on loua cet Empereur d'avoir fait son précepteur Pape. Cette action fut exagérée d'une manière qui fit impression sur l'esprit du Roi, jusque-là qu'il dit, en regardant Amyot, que si l'occasion s'en présentait, il en ferait bien autant pour le sien. Quelque tems après, la charge de grand Aumônier de France étant vacante, le Roi la lui donna, quelque chose qu'Amyot put dire pour s'en défendre. Cette nouvelle ayant été portée à la Reine, qui avait destiné cette charge à un autre, elle fit appeler l'ex-précepteur dans son cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles : « J'ai fait bonquer » les Guises, et les Chatillons ; les Con- » nétables et les Chanceliers; les Rois » de Navarre et les Princes de Condé ; et » je vous ai en tête, petit *prestolet !* » Amyot eut beau protester qu'il avait refusé cette place, la Reine lui fit entendre que s'il l'acceptait, il ne vivrait pas vingt-quatre heures. C'était le style de ce tems-là. D'une part, les paroles de la Reine mère étaient des arrêts; de l'autre, le Roi

était entier dans ses sentimens, jusqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrémités, Amyot, pour se dérober également à la colère de l'une, et aux libéralités de l'autre, prit le parti de se cacher. Cependant il ne paraissait point à la table du Roi, lorsqu'au quatrième jour, le Prince commanda qu'on le cherchât; mais ce fut en vain. Alors Charles IX, se doutant de ce que ce pouvait être, entra dans une telle fureur, que la Reine, qui le craignait, fit dire au petit *prestolet* qu'elle le laisserait en repos, et qu'il pouvait accepter.

— Avoir de la *prestance*, c'est joindre beaucoup de dignité à beaucoup d'élégance.

PRESTIGE. — Art de tromper par adresse, par subtilité, et que l'on attribue à une science surnaturelle. Les oracles, les sybilles, les devins, les magiciens, ont leurs *prestiges*.

Une femme aisément passe pour un prodige,
Mais c'est nous qui faisons nous-même le *prestige*.
(La Chaussée.)

PRÉSUMER, PRÉSOMPTION, PRÉSOMPTUEUX.

Pour *présumer* le mal, attendez l'évidence.

* Le célèbre jurisconsulte Charles Dumoulin, qui vivait au 16e. siècle, *présumait* tellement de son habileté, qu'il avait coutume de mettre à la tête de ses consultations : Moi qui ne le cède à personne, et à qui personne ne peut rien apprendre.

* La gloire et la *présomption*
N'attirent que la haine et l'indignation.
(Destouches, *dans le Glorieux.*)

* Qui dit Gascon, dit un *présomptueux ;*
Qui dit Auteur, dit à peu près de même.
(Le petit neveu de Bocace,)

* Long-tems nos tribunaux ont retenti de ces mots : *Présomption et commencement de preuve par écrit.* Nous ne craignons pas de le dire ; il n'y a pas plus de *présomption* et de commencement de preuves, qu'il n'y a de demi-vérités. Que d'accusés pourtant ont été condamnés sur des *présomptions !* (Cambacérès, *Rapport sur le Code civil.*)

PRÊT.—Disposé, préparé, *paratus.*- Deux futurs époux se présentent à l'église pour être mariés. Le ministre fait au jeune homme la question d'usage :

Prenez-vous pour votre femme et légitime épouse N..... ici présente ? A quoi le jeune homme répond : *non.* Le mariage en reste là. Quelques jours après, les choses ayant paru se raccommoder, les futurs reviennent à l'église, et après que le garçon a été interrogé, et qu'il a répondu oui, la demoiselle interrogée à son tour si elle prend pour son mari et légitime époux la personne de N..... ici présent, par représailles du premier refus, répond : *non.* Le ministre est obligé de s'en retourner une seconde fois, sans avoir marié. Enfin, la fille ayant déclaré qu'elle n'en avait agi ainsi que pour réparer l'affront que le premier refus lui avait causé, on retourne à l'église pour la troisième fois. Le ministre, mécontent d'une pareille conduite, ne se plaint pourtant de rien. Il fait les interrogations comme de coutume, et lorsque les deux parties ont enfin répondu oui, il dit : Monsieur, lorsque vous étiez *prêt*, Mademoiselle ne l'était pas; lorsque Mademoiselle a été *prête*, vous ne l'étiez plus; et moi, quand vous êtes *prêts* l'un et l'autre, je ne le suis pas; et il remet à un autre jour pour célébrer le mariage.

PRÊTER, PRÊT, PRÊTEUR.

S'il faut de ta maîtresse accepter le bienfait,
Je reçois comme un *prêt* le don qu'elle me fait.
—Il est beaucoup de gens, d'humeur toute contraire,
Qui prennent comme un don le *prêt* qu'on veut leur faire. (Andrieux, *suite du Menteur*)

* *Prêtez*-moi donc dix écus. —Mais, Monsieur, je ne vous connois pas. — Eh! c'est à cause de cela. Tous ceux qui me connaissent ne veulent pas me les *prêter*.

* Vous n'avez point d'enfans de votre femme; cependant elle me paraît très-propre à en donner à la République. Je vous prie de me la *prêter*, disait un Spartiate à son voisin. Le voisin goûtait le raisonnement, et, suivant les belles institutions de Licurgue, il devait *prêter* et *prêtait* en effet sa femme, par amour pour la patrie. (Saint-Foix, *Essais historiques.*)

* N'as-tu besoin d'aucune chose,
D'aucun de tes amis la bourse ne t'est close.
Sais-t-on que tu veux emprunter?
Pas un de tes amis n'a moyen de *prêter*.
(*Almanach des Muses*, 1779.)

* Roche-Flavin fut reçu Conseiller au Présidial de Toulouse, n'ayant encore que vingt-deux ans. Comme il en fallait vingt-cinq pour posséder cette charge, il produisit un faux certificat d'âge. Interrogé par la suite des moyens qu'il avait pris pour cela, il répondit : J'ai trouvé des amis qui me *prêtèrent* plus volontiers des années, qu'ils ne m'auraient *prêté* des écus. (*Diction. de* Moreri.)

* Après la bataille d'Ivri, qui déconcerta les ligueurs, Henri IV manquait d'argent; l'esprit de révolte s'emparait de ses soldats; les Suisses juraient qu'ils ne feraient point un pas qu'ils ne fussent payés ; le Surintendant d'O ne lâchait qu'à regret des sommes peu considérables ; enfin ce Prince était à la veille de perdre en un moment tout le fruit de ses victoires. Dans cette position fâcheuse, il demande à un de ses fidèles serviteurs, s'il n'imaginait pas une dernière ressource. Plus j'y pense, dit le confident, et plus je crois n'avoir pas d'autre parti à prendre que d'aller trouver une digne femme de ma connaissance qui demeure à Meu-

lan ; sa fortune est très-considérable ; elle et son mari l'ont amassée dans le commerce: elle est royaliste zélée, pleine de cœur et de vertu ; peut-être *prêtera*-t-elle ; il faut tenter. Vas-y cette nuit, dit le Roi ; surtout viens me trouver avant de partir. Le confident obéit. A la chute du jour il va trouver le Roi, qui lui déclare qu'il veut être du voyage. Ils partent, ils quittent incognito la ville de Mantes, où cette espèce de mutinerie les arrêtait. Ils arrivent à Meulan. Les voilà chez Madame Leclerc, qui reconnaît d'abord le chargé d'affaires, et sans trop s'embarraser de son compagnon, le félicite, avec l'effusion de cœur la plus sincère, sur le gain de la bataille. Elle demande avec inquiétude des nouvelles du Roi, qu'on lui avait dit s'être bien battu, et avoir fait des merveilles Affectant un air triste et rêveur, hélas ! reprit le confident, puisqu'il faut tout vous avouer, au milieu de nos victoires, mille chagrins viennent nous affliger ; nous sommes plus embarrassés que ceux que nous avons battus ; le parti de Henri IV est ruiné ; nous sommes dans le plus grand besoin d'argent ; les Suisses sont prêts à se révolter, et

Mayenne triomphe. Serait-il possible, s'écrie Madame Leclerc; mais si ce n'est que cela qui vous chagrine, qu'à cela ne tienne; notre bon Prince peut encore trouver des ressources; sa cause est trop belle, et n'y eut-il que moi, je trouverai bien de quoi satisfaire les plus pressés. Aussitôt elle quitte ses hôtes, va chercher dans un trésor caché des sacs d'or, qu'elle revient répandre à leurs pieds. Prenez, voilà tout ce que je peux faire. Allez, souhaitez à notre bon Prince tout le bonheur dont il est digne; dites-lui bien qu'il règne dans le cœur de tous ses sujets, et que ma fortune, ainsi que ma vie, sont à lui, sans réserve. A ces derniers mots, Henri IV ne peut plus tenir; son grand cœur le trahit. Il n'ira pas loin, dit-il, pour l'apprendre à son Prince, car vous le voyez devant vous, et c'est lui qui vous entend. Saisie d'étonnement et de respect, Madame Leclerc se jette aux pieds du Roi, veut répondre, mais la parole lui manque; de son côté, le confident pleure; des larmes de tendresse s'échappent des yeux du Roi. Quand il eut relevé Madame Leclerc: Nous n'avons pas de tems à perdre, lui

dit-il; la nuit s'avance; souvenez-vous que vous avez un bon maître, et soyez sûr que jamais un trait aussi généreux ne sortira de sa mémoire. Ils s'éloignent, arrivent au camp à la pointe du jour, font sonner le boute-selle; l'alarme est générale. Ce ne sont pas les ennemis qui nous viennent, dit Henri, c'est de l'argent que je vous apporte. Vive le Roi, crient les Suisses, nous sommes prêts à marcher. Profitant de leur bonne volonté, le Roi quitte Mantes, et vit dès ce moment ses affaires prendre de jour en jour une tournure plus avantageuse. Quand ce Prince eut dissipé la ligue, et fut devenu maître de Paris, il fit paraître Madame Leclerc devant lui. Ce jour-là sa Cour était nombreuse. Mes amis, dit-il aux Seigneurs qui l'environnaient, savez-vous à qui je dois, en grande partie, mes derniers succès? Voyez-vous cette digne femme? Je la fais venir aujourd'hui pour apprendre à toute ma Cour qu'elle m'a *prêté*, avec la plus grande générosité, beaucoup d'argent, avec lequel j'ai satisfait une grande partie de mes troupes, qui menaçaient de me quitter. Je veux qu'on compte à Madame

Leclerc toute sa somme, qu'on y ajoute même de gros intérêts, et qu'on y joigne encore des lettres de noblesse. Ah! Sire, comptez-vous pour rien, reprit cette digne femme, le plaisir infini que j'éprouvai lorsque je pus mettre ma fortune à vos pieds? Ce plaisir, je le sens encore, et je le sentirai toute ma vie, c'est le seul intérêt qui m'appartienne, c'est la seule récompense que j'ambitionne; et quand vous y joignez l'honneur, c'est tout ce que je pouvais attendre. Madame Leclerc ne voulut point accepter d'intérêts. Des lettres de noblesse lui furent accordées, et c'est d'elle que descend une famille Leclerc qui s'est depuis distinguée. *(Jour. de Par., 1786.)*

* S'il se fait ici quelqu'étourderie, disait l'abbé de Voisenon, en sortant de l'Académie, on ne manquera pas de me la *prêter*. — Monsieur l'Abbé, on ne *prête* qu'aux riches, lui répartit sur-le-champ d'Alembert. *(Alm. litt. 1778.)*

* Tu veux te défaire d'un homme,
Et jusque-là tes vœux ont été superflus;
Hasarde une petite somme,
Prête-lui trois louis, tu ne le verras plus.

* Bon jour donc ! asseyez-vous là.
En votre absence, sans scrupule,
Madame Ursule que voilà
Vous *prêtait* un grand ridicule....
Oh! je connais madame Ursule,
Elle *prête* tout ce qu'elle a.

PRÉTENDRE, PRÉTENTION, PRÉTENDANT.—*Je prétends... Je ne prétends pas!....* Termes d'autorité qui fâchent toujours celui ou ceux envers qui on les l'emploie.

* ..... Connaissez-vous sa mère?
Elle ne *prétend* pas songer à cette affaire.
— Elle ne *prétend* pas! Il faut que nous voyons
Qui des deux doit avoir quelques *prétentions*.
Elle ne *prétend* pas!... parbleu le mot me touche.
(Regnard, *dans le Distrait.*)

* Tel a de la gloire en partage,
Non pas tout ce qu'il en *prétend*,
Qui, s'il n'en *prétendait* pas tant,
Pourrait en avoir davantage. (*Gombault.*)

* René, Roi de Sicile, et Comte de Provence, mourut en 1474, et laissa, pour *prétendans* à ce Comté, Charles du Maine, son neveu, et René, Duc de Lorraine. Louis XI, qui voulait faire sentir à ces compétiteurs la frivolité de leurs *prétentions*, jeta, étant à table,

une épaule de mouton à deux chiens qui, pour se la disputer, commencèrent à se battre. Aussitôt un chien plus fort, tenu en lesse par un page, venant à se dégager, se saisit de la proie. Le Monarque leur dit : Il en sera de même de vos *prétentions*, Messieurs. Un plus puissant interviendra qui l'emportera sur vous. *Inter duos litigantes, tertius gaudet.*

* Dans ses *prétentions* une femme est sans bornes. (*Boileau.*)

* Jacques III, fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, fut appelé le *Prétendant*, à cause de ses *prétentions* au trône de la Grande-Bretagne, d'où son père avait été chassé. Il n'y put jamais remonter, et mourut à Rome. Charles Edouard, son fils aîné, conserva les mêmes *prétentions*, et était digne, par son courage, de les voir se réaliser. Sa devise ordinaire était : Il faut que ma tête tombe, ou quelle soit couronnée. (*Fastes de Louis XV.*)

* Georges I.er, Roi d'Angleterre, ne négligea aucun moyen pour se maintenir sur le trône contre les *prétentions* du *Prétendant*, son rival. Il s'appliqua principalement à adoucir les esprits de ceux

qui tenaient toujours au parti de ce dernier. Les papiers anglais ont rapporté, à ce sujet, l'anecdote suivante. Il se trouvait masqué à un bal, et causait avec une Dame masquée aussi, et qu'il ne connaissait pas. Cette Dame lui proposa d'aller avec elle se rafraîchir au buffet. Le Roi y consentit. On leur versa à boire : A la santé du *prétendant*, dit la Dame. De tout mon cœur, répondit le Monarque, je bois volontiers à la santé des Princes malheureux.

* D'Alembert disait que, de tous les hommes qu'il avait connus, c'était l'abbé Millot qu'il avait trouvé avoir le moins de *préventions* et de *prétentions*. (*Jour. de Paris*, 1785.)

PRÉTEUR. — Magistrat qui, chez les Romains, était chargé de rendre la justice au peuple. C'est cette importante fonction qui a donné lieu au proverbe, *De minimis non curat* PRÆTOR, pour signifier qu'un homme grave, et chargé d'affaires sérieuses, ne s'occupe pas de bagatelles.

PRÉTEXTER, PRÉTEXTE. — La

Religion n'a été malheureusement que trop souvent le spécieux *prétexte* des Souverains pour exercer la tyrannie, assouvir leur vengeance, et satisfaire leur ambition :

Loin des fastes de Rome et des pompes mondaines,
Des temples consacrés aux vanités humaines,
Dont l'appareil superbe impose à l'univers,
L'humble Religion se cache en des déserts :
Elle y vit avec Dieu dans une paix profonde,
Cependant que son nom profané dans le monde,
Est le *prétexte* saint des fureurs des tyrans,
Le bandeau du vulgaire, et le mépris des grands.
(Voltaire, *Henriade.*)

* Un jour que Robespierre, Danton, Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Chabot et autres conspirateurs contre la vie de Louis XVI, tenaient un conciliabule à Charenton pour délibérer à ce sujet, les conjurés se plaignirent de la multitude parisienne qu'il leur fallait employer, et qu'ils ne trouvaient pas suffisamment remplie de l'enthousiasme révolutionnaire. Comment compter, disaient-ils, sur des hommes du peuple qui demandent encore quelquefois quel *prétexte* on a pour l'insurrection? « Eh

» bien ! s'écrie Chabot, ils veulent un » *prétexte ?* Que ma mort leur four- » nisse » . . . . On l'écoute avec étonnement. « Oui ; continue-t-il, le *prétexte* » est simple. Je me trouverai cette nuit » dans une rue détournée ; que quelques- » uns de vous s'y rendent, et me tuent ; » que sur-le-champ on répande parmi le » peuple que la Cour a payé des assas- » sins pour immoler un député patriote ; » que mon corps sanglant soit porté dans » tous les lieux publics : la vengeance » éclate sur le-champ, le peuple est rem- » pli de fureur, l'insurrection se décide, » et le château des Tuileries est à bas ». — Il y a tout lieu de croire que le fougueux orateur avait compté d'avance sur le refus de ses complices. Ce Chabot était un ex- capucin, qui joignait aux mœurs les plus dissolues une âme sordide et vénale. (Lacretelle, *Précis de la Révol.*)

* Toujours d'un beau *prétexte* on se laisse toucher;
Et certain abbé qu'on renomme,
Disait qu'il n'allait voir le Crispin gentilhomme,
Que pour apprendre à bien prêcher.

* *Sous-prétexte ; sur le prétexte.* Ces deux locutions sont également bon-

nes, dit le Père Bouhours. Oui, répond Roubaud, mais dans des cas différens. Par exemple, on fonde, on établit, on appuie *sur le prétexte.* On couvre, on dissimule, on cache, *sous le prétexte*, ou *sous prétexte. Sur le prétexte* de la fragilité humaine, il y a des gens qui se pardonnent bonnement leurs fautes. *Sous prétexte de justice*, leur malignité ne pardonne pas celle des autres.

PRETINTAILLES. — Ce mot est d'une origine incertaine. Au propre, il signifie un assemblage d'ornemens de différentes formes et de différentes couleurs, dont les femmes décorent leurs habits. Il s'emploie dans le figuré, pour quantité de petites choses qui vont ordinairement à la suite des grandes, comme quand on dit : Si les grands musiciens ont quelquefois surchargé leurs chants de *prétintailles* et de roulemens portés jusqu'aux nues, on doit regarder ceci comme un sacrifice au goût dominant. Ils ont appréhendé que l'on doutât de leurs talens pour l'exécution, s'ils ne faisaient pas de tems en tems des tours de force, mais ils ont été les premiers à blâmer ces extravagances.

— Le célèbre Tartini fut regardé avec raison comme le plus grand violon d'Italie, mais jamais cet artiste ne confondit le bruit qui étonne les oreilles, avec la mélodie qui doit parler à l'âme. Les plus fameux virtuoses italiens venaient souvent se faire entendre à ce grand maître, ils joignaient à leurs véritables talens, toute la *pretintaille* de leur imagination. Lorsqu'ils avaient fini : cela est brillant, disait froidement Tartini à la plupart, cela est vif, cela est très-fort; mais cela ne m'a rien dit, ajoutait-il, en portant la main à son cœur. (*Diction. d'anec. Art. Musique.*)

PRETRISE, PRÊTRE. — Le *prêtre* Bourdoise, connu pour sa simplicité, dit, dans son liv. intitulé *Sentences chrétiennes et ecclésiastiques*, art. *des prêtres*, §.20, « Je viendrais à bout d'un millier de pauvres bonnes gens, j'en ferais ce que je voudrais; mais d'un *prêtre*, d'un *prêtre!* il n'y a pas moyen de le convertir. J'ai autrefois gardé toutes sortes d'animaux, des brebis, des cochons, des poulets-d'inde; j'en venais fort bien à bout. Il n'y a que les paons que je n'ai jamais pu ran-

ger, quelque rhétorique que j'y apportasse. C'est une espèce d'animaux glorieux : voilà justement comme sont la plupart des *prêtres* qu'on ne peut jamais gouverner ». — Quand j'étais acolyte, poursuit-il, §. 22, je tempêtais contre certains *prêtres*. Mon parain me disait : Adrien, à quoi t'amuses-tu, de te tant tourmenter pour des *prêtres*? Ne sais-tu pas qu'il n'y a rien à gagner avec la plupart d'entre eux?

* L'Evêque de Genève, François de Sales, disait qu'il avait eu la consolation de former un bon *prêtre*, pendant son épiscopat, mais qu'il n'avait eu que la consolation d'en former un.

* Les *prêtres*, dit Voltaire, ressemblent aux amans; ils prennent de grandes libertés quand on leur en passe de petites.

* Le meilleur gouvernement, dit l'abbé de Saint-Pierre, c'est celui où l'on n'admet que le nombre de *prêtres* nécessaires, car le surplus est un fardeau dangereux pour l'État; celui où on leur permet de se marier, parce qu'en donnant des enfans à la patrie, ils en deviennent

meilleurs citoyens; celui enfin où ils ne peuvent prêcher que la morale, parce que s'ils prêchent la controvers, ils sonnent aussitôt le tocsin de la discorde.

* Quoiqu'Henri VIII, Roi d'Angleterre, se fut déclaré contre le Pape, il ne voulut être, ni luthérien ni calviniste. La transubstantiation fut crue comme auparavant. La nécessité de la confession auriculaire, et de la communion, sous une seule espèce, fut confirmée. Les moines et les religieuses, quoique renvoyés de leurs couvens, n'étaient pas moins assujettis à leurs vœux de célibat, et le mariage fut absolument défendu, par un bill, aux *prêtres*, soit catholiques, soit protestans. Le Duc de Norfolk, rencontrant, quelque tems après que cet acte fut passé, un de ses chapelains, soupçonné de favoriser la réformation, lui dit: Que pensez-vous, à présent, Monsieur, de la loi qui défend aux *prêtres* d'avoir des femmes? Milord, répondit le chapelain, vous pouvez bien interdire les femmes aux *prêtres*, mais vous n'interdirez jamais les *prêtres* aux femmes. (*Dict. des homm. ill.*)

La récitation libre sur la scène fran-

çaise de ces deux vers de Voltaire, dans Œdipe:

Les *prêtres* ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science,

est un éloge de la tolérance du clergé de France. Au reste, ce distique n'a aucun rapport aux *prêtres* de la vraie religion.

* On m'a trompé long-tems ; je ne veux désormais
Dans les *prêtres* des Dieux que des hommes de paix,
Des ministres chéris, de bonté, de clémence,
Jaloux de leurs devoirs et non de leur puissance ;
Honorés et soumis, par les lois soutenus,
Et par ces mêmes lois sagement contenus,
Loin des pompes du monde, enfermés dans leur Temple,
Donnant aux nations le précepte et l'exemple;
D'autant plus révérés qu'ils voudront l'être moins ;
Dignes de vos respects, et dignes de mes soins.
C'est l'intérêt du peuple, et c'est celui du maître.
(Voltaire, *dans les Guèbres.*)

* Les *prêtres* étaient tellement respectés et craints aux huitième et neuvième siècles, qu'il passait pour indubitable que tout juge séculier qui avait la hardiesse d'en juger un, au lieu de le renvoyer pardevant le Pape ou les Evêques, encourait l'excommunication

majeure, la plus terrible de toutes. On lit, dans le livre second des Décrétales, que le Pape Clément III fut consulté pour savoir si des juges laïques avaient pu légitimement condamner à être pendu un *prêtre* séditieux qui avait usurpé le titre de Roi, et excité dans son pays une espèce de guerre civile. (*Mélange d'une grande bibliothèque.*)

PREU. — Vieux mot, vraisemblablement formé du latin *probus*, probe, homme de bien. De là prud'homme, pour signifier homme de probité, et *prude*, pour signifier, femme sage, vertueuse. De là encore *prouesse*, acte de courage. (*Voyez* PROUESSE.)

* *Epitaphe de Crillon :*

Brave et loyal, soldat et généreux,
Ci gît Crillon, le dernier de nos *preux*.

PRÉVALOIR.

Qnand on a des talens et qu'on les fait valoir,
Je crois, sans vanité, qu'on peut s'en *prévaloir*.
(Destouches, *dans le Curieux impert.*)

* Au combat de Fontaine Française, Henri IV dégagea du milieu des arquebusades, le Maréchal Duc de Biron. Un des serviteurs de Sa Majesté représenta à

ce Prince, qu'il y avait trop de hasards à se jeter ainsi aveuglément au milieu de ses ennemis. Il est vrai, dit le Roi, mais si je ne le fais pas, et si je ne m'avance, le Maréchal de Biron pourra s'en *prévaloir* toute sa vie. Biron avait, en plus d'une occasion, hasardé sa vie pour sauver celle de son Roi.

PREVARICATION, PREVARICATEUR.

Tel s'érige en réformateur,
Qui n'est qu'un *prévaricateur*..

PRÉVENIR, PREVENTION.

Souvent qui tarde trop se laisse *prévenir*.
(Corneille.)

* *Prévenez* les besoins d'un ami malheureux.

* C'est doubler le bienfait que de ne pas le faire attendre. Il est encore quelque chose de mieux, c'est de le *prévenir*.

* On n'oblige vraiment que celui qu'on *prévient*.

* Qui *prévient* le besoin, *prévient* souvent le crime.
(Delille.)

* Corbinelli (Raphaël), petit-fils de Jacques Corbinelli, allié de la Reine Marie de Médicis, se fit rechercher par l'en-

jouement de son caractère et de son esprit. Il mourut en 1716, âgé de plus de cent ans, et dans un état qui approchait de celui de la misère, ce qui ne lui avait rien fait perdre de sa gaîté. Un jour qu'il entendait la messe aux minimes, un homme assez bien vêtu vint se placer à côté de lui, et lui présenta la main, en lui demandant l'aumône. Monsieur, lui dit Corbinelli, je vous demande bien pardon si je me suis laissé *prévenir*; mais d'honneur, j'allais vous faire la même demande. (*Journ. encycl.*, 1772.)

* La *prévention* est le défaut des grands. Heureusement je suis petit, disait Clément XIV. (*Ganganelli.*)

* Toute *prévention* est un fort mauvais juge.

(*La Chaussée.*)

PRÉVOIR, PRÉVOYANCE. —Celui qui ne *prévoit* rien est souvent dupe; celui qui *prévoit* trop est toujours malheureux.

* Qui *prévoit* trop a la pierre en l'âme avant qu'il l'ait aux reins. Vous tourmenter des maux futurs par la *prévoyance*, c'est prendre votre robe fourrée dès la Saint-Jean, parce que vous en aurez besoin à Noël. (*Montaigne.*)

* La *prévoyance!* la *prévoyance !* C'est elle qui nous porte sans cesse au delà de nous, et souvent nous place où nous n'arriverons point. Voilà la véritable source de toutes nos misères. *(Emile.)*

* Trop de prudence entraîne trop de soin ;
Je ne sais pas *prévoir* les malheurs de si loin.!
(Pyrrhus, dans Andromaque.)

* Bien souvent le hasard, contre toute apparence,
Nous conduit mieux, cent fois, que notre *prévoyance.*
(Destouches, *dans les Philos. amour.)*

* Les désirs de Fénélon étaient modérés comme ses écrits, et sur la fin de sa vie il méprisa enfin toutes les disputes. Ce Prélat composa sur un air de Lully ces vers, que le marquis de Fénélon son neveu communiqua à l'auteur de la Henriade : —

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais trop savoir ;
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge
Sans rien *prévoir.*

Cette anecdote serait peu importante en elle-même, dit Voltaire, si elle ne

prouvait à quel point nous envisageons différemment, dans la triste tranquillité de la vieillesse, les choses qui nous ont paru si grandes et si intéressantes dans l'âge où l'esprit, plus actif, est le jouet de ses désirs et de ses illusions.

* Je ne veux point m'affliger par avance,
Souvent l'événement confond la *prévoyance.*
(Regnard, *dans le Joueur.*)

* Lorsque l'abbé d'Olivet sentit le danger de la maladie qui l'a enlevé, il en parla comme d'un événement qui ne l'aurait point regardé : Ce soir, cette nuit, quand on viendra, dit-il, j'ai tout *prévu.*
(*Ann. litt.* 1769.)

* L'abbé de Fleury avait été amoureux de la Maréchale de Noailles. Il en avait été traité avec mépris. Devenu premier Ministre, la Maréchale eut besoin de lui. Il lui rappela ses rigueurs : Ah ! Monseigneur, s'écria cette Dame, qui l'aurait pu *prévoir*!

PREVOTÉ, PRÉVOTAL, PREVOTALEMENT. — La *prévôté* était une sorte de jurisdiction militaire. Le juge

qui l'exerçait s'appelait *prévôt*. Il y avait un *prévôt* de maréchaussée, un *prévôt* de l'armée, un *prévôt* de Marine, et un *prévôt* de Paris, etc. Cette jurisdiction s'exerçait ordinairement sur-le-champ, et sans appel; ce qui a fait appeler exécution *prévôtale*, toute exécution faite sans formalités préalabes. Les lenteurs des formes judiciaires ont fait dire souvent, qu'il valait mieux exécuter *prévôtalement* certaines gens, que de les traduire en justice; cette maxime serait vraie, si malgré celle qui défend de se faire justice soi-même, on conservait toujours assez d'égalité d'âme pour n'infliger au coupable que la peine qui lui est due, et si l'on pouvait toujours le faire impunément. Quoi qu'il en soit, on rapporte d'un savetier de Messine, ami de l'ordre, et qui souffrait impatiemment le brigandage qui régnait dans cette ville, par l'indolence et la corruption même des juges, qui assuraient l'impunité aux malfaiteurs, que résolu d'*exécuter prévôtalement* tous les scélérats, de quelque qualité qu'ils fussent, qui lui tomberaient sous la main, il prit le parti d'épier tous les délits, d'écouter les rap-

ports, d'examiner scrupuleusement les preuves, et de joindre l'office d'exécuteur à celui de rapporteur et de juge ou *prévôt*. Il avait, en conséquence, fait emplette d'une courte arquebuse qu'il portait sous son manteau, et dès qu'il rencontrait un de ceux qui se trouvaient sur son registre de mort, comme suffisamment atteint et convaincu d'avoir commis quelque crime qui la méritait, il lui déchargeait deux balles dans le corps, sans s'embarrasser de ce que deviendrait le cadavre; il s'en retournait chez lui tranquillement, et avec la satisfaction d'un homme qui aurait tué un animal enragé. On comptait déjà à Messine cinquante de ces mauvais sujets dont il avait purgé la ville, lorsque le Vice-Roi, depuis long-tems en peine de connaître l'auteur de ces exécutions *prévôtales*, promit deux mille écus à celui qui le lui découvrirait, et la grâce à l'auteur même, s'il venait en personne s'accuser de l'être. Le savetier, croyant plus sage le parti de se décéler, que d'être décélé par un autre, fut trouver le Vice-Roi, lui demanda une audience particulière, et lui dit fièrement: « C'est moi qui ai mis à mort les

» cinquante coquins que vous avez né-
» gligé de punir. Voici les procès ver-
» baux qui constatent leurs crimes. Vous
» lirez dans ces procédures le journal de
» mes recherches, et la marche judi-
» ciaire que j'ai suivie; rien n'y manque,
» et j'espère que vous approuverez mes
» sentimens. Vous êtes coupable par vo-
» tre indolence, votre molesse et votre
» inaction, de tous les maux que ces
» misérables ont commis, et par consé-
» quent de leur punition; vous méritez
» le même châtiment qu'eux, et j'ai été
» tenté plus d'une fois d'être aussi juste-
» ment sévère à votre égard, que je l'ai
» été envers eux. Mais j'ai respecté en
» vous la personne du Roi. Je suis main-
» tenant en votre puissance; vous pouvez
» faire de moi ce qu'il vous plaira; voyez
» si ma conduite mérite votre animad-
» version ou vos éloges, et jugez d'après
» le témoignage de votre propre con-
» science. » Le vice-Roi avait promis la grâce de ce *prévôt* de nouvelle création; il tint parole.

PRÉVOTÉ. — Dignité ecclésiastique. — Gassendi était *Prévost* de l'église de

Digne. Etant parti de Paris, pour faire un voyage en Provence, il eut pour compagnon de route un conseiller du grand-Conseil, nommé Maridal, très versé dans les sciences. Ils allèrent ensemble à Lyon et à Grenoble, et logèrent toujours dans les mêmes endroits, sans que le conseiller connut autrement notre philosophe, que par la qualité de *prévost* de l'église de Digne, dont il venait d'être revêtu. Un jour, monsieur Maridal étant à Grenoble, rencontra un de ses amis qui lui dit qu'il allait rendre visite à un grand et célèbre philosophe qui venait d'arriver en cette ville, et qu'on appelait Gassendi. A ce nom, monsieur Maridal pria son ami de souffrir qu'il l'accompagnât. J'en ai entendu parler avec tant d'éloges, lui dit-il, et il y a si long-tems que je désire de le connaître, que je ne laisserai pas échapper cette occasion. Mais quelle fut sa surprise, lorsque cet ami lui fit reprendre le chemin de son auberge, et qu'il le conduisit chez le *prévost* de l'église de Digne, qui n'était autre que Gassendi? Il ne pouvait revenir de son étonnement, et ne se lassait point d'admirer la modestie de ce grand homme qui, pendant

tout son voyage, n'avait pas dit un mot qui put le faire connaître.

PRIER, PRIÈRE.

Travailler, c'est PRIER. *Qui laborat*, ORAT.

* Tel est à bien *prier* exact au dernier point,
Qui bat ses gens et ne les paie point.
(Molière.)

* Louis XIV disait un jour au Duc de Bouillon : On vous accuse de manquer tous les jours à vos *prières*. — Sire, on vous trompe; je ne passe jamais un jour sans répéter plusieurs fois : *Domine salvum fac Regem.*

* Ne *priez* pas long-tems, mais *priez* de bon cœur,
La plus courte *prière* est souvent la meilleure.
(Le Tolérant, Com.)

* Un des amis d'Arlato Piovano, curé d'Italie, le *pria* de lui donner un formulaire de *prières*. Il lui répondit : Récitez, en vous levant, un *pater* et un *ave*; puis faites cette *prière* : Seigneur, préservez-moi d'un bourgeois ruiné; d'un pauvre enrichi; d'un usurier; de la tutèle d'un procureur; des quiproquo d'un apothicaire; de ceux qui entendent la messe deux fois et de ceux qui jurent sur leur

conscience, ou leur honneur. *(Encyclopédiana.)*

* Un triste objet de la pitié publique
D'un vieux avare espérait quelqu'appui,
Et lui disait, d'une voix famélique,
Que tous les jours il *priait* Dieu pour lui.
Je te rendrais près de lui la pareille,
Dit Harpagon, s'il n'était sourd pour moi;
Puisqu'il t'écoute, ami, je te conseille
De le *prier* dorénavant pour toi. *(Desmahis.)*

* L'auteur d'Emile, dans sa dernière retraite, avait pris soin d'une bonne femme de village. Cette pauvre paysanne, accablée de la mort de son bienfaiteur, avait l'habitude d'aller *prier*, à genoux, snr son tombeau, soit qu'elle l'invoquât comme un Saint, soit qu'elle invoquât les Saints pour lui. Prise un jour sur le fait, et interrogée : Hélas ! je pleure et je *prie*, dit-elle. — Mais, ma bonne, Rousseau n'était point catholique. — Il m'a fait du bien, je pleure et je *prie*. *(Année française.)*

* Mélanchton, le plus célèbre disciple de Luther, et son coopérateur dans la réforme qu'il voulait opérer, étant allé voir sa mère, femme simple

et dévote, il la trouva fort émue des disputes de religion qui troublaient alors l'Allemagne, et fort incertaine de ce qu'elle devait croire. Elle lui récita ses *prières*, pour savoir si elles étaient bonnes. Continuez de *prier* comme vous avez fait jusqu'ici, lui dit Mélanchton, et laissez disputer les docteurs.

(*Ephémérides.*)

* Catherine de Médicis ne parut pas attacher une grande importance à ce que l'Eglise de France restât catholique, ou devint protestante. Quand on vint lui apprendre que la bataille de Dreux était perdue, et les huguenots vainqueurs, elle répondit : Eh bien ! nous *prierons* Dieu en français. (*Notes sur la Henriade.*)

* Un véritable ami n'attend pas qu'on le *prie*.
(*Corneille.*)

PRIEURÉ, PRIEUR. — *Facere officium taliter qualiter ; sinere tempus ire ut vult ; semper benè dicere de Domino* PRIORI : faire son devoir tellement quellement ; laisser aller le tems ainsi qu'il veut aller, et chanter sans cesse les louanges de Monsieur le *Prieur*, voilà tout ce qu'il faut savoir et prati-

quer pour être heureux. Ces préceptes sont ceux d'un philosophe, de l'illustre ami du grand Pantagruel, qui avait été captif, amoureux, pourfendeur, qui buvait largement, mariait les vieilles, caressait les jeunes, obtenait des pardons, savait dix langues, et avait soixante-trois manières de gagner de l'argent. (*Mélanges de littér. de Suard.*)

* Un Seigneur qui possédait une terre considérable dans le Véxin Normand, avait une nièce qui aimait un jeune homme de son voisinage, et qui en était éperdument aimée. Il déclara au jeune prétendant, qu'il ne lui accorderait sa nièce qu'à condition qu'il la porterait, sans se reposer, jusqu'au sommet d'une montagne qu'on voyait des fenêtres de son château. L'amour et l'espérance firent croire à l'amant, que le fardeau serait léger : en effet, il porta sa bien aimée, sans se reposer, jusqu'à l'endroit indiqué; mais il expira une heure après, des efforts qu'il avait faits. Sa maîtresse, au bout de quelques jours, mourut de douleur et de chagrin. L'oncle, en expiation de leur malheur qu'il avait causé,

fonda, sur la montagne, un *prieuré* qu'on appelle le *prieuré* des deux amans. Il est à une lieue du pont de l'Arche, et à quatre lieues de Rouen. (*Essais hist. sur Paris.*)

PRIMER, PRIMITIF. —Philosophiquement parlant, et abstraction faite des inductions qu'on pourrait tirer des livres sacrés, la langue *primitive*, dit M. de Voltaire, est une chimère. « Que diriez-vous d'un homme qui voudrait rechercher quel a été le cri *primitif* de tous les animaux, et comment il est arrivé que, dans une multitude de siècles, les moutons se soient mis à bêler, les chats à miauler, les pigeons à roucouler, les linottes à siffler? Plusieurs rabbins ont prétendu que la langue-mère, ou *primitive*, était le samaritain. Quelques autres ont assuré que c'était le bas-breton. Dans cette incertitude, ne peut-on pas, sans offenser les habitans de Kimper et de Samarie, n'admettre aucune langue-mère? — Il n'y a pas eu plus de langue *primitive*, et d'alphabet *primitif*, qu'il n'y a eu de chênes *primitifs* et d'herbe *primitive*. » (*Quest. encycl.*)

— PRIME-ABORD. *Primo aditu.*

Tout en parlant et d'Homère et de Troye,
Certain Abbé voulait faire sa proie
D'une savante un peu sur l'arrière saison.
Que faites-vous, lui dit la précieuse ?
Mais ayez donc de la raison !
Croyez-vous bien que la ville fameuse
Dont nous parlons, se soit rendue ainsi ?
De *prime-abord ?* — Eh, bon Dieu ! quel souci !
Dit l'Abbé, quelle impatiente !
Troye, et vous, ma belle savante,
Sont des objets fort différens :
Car cette ville enfin n'a tenu que dix ans,
Et vous vous défendez encore après quarante !

PRINCE, PRINCESSE.

Heureux qui ne les connaît guère ;
Plus heureux qui n'en a que faire,

a dit Voiture, en parlant des *Princes.* Un vieux proverbe dit : Heureux qui ne les connaît ; malheureux qui les sert ; pire qui les offense.

—Souvent leur seul exemple entraîne tout l'Etat.
Sous un *Prince* guerrier chacun devient soldat :
Sous un *Prince* dévot, sa Cour, ne pouvant l'être,
A ses yeux pour le moins tâche de le paraître.
Chacun devient galant sous un *Prince* amoureux ;
Chacun devient flatteur sous un *Prince* orgueilleux.

* Philippe, Duc de Bourgogne, avait coutume de se déguiser, et de courir les cabarets, afin d'entendre lui-même les discours du peuple. Il entendit, un jour, un homme qui parlait fort mal de lui. Dès que ce malheureux eut reconnu le *Prince*, il se crut perdu. Le Duc lui pardonna, et lui dit : Ne parle jamais mal des *Princes.* Si tu en dis du bien, tu ments; si tu en dis du mal, tu t'exposes à leur ressentiment. (*Jour. de Monsieur.*)

* Un graveur, homme de bon sens, et qui faisait commerce d'estampes, vendait les *Princes* pendant leur vie, et les auteurs après leur mort. Il disait d'une planche gravée : Il faut se dépêcher de tirer, car le *Prince* ne vivra pas longtems. (*Alman. litt.*, 1760.)

* Le *Prince* Louis de Rohan, *Prince* par sa naissance et par sa qualité d'Evêque de Strasbourg, rougissait d'être appelé Monseigneur, ainsi qu'on appelait tous les Prélats ses confrères. Cet ecclésiastique hautain voulait qu'on l'appelât *Prince*, et il dit un jour à quelqu'un qui l'appelait Monseigneur : Laissez-là votre Monseigneur, est-ce que vous me prenez pour un prêtre ?

* La *Princesse* de Conti, mére du *Prince* de Conti, dernier mort, disait à son mari : Je puis faire des *Princes* du sang, sans vous; et vous n'en pouvez faire sans moi. (*Pièces intéress. et peu connues.*)

* Peu de tems après que le Duc de Mercœur eut fait son accommodement avec Henri IV, l'avocat général Servin eut à parler dans une cause où ce Duc était intéressé. L'avocat du Duc l'ayant souvent traité de *Prince*, dans son plaidoyer, Servin dit dans le sien : « que » pour lui, il ne donnerait point ce titre » à monsieur Mercœur, attendu que le » Parlement et les gens du Roi avaient » coutume de ne reconnaître pour » *Princes*, que ceux du sang royal ». Peu de jours après, le Duc, accompagné d'une vingtaine de gentilshommes, bien armés, allèrent le trouver. Servin ayant été au-devant de lui, essuya, en réponse au premier compliment, les reproches les plus sanglans, accompagnés d'injures et de menaces. L'Avocat général se voyant insulté pour un fait de sa charge, prit le ton convenable à un magistrat. Le Duç

n'avait pas ôté son chapeau; Servin mit le sien, et dit : « Je ne suis comptable de » mes maximes et de mes paroles, lors- » que j'exerce ma charge, qu'à Dieu, » au Roi, et au Parlement.

(Recueil d'épitaphes.)

* Une *Princesse* mit au jour
Un fruit d'hymen ; je ne sais guères
Si l'on peut dire un fruit d'amour :
L'Amour, dit-on, parmi nos gens de Cour,
Laisse l'Hymen tout seul vaquer à ses affaires.
Elle avait à sa porte un Suisse, vieux Grison,
Epais de corps, et d'esprit assez mince ;
On court l'interroger. — Est-ce une fille ? — Non,
Répond-il ! — Ah ! c'est un garçon.
— Eh ! non, vous dis-je ? — oh ! oh ! qu'est-ce donc ? —
C'est un *Prince.*

* Il y eut peu d'esprit plus agréable, plus ingénieusement badin que celui de Marot. Sa poésie respire partout la délicatesse et la naïveté. Ses plaisanteries sont souvent d'un homme de Cour. Aussi l'a-t-on appelé également le *prince* des poëtes, et le poëte des *Princes.*

(Dict. des homm. illust.)

PRINCIPAL. (De collège.)

Apparemment ce qui l'anime

A paraître un si grand brutal,
C'est que d'une voix unanime,
Des ânes du Collège il est le *principal*.
(Boursault.)

PRINCIPE. — C'est dans le *principe* du mal qu'il faut y remédier. *PRINCIPIIS obsta.*

* Un Roi d'Egypte donnait audience aux Ambassadeurs de diverses puissances. Il lui prit fantaisie de leur demander quels étaient les *principes* fondamentaux de leurs Républiques respectives. Quand ce vint le tour de l'envoyé d'Athènes, il dit : « Chez nous on ne permet pas aux » riches d'être puissans, aux pauvres de » rester oisifs, et à ceux qui gouvernent » d'être ignorans. » L'Ambassadeur de Sparte se fit aussi entendre : « A Lacé- » démone, dit-il, l'envie ne règne point, » car tous les citoyens sont égaux ; l'a- » varice n'y domine personne, car tous » les biens sont communs ; la paresse n'é- » nerve point l'âme et le corps du ci- » toyen, car il faut, non-seulement que » tout le monde s'occupe, mais encore » que chacun rende compte de son tra- » vail. Tels sont nos *principes*, et telle

» est notre conduite ». (*Extrait des Révolutions de Paris.*)

* Philippe de Macédoine reprochait un jour à un de ses musiciens, de s'être écarté des *principes* de la musique, en chantant : A Dieu ne plaise, Seigneur, dit le musicien, que vous soyez jamais si malheureux que de connaître ces *principes*-là mieux que moi ; *Quam quisque norit artem, in hâc se exerceat.* Il est étonnant que Philippe s'y soit laissé prendre, lui qui avait donné une semblable leçon à son fils. (*Voyez* CHANTER.)

* Quand une révolution amène le réveil des *principes*, c'est aux *principes* à assoupir la révolution par le calme qu'ils procurent à la société rétablie dans ses droits ; et si l'orage de l'insurrection gronde encore dans le lointain, ce ne doit plus être que contre les violateurs des *principes*. (Prudhomme, *Révolutions de Paris.*)

* On agitait à la Convention la question de la liberté des nègres. Un député observa que cette émancipation impolitique pourrait coûter la vie aux blancs, habitans des Colonies. Périsse, s'écria

alors Robespierre, périssent toutes les Colonies, plutôt qu'un *principe* ! Et avec ce *principe* que chacun admira, on fit incendier les Colonies, et massacrer les colons ! !!

PRINTEMS.

Ma mère a quatre enfans, je suis le plus aimable,
Je le dis sans présomption ;
Je m'en rapporte au lecteur équitable,
Il va juger si j'ai tort ou raison.
Mon premier frère est si froid et si sombre,
Que de son aspect seul les yeux sont attristés :
Le second au contraire a des charmes sans nombre,
Mais on se plaint de ses vivacités.
L'autre est un vrai Crésus, on chérit sa présence,
Même pour son retour on fait plus d'un souhait ;
Mais s'il cessait d'amener l'abondance,
Comme on l'aurait vu naître avec indifférence,
On le verrait mourir sans le moindre regret.
Plus gai, moins importun, mon humeur est égale ;
Je suis aimé de tous, et je ne donne rien ;
Des fleurs composent tout mon bien ;
Mais aussi ma beauté n'eut jamais de rivale.
J'embellis la nature aussitôt que je nais,
Le monde entier semble me rendre hommage,
Le berger par ses soins, l'oiseau par son ramage,
Tout s'empresse à l'envi de chanter mes attraits.

A certains yeux pourtant je n'ai pas l'art de plaire,
Et deux défauts gâtent tous mes appas ;
J'allume le flambeau de l'enfant de Cythère,
Et j'éveille, dit-on, le démon des combats.
Vous qu'un plus long détail ennuîrait davantage,
Et qui brûlez peut-être en cherchant mon secret,
Lecteur impatient je vais vous mettre au fait.
Considérez Philis, je suis sa vive image,
Voyez briller ses roses et ses lys
Dont le mélange heureux embellit le visage ;
Que ce tableau charmant vous rappelle son âge,
Et vous aurez bientôt deviné qui je suis.

(Blandurel.)

* Les Muses aiment le *printems ;* Milton ne travaillait que dans cette riante saison.

Temperiem poscunt aeris Aonides.

* Quand le printems est dans sa force,
Jeunes cœurs sont bien empêchés
A tenir leurs amours cachés. *(La Fontaine.)*

* L'année a perdu son *Printems*, disait élégamment un grec, après une bataille où la jeunesse d'Athènes périt en très-grand nombre.

* On a dit de la belle Ninon, qu'elle avait porté les fleurs de son *printems* bien au-delà de son automne.

PRISON, PRISONNIER.

Il n'est *prison* si douce, que son hôte
En peu de tems ne s'y lasse sans faute.
(La Fontaine.)

Les *prisonniers* de Londres chantent pour se désennuyer : Alexandre était *prisonnier* de l'univers ; le Roi d'Angleterre l'est dans son île ; le Sultan dans son serrail ; le moine dans sa cellule ; le savant dans son cabinet ; le grand seigneur dans sa voiture ; le marchand dans sa boutique : tous les hommes enfin sont *prisonniers*, et la terre n'est qu'une vaste *prison*. Il y a manière d'égayer les *prisonniers*. (*Lettres orig. de Mirabeau.*)

* Qui naquit *prisonnier* dans le sein maternel,
Qui loge dans son corps une âme *prisonnière*,
Qui ne peut éviter la *prison* de la bière,
Doit trouver la *prison* un séjour peu cruel.
(La Monnoye.)

* C'est à un morceau d'éloquence faisant partie d'un sermon de la Cêne, prêché par l'abbé Gros de Besplas, vicaire-général de Besançon, que l'on doit la restauration des *prisons* de Paris, et de beaucoup d'autres lieux. Il est doux de méri-

ter la gloire par des talens utiles à l'humanité.

*La petite république de Cumes, en Italie, avait un Roi, obligé de reconnaître l'autorité du Sénat. Pour constater et maintenir son autorité, le Sénat ordonnait, tous les ans, à un Officier d'aller prendre le Roi, et de le mettre en *prison*, ce qui s'exécutait à la lettre. L'officier venait ensuite rendre compte au Sénat et prendre ses ordres ultérieurs; et à l'instant un Sénatus-Consulte faisait ouvrir les portes de la *prison* où le Roi était renfermé. (*Mélange d'une grande Biblioth.*)

PRISONNIER *de guerre*. — Peu de savans ont joui pendant leur vie d'une aussi grande réputation que le père Mallebranche. Il ne venait presque point de savans étrangers à Paris qui ne lui rendissent une sorte d'hommage. On assure que des Princes allemands y sont venus exprès pour lui, et Fontenelle rapporte dans l'éloge de ce grand homme que dans la guerre du Roi Guillaume, un officier anglais se réjouissait d'être *PRISONNIER de guerre*, parce que cette circonstance, qui l'amenait à Paris, lui donnait occasion de voir Louis XIV.

et le père Mallebranche. (*J. de Verdun.*)

* Jean Bart, en 1697, conduisit en Pologne le Prince de Conti avec six vaisseaux et une frégate. Avec aussi peu de forces navales, il vint à bout d'échapper à dix-neuf vaisseaux de guerre ennemis, postés au nord de Dunkerque pour s'opposer à son passage. Le lendemain au point du jour, il en rencontra deux autres à la voile, et neuf mouillés entre la Meuse et la Tamise. Il se tint sur la défensive et continua fièrement sa route. Lorsque le danger fut passé, le Prince de Conty lui dit : Jean Bart, si les Anglais nous avaient attaqués, ils eussent pu nous faire *prisonniers :* Jamais, mon Prince, dit Jean Bart. — Comment donc eussiez vous fait? — Comment? j'eusse fait mettre le feu au vaisseau, et nous eussions sauté en l'air plutôt que de nous voir *prisonniers.* Mon fils, en conséquence, est toujours demeuré posté à la sainte-barbe, où il avait ordre de mettre le feu au premier signal. Le Prince frémit, et lui dit : Le remède eut été pis que le mal. Je vous défends d'en faire usage tant que je serai sur vos vaisseaux. (*Vie de Jean Bart.*)

* Lors de la guerre des Anglais contre les Insurgens, un des vaisseaux dont l'Amiral Rodnei s'était emparé devant Gibraltar, trop faible d'équipages pour manœuvrer par un gros tems, se voyait sur le point d'échouer ou de périr. Les Anglais voulurent forcer les *prisonniers* Espagnols, qu'ils avaient renfermés à fond de cale, de les aider à sauver le vaisseau. Ces *prisonniers* répondirent tous qu'ils étaient prêts à mourir avec leurs vainqueurs, mais qu'ils ne leur donneraient aucune assistance, à moins qu'ils n'eussent la liberté de conduire le vaisseau dans un des ports de l'Espagne. La nécessité ayant forcé les Anglais d'y consentir, les *prisonniers* espagnols ramenèrent leurs vainqueurs *prisonniers* à Cadix.

* Lorsque les Ambassadeurs de Tipoo-Saïb prirent congé de la Cour de Versailles, en 1788, ils désirèrent savoir qu'elle marque d'amitié et de bonne intelligence avec la France leur maître pourrait donner à Louis XVI. La liberté des *prisonniers* anglais, qui se trouvent en la puissance de votre maître, dit le Roi.

Cette déclaration d'un Roi rival, observait alors un écrivain anglais, fait le plus grand honneur à l'humanité du Prince qui occupe le trône des Francais, et l'élève au dessus du rang des Rois. (*Anecdotes sur Louis XVI.*)

* On entre dans les *prisons* de Milan par une belle et grande cour, et par un portail d'une très-bonne architecture. Il n'existe aucune *prison* dont les abords soient aussi magnifiques. Voilà pourquoi les Milanais disent : Cette façade fait mentir le proverbe français : Triste comme la porte d'une *prison*. Quoi qu'en disent les Milanais :

La *prison* la plus belle est un affreux séjour.

Et le proverbe français a raison : Il n'est pas de laides amours ni de belles *prisons*.

PRIVER, PRIVATION. — *Prive-toi* pour mieux jouir. C'était la maxime que le sage Abudéneck avait inculquée à la belle Rhémire, sa fille; que la belle Rhémire inculquait à Omar, son amant, et que tout instituteur devrait inculquer à son élève pour l'intérêt de ses plaisirs et de sa santé.

* Le grand Condé faisant le siège de Wezel, toutes les dames de la ville se réunirent pour le prier de leur permettre de sortir de la place, et de ne les pas exposer aux suites fâcheuses d'un siège long et meurtrier. Le Prince répondit avec autant d'esprit que de politesse, qu'il ne pensait pas se *priver* ainsi de ce qu'il y avait de plus beau dans son triomphe. Ce refus produisit l'effet qu'il en attendait. Ces femmes portèrent, par leurs gémissemens, la terreur dans l'âme de leurs maris, et les déterminèrent à se rendre bien plutôt qu'ils n'auraient fait.

(Annales des Provinces-Unies.)

PRIVILÈGE, PRIVILEGIÉ. — Du latin *privati lex ; loi en faveur du particulier.*

Lorsque vous écrirez sur l'almanach de Liège,
Ne parlez des saisons qu'avec un *privilège.*

(Voltaire.)

* Henri IV ayant donné un Édit somptuaire dans le commencement de son règne, ne tarda pas à s'apercevoir que le luxe dans les vêtemens n'avait été, par là, arrêté que pour très-peu de tems, et que l'or et l'argent qu'il avait défendu

sur les habits, y reparaissaient plus que jamais. En conséquence, il rendit une nouvelle déclaration portant défense expresse à tous sujets, de quelque qualité et condition qu'ils pussent être, dans tous les lieux et terres de son obéissance, de porter de l'or ou de l'argent sur leurs habits, de quelque manière, et sous tel prétexte que ce fut, excepté pourtant dans le cas où celui ou celle qui les porteraient serait reconnus pour fille de joie ou filou, auxquels S. M. déclarait ne pas prendre assez d'intérêt pour les comprendre dans les réglemens qu'il prétendait faire pour le bien de l'Etat. Personne ne se montra jaloux du *privilège*, et quoique le Roi donnât un mois de terme à compter du jour de la publication de l'Édit, jusqu'à celui où il sortirait son plein et entier effet, dès le lendemain on ne vit plus personne en étoffe d'or ou d'argent, tant on craignait de passer pour *privilégiée*. (*Passe-tems agréable.*)

* Les citoyens qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompensés par des honneurs, et non par des *privilèges;* car la république est à la veille de sa ruine,

sitôt qu'on peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux lois. (*Jean-Jacques.*)

* Ce fut en partie parce qu'il voulait diminuer les *privilèges* du Parlement d'Angleterre, que le malheureux Charles Ier. perdit la tête. Lorsqu'il s'en retourna de la Chambre des Communes, où son autorité venait d'être compromise, il entendit crier de toutes parts : *Privilège* du Parlement ! *Privilège ! (Hist. d'Angl.)*

—Ce fut aussi parce que les Parlemens de France virent l'abolition de leurs *privilèges* dans l'impôt territorial que Louis XVI projetait d'établir, qu'ils firent résistance à l'enregistrement de plusieurs Edits bursaux; ce qui hâta la révolution en France et le renversement des Bourbons.

* Louis XIII se bouchait les oreilles de ses deux mains, quand on osait lui citer quelques droits établis ou quelques *privilèges.* Il disait, en criant à tue tête : Qu'est-ce que c'est qu'un *privilège* contre ma volonté ? (*Boulainvilliers.*)

PRIX, PRISER, PRISEUR.

Qui bien se mire, bien se voit ;
Qui bien se voit, bien se congnoit ;

Qui bien se congnoit peu se *prise*,
Et qui peu se *prise*, sage est (1).

* Nous nous aimons un peu, c'est notre faible à tous.
Le *prix* que nous valons, qui le sait mieux que nous ?
(P. Corneille.)

* Un homme opulent disait par dérision devant le poëte Sadi, que l'on voyait souvent l'homme d'esprit à la porte de l'homme riche, et jamais l'homme riche à la porte de l'homme d'esprit. C'est, répondit le philosophe, que l'homme d'esprit sait le *prix* des richesses, et que l'homme riche ignore le *prix* des lumières.

* Attachez peu de *prix* à ce que vous faites pour les autres ; attachez beaucoup de *prix* à ce que les autres font pour vous.

* La peine d'acquérir, le soin de conserver,
Ôtent le *prix* à l'or, qu'on croit si nécessaire.
(La Fontaine.)

* Le géomètre Fontaine ne pouvait souffrir l'importance que mettent certaines gens à des choses qui en ont peu. Enten-

(1) Ces vers sont de Pierre Gringore, Hérault-d'armes du Duc de Lorraine, né en 1475.

dant un jour quelqu'un disserter sur le *prix* des denrées, et vanter l'exactitude avec laquelle il l'avait étudié : Voilà, dit-il, un homme qui me paraît savoir le *prix* de tout, excepté le *prix* du tems. (*Année française.*)

* *Prisez* les bons auteurs, et blâmez les mauvais.
(*Du Resnel.*)

* Un huissier *priseur*, trouvant dans un inventaire un tableau de Rubens, avec je ne sais quel tableau médiocre de l'école de St. Luc, *prisa* également l'un et l'autre, parce qu'ils étaient de même grandeur. (*Esprit de Desfontaines.*)

* Le Cardinal de Polignac fit ses études à Paris avec un succès digne de son nom et de ses maîtres. Jamais on n'a fait ses cours avec plus d'éclat. Non-seulement ses thèmes étaient excellens, mais il lui restait du tems et de la facilité pour aider ses camarades, ou plutôt pour faire leur devoir à leur place, si bien qu'il est arrivé au collège d'Harcourt où il étudiait, que les quatre devoirs qui remportèrent les deux *prix* et les deux accessit étaient également son ouvrage. (*Ann. fr.*)

* En 1785, l'Académie française dis-

posa du *prix* de vertu, qui est une médaille de 1200 livres, en faveur du sieur Poultier, *huissier-priseur* qui, quelque tems auparavant, avait refusé la succession d'un riche charpentier, dont il était exécuteur-testamentaire, et l'avait remise à ses parens. Cet honnête homme, au lieu de *priser* cette action au-delà, ou même à sa valeur, toujours semblable à lui-même, se montra aussi modeste que désintéressé. Il ne trouva point que son action méritât des éloges publics, et quoiqu'il parut flatté du suffrage de l'Académie, il indiqua à cette compagnie un autre qui, selon lui, avait plus de droit à ce *prix* d'une bonne action. Cet autre était un portier qui pendant long-tems avait soigné un commissionnaire malade. Lorsque ce commissionnaire se vit sur le point de mourir, quelques années après, il institua par reconnaissance, pour son légataire universel ce portier qui, ayant refusé la succession, avait fait rechercher en Auvergne quels étaient les parens du défunt, et avait fait remettre onze cent livres qu'il avait retirées de cette succession, à un cousin fort éloigné et fort pauvre.

(*Gazette de Leyde.*)

* Dans un arrêt du sénat d'Apollon,
Ces jours derniers, il s'est glissé, dit-on,
Très-grande erreur, si que chacun en glose :
Or voici comme il la faut corriger :
Il est écrit que l'on vient d'adjuger
Le *prix* de vers; lisez, le *prix* de prose.

* Ce fut mademoiselle de Scudéri qui remporta, la première fois qu'il eut lieu, le *prix* d'éloquence fondé par l'Académie française. (*Ephémérides.*)

PROBABILITÉ, PROBABLE. — La *probabilité* est en morale, ce qu'est en théologie la vénialité. Un million de péchés véniels ne peuvent faire un péché mortel; un million de *probabilités* ne sauraient engendrer une certitude.

PROBITÉ. — N'ayez de *probité* que ce qu'il en faut pour n'être pas pendu; maxime que mettent en pratique beaucoup de gens qui prêchent les grands principes.

* Tel qui n'estime point la *probité* chez lui,
Souvent, à la rigueur, l'exige dans autrui.
(*Boileau.*)

* Solon disait : La *probité* reconnue est le plus sûr de tous les sermens.

* Quant à la *probité*.....
..... diviser les esprits,
Aigrir des gens brouillés, ou brouiller des amis;
Calomnier, flétrir des âmes estimables,
Faire du mal d'autrui ses plaisirs détestables;
Ce germe d'infamie et de perversité
Est-il dans la même âme avec la *probité?*
(Gresset, *Com. du Méchant.*)

* Que de gens aujourd'hui peuvent dire avec l'*INGRAT* de Destouches :

Pour sortir du malheur où le sort m'a jeté,
Je me suis endurci contre la *probité* :
L'honneur en souffre un peu, mais j'y trouve mon compte.

PROBLÈME. — Le plus petit animal est un grand *problème* à résoudre.

* Descartes, étant au service de la Hollande, en 1617, un inconnu fit afficher dans les rues de Breda un *problème* à résoudre. Descartes vit un grand concours de passans qui s'arrêtaient pour lire. Il s'approcha, mais l'affiche était en flamand, qu'il n'entendait pas. Il pria un homme, qui était à côté de lui, de la lui expliquer. C'était un mathématicien,

nommé Bukman, principal du collège de Dordrecht. Le principal, homme grave, voyant un petit officier en habit d'uniforme, crut qu'un *problème* de géométrie n'était pas fort intéressant pour lui, et apparemment pour le plaisanter, il lui offrit de lui expliquer l'affiche, à condition qu'il résoudrait le *problème*. C'était une espèce de défi. Descartes l'accepta. Le lendemain matin le *problème* était résolu. Bukman fut fort étonné; il entra en conversation avec le jeune homme, et il se trouva que le militaire de vingt ans en savait beaucoup plus sur la géométrie que le vieux professeur de mathématiques. (Thomas, *Eloge de Descartes.*)

* Ozanam résolvait quelquefois des *problèmes* très-difficiles, en allant par les rues; quelquefois même en dormant. Il avait coutume de se réveiller tôt après, et sur-le-champ il se mettait à en écrire la solution; car la mémoire, ennemie née du jugement, ne dominait pas en lui. (Fontenelle, *Eloge d'Ozanam.*)

PROCÉDER, PROCÉDURE. — Aux

Etats-généraux de 1789, pour démontrer l'absurdité de la législation criminelle d'alors, le Duc de la Rochefoucault rapporte, d'après d'Aguesseau, l'histoire de cette femme qui, accusée d'avoir tué son mari, eut bien de la peine à faire suspendre la *procédure* lorsque son mari se fut montré vivant. (*Cour. franç.* 1789.)

Extrait de la PROCÉDURE *encommencée contre le Roi Henri III, au sujet de l'assassinat du Duc de Guise, tué aux Etats de Blois, le vendredi 23 décembre* 1588.

Messieurs les Députés du Royaume de France, demandeurs selon l'exploit de M. Pierre Dufour l'Evêque, en date du 12 janvier 1589, et le peuple et consorts, aussi joints, demandeurs d'une part, contre Henri de Valois, au nom et en la qualité qu'il *procède*, défendeur d'autre part; disent pardevant vous, Messieurs les Officiers et Conseillers de la couronne de France, tenant la Cour de Parlement à Paris, que pour les causes, moyens et raisons ci-après déduits, ledit Henri de Valois, pour raison

du meurtre et assassinat commis ès illustrissimes personnes de Messieurs le Duc et Cardinalde Guise, sera condamné, pour réparation dudit assassinat, à faire amende honorable, nu et en chemise, la tête nue, et pieds nus, la corde au cou, assisté de l'exécuteur de la haute justice, tenant en sa main une torche ardente de trente livres, lequel dira et déclarera en l'assemblée des Etats, les deux genoux en terre, qu'à tort et sans cause, il a commis ou fait commettre ledit assassinat au-dessus desdits Ducs et Cardinal de Guise, duquel il demande pardon à Dieu, à la justice et aux Etats; que dès à présent, comme criminel, et tel déclaré, il sera démis et déclaré indigne de la couronne de France, renonçant à tout tel droit qu'il y pourrait prétendre : et ce, pour les cas plus à plein mentionnés et déclarés au *procès*, dont il se trouvera bien et dûment atteint et convaincu, oultre qu'il sera banni et confiné à perpétuité au couvent et monastère des Hyéronimites, assis près du bois de Vincennes, pour là y jeûner au pain et à l'eau le reste de ses jours : ensemble condamné aux dépens, et à ces fins disent, etc. Par ces

moyens et autres que la Cour de grâce pourra trop mieux suppléer, concluent les demandeurs avec dépens. Pour l'absence de l'Avocat, *Signé* CHICOT.

On ne sait jusqu'où fut poussée cette *procédure* Perefixe dit seulement que l'on *procédat* fort avant sur ce sujet contre la personne de Henri III. Mais, ajoute-t-il, je ne peux pas dire jusqu'à quel point, parce que les feuillets furent arrachés des registres du Parlement quand le Roi Henri-le-Grand rentra dans Paris.

PROCES, PROCESSIF. On reprochait à Racan qu'il laissait détériorer toutes ses affaires, parce qu'il se livrait tout entier à la poésie. Ces reproches, souvent réitérés de la part de ses amis, le portèrent enfin à prendre une exacte connaissance de ses biens. Il s'y appliqua et réussit tellement qu'il gagna trente *procès*. Loin que sa fortune en ait été améliorée, il se trouva plus pauvre que jamais, ce qui fit dire de lui :

Trente *procès* gagnés l'ont réduit à l'aumône.

* Bernard de la Monnoye avait une telle aversion pour les *procès*, qu'il disait :

Quelqu'agréables que soient les mots de *plaisir* et de *profit*, je ne les entends point sans frémir, parce que l'un commence comme *plaideur*, et l'autre comme *procès* ou comme *procureur*. (*Ann. fr.*)

* Après bien des soins, bien des frais,
Lisidor gagne un long *procès*,
Malgré la chicane obstinée.
Il eut bien mieux valu pour lui,
Le perdre la première année,
Que de le gagner aujourd'hui.

* Une place de chapelain de la Reine Louise de Vaudemont, femme de Henri III, était vacante. Un homme vient prier de Fiesque, Chevalier d'honneur de cette Princesse, de la lui obtenir. Pour l'engager à l'aider de son crédit auprès de la Reine, il lui présente une charte que le hasard avait fait tomber entre ses mains. De Fiesque examine cette pièce; il voit qu'elle est un titre incontestable contre lui dans un *procès* très-considérable qu'il avait pour sa terre de Leuroux. Je vais, dit-il à celui qui vient de la lui remettre, écrire à ma partie adverse, qu'elle a gagné son *procès*, et que je suis prêt à lui payer tous les frais et les dédomma-

gemens auxquels je dois être condamné. Elle recevra avec ma lettre ce titre qui lui appartient, et que vous auriez dû lui remettre. Vous avez aussi mal pensé de moi, que je dois mal penser de vous; sortez. (*Journal de Verdun*, 1775.)

* Certain Gascon fut pris. Sur l'examen des faits
Le Juge subalterne ordonna la potence.
Appelez, lui dit-on; ce n'est qu'une sentence.
Eh! non, non, reprit-il, je hais trop les *procès*.

* Boivin l'aîné, voulant assurer le fruit de ses veilles, chercha à faire quelqu'acquisition en Normandie. On lui en proposa une dans le voisinage de Montreuil. Il la fit, et elle lui fut malheureuse; car persuadé qu'il pouvait sans conséquence en discuter les moindres droits, il s'engagea dans quantité de *proçès* ruineux. Le plus considérable fut celui qu'il eut contre l'abbaye de la Trappe, pour une redevance de vingt-quatre sols seulement dont il ne voulait pas que son fief de la Coypelière fut grevé. Il perdit son *procès*, et ces vingt quatre sols de rente dont il voulait s'exempter, lui coûtèrent, avec douze années de procédures et de sollicitations, 12,000 francs de frais. Il s'en con-

sola en disant : J'ai gagné mon *procès* pendant douze ans, et je ne l'ai perdu qu'un jour. (*Hist. de l'Acad. des Belles-Lett.*)

Un Juge à une jeune solliciteuse.

Si je ne gagne mon *procès*,
Vous ne gagnerez pas le vôtre ;
Vous n'aurez pas un bon succès,
Si je ne gagne mon *procès* :
Vous avez chez moi libre accès ;
J'en demande chez vous un autre ;
Si je ne gagne mon *procès*,
Vous ne gagnerez pas le vôtre.

* La femme et les *procès* sont deux choses semblables ;
L'une parle toujours, l'autre fait cent propos ;
L'une aime à tracasser, l'autre hait le repos :
Tous deux sont déguisés, tous deux impitoyables ;
Tous deux par les présens se rendent favorables.
Par eux les supplians sont rongés jusqu'aux os ;
L'un est un profond gouffre, et l'autre est un chaos
Où s'embrouille l'esprit des hommes misérables ;
Tous deux sans rien donner prennent à toutes mains ;
Tous deux en peu de tems ruinent les humains :
L'un attise le feu, l'autre allume les flammes ;
L'un aime les débats, et l'autre les discords :
Si doncques Dieu voulait faire de bons accords,
Il faudrait qu'aux *procès* il mariât les femmes.

(*Passerat.*)

PROCES-VERBAL. — Deux huissiers nouvellement reçus, et qui n'avaient guères fait de *procès-verbaux*, ayant été chargés d'exécuter certains débiteurs dans la vente de leurs meubles, furent battus complétement. Ils ne manquèrent pas d'en dresser *procès-verbal*, et d'exagérer les excès commis contre des membres de la justice, « lesquels assassins, disaient-ils, en nous outrageant et excédant, prenaient Dieu, depuis la tête jusqu'aux pieds, et proféraient tous les blasphèmes imaginables contre ledit Dieu ; soutenant que nous étions des coquins, des scélérats, des voleurs ; ce que nous certifions véritable : en foi de quoi nous avons signé ce que dessus. (*Merc de France*, 1783.)

PROCESSION. — L'origine des *processions* remonte indistinctement au paganisme comme au judaïsme. A Lacédémone, dans un jour consacré à Diane, on faisait une *procession* solennelle. Virgile fait mention dans ses Géorgiques de la *procession* usitée toutes les années en l'honneur de Cérès. — Ovide ajoute que ceux qui assistaient à cette *procession* étaient vêtus de blanc, et portaient des flambeaux allumés.

* On vit, du tems de la ligue, douze cent moines marcher *processionnellement* dans Paris, ayant à leur tête Guillaume Rose, Evêque de Senlis. Cette indigne *procession* est ainsi décrite, chant IVe. de la Henriade :

La Discorde conduit leur marche solennelle,
L'étendart de la Croix flottait au milieu d'elle.
Ils chantent, et leurs cris dévots et furieux,
Semblent à leur révolte associer les cieux.
On les entend mêler, dans leurs vœux fanatiques,
Les imprécations aux prières publiques.
Prêtres audacieux, imbéciles soldats,
Du sabre et de l'épée ils ont chargé leurs bras ;
Une lourde cuirasse a couvert leur cilice.
Dans les murs de Paris cette infâme milice
Suit, au milieu des flots d'un peuple impétueux,
Le Dieu, ce Dieu de paix qu'on porte devant eux.
Mayenne, qui de loin voit leur folle entreprise,
La méprise en secret, et tout haut l'autorise ;
Il sait combien le peuple, avec soumission,
Confond le fanatisme et la religion ;
Il connaît ce grand art, aux Princes nécessaire,
De nourrir la faiblesse et l'erreur du vulgaire.
A ce pieux scandale enfin il applaudit ;
Le sage s'en indigne, et le soldat en rit.

* Après l'horrible attentat commis

sur la personne de Henri III par le Frère Jacques-Clément, non-seulement les Parisiens firent chanter le *Te Deum*, mais le Parlement de Toulouse ordonna qu'une *procession* solennelle serait faite annuellement, à perpétuité, le 1er. août, en mémoire d'un fait aussi avantageux à l'Etat, qu'honorable pour l'humanité. (*Dupleix.*)

* Aussitôt qu'on eut appris dans Paris la mort du Duc de Guise, des *processions* d'enfans parcouraient les rues ; on en fit une générale, composée de plus de cent mille âmes, qui partirent du cimetière des innocens, et se rendirent à Sainte-Geneviève, portant chacun un cierge de cire jaune. En entrant dans l'Eglise, ils l'éteignirent, et le foulèrent aux pieds, en criant de toute leur force : Dieu éteigne la race des Valois ! Aux enfans se joignirent bientôt des personnes plus âgées, « tant fils que filles, hommes que femmes, qui sont tous nuds en chemises, » tellement qu'on ne vit jamais si belles » choses, Dieu merci. » — Il se commettait à ces *processions* des désordres qui obligèrent les curés de les défendre,

surtout celles qui se faisaient la nuit. Le Duc d'Aumale, Gouverneur de Paris, et d'autres jeunes gens, à l'exemple du chef, donnaient le bras à des femmes et des filles fort indécemment vêtues, avec lesquelles ils s'amusaient à rire et folâtrer. D'Aumale jetait dans les églises, à travers une sarbacane, des dragées musquées aux demoiselles qu'il connaissait, et leur donnait des collations dans le cours de la marche. (*Esprit de la Ligue.*)

* En 1589, il se fit dans la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, une *procession* à laquelle assistèrent plus de mille personnes, hommes, femmes, garçons et filles, voire même des moines de Saint-Martin-des-Champs. Tous étaient absolument nuds. Le curé lui-même en état de pure nature, assistait à cette pieuse cérémonie. Ceux qui, par pudeur, dit l'Etoile, avaient gardé leurs chemises, les quittèrent enfin par dévotion.

* Dans le Christianisme, on fixe au règne du grand Constantin l'époque de l'institution des *processions*. Celles des dimanches furent instituées en 530, par le Pape Agapet. Celles de la fête de Saint-

Marc en 590, par Saint-Grégoire le Grand, à l'occasion de la peste, qui faisait alors de grands ravages dans Rome. C'est encore à ce Pape qu'on doit les *processions* du jour des Rameaux et de la Chandeleur. La *procession* du Saint-Sacrement fut instituée par Jean XXII, au commencement du 14°. siècle. (*Dict. des origines.*)

PROCHAIN, PROCHE.

Caliste a lu qu'il faut qu'on aime
Son *prochain* ainsi que soi-même ;
Caliste n'a pas lu ce beau précepte en vain,
Et tout le monde est son *prochain*.

* La tragédie de Venceslas est sans contredit la meilleure pièce de Rotrou. Le rôle de Venceslas, dans cette pièce, est le dernier qu'ait joué ce Poëte, auteur et acteur tout ensemble. Après avoir prononcé ce vers de la seconde scène du premier acte :

Si *proche* du cercueil où je me vois descendre...

Rotrou se trouva si incommodé de son asthme, qu'il ne put continuer; il mourut trois mois après. (*Obs. sur les écr. mod.*)

* Notre Curé crie et s'emporte,
Il me défend d'aimer Lubin ;
Il me dit d'aimer mon *prochain*,
Et Lubin demeure à ma porte.

PROCLAMER, PROCLAMATION. —La *proclamation* d'un Roi de Pologne ne pouvait se faire sans le consentement libre et individuel de chacun des membres de la Noblesse. Lors du couronnement de Ladislas, frère aîné du Roi Casimir, le Primat ayant demandé à la Noblessse si elle agréait ce Prince, un simple gentilhomme répondit que non. On lui demanda quel reproche il avait à faire à Ladislas? Aucun, répondit-il, mais je ne veux pas qu'il soit Roi. Il tint ce langage pendant plus d'une heure, et suspendit ainsi la *proclamation*. Enfin, il se jeta au pied du Roi, et dit: Sire, je voulais voir si ma Nation était encore libre. Je suis content, et je donne ma voix à Votre Majesté. (*Mém. et Anecd. pour servir à l'histoire de Pologne.*)

* Dom Sanche, second fils d'Alphonse, Roi de Castille, étant à Rome, fut *proclamé* Roi d'Egypte par le Pape. Tout le monde applaudit dans le Consistoire à cette *proclamation*. Le Prince entendant le bruit des applaudissemens, sans en savoir le sujet, demanda à son interprète, qui était à ses pieds, de quoi il était question? Sire, dit l'interprète, le

Saint-Père vient de vous *proclamer* Roi d'Egypte. Il ne faut pas être ingrat, répondit le Prince; lève-toi, et *proclame* le Saint-Père Calife de Bagdad. (*Diction. d'Anecdotes.*)

PROCRÉER, PROCRÉATION. — Qui n'eut cru que, pour *procréer* un enfant, ce n'était pas assez qu'une femme y songeât, si elle n'y joignait l'approche de son mari, ou d'un autre homme? Cependant un arrêt du Parlement de Grenoble, rendu le 13 février 1537, en faveur de la dame d'Aigue-Mère, « assure » qu'un sien fils, venu au monde quatre » ans après l'absence de son mari, a été » *procréé* sans que ladite Dame ait eu » connaissance d'aucun homme, si ce » n'est de son mari, en songe, ainsi » qu'elle l'assure.... Vu les attestations » des médecins de Montpellier, sages-» femmes, matrones, etc., sur la possi-» bilité et la réalité du fait ci-dessus, la » Cour ordonne que l'enfant en question » sera déclaré fils légitime, et vrai héri-» tier du Seigneur d'Aigue-Mère ».

(1) Nous avons déjà dit, article IMAGINATION, deux mots de cet arrêt, dont nous rapportons ici le texte, cité par plusieurs Jurisconsultes.

* L'abbé Quillet a fait un poëme intitulé la Callipédie, ou l'art de *procréer* de beaux enfans, qu'il dédia au Cardinal Mazarin :

Quid faciat lætos thalamos ; quo semine felix
Exurgat proles, et amœni gratia vultûs ;
Sidera quæ lepidas fundant per membra figuras ;
Et quæ vis animæ geniali præsit amori :
Quæ decora eximiam pulchro sub corpore mentem
Commendent, clarisque hominem virtutibus ornent,
Hic canere aggredior.

On a pu trouver extraordinaire, dans le tems, qu'un poëme qui enseigne l'art de *procréer* de beaux enfans, ait été composé par un Abbé, et dédié à un Cardinal ; mais on a su depuis que ces Messieurs en savaient, en ce genre, autant que les plus habiles.

* M. Millot a fait, depuis, l'art de *procréer* les sexes à volonté ; en dernier lieu enfin, on a fait l'art de *procréer* des hommes d'esprit.

PROCURATION, PROCUREUR.

Un *Procureur* n'est pas un homme fort traitable.
(Regnard, *dans le Légataire.*)

* Les *procureurs* n'étaient d'abord

que des esclaves qui, pour de l'argent, allaient solliciter les affaires auprès des avocats et des juges ; mais à mesure que les formalités se multiplièrent dans le barreau, ils en firent une étude particulière pour en instruire ceux qui étaient appelés en jugement. Alors leur état devint un peu plus honnête, et on leur donna le nom d'experts des causes ; *Cognitores juris.* Ils se rendirent ensuite si nécessaires à l'instruction des affaires litigieuses, qu'il fut bientôt impossible de se passer d'eux. C'est ce qui les fit appeler maîtres des procès ; *Domini litis.* Enfin, *leur probité, leur bonne foi*, et leur capacité étant universellement reconnues, chacun se fit un plaisir de leur accorder sa confiance, et de les fonder de *procurations* pour défendre et soutenir ses droits, et c'est de là que leur est venu le nom glorieux de *procureurs. Procuratores ad lites. (Observ. sur la littérat. moderne.)*

* T'attendre aux yeux d'autrui, quand tu dors, c'est erreur.
Couche-toi le dernier, et vois fermer ta porte.
Que si quelqu'affaire t'importe,
Ne la fais point par *procureur.* (*La Fontaine.*)

* On demandait à Louis XII ce qui lui offusquait le plus la vue. Il répondit : La rencontre d'un *procureur* chargé de ses sacs. (*Année littér.* 1771.)

* On a remarqué qu'il y avait des saints de toutes professions. Avocats, sergens, comédiens même, et jusques dans les professions les plus basses; mais on ne cite aucun saint *procureur*.

* En feuilletant les archives de la chicane, on trouve cependant qu'il y est fait, une fois, mention d'un *procureur* honnête homme. A sa mort, on lui fit cette épitaphe :

Ci gît un *Procureur* qui, le seul au Palais,
Au titre d'honnête homme eut le droit de prétendre.
Passant, viens honorer sa cendre.
Si tu sais toutefois ce que c'est que procès :
Si, par hasard tu l'ignorais,
Que Dieu te garde de l'apprendre.

* Le jour de la prise de la Bastille, deux invalides, déclarés traîtres à la cause commune, furent pendus à une lanterne. Ce supplice, dès ce moment, devint le supplice à la mode. Il fut le cri de mort contre les ennemis de la révolution, et l'infortuné Camille Desmou-

lins, dans un pamphlet plus odieux que plaisant, se déclara publiquement le *procureur* général de la lanterne. (*Essais histor. sur la Révolution.*)

* *Le* PROCUREUR-*diable.*

Un *Procureur*, en diable déguisé,
(L'habit était de caractère)
Au mardi-gras s'étant bien amusé,
De grand matin réveilla sa portière.
Or, celle-ci, m'a-t-on dit, par malheur,
Ignorait la métamorphose,
Et cet attirail lui fit peur.
J'en suis surpris; de diable à *Procureur*
La différence est peu de chose.
Quoi qu'il en soit, au nez de l'ange noir,
Très-brusquement la peureuse femelle
Ferma la porte, en lui criant : bon soir.
Il eut beau se nommer, agiter le heurtoir,
Il n'en eut ni vent ni nouvelle.
Non loin de là, dans le même quartier,
Depuis dix ans faisait sa résidence
Un sien client, richard à large panse,
Qui fut, dit-on, laquais d'un sous-fermier,
Avant d'entrer dans la finance.
Les deux voisins étaient de leur métier
Les plus fripons de toute la province.
Le Maltotier volait l'argent du Prince,
Le *Procureur* volait le Maltotier.

Ce fut là que, trouvant une porte entr'ouverte,
Mons Brigandeau, sans escorte et sans bruit,
Mourant de froid, monte à la découverte,
Et cherche un gîte pour la nuit.
Un morne et lugubre silence
Régnait dans ce séjour affreux;
Tendu de velours noir un salon ténébreux
Annonçait un mort d'importance.
Dans un cercueil funèbre, en pompeux appareil,
Gîssait du Maltotier le cadavre insensible;
Auprès du corps, un Cordelier vermeil
Reposait d'un sommeil paisible.
Tout en disant: qu'il repose *in pace*,
Au coin du feu, le *Procureur* glacé
S'assied, s'endort près de l'homme au capuce,
Qui se réveille, et dit: par sainte Luce!
Je vois le diable auprès du trépassé!
Il est saisi d'une frayeur mortelle,
Il sent son poil sur son chef se dresser;
Puis il se signe, et sur l'ange rebelle
Il se prépare à renverser
Le bénitier: ces diverses secousses
Ayant mis le cercueil à bas;
Le *Procureur* s'éveille à ce fracas,
Et fuit, croyant avoir le défunt à ses trousses.
Les cris du père éveillent le quartier;
On crie au rapt, on court, on l'environne,
Et celui-ci, saisi du bénitier,

Jure par son cordon, que le diable en personne,
Vient d'emporter l'âme du Maltotier.

(Le petit neveu de Bocace.)

PRODIGALITÉ, PRODIGUE. — *Semper* PRODIGUS, *semper indigus.* Tout *prodigue* touche à l'indigence.

* Sans *prodigalité* rendez-vous généreux.

* La *prodigalité*, chez les Romains, était punie par l'exposition publique. On conduisait les dissipateurs sur un théâtre dressé au milieu de la cité. On l'y abandonnait à la risée et aux sarcasmes du peuple. Les Grecs déclaraient infâme tout citoyen ruiné par ses folles dépenses, et les *prodigues* étaient privés d'être inhumés dans la tombe de leurs pères. (De Besse, *Sermon pour le troisième dimanche de carême.*)

* Un *prodigue* a toujours perdu tout ce qu'il donne,
A la reconnaissance il n'engage personne ;
En répandant ses biens, sans choix et sans égard,
On peut s'imaginer les devoir au hasard.

(La Chaussée.)

* Un Prince ne doit point être *prodigue* de ses trésors ; que dis-je n'en être pas *prodigue?* Il en doit être avare, parce

qu'il les acquiert aux dépens de la fortune de son peuple. C'est ce qui faisait dire au bon Louis XII : J'aime beaucoup mieux faire rire mes courtisans de mon avarice, que de faire pleurer mon peuple de ma *prodigalité.*

* Si j'étais plus facile sur les moyens d'acquérir, il me serait moins douloureux de perdre ; et l'on sait qu'il n'y a rien de si *prodigue* que les voleurs.

* L'Evangile a donné aux dissipateurs une leçon sous la parabole de l'Enfant *prodigue ;* le cordelier Menot la mit en farce dans un sermon pour le troisième samedi de carême ; et le Jésuite Ducerceau la mit en sermon, dans sa comédie de l'Enfant *prodigue.*

PRODIGE, PRODIGIEUX.

Pour qui ne les craint point il n'est point de *prodiges;*
Ils sont l'appas grossiers des peuples ignorans,
L'invention du fourbe, et le mépris des grands.
(Voltaire.)

* Madame de Sévigné reprochait à Madame de Grignan, dans son style original, qu'elle voulait faire de Mademoiselle Pauline de Grignan, sa fille, un *prodige prodigieux.*

* *Les* PRODIGES *du siècle.*

* Malheur à qui toujours s'afflige !
Moi, j'aime assez le temps présent ;
Chaque jour enfante un *prodige*,
Et l'on s'instruit en s'amusant :
En plein midi comme à la brune,
Tout ce qu'on voit est sans pareil ;
Les pierres tombent de la lune,
Et la viande cuit au soleil.

Les novateurs en médecine
Soutiennent bien l'honneur du corps ;
Tous les vivans ont la vaccine,
Et le zing fait danser les morts.
Avec la plus simple recette
On met de grands hommes au jour :
L'un mange à dîner sa fourchette,
Et l'autre se fait mettre au four.

Par une lampe merveilleuse,
A peu de frais on est chauffé ;
Et les bon navets de Freneuse
Servent à sucrer le café.
L'inventeur de la gélatine,
A la chair préférant les os,
Fait du bouillon pour la poitrine
Avec le jus des dominos.

Un petit monstre de Norvège,
(Quoique femelle) a su, dit-on,
Nous enlever le privilège

D'avoir de la barbe au menton ;
Et l'autre jour la capitale
Vit un cheval qui manœuvra
Sur les tours de la cathédrale,
Et dans les chœurs de l'Opéra.

PRODUIRE, PRODUCTION, PRODUIT. — Proscrire les arts agréables, dit Saint-Foix, et ne vouloir absolument que ceux qui sont utiles, c'est blâmer la nature qui *produit* les fleurs, les roses, les jasmins, comme elle *produit* les pois, les fèves et les choux.

Epitaphe de Tiraqueau, Jurisconsulte, mort en 1650.

Ci gît le fameux Tiraqueau (1),
Ce grand commentateur des lois et des coutumes,
Qui jamais ne but que de l'eau.
Qui fit vingt-huit enfans, et fit vingt-huit volumes.
On croit que cet homme divin,
Dont la verve était si féconde,
De ses *productions* aurait rempli le monde,
Si, comme un autre, il avait bu du vin.

Epitaphe du Chancelier M..... faite long-tems avant sa mort.

Ci gît M..... l'abominable,

(1) L'on disait de lui : qu'il donnait tous les ans à l'Etat un enfant et un livre. Il paraît qu'il était abstème. Il fut père de trente enfans.

Au diable il a rendu l'esprit :
Passant, ne craint point son semblable,
Car jamais monstre n'a *produit*.

PROFANER, PROFANATION, PROFANE.

Non sunt miscenda sacra PROFANIS.

Ne confondez jamais le sacré avec le *profane*.

* C'est à la résolution que prit Madame de Maintenon, de ne plus laisser jouer de pièces *profanes* à Saint-Cyr, que nous devons la naissance des deux belles tragédies d'Esther et d'Athalie. Cette Dame écrivit à Racine, après la représentation d'Andromaque : « Nos petites filles viennent de jouer Andromaque, et l'ont si bien jouée, qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces. » Cette Dame le pria ensuite de lui composer quelques pièces dont le sujet n'eut rien de *profane*. Racine, qui craignait de compromettre sa réputation en choisissant des sujets religieux ou moraux, consulta son ami Despréaux, qui d'abord l'engagea à refuser Madame de Maintenon; mais qui, lorsque Racine lui eut fait voir son plan de la tragédie d'Esther, en fut enchanté, et l'exhorta à travailler ce sujet sacré avec

autant d'ardeur qu'il en avait mis d'abord à l'en détourner. *(Souvenirs de Madame de Caylus.)*

PROFESSER, PROFESSEUR, PROFES.

Toute *profession* s'estime dans son cœur,
Traite les autres d'ignorantes,
Les qualifie impertinentes,
Et semblables discours qui ne nous coûtent rien.
(La Fontaine.)

* Louis XII rappela en France l'étude de la jurisprudence. Voulant un jour assister aux leçons que devait donner un *professeur* en droit, le *professeur*, qui conduisait le Monarque, fit deux pas en arrière pour le laisser passer. Le Roi l'obligea de passer le premier, et dit : La Majesté royale doit céder ici au titre de *professeur*. *(Dictionnaire des Mœurs des Français.)*

* On a de tout tems admis les femmes dans les Académies d'Italie. On en a même vu qui professaient dans les Universités. Une madame Bassy, femme d'un médecin, *professait*, il n'y a pas plus d'un demi-siècle, une chaire de philosophie. *(Mélang. d'une grande biblioth.)*

* Profès. On appelle *profès*, ou *professe*, celui ou celle qui, après son noviciat, fait *profession* ou vœu en religion. On croyait autrefois que, pour être *profès* en tout état, il fallait avoir été novice ; la fin du dernier siècle, célèbre en monstruosités de toute espèce, a prouvé le contraire :

Tel démentant les célèbres maximes
Où nous lisons qu'on ne vient aux grands crimes
Que par dégrés, qui fut un scélérat,
Profès d'abord, et sans noviciat. *(Gresset.)*

PROFIL. — Les gens qui n'ont qu'une sorte d'esprit, sont comme les borgnes, qu'on ne peut regarder que de *profil*.

* Un des chefs-d'œuvres d'Apelles, et celui que Pline le naturaliste admirait le plus, était la tête d'Antigone, que le peintre avait eu l'adresse de faire de *profil*, pour cacher un côté du visage de ce Prince, qui avait perdu un œil. On prétend que ce fut la première fois qu'un peintre osa présenter une tête de *profil*.
(Dict des origines.)

* L'ignorance où était l'abbé Terrasson, sur la plupart des choses de la vie,

lui donnait une naïveté que bien des gens prenaient pour de la bêtise; ce qui a fait dire qu'il n'était homme d'esprit que de *profil*.

PROFITER, PROFIT.

Le feu divin qu'aux Cieux déroba Prométhée,
Cette étincelle si vantée,
Ne fut, Iris, que la raison;
Flambeau qui, par fois, nous éclaire,
Mais qui souvent nous laisse faire
Mille choses hors de saison:
Bien volé ne *profite* guère.

* Torci, Ministre des affaires étrangères, envoya l'abbé Lenglet à Lille, où était l'Électeur de Cologne, auprès duquel il fut admis, en qualité de premier secrétaire pour les langues latine et française. Il était secrétement chargé d'éclairer la conduite des Ministres de cet Electeur, et de les empêcher de rien faire contre le service du Roi. En un mot, l'abbé Lenglet était espion, et selon l'usage il était double espion. Le Prince Eugène, qui croyait l'avoir gagné, s'étant aperçu qu'il continuait d'entretenir des correspondances avec la France, le

fit venir, lui montra les preuves de sa double trahison, et allait le faire pendre. Hé! Monseigneur, lui dit Lenglet, de quoi vous plaignez-vous? Est-ce que je ne vous donne pas de bons avis? Vous *profitez* de tous; j'en donne aussi aux Français, ils ne *profitent* d'aucun. Le Prince Eugène, frappé de cette impudence raisonnée, lui fit grâce.

(*Ephémérides.*)

* En 1790, le théâtre français, appelé alors le théâtre de la Nation, annonça beaucoup de pièces au *profit* des pauvres. Comme la part des comédiens devait en diminuer d'autant, quelqu'un qui soupçonnait ces annonces de forfanterie, ajouta à l'affiche, après ces mots: *au* PROFIT *des pauvres.... comédiens.*

(*Gaîté patriotique.*)

PROFOND, PROFONDEUR, PROFONDEMENT.

C'est peu d'être savant si vous n'êtes *profond*.

(*Du Resnel.*)

Pour faire l'homme occupé, et paraître accablé d'affaires, il faut froncer le sourcil, et rêver à rien très-*profondément*. (*La Bruyère.*)

* M. de Boisgelin louait Voltaire sur la clarté de son style : Les ruisseaux ne sont clairs que parce qu'ils ne sont pas *profonds*, répondait modestement l'auteur de Zaïre.

* En outre ce que souffre un homme à qui l'on ôte
A ses yeux une côte,
Adam eut-il voulu passer si promptement
De libre qu'il était dans l'état d'esclavage,
Tel que celui du mariage,
S'il n'eut dormi *profondément* ?

PROFUSION.

Dans la *profusion*, le goût se ralentit,
Il n'est, mes chers amis, que viande d'appétit.
(Legrand, *dans le Roi de Cocagne.*)

PROGRÈS, PROGRESSION, PROGRESSIF. — Quand vous écouterez, avec la même indifférence, les louanges et le blâme, les complimens et les injures, vous pourrez croire que vous avez fait des *progrès* dans la vertu. (*Maximes du philosophe Bion.*)

* Depuis la loi du 22 prairial an 2, le Comité, dit de Salut-Public et de Sûreté-Général, voulant que les victimes qu'il envoyait à l'échafaud, y allassent cha-

que jour en nombre *progressif*, manda Fouquier-Thinville, et lui fit des reproches sur ce qu'il ne hâtait pas assez la *progression* du nombre des condamnés. On lui ordonna de faire en sorte que sous peu de jours la *progression* fut telle que les victimes ne fussent pas moins que cent cinquante par fournée. C'est Fouquier-Thinville lui-même, qui dans son interrogatoire, a rapporté ce fait. En revenant de cette séance, ajouta-t-il, mon esprit fut tellement saisi d'horreur, que la rivière me parut rouler du sang.

(La Crételle.)

PROHIBER, PROHIBITION. — Les degrés *prohibés* en fait de mariage étaient connus chez les Perses comme chez nous. Cambyse désirant épouser sa sœur, n'osa point le faire, à cause de la *prohibition*, sans être autorisé par les Mages. En conséquence il leur demanda s'ils ne connaissaient pas une loi qui permit, en certains cas, au frère d'épouser sa sœur, et il leur fit cette demande d'un ton qui décidait assez quelle devait être la réponse. Les Mages craignant d'encourir l'indignation du Roi, s'ils prenaient le parti de la loi,

et de compromettre la loi, s'ils prenaient le parti du Roi, répondirent que cette loi qu'il demandait, n'était point écrite, mais qu'ils en connaissaient une qui permettait au Roi de faire tout ce que bon lui semblerait. Par cette réponse adroite, ils satisfirent le monarque sans violer la loi des degrés *prohibés*.

* Toutes les fois qu'on accorde, à Rome, la permission de lire les livres *prohibés*, on excepte expressément Machiavel, Dumoulin, et Giannone.

(*Almanach littéraire*, 1774.)

PROIE. — Louis XII avait coutume de dire : Le peuple et les paysans sont la *proie* des traitans et des gens de guerre, comme les gens de guerre et les traitans sont la *proie* du diable.

PROJET, PROJETER. — A combien de gens on aurait pu, depuis quinze ans, appliquer ces vers de Racine, dans Mithridate :

J'excuse votre erreur ; et pour être approuvés
De semblables *projets* veulent être achevés!

* Après la bataille de Platée, Thémis-

tocle annonça publiquement qu'il avait formé un *projet* important, et dont le succès ne pouvait être assuré que par le secret le plus impénétrable. Le peuple répondit : « Qu'Aristide en soit le dépositaire, nous nous en rapportons à lui. » Thémistocle tira ce dernier à l'écart, et lui dit : La flotte de nos alliés séjourne, sans défiance, dans le port de Pagase; je propose de la brûler, et nous sommes les maîtres de la Grèce. « Athéniens, dit Aristide, en retournant vers le peuple, rien de plus utile que le *projet* de Thémistocle, mais rien de plus injuste. » Nous n'en voulons point, s'écria tout d'une voix l'assemblée. — Le peuple, toujours léger, toujours inconséquent, ne se montra pas aussi généreux, quelques années après. — Les Samiens avaient proposé aux Athéniens de violer un article du traité fait avec les alliés. Le peuple demanda encore cette fois l'avis d'Aristide; le *projet* des Samiens est injuste, répondit-il, mais il est utile. Le peuple approuva le *projet*. — Peut-être cette conduite opposée du peuple, dans deux occasions absolument les mêmes, dépendit-elle de la manière différente dont

Aristide lui présenta son avis. Rien de si utile, mais rien de si injuste. — Rien de si injuste, mais rien de si utile. *(Ephém.)*

PROLIXITÉ, PROLIXE.

Evitez les ennuis de la *prolixité ;*
Être long, c'est risquer de n'être pas goûté.

* La vie est courte, ne soyez pas long, disait un Roi des Indes à un Ambassadeur qui se disposait à lui adresser une harangue *prolixe.* (*Raynal.*)

PROLOGUE. — Louis XIV ayant goûté l'opéra, qui ne faisait que de naître en France, engagea Quinault dans cette carrière à laquelle il était destiné. Pour l'encourager, il lui accorda une pension de deux mille livres. Le poëte reconnaissant, chanta les louanges du Roi son bienfaiteur, dans les *prologues* de ses opéras. On pourrait lui reprocher d'avoir porté un peu trop loin ces sortes de louanges. Après la bataille d'Hochstet, un Prince d'Allemagne dit malignement à un prisonnier français : Monsieur, fait-on encore des *prologues* en France ?
(Galerie de l'anc. Cour.)

* Le poëte Diphilus demandait, un

jour, à la courtisane Gnathène, comment elle faisait pour avoir toujours du vin aussi frais que celui que l'on buvait chez elle. Je le fais rafraîchir dans un puits où je jette les *prologues* de vos pièces, lui répondit-elle. (*Voy. du j. Anac.*)

* Dans un moment d'extrême embarras, Voltaire reçoit une lettre des religieuses de Beaune qui, après lui avoir dit qu'elles se feraient *toutes pulvériser pour sa gloire*, finissaient par lui demander un PROLOGUE *pour alonger la Mort de Jules César qu'elles voulaient représenter*. Comment! s'écrie Voltaire, en déchirant cette lettre, c'est bien à des filles, à des religieuses, de représenter une conjuration de fiers républicains !.. . Ce moment d'humeur passé, il se calme, et dit : Ce sont pourtant de bonnes filles! Elles ne sont pas trop raisonnables de vouloir un *prologue* pour cette tragédie, mais je le suis encore moins de me fâcher pour un *prologue*. Il le fit sur le champ, et le leur envoya. (1)

(1) Ce *prologue*, qu'on ne trouve dans aucune édition des OEuvres de Voltaire, était ainsi conçu :

Osons-nous retracer de féroces vertus

PROLONGER, PROLONGATION.

Faire du bien dans ses vieux jours,
C'est *prolonger* son existence. *(Florian.)*

J'aime mieux, disait le brave Gonsalve de Cordoue, trouver mon tombeau en gagnant un pied de terrein sur l'enne-

---

Devant des vertus si paisibles !
Osons-nous présenter ces spectacles terribles
A ces regards si doux, à nous plaire assidus ?
César, ce Roi de Rome, et si digne de l'être,
Tout héros qu'il était, fut un injuste maître ;
Et vous régnez sur nous par le plus saint des droits.
On détestait son joug, nous adorons vos lois.
Pour vous et pour ces lieux quelle scène étrangère
Que ces troubles, ces cris, ce sénat sanguinaire,
Ce vainqueur de Pharsale, au temple assassiné,
Ces meurtriers sanglans, ce peuple forcené !
Toutefois des Romains on aime encor l'histoire ;
Leur grandeur, leurs forfaits vivent dans la mémoire.
La jeunesse s'instruit dans ces faits éclatans.
Dieu lui-même a conduit ces grands événemens.
Adorons de sa main ces coups épouvantables,
Et jouissons en paix de ces jours favorables
Qu'il fait luire aujourd'hui sur des peuples soumis,
Eclairés par sa grâce et sauvés par son Fils.

(Alm. littér. 1785.*)*

mi, que *prolonger* ma vie de cent ans, en reculant de quelques pas. (*Dict. hist.*)

* César désirant *prolonger* son gouvernement dans les Gaules, envoya à Rome l'un de ses officiers, pour prier le Sénat de lui accorder cette faveur. La demande faite dans les formes, l'officier se retire pour laisser délibérer. Peu après un huissier lui annonce que les Pères conscripts ne consentent point à la *prolongation*. Si le Sénat la lui refuse, dit fièrement l'officier, cette épée la lui donnera.

PROMENER, PROMENADE, PROMENOIR. — On représentait à Alphonse V, que c'était s'exposer que de marcher seul, à pied, dans les rues de sa capitale : Un père, répondit-il, qui se *promène* au milieu de ses enfans, n'a rien à craindre d'eux. (*Dict. hist.*)

* On connaît la plaisanterie pleine de sel de Molière, qui représente son malade imaginaire dans le plus grand embarras, parce qu'il ne se rappelle pas si c'est en long ou en large que son médecin lui a permis de se *promener* dans sa chambre. Madame de Sévigné dit que

cette saillie eut le plus grand succès dans le tems, et qu'on cherchait à l'appliquer en toute occasion.

* « Vers minuit, dessous mon balcon ;
» Ayez soin de prendre une échelle. »
Tel est le billet qu'un Gascon
Reçoit un beau jour de sa belle.
A l'heure dite, au pied du mur,
Il ne manque pas de se rendre :
Mais, hélas ! on le fait attendre.
Attendre en hiver, c'est bien dur !
Il grelotte, il perd patience....
Un certain bruit, un contrevent
Ranime sa douce espérance ;
Transporté d'amour il s'élance ;
Sur la corniche il est en un moment.
Jugez de sa surprise extrême !
Ce n'est point la beauté qu'il aime !
C'est un vilain homme, un mari !
— Je vous y prens, monsieur, quel sujet vous amène?
Parlez, que faites-vous ici ?
— Cé qué jé fais?.. Sandis ! *jé mé promène* (1).

* C'était en se *promenant* que Racine mettait ses tragédies en vers. Il les récitait à haute voix. L'enthousiasme avec le-

(1) Cette aventure arriva au Duc de Boutteville, qu'on appelait le Bacha.

quel il les prononçait, rassembla un jour, autour de lui les ouvriers qui travaillaient aux Tuileries, et qui s'imaginèrent aux gestes qu'il faisait, et aux mouvemens qu'il se donnait, que c'était un homme au désespoir qui allait se jeter dans le bassin. *(Galerie de l'anc. Cour.)*

* Platon regardait la *promenade* comme plus utile à la santé, que les exercices violens du gymnase. *(Voyage du jeune Anacharsis.)*

* Les Persans ne prennent aucun plaisir à se *promener* à pied. Ils soutiennent que c'est un exercice extravagant. Ils demandent gravement à un étranger qui se *promène* dans un jardin, ce qu'il va faire au bout d'une allée, et pourquoi il en revient sur-le-champ, ne comprenant pas qu'on puisse, sans aucun dessein, avancer et rétrograder ainsi continuellement dans un même lieu. *(Journ. de Verdun.)*

* Il y avait à Paris, en 1729, un homme demeurant aux environs des quais, et qui depuis sept à huit ans s'y *promenait* régulièrement depuis une heure après midi, jusqu'à six, quelque tems qu'il fit. Le Lieutenant de Police Hérault en est

informé. Il fait dire au *promeneur* de se rendre chez lui. — Je n'irai point; je n'ai rien à démêler avec la police. — Le Magistrat se déplace, monte à un quatrième étage, y trouve un particulier lisant, et dont la chambre n'est garnie que de livres. — Pourquoi n'avez-vous pas obéi aux ordres de la police, qui vous intimaient de vous rendre auprès de moi? —Parce que je n'ai pas l'honneur d'être de vos amis, ni rien fait qui puisse m'y faire appeler autrement. — Il est bien vrai qu'il n'existe contre vous aucun rapport désavantageux. Mais que signifie cette *promenade* que vous faites tous les jours, sur le quai, à la même heure, et quelque tems qu'il fasse? — Parce que j'y prends du plaisir, et que je m'en trouve bien. — Qui êtes vous? Bon gentilhomme. — Votre nom? —N.. — Vos moyens d'existence? — Naguères 25 mille livres de rente; depuis le renversement des fortunes qu'ont occasionné les billets de Law, 500 livres. J'ai pris un genre de vie proportionné à mon état actuel. J'ai gardé ma bibliothèque. L'air de la rivière me convient; en conséquence, je suis venu m'établir dans cette chambre. Un

peu de vanité m'a engagé à changer de nom. Je me lève de bonne heure. J'emploie ma matinée à la lecture. Je dîne tous les jours à midi avec du bœuf à la mode, qui est excellent dans ce quartier. Quand j'ai dîné, je vais prendre l'air sur les quais. Je mène une vie très-heureuse; je ne dépens de personne, et ne dérange ma santé en rien. — Le Lieutenant de Police trouva cet homme d'un grand sens. Il en parla un jour au Cardinal de Fleury, qui lui dit: Mais si cet infortuné tombait malade, il n'aurait pas de quoi se faire soigner. Dites lui que le Roi lui accorde une pension de 300 livres. Le Magistrat envoya dire au promeneur de passer chez lui, se faisant un plaisir de lui apprendre lui-même cette bonne nouvelle. Le particulier répondit: Je n'y peux aller; le Lieutenant de Police demeure trop loin de chez moi. M. Hérault prit le parti de l'aller trouver une seconde fois. Il lui fit part de ce que le Roi faisait pour lui. Je remercie S. M. répondit-il; mais je n'accepte pas ce que vous m'offrez de sa part. Je me suis arrangé pour vivre avec mes 500 livres; il ne m'en faut pas davantage. — Malgré ce genre de vie qui paraît fort

triste, cet homme était fort gai. Il avait deux amis qui le joignaient ordinairement à la *promenade*, et qui causaient avec lui. A un esprit simple, il joignait beaucoup de connaissance du monde, du savoir, et un talent singulier pour découvrir à la physionomie, la condition des gens qui passaient. Voilà, disait-il, le maître-d'hôtel d'un Evêque; voilà celui d'un financier: cet homme est un chevalier d'industrie; celui-là un gascon; celui-ci un normand, et ainsi des autres. (*Almanach littéraire*, 1789.)

* *Promenoir* est un mot presqu'oublié, quoiqu'il désigne une espèce particulière de *promenade*. *Promenade* dit, selon Bouhours, quelque chose de plus naturel; *promenoir* tient plus de l'art. C'est en ce sens qu'un poëte moderne a appelé le Luxembourg un gai *promenoir*. Les plaines, les prairies, sont des *promenades*. Des *promenoirs* sont des lieux plantés selon les alignemens de l'art. Les *promenoirs* sont un effet de l'art. Les *promenades* appartiennent à la nature, avant d'appartenir à l'art. Tout lieu où l'on se *promène* est une *prome-*

nade. Il n'y a de *promenoirs* que les lieux disposés exprès pour que l'on s'y *promène.* Les maisons de campagne sont accompagnées de *promenoirs.* La campagne est une vaste *promenade.*

* Quand je me *promène*, je me *promène* moi-même. Quand un grand, un riche du tems se *promène*, ce n'est pas lui, ce sont ses chevaux qui se *promènent.*

PROMETTRE, PROMESSE.

Promettre est un, et tenir est un autre.

(La Fontaine.)

* A gens d'honneur, *promesse* vaut serment.

(Voltaire.)

* Pour appaiser les Dieux, je priais, je *promis!*
Non, je ne *promis* rien. Dieux cruels! je frémis...
Neptune, l'instrument d'une indigne faiblesse,
S'empara de mon cœur et dicta la *promesse.*
S'il n'en eut inspiré le barbare dessein,
Non, je n'aurais jamais *promis* de sang humain!

(Idoménée, dans la trag. de ce nom.)

* On ne se souvient plus de ses *promesses* quand le péril est passé, dit le proverbe italien. *Passato pericolo, gabbato il santo.*

* Avant que de *promettre*, il faut du jugement,
Et quand on a *promis*, il faut de la mémoire.

* *Promettre*, c'est donner ; espérer, c'est jouir.

* Jamais personne ne *promit* tant que la Reine Catherine de Médicis. Aussi Ronsard lui dédia-t-il l'hymne de la *promesse*.

* *Promettez*-moi que vous m'épouserez,
Disait, un jour, la pudibonde Claire
A jeune gars tout-à-fait téméraire ;
Puis nous ferons tout ce que vous voudrez ;
Autrement, rien. L'autre répond en somme :
J'ai cru, mon cœur, que c'était d'amitié ;
S'il n'est ainsi, je suis trop galant homme
Pour te cacher que je suis marié.
Claire, à ce mot, de ne plus rien permettre,
Mais de lui dire : un grand sot, le voilà !
Eh ! qui, Monsieur, vous demandait cela ?
On vous disait seulement de *promettre*.

* Mlle. Gaussin, de la Comédie Française, était belle, bonne, humaine, et désintéressée. On ne prononce pas son nom sans se rappeler cette saillie : Cela me coûte si peu, et cela leur fait tant de plaisir ! Le fameux Bouret, avant d'avoir fait fortune, avait souscrit, au profit de cette aimable fille, une *promesse*

en blanc, n'ayant point alors de meilleures lettres de change à lui donner. Devenu depuis fermier-général, et prodigieusement riche, il se souvient de sa *promesse*. Il craint l'usage que peut en faire celle en faveur de qui il l'a faite. Il va la trouver ; il balbutie ; il parle en tremblant de son billet. Gaussin le tire de ses tablettes, le remet à son amant. Il portait au-dessus de la signature : Je *promets*.... d'aimer toujours Gaussin. Une telle *promesse* était faite pour être tenue. Le traitant n'en fit compte. Il crut l'avoir acquittée par le cadeau d'une écuelle d'or, pleine de louis, qu'il donna à la charmante et généreuse actrice. Cette anecdote a fait le sujet d'un vaudeville ayant pour titre : *Mademoiselle Gaussin.*

PROMOTION. — Promotion en terme politique ou militaire, signifie avancement en grade. — Peu de tems après l'élévation de M. de Monteynard, au ministère de la guerre, Louis XV fit une *promotion* après laquelle les *promus* furent remercier M. de Monteynard qui était censé les avoir recommandés à Sa Majesté. Le Ministre leur dit : J'ai suivi,

Messieurs, le travail de M. de Choiseuil; vous ne me devez point de reconnaissance. Soyez convaincus que vous n'auriez rien obtenu, si je n'avais consulté que mon opinion sur votre mérite.

(*Fastes de Louis XV.*)

* Tavanes, fait depuis Maréchal de France, ayant, dans une bataille contre l'armée impériale, fait des prodiges de valeur, paraît aux yeux de Henri II, couvert de poussière, les yeux pleins de feu, l'épée encore toute teinte du sang de l'ennemi, enfin dans le désordre d'un guerrier qui sort du carnage. Le Monarque qui avait déjà été frappé de l'audace avec laquelle il l'avait vu combattre, sent une nouvelle émotion en le voyant paraître. Il va au-devant de lui avec précipitation, arrache le collier de l'ordre qu'il portait à son cou, et le jette sur celui de Tavanes, en l'embrassant tendrement. Quelle *promotion* fut jamais plus honorable que celle-la ! (*Mémoires de Tavanes.*)

* Un Seigneur de la Cour de Louis XIV fut *promu*, tout indigne qu'il en était, à la qualité de chevalier de l'ordre du St.-Esprit. Une Dame très-spirituelle, écrivait

à ce sujet à un des parens du nouveau Cordon bleu : Je ne doute pas que la *promotion* de M. le Comte de.... ne vous ait causé beaucoup de joie; car moi, qui ne suis point sa parente, j'en ai ri à gorge déployée.

PROMPT, PROMPTITUDE. — Plutarque prouve qu'au jugement des Dieux, une *prompte* mort est le plus grand bien qui puisse arriver aux hommes. Il rapporte l'exemple connu de Cléobis et de Biton, jeunes gens d'Argos, fils d'une prêtresse de Junon. Leur mère, pour récompenser leur piété, pria la Déesse de leur accorder ce qu'il y avait de meilleur pour les hommes. Ils s'endormirent peu de tems après, et ne se réveillèrent plus. Est-ce dans la *promptitude* ou dans la douceur de cette mort que la Déesse plaça le bienfait? Peut-être était-ce dans l'un et dans l'autre.

Un jugement trop *prompt* est souvent sans justice.
(Voltaire.)

PROMULGUER, PROMULGATION. — Mots tirés du latin. Ils emportent l'idée d'une déclaration à haute voix et en pu-

blic. A Rome, les nouvelles lois devaient être *promulguées*, c'est-à-dire, exposées au public, pendant trois jours de marché, avant qu'elles eussent force de loi. — On n'est pas reçu à prétexter à cause d'ignorance d'une loi *promulguée*.

* L'Empereur Alexandre Sévère n'établit jamais de Gouverneurs, ou d'autres Officiers considérables, qu'il ne *promulguât* d'avance l'objet de son choix. Il suivait en cela l'usage suivi dès lors dans l'Eglise Chrétienne, de *promulguer* les noms de ceux qui devaient être promus au sacerdoce, afin que s'il y avait quelque reproche à leur faire, on put en être éclairci, et les juger.

PRÔNE, PRÔNER.

Nous ne *prônons* que pour être *prônés*.

* Les *prôneurs* sont nécessaires au mérite, comme le cortège l'est à la puissance. *(Suard.)*

* Damon se tue à se *prôner*,
Et de cela chacun s'étonne ;
Il ne faut pas tant s'étonner,
Damon n'est aidé par personne. *(Panis.)*

* Avant que Luther eut commencé à dogmatiser, son autorité était si grande, qu'en Allemagne, ses morales faisaient, le dimanche, la matière, du *prône*, au lieu de l'Evangile. (*Ann. litt.* 1773.)

* Socrate n'adorait pas *Deos majores et minores gentium* (les Dieux de première et de seconde classe); toutefois il assistait aux sacrifices publics. Gassendi et Newton allaient au *prône*. (*Lettre du Roi de Prusse à Voltaire.*)

* Avant la révolution, et peut-être encore actuellement, on citait à Orléans et dans les environs, le *prône* du bon Curé. — Il y a près d'un siècle et demi qu'un vieux curé de la paroisse Saint-Eloi, voyant approcher sa fin, voulut entretenir encore une fois son peuple, et se fit porter à l'autel où il célébrait depuis plus d'un demi siècle les saints mystères. Mes enfans, dit-il à ses paroissiens rassemblés, mon heure est venue. Je vais paraître devant Dieu, et lui rendre compte de la manière dont je vous ai conduits. J'espère en la miséricorde divine, et j'imagine qu'il n'y en aura pas un de vous qui ne prie pour moi après

ma mort. Mon espérance est fondée sur l'affection que je vous ai toujours portée. Si vous priez bien, Dieu aura compassion de moi. Quand il vous aura exaucés, soyez certains qu'à mon tour, je le prierai pour vous. Je lui dirai : « Mon Dieu ! vous m'avez fait grâce, mais elle ne sera pas entière, jusqu'à ce que vous la fassiez aussi à tout mon peuple. Quelqu'heureux que je sois auprès de vous, je me croirai malheureux, si tous ceux que vous m'aviez donnés, ne sont aussi heureux que moi. Mes enfans, je vous conjure de mériter que ma prière soit exaucée ». — Le bon Curé fut bientôt interrompu par les larmes de ses paroissiens ; il pleura lui-même ; on l'emporta ; il mourut heureux. On se souvint de ce dernier *prône*, et long-tems après lui, les vieillards qui l'avaient vu dans leur enfance, s'encourageaient à mourir, en disant : allons rejoindre le bon Curé. (*Journal de politique et de littérature*, 1777.)

PRONOM. — Le Docteur Drawelle ayant rencontré un de ses amis, la veille d'une exécution qui devait se faire à

Tyburn, lui demandait s'il savait comment s'appelait le criminel? Oui, reprit l'autre, c'est un certain *pronom.* — Comment un *pronom?* Oui, mais soyez tranquille, ce n'est ni *vous*, ni *moi.* (Le condamné s'appelait *pronom.*)

PRONONCER, PRONONCIATION. — Quelqu'un ayant demandé, par trois fois différentes, à Démosthènes, quelle était la qualité la plus essentielle à l'orateur, il ne dit autre chose, sinon que c'était la *prononciation*, voulant insinuer, par cette réponse répétée jusqu'à trois fois, que cette qualité était celle dont le défaut pouvait le moins se couvrir, et celle qui était la plus capable de suppléer aux autres.

* Les Grecs étaient moins sensibles à une injure qu'à un vice de *prononciation.* Suidas rapporte que, sous les successeurs d'Alexandre, les Athéniens se trouvant dans un extrême besoin d'argent, un étranger s'offrit à leur prêter une somme considérable. Mais ayant mal *prononcé* quelques termes qui ne lui étaient pas familiers, il excita une risée générale, et même l'indignation de l'as-

semblée, et ses offres ne furent acceptées que quand il eut *prononcé* autrement son discours.

* Les Chinois chantent, les Allemands râlent, les Espagnols déclament, les Italiens soupirent, les Anglais sifflent; il n'y a, à proprement parler, que les Français qui *prononcent* en parlant. (*Manière de parler la langue française.*)

* La langue française est encore pleine de *prononciations* vicieuses, et qui seraient intolérables, si les honnêtes gens ne prenaient soin de les éviter, comme un habile cavalier évite les cailloux sur sa route. (*Voltaire.*)

* Un Académicien se plaignait autrefois de ce que le peuple osait *prononcer* des mots qui n'étaient faits que pour la bouche des Quarante. (*Paris en miniat.*)

* Nous *prononçons* hardiment tuer, dérober, trahir, et nous n'osons *prononcer* qu'entre les dents certaines choses très-agréables; aimer, baiser, carresser, etc. (*Montaigne.*)

* Les opinions d'Anaxagore, ou plutôt ses liaisons avec Périclès, tyran d'Athè-

nes, et qui avait été son disciple, le firent accuser d'impiété par la faction opposée à celle de Périclès. Il s'éloigna d'Athènes, et fut condamné à mort par contumace. Lorsqu'on vint lui annoncer sa condamnation, il répondit avec beaucoup de tranquillité : Il y a long-tems que la nature a *prononcé* contre mes juges, aussi bien que contre moi, un arrêt de mort. *(Dict. des hom. illust.)*

* Une maîtresse du Régent lui ayant été enlevée, ses favoris l'excitaient à la vengeance; punissez, lui disaient-ils, un téméraire qui ose ainsi manquer à tout ce qu'il vous doit. C'est la chose la plus facile, il ne s'agit que d'un seul mot. Je le sais, Messieurs, dit le Prince, un mot suffira pour en être défait, et c'est précisément ce qui m'empêche de le *prononcer*.

* De l'art de *prononcer* faites-vous une étude,
La voix est un ressort qui cède à l'habitude ;
C'est la route du cœur, sachez vous la frayer.
(Dorat.)

PRONOSTIC, PRONOSTIQUER. — Boherhaave avait le *pronostic* étonnant. Aussi fut-il consulté par un grand nom-

bre de savans et de têtes couronnées. (Fontenelle, *Eloge de Boherhaave.*)

* On tient que quand un âne se roule sur la poussière, il *pronostique* le beau tems, et qu'il *pronostique* la pluie, quand il dresse les oreilles et va de côté. Louis XI était si persuadé de la science des ânes, à cet égard, qu'il en fit venir un à sa Cour pour servir d'astrologue. Au reste, il n'est pas rare de voir des ânes faire, en plus d'un lieu, la pluie et le beau tems. *(S.)*

PROPAGER, PROPAGATION, PROPAGANDE. — Pythagore avait pour maxime qu'il fallait s'occuper de la *propagation* de l'espèce en hiver et au printems. Il prétendait que cette fonction était nuisible en été et en automne.

* Le mot de *propagande* vient des deux mots latins, *pro*, pour, et *pagus*, village, bourg; au pluriel, *pagi*, dont nous avons fait *pays*. *Propagande* signifie donc une société qui a pour but de faire passer son opinion de pays en pays. Toutes les sectes, toutes les factions, tous les partis, tous les clubs, toutes les associations, tous les rassemblemens

sont des espèces de *propagandes*. Chacune de ces assemblées a ses *propagandistes*. Les jacobins avaient les leurs, et ceux-là faisaient une terrible impression sur tous les esprits dans les pays où ils passaient. — Il y a à Rome une congrégation de la *propagande*. C'est un tribunal établi pour les affaires qui regardent la *propagation* de la foi.

PROPHÉTISER, PROPHÉTIE, PROPHÈTE. — (*Voyez* PAYS.) — Quelqu'un a dit que le premier devin, le premier *prophète* était le premier frippon qui avait rencontré un imbécile. S'il en est ainsi, la *prophétie* doit être de la plus haute antiquité. (*Voltaire.*)

* Osée appelle un *prophète* un insensé, *stultum et insanum* PROPHETAM, *insanum virum, spiritualem*. Sophoniah les traite tous d'extravagans, d'hommes sans foi ; PROPHETÆ *ejus vesani, viri infideles*. — Il est inutile d'observer que, dans tout ceci, il n'est question que de faux *prophète*, contre lesquels le Législateur des Chrétiens avertit de se mettre en garde. *Attendite à falsis* PROPHETIS.

* L'histoire des oracles de Fontenelle

fut amèrement critiquée par un jésuite. Le discret auteur n'y répondit que par cinq ou six lignes qu'il adressa à un journaliste qui le pressait de répliquer. Je laisserai mon censeur, dit-il, jouir en paix de son triomphe. Je consens que le Diable ait été *prophète*, puisque le jésuite le veut, et que cela lui paraît plus orthodoxe. (*Alman. littér.* 1779.)

* Les mortifications continuelles que Voltaire essuya dans le tems qu'il composa sa Henriade, qu'il fut obligé de faire imprimer en Angleterre, lui faisaient dire qu'il n'avait pas le nez tourné à être *prophète* en son pays.

PROPITIATION, PROPICE.

Prenons l'occasion tandis qu'elle est *propice*.
(Corneille, *dans Cinna.*)

* Le destin aux grands cœurs si souvent mal *propice*,
Se résout quelquefois à leur faire justice.
(Le même, *dans Polyeucte.*)

* *Propitiation, propitiatoire*, ne se disent guère que des sacrifices offerts à la Divinité pour appaiser sa colère, et se la rendre *propice*. Les Catholiques

romains regardent la messe comme un sacrifice de *propitiation.*

PROPORTIONNER, PROPORTION. — Abou-Joseph était d'une modestie peu commune dans ceux qui se mêlent d'instruire les hommes. Ayant avoué ingénuement son ignorance sur un point qu'on lui proposait d'éclaircir, on lui reprocha les sommes qu'il tirait sur le trésor royal, pour décider généralement sur toutes les questions. Abou-Joseph dit : Je reçois du trésor à *proportion* de ce que je sais ; mais si je recevais à *proportion* de ce que je ne sais pas, toutes les richesses du Calife ne suffiraient pas pour me payer. (*Diction. histor.*)

* Un Mandarin de Nankin passait pour le plus riche particulier de la Chine. L'Empereur Kanchi, qui se proposait de lui enlever une partie de ses trésors, lui fit dire de venir le trouver dans le parc, où il se promenait. Il lui ordonna de prendre la bride d'un âne sur lequel il monta, et de le conduire autour du parc. Le Mandarin obéit, et reçut une pièce d'or pour récompense. L'Empereur voulut, à son tour, lui donner le même

amusement. En vain le Mandarin s'en excusa, il fallut souffrir que son maître lui rendît l'office de palfrenier. Après cette bizarre promenade, combien de fois, lui dit l'Empereur, suis-je plus grand et plus puissant que toi? Le Mandarin, se prosternant à ses pieds, lui dit qu'on ne pouvait faire entre eux aucune comparaison. Eh bien! lui dit Kanchi, je vais la faire. Je suis vingt mille fois plus grand que toi, ainsi tu paieras ma peine à *proportion* du prix que j'ai cru devoir mettre à la tienne. Le Mandarin paya vingt mille pièces d'or, en se félicitant, sans doute, de la modestie de son Souverain, qui, en s'estimant cent mille fois plus grand et plus puissant que lui, aurait pu lui rendre la *proportion* plus coûteuse. *(Diction. d'Anecd.)*

* Adrien ayant fait bâtir à Rome un Temple en l'honneur de Vénus, il en envoya le plan à Apollodore, le plus habile architecte de son tems, et que cet Empereur avait exilé pour un bon mot qui avait blessé son amour-propre. L'architecte, du lieu de son exil, écrivit à l'Empereur: « Votre édifice n'est ni assez grand,

» ni assez étendu. Les statues des Déesses » que vous y avez placées assises n'ont » aucune *proportion* avec la hauteur du » bâtiment, et s'il leur arrive quelque » jour de vouloir se lever, elles n'évi- » teront pas de se casser la tête contre » la voûte ». Cette observation piqua d'autant plus l'Empereur, qu'elle était vraie, et qu'il n'était plus possible d'y remédier; et, par une lâche et indigne vengeance, il fit assassiner le trop sincère architecte. (*Dict. des hom. illust.*)

PROPOS, A-PROPOS, MAL A PROPOS.

Vous connaissez trop bien le monde
Pour écouter les vains *propos*
Que hasardent souvent les sots
Et les méchans dont il abonde.

(Saurin, *dans Beverley.*)

* Antigonus, un des capitaines d'Alexandre, dit à un écrivain qui lui avait dédié un traité de la justice, dans le tems de ses plus grandes conquêtes: Cela vient fort *à-propos* dans un tems où je prends le bien d'autrui.

* Hier au bois fort *à propos*
Je rencontrai la jeune Annette;

C'était d'autant plus *à propos*,
Que mon amie était seulette :
Après les plus tendres *propos*
Sur nos gentilles amourettes,
Je lui dis : Annette, *à propos*,
Il faut que tu payes tes dettes.

Mes dettes ! quel hors de *propos* ?
Et que peut te devoir Annette ?
Je m'en souviens très *à propos*,
Un baiser promis sur l'herbette,
Au moment où *mal à propos*
Parut l'importun Timarète,
Qui, je ne sais à quel *propos*,
Vint troubler notre tête-à-tête.

Trouvant la demande *à propos*,
La belle allait payer sa dette,
Quand encore *mal à propos*
Arrive le papa d'Annette,
Qui, courroucé, juge *à propos*
De tancer si bien la fillette,
Qu'Annette, d'après ses *propos*,
S'en fut sans acquitter sa dette.

PROPOSER, PROPOSITION. — Le Roi de Pologne, prévoyant le démembrement de son Empire, écrivit, en 1756, au Roi de Prusse pour lui faire des *propositions*. Frédéric répondit : Tout ce

que vous *proposez* ne me convient pas, et de mon côté, je n'ai aucune *proposition* à vous faire. (*Ann. de M. Thérèse.*)

PROPRE. — (Apte à quelque chose.)

Quiconque est *propre* à tout, souvent n'est *propre* à rien. (*L'Entrée dans le monde, Com.*)

PROPRE *à*, ou *pour*. — *Propre à* désigne des dispostions plus ou moins éloignées, une aptitude ou capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite. — *Propre pour* marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entière et absolue, une vocation ou une destination immédiate. En deux mots, la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné, et la seconde un pouvoir prochain. Ainsi l'homme *propre* à une chose, a des talens relatifs à la chose : l'homme *propre* pour la chose, a le talent de la chose même. Un savant en état de donner de bonnes leçons, est *propre* pour une chaire ; un jeune homme en état de recevoir ses instructions, est *propre* aux sciences. Le premier a toutes les qualités requises pour instruire ; le second toutes

celles pour être instruit. On est tout formé pour la chose à laquelle on est *propre ;* il faudra se former à l'égard de la chose à laquelle on est *propre.*

PROPRETÉ, PROPRE, PROPREMENT.

Sans *propreté* l'amour le plus heureux
N'est plus amour ; c'est un besoin honteux.

(Voltaire.)

* La *propreté* est à l'égard du corps, ce qu'est la décence dans les mœurs. Elle sert à témoigner le respect qu'on a pour la société et pour soi-même.

(Bacon.)

* Howard, connu par son ouvrage sur les prisons et les maisons de force, passa en 1786 chez les Turcs, pour conférer avec eux sur les moyens de les préserver de la peste. Quelqu'un, qui le rencontra depuis en Italie, lui demanda comment il avait toujours fait pour s'en préserver ? Après Dieu, répondit-il, je mets toute ma confiance dans une extrême *propreté.* Ce moyen précieux est en effet très-recommandable, et les gens les plus misérables pourraient y avoir

recours, si la paresse et l'indolence ne les en éloignaient point. La plupart des maladies dont le bas peuple est affligé, n'auraient pas lieu, s'il faisait un peu plus d'attention à la *propreté*, qui est le plus sûr moyen de maintenir la salubrité.

(Courrier de l'Europe, 1786.)

* Il y a des gens qui sont très-*propres* sur eux, et très-*malpropres* chez eux; d'autres très-*propres* chez eux, et très-*malpropres* sur eux. L'un suppose une négligence qui peut mener à la dissipation par le désordre; l'autre des soins minutieux qui semblent annoncer le rétrécissement de l'esprit, et une sorte d'avarice. L'un estime que les choses sont absolument faites pour lui, et l'autre qu'il est absolument fait pour les choses. *(S.)*

* Malgré le bouleversement général des hommes et des choses, le perruquier a toujours conservé la boutique peinte en bleu, avec le petit bassin d'étain, et la modeste inscription au bas : *Ici l'on rase* PROPREMENT.

—En 1755, et au fort de la guerre contre les Anglais, un Monsieur Perrine

de Moras, alors Contrôleur général des Finances, fut fait Ministre de la Marine. Il était fils d'un barbier du Vigan, ce qui donna lieu au couplet suivant :

AIR : *Du Port Mahon.*

Pour raser l'Angleterre,
Nous avons, dans notre ministère,
Perrine de qui le père
Rasait dans le Vigan
Proprement, proprement, proprement.

PROPRIÉTÉ, PROPRIÉTAIRE.

Tout animal n'a pas toutes *propriétés.*
(La Fontaine.)

* La plupart des hommes ont, comme les plantes, des *propriétés* cachées que le hasard fait découvrir.

* Dans la nuit du 24 août 1789, on représentait à un mandataire du peuple que la plupart des arrêtés tendaient à détruire les *propriétés.* Hé ! mon Dieu, Messieurs, répondit-il, vous nous calomniez : Nous ne détruisons pas les *propriétés*, nous ne détruisons que les *propriétaires.* (*Histoire des Jacobins.*)

* Lors du blocus de Landau par l'armée Autrichienne et Prussienne, dans la

guerre pour la liberté, en 1793 (v. st.), un boulanger s'occupait à éteindre le feu qui avait pris à l'arsenal, tandis qu'une bombe enflammait sa maison. Quelqu'un vint l'en avertir. Qu'elle brûle, s'écria-t-il, c'est une *propriété particulière ;* je sauve une *propriété nationale.*

(*Mercure universel.*)

* Celui qui n'a rien au monde est toujours prêt à le troubler. Au contraire, celui qui possède est prêt non-seulement à défendre sa *propriété,* mais encore celle des autres, afin qu'on s'intéresse à la sienne. Dans le pillage de Berg-op-Zoom, un soldat prend sous sa protection une jolie maisonnette. On lui demande pourquoi? C'est, dit-il, que je suis *propriétaire* d'une semblable habitation, et j'ai cru voir mes enfans à la porte. (*Feuille Villageoise.*)

* De la *propriété* découlent à longs flots
Les vices, les horreurs, Messieurs, tous les fléaux.
Sans la *propriété*, point de voleurs; sans elle
Point de supplices, donc.... la suite est naturelle.
Point d'avares, les biens ne pouvant s'acquérir;
D'intriguans; les emplois n'étant plus à courir;
De libertins; la femme accorte et toute bonne,

Etant à tout le monde, et n'étant à personne.
Point de joueurs non plus, car sous mes procédés
Tombent tous fabricans de cartes et de dés.
Or, je dis: si le mal naît de ce qu'on possède.
Donc ne plus posséder en est le seul remède.
Murs, portes et verroux nous brisons tout cela.
On n'en a plus besoin dès que l'on en vient là.
Cette *propriété* n'était qu'un bien postiche;
Et puis le pauvre naît dès qu'on permet le riche.
Dans votre république un pauvre bêtement
Demande au riche. Abus! dans la mienne il lui prend.
Tout est commun; le vol n'est plus vol, c'est justice.
J'abolis la vertu pour mieux tuer le vice.

(Laya, *dans l'Ami des lois.*)

PROROGER, PROROGATION. — Louis XVI se proposait non-seulement de n'établir aucun nouvel impôt sur ses peuples, mais même de n'en *proroger* aucun, sans le concours des États-Généraux de son royaume, dont il voulait assurer le retour successif. C'est du moins ce qu'assure le Ministre Necker, dans son rapport du 27 décembre 1788; et ce Ministre ne peut être soupçonné d'avoir jamais dit de Louis XVI plus de bien que ce Prince ne méritait.

PROSCRIRE, PROSCRIPTION, PROSCRIT. — Il ne faut jamais écrire

contre ceux qui peuvent *proscrire.* (*Vie de* J.-B. Rousseau.)

* Auguste honorait de son amitié le Consul Asinius Pollio, ce qui n'empêcha pas ce Prince de faire quelques vers contre ce magistrat. Quelques amis de Pollio l'engagèrent à répondre : je m'en donnerai bien de garde, dit le Consul : il est trop dangereux d'écrire contre un homme qui peut *proscrire.* (*Dic. hist.*)

* Du tems des *proscriptions* de Sylla, les grands biens étaient devenus les plus grands crimes. Quintus-Aurélius, citoyen paisible, et qui se félicitait de n'être connu, ni de Marius, ni de Sylla, apercevant son nom sur les tables fatales, s'écria : Ah, malheureux ! c'est ma terre d'Albe qui me *proscrit*, et à quelques pas de là, il fut massacré. — Combien, sous l'affreux régime de Robespierre, ont pu s'écrier en allant à l'échaffaud : C'est ma fortune, ce sont mes biens, ce sont mes terres, ce sont mes talens qui me *proscrivent !*

* La foudre a dévoré ce détestable airain ;
Ces tables de vengeance où le fatal burin
Epouvantait nos yeux d'une liste de crimes,

De l'ordre du carnage et du nom des victimes.
Vous voyez, en effet, que nos *proscriptions*,
Sont en horreur au Ciel, ainsi qu'aux Nations.
(Voltaire, *dans le Triumvirat.*)

* La Sorbonne et le Parlement, qui ne vivaient pas en très-bonne intelligence, furent d'intelligence pour *proscrire* la découverte de la circulation du sang par des hérétiques; pour *proscrire* le quinquina et l'émétique, quoiqu'il eut guéri notre pénultième Roi; pour *proscrire* et condamner à la mort tout dialecticien qui penserait autrement qu'Aristote; pour *proscrire* les inventeurs de l'imprimerie, qui furent déclarés sorciers; pour *proscrire* et condamner, en 1477, à être pendu quiconque, ayant contracté le mal d'Amérique, ne sortirait pas de la ville sous vingt-quatre heures; enfin pour *proscrire* l'inoculation, et condamner en ce monde et en l'autre quiconque se porterait bien, après s'être mis à l'abri des suites au moins désagréables du mal de l'Arabie. Rendons grâce à la raison qui fait quelque progrès. Il n'y a presque plus de marchand de la rue Saint Honoré, qui ne fasse prendre du quinquina à sa femme; plus de boutiquier des faubourgs qui ne fasse vacciner sa fille.

* Sans amis, sans repos, suspect et dangereux,
L'homme frivole et vague est déjà malheureux :
Mais jugez avec moi combien l'est davantage
Un méchant affiché, dont on craint le passage ;
Qui traînant avec lui les rapports, les horreurs,
L'esprit de fausseté, l'art affreux des noirceurs,
Abhoré, méprisé, couvert d'ignominie,
Chez les honnêtes gens demeure sans patrie !
Voilà le vrai *proscrit* (Gresset, *dans le Méchant.*)

PROSE, PROSAÏQUE, PROSATEUR.

La *prose* n'est pas rebelle,
Elle vient quand on l'appelle,
Et le vers quand il lui plaît.

* *Prose* est formé du vieux mot latin *prosa*, qui signifiait droit, uni, ainsi que doit être le discours en *prose ; recta oratio.* C'est le contraire de la poésie, dont les mots sont et doivent souvent être retournés : *Versa oratio*, d'où *versus*, vers.

* Phérécides, de l'île de Scyros, est le premier qu'on sache avoir écrit en *prose.* (*Condillac.*)

* Le *Pédant joué* de Bergerac est la première comédie qui ait parue en *prose* depuis que Hardi et ses contemporains ont établi un spectacle régulier à Paris.

* Duclos déclamait un jour, au foyer de la Comédie Française, contre la poésie; il soutenait qu'on ne devait écrire qu'en *prose;* il avait ses raisons pour cela. Quelqu'un lui lut d'assez mauvais vers, qu'il trouva excellens. Comment diable, dit-il, ces vers-là ont tout le feu de la *prose!* Cette saillie fut accueillie par un grand éclat de rire, de la part de tous les auditeurs. Ce propos donna lieu à cette épigramme de Robé :

Dans les foyers, le *prosateur* Duclos
En vrai pygmée attaquant en champ clos
L'art de Virgile, envoyait Phébus paître.
Advint pourtant qu'on lui lut certains vers,
Où Cythara, rimeur froid et pervers,
De sa Minerve essayait le salpêtre,
Sur quoi mon sot, extasié d'abord,
Comme qui voit la gloire du Thabor,
Va, s'écriant : « Bon Dieu ! la belle chose !
Ma foi, ces vers ont le feu de la *prose.*

* Houdart de la Mothe prétendait que la *prose* était bonne à tout. Il disait un jour à Voltaire, à propos de l'Œdipe de ce dernier : C'est le plus beau sujet du monde; il faut que je le mette en *prose.* — Faites cela, répondit Voltaire, et je

mettrai votre *Inès* en vers. (*Corresp. littéraire et secrète*, 1777.)

— C'est cette versification libre et *prosaïque* d'Inès de Castro qui faisait dire à une femme d'esprit : La Mothe a fait, comme Monsieur Jourdain, de la *prose* sans le savoir. (*Alman. littér.* 1780.)

* Houdart prétend que du Théâtre
L'on doit expulser Apollon.
De la *prose* il est idolâtre ;
Je ne sais trop s'il a raison.
Mais sur le but qu'il se propose,
Si l'on s'en rapporte aux experts,
Prenant le parti de la *prose*,
Il prend le parti de ses vers.

* Patru, qui était un puriste très-rigide, disait un jour à Boileau : Vous écrivez trop négligemment votre *prose;* il s'y est glissé quelques vers. Croyez-vous, dit Boileau, que vous ne tombiez pas quelquefois dans la même faute ? — Non, répondit Patru. Sur cela, Despréaux ouvrit les plaidoyers de son ami, et tomba d'abord sur l'un des titres portant :

Onzième Plaidoyer pour un jeune Allemand.

* Chapelain soutenait, dans une séance

de l'Académie, qu'il fallait dire Vulcain en *prose*, mais Vulcan en vers. En ce cas, dit Racan, qui était présent, il faudra m'appeler Racan en vers, et Racain en *prose.(Gén. de la lang. franç.*)

* Il n'appartient qu'aux hommes de génie de créer des mots durables ; encore ont-ils beaucoup de peine à réussir. Quelle guerre n'a-t-on pas fait au mot *prosateur*, inventé par Ménage? Il ne fut admis dans la langue, que cinquante ans après sa naissance, et cela par la cabale des académiciens de ce tems, qui disaient : Ménage a fait *prosateur*, eh bien ! nous le déferons. (*Matin. sénon.*)

Prose ou séquence. C'est le nom qu'on donne à certaines hymnes composées de vers ou rhythmes inégaux, mais rimées comme nos vers français. On chante ces *proses* après le graduel de la messe, ce qui les a fait aussi appeler *séquences* ou *sequentia*, parce qu'elles suivent le graduel. Ce n'est que dans le 9e. siècle qu'on commença à chanter des *proses* dans les Offices. Il y a quatre *proses* principalement connues; celle du jour de Pâques, *Victimæ paschali*, dont on ignore

l'auteur; celle de la Pentecôte : *Veni Sancte Spiritus*, attribuée communément au Roi Robert; celle du Saint-Sacrement, *Lauda Sion*, composée par Saint Thomas d'Aquin, et la *prose* des morts, *Dies iræ*, attribuée à Saint Grégoire, à Saint Bernard, à Humbert, général des Dominicains, et plus vraisemblablement au Cardinal Frangipani. La plupart des autres *proses*, celles surtout des fêtes patronales, sont ridicules ou mal composées. On en a retranché un grand nombre. On pourrait, sans scrupule, en retrancher encore.

PROSPECTUS. — Les *prospectus* ressemblent pour l'ordinaire aux préfaces et aux amans qui promettent plus qu'ils ne tiennent.

PROSPÉRER, PROSPÉRITÉ, PROSPÈRE.

Les orgueilleux ne *prospèrent* jamais.

(Voltaire.)

* Etre sage dans la *prospérité*, disait Socrate, c'est savoir marcher sur la glace.

* Il faut prier pour ceux qu'on hait,
Disait un Prêtre avec emphase,

Au gros Guillot qu'il stupéfiait.
Soudain le manant en extase :
Dieu donne donc *prospérité*
A Tysiphon, ma belle-mère,
Au Juge de la Prévôté,
A Jean notre voisin, et puis à vous, mon père !
(Pidou.)

* Charles Ier., Roi d'Angleterre, mourut sur l'échaffaud, avec toute la constance et la fermeté d'un héros chrétien ; ce qui fit dire de lui qu'il vérifiait ce que de tout tems l'on avait dit des Stuards, qu'ils soutenaient leurs malheurs beaucoup mieux que leurs *prospérités*.

* L'abbé de Polignac, disgracié et exilé dans son abbaye de Bon-Port, informé que le Duc d'Anjou venait d'être appelé au trône d'Espagne, écrivait à Louis XIV : « Sire, si les *prospérités* de votre Majesté ne mettent point fin à mes malheurs, du moins me les font-elles oublier. » Cet aimable et fin politique ne tarda pas à reparaître à la cour avec plus d'éclat que jamais.

* M. De Termes reprenait Racan sur ce vers qu'il a changé depuis :

Le labeur de ses bras rend sa maison *prospère*.

Racan chercha à se justifier, en disant: Malherbe n'a-t-il pas dit :

O que la fortune *prospère*.....

Eh morbleu ! dit Malherbe présent, voudriez-vous justifier une sotise par une autre? (*Mém. de littér.*)

PROSTERNER, PROSTERNATION, PROSTRATION. — Ce n'est pas la coutume de se *prosterner* de loin devant les Divinités; quand elles sont jolies on ne doit point tomber à leurs genoux sans les embrasser. (*Fontenelle.*)

On peut tomber aux pieds de sa maîtresse ;
On peut feindre de l'adorer :
C'est l'effet du délire, ou d'un moment d'ivresse.
Ce n'est que devant Dieu qu'on doit se *prosterner*. (*S.*)

* La *prosternation* est proprement l'acte par lequel on se *prosterne;* la *prostration*, l'action par laquelle on est *prosterné*. La *prosternation* annonce une grande révérence, un profond respect ; la *prostration* une sorte de culte. On salue avec *prosternation*, on adore avec *prostration*. — Les Chinois font plusieurs *prosternations* quand ils sont devant l'Empereur. Ils font plusieurs *prostra-*

tions devant l'image de Confucius. (*Dict. de l'acad.*)

* La faveur populaire avait, en 1606, élevé au trône de Russie, Basile Zuski. A peine monté, il se rendit odieux; la fureur populaire l'en fit bientôt descendre. Il fut obligé de se retirer dans un cloître où il prit l'habit religieux. Sigismond, Roi de Pologne, qui s'était toujours déclaré son ennemi, ayant fait une irruption en Russie, fit amener Zuski en sa présence. Celui-ci se souvenant qu'il avait manié le sceptre, tint devant le Monarque Polonois une contenance si fière, que Sigismond en fut piqué; il lui ordonna de se *prosterner*. « Le malheur, lui dit Basile, ne me fait point oublier que je suis le souverain de la Russie, et que je ne dois me *prosterner* devant aucun mortel. Ce n'est point ta valeur qui m'a fait ton esclave; c'est la perfidie de mes sujets et la volonté de l'Eternel. En me voyant dans l'état où je suis, tu dois trembler, toi qui n'a jamais été élevé aussi haut que moi. » (*Anecd. russ.*)

* De mes rameaux brisés la vallée est couverte,
Disait au vent du nord le chêne des côteaux :

Dans ton courroux barbare as-tu juré ma perte,
Tandis que je te vois caresser le roseau?
J'ai juré, dit le vent, d'abattre le superbe
Qui me résiste comme toi,
Et de caresser le brin d'herbe
Qui se *prosterne* devant moi.
Avise à l'instant même à désarmer ma haine,
Ou j'achève à l'instant de te déraciner.
Je puis tomber, reprit le chêne,
Mais je ne puis me *prosterner*. (*Boisard.*)

PROSTITUER, PROSTITUTION.—Les femmes romaines furent les premières qui exercèrent dans leur ville natale, le métier de *prostituée*. Il paraît que jusque-là, et dès les premiers tems de l'antiquité, les *prostituées* qui s'établissaient chez les différentes nations, étaient toutes des étrangères qui s'expatriaient de leur pays. Nous trouvons en effet, dans l'Ecriture-Sainte, qu'étrangère et *prostituées* sont synonymes. C'est dans ce sens que Salomon recommande à son fils de ne point exténuer ses forces avec les étrangères. Les femmes grecques, malgré la dépravation générale, se respectèrent encore assez pour ne pas souffrir qu'aucune d'elles se *prostituât* dans son propre pays; il n'y eut qu'à Rome où,

bannissant toute espèce de honte, les femmes se *prostituèrent* dans leur ville natale. (*Histoire des Femmes.*)

* Les écrivains sacrés peignent la ville de Babylone comme le séjour de la plus honteuse *prostitution*, et les auteurs profanes avouent qu'il n'y eut jamais de villes plus corrompues. On a attribué cette licence à une cérémonie religieuse observée de tems immémorial chez les Babyloniens. Par une loi fondée sur un oracle, il était ordonné à toutes les femmes de se rendre, une fois dans leur vie, au temple de Vénus, pour s'y *prostituer* à des étrangers que la connaissance de cet usage et le goût de la débauche y attiraient en grand nombre. Chaque étranger pouvait prendre la femme qui lui plaisait le plus. Lorsqu'il abordait l'objet de son choix, il lui présentait quelque pièce de monnaie, et disait en présentant cet argent : J'implore en votre faveur la Déesse Mylitta. C'était le nom que les Babyloniens donnaient à Vénus. Il l'emmenait ensuite hors du temple, en un endroit retiré, et contentait sa passion. La femme ne pouvait rejeter la

somme qui lui était offerte, qu
modique qu'elle fut, attendu que c
un point de religion. Il ne lui étai
libre non plus de refuser l'étrange
s'était présenté le premier, de qu
âge, de quelque figure, et de qu
condition qu'il pût être. Dès q
femme avait satisfait à la loi, elle
un sacrifice à la Déesse, et était lib
s'en retourner chez elle.—Accoutu
regarder chaque chose d'un œil ju
philosophique, le rédacteur de ce
historique pense que cette loi, loin d'
été établie pour favoriser la débauc
été, au contraire, imaginée pour
pêcher. Les anciens regardaient les I
comme des êtres jaloux du bonheu
mortels. Ils étaient surtout persuad
l'égard de Vénus, que cette Déesse
tait le sexe à l'impureté. Pour n
l'honneur des femmes à l'abri
malignité et de ses caprices, et da
vue de l'appaiser et de la satisfaire
imaginèrent l'espèce de sacrifice do
vient de parler. On voulait, pour
dire, racheter la vertu des femme
assurer pour toujours leur chastet
leur faisant faire un écart qui p o

être très-pénible à la plupart ; on se flattait que Vénus voudrait bien se contenter de cette humiliante *prostitution*, et en préserver pour toujours celles qui s'y étaient soumises une fois par obéissance, et pour reconnaître l'empire absolu de la Déesse. (*De l'origine des lois chez les anciens peuples.*)

* Les Lydiens, les Perses et les Arméniens, n'entreprenaient rien autrefois que sous les auspices d'Anætis ou Anétis, Déesse de la *prostitution*. C'était dans son temple que se tenaient les assemblées les plus importantes. Les sacrifices qui s'y offraient, avaient pour prêtres et prêtresses les jeunes gens et les plus belles filles qui prétendaient, en se *prostituant*, être plus nobles et plus dignes du mariage ; et de fait, plus une fille s'était *prostituée*, plus elle avait d'ordinaire de jeunes gens à sa suite qui la recherchaient en mariage. (*Diction. historiq. artic. Anætis.*)

* Depuis les Egyptiens qui vouaient leurs temples à la *prostitution*, depuis le sage Solon qui lui donna des asyles publics à Athènes; depuis le sévère Caton

et le philosophe-poëte (Horace) qui croyaient l'un et l'autre que le trafic public de la beauté mercénaire était, à quelques égards, la sauve-garde de la vertu des femmes, et des mœurs domestiques, jusqu'à la pratique de tous les gouvernemens modernes, monarchiques, républicains, aristocratiques; à Pékin, à Constantinople, à Rome, à Venise, à Londres, à la Haye, comme à Paris, on a jugé ce mal plus ou moins nécessaire; mais partout on l'a jugé nécessaire.

(*Journal de Paris*, 1786.)

* Ce fut le Pape Sixte IV, le plus débauché des hommes de son tems, qui le premier fit élever à Rome une maison de *prostitution* publique, dont il partageait le profit. (*Feuille Villag.*)

* On trouve, dans le Talmud, le proverbe suivant : Quel père *prostitue* sa fille, si ce n'est celui qui la marie, ou trop tard, ou à un vieillard ?

PROTÉGER, PROTECTION, PROTECTEUR, PROTECTORAT.

Protéger hautement les vertus malheureuses,
C'est le moindre devoir des âmes généreuses.

(Corneille, *dans Sertorius.*)

* Quoique le Cardinal de Polignac aimât les bons mots, et la fine plaisanterie, il ne pouvait souffrir la médisance. Un Seigneur étranger, attaché au service d'Angleterre, et qui vivait à Rome sous la *protection* de la France, eut un jour l'imprudence de tenir à sa table des propos peu mesurés sur la Religion, et sur la personne du Roi Jacques. Le Cardinal lui dit, avec un sérieux mêlé de douceur: J'ai ordre, Monsieur, de *protéger* votre personne, et non pas vos discours.

* Ce sont les *protecteurs* qui font les grands génies;
On ne voit que par eux dans nos Académies.
Tel dont on parle haut, dans le plus juste oubli,
S'il n'était *protégé*, serait enseveli,
Et tel, faute d'appui, rampe au bas du Parnasse,
Qui devrait sur la cîme obtenir une place.

* Dans le tems que M. de Harlai, deuxième du nom, fut élevé à la dignité de premier Président, les Procureurs vinrent en corps le prier de les honorer de sa *protection*. Ma *protection*, dit-il; les honnêtes gens n'en ont pas besoin, et les fripons ne l'auront pas.

* Martin impatient, d'une main vigoureuse
Étrillait son pauvre grison,

Et jamais cependant la bête paresseuse
Ne voulait entendre raison.
Il était prêt de redoubler la dose,
Quand il passe un jeune Officier,
Qui dit, indigné de la chose,
Auras-tu, maudit estafier,
Bientôt fait d'assommer ta bête !
Vit-on jamais pareille cruauté ?
Je devrais, manant, sur ta tête
Te payer ta brutalité.
Lors étonné du discours pathétique,
Et craignant un peu pour sa peau,
Maître Martin, d'une façon comique,
Dit vîte, en ôtant son chapeau,
A son grison qui ne bougeait de place :
Monsieur mon âne, excusez mon audace.
Mais j'ignorais jusqu'à ce jour
Que vous eussiez des *protecteurs* en Cour.

* Cromwel, ayant été informé que la Chambre des Communes voulait lui ôter le titre de *protecteur* que l'armée lui avait déféré, assembla le Parlement, et lui dit fièrement : J'ai appris, Messieurs, que vous aviez résolu de m'ôter mes lettres de *protectorat*. Les voilà, ajouta-t-il, en les jetant sur la table. Voyons s'il se trouvera parmi vous quelqu'un assez hardi pour les prendre. Après les avoir

menacés, il exigea d'eux le serment de fidélité, et cassa le Parlement. Il eut même l'adresse d'engager un autre Parlement à lui offrir le titre de Roi, pour avoir la gloire de le refuser, et conserver plus sûrement la puissance réelle que lui donnait le titre de *protecteur*. (*Vie de* Cromwel.)

* On est mal *protégé*, même avec du génie,
Sans la *protection* d'une bourse garnie ;
Fais bien sonner ton or, les *protecteurs* viendront
Au bruit de ce tocsin, et te *protégeront*.

D'un gauche *protecteur* redoute le service,
Pour te trop *protéger* il creuse un précipice
Où l'on voit tôt ou tard le *protecteur* plongé,
Entraîner avec lui l'aveugle *protégé*.

L'un, pour nous *protéger*, se fait tirer l'oreille,
L'autre en *protections* promet monts et merveille,
Et tel d'un *protecteur* prend le ton rengorgé,
Qui lui-même souvent n'est qu'un sot *protégé*.

Que de *protections* il faut dans tous les rôles !
La musique par fois *protège* les paroles,
Le souffleur aux aguêts doit *protéger* l'acteur,
Et l'acteur, par son jeu, peut *protéger* l'auteur.

Que la *protection* en nos cœurs ait son temple !
Nature *protectrice* en donne en tout l'exemple :
On voit les lionceaux *protégés* du lion ;
Ainsi l'homme à l'enfant doit sa *protection*.

Qu'êtes-vous devenus, *protecteurs* anonymes?
Qui jadis *protégiez* tant de pauvres victimes!
O dignes *protecteurs!* reprenez votre essor;
Il pleut des malheureux, *protégez*-les encor.

(Martin Crécy.)

PROTESTER, PROTESTATION, PROTESTANTISME, PROTESTANT, PROTÊT.

Fuyez ce vagabond, dont l'amour trop fertile,
Ne vous *proteste* rien qu'il ne *proteste* à mille.

(Regnier Desmarais.)

* Charles-Quint ayant convoqué une diète à Spire, en 1524, les Luthériens y reçurent le nom de *protestans*, pour avoir *protesté* contre le décret qui ordonnait de suivre la religion de l'Eglise Romaine,

* Un catholique avait épousé une jolie *protestante.* On lui représentait que c'était marquer peu de respect pour la religion romaine. Il répondit par ce vers de l'Horace de Corneille:

Rome, si tu te plains que c'est-là te trahir,
Fais toi des ennemis que je puisse haïr.

* Louis XIV oublia quelquefois, dans l'excès de sa dévotion, les services glo-

rieux que Duquesne rendait à la nation. Ce Monarque lui fit sentir un jour assez durement qu'il était *protestant.* Sire, répondit fièrement le brave marin, quand je combats pour Votre Majesté, je n'examine pas si elle est d'une autre religion que moi. (*Année française.*)

* L'Abbé de Polignac, étant à Roterdam, eut avec Bayle une conversation, dans laquelle il s'agissait d'Epicure, de Lucrèce et d'autres fameux sceptiques. L'Abbé demanda au Philosophe ce qu'il pensait de toutes les sectes en matière de religion. Je suis bon *protestant,* lui dit Bayle. Bon *protestant !* ce mot-là est bien vague.—Il est très-positif, car dans le fond de mon âme, en matière de religion, je *proteste* contre toutes. Cette réplique donna lieu au poëme de l'Anti-Lucrèce, que l'Abbé de Polignac fit paraître quelque tems après.

(*Journal encyclopédique.*)

* Le Président de la Chambre des Comptes, le Pelletier de Rozambo, ayant reçu la *protestation* des membres qui composaient cette Cour, alla la cacher sous une cuvette de garderobe. Son valet-

de-chambre le vit. Il alla dénoncer son maître, qui fut traduit, lui dix-huitième, tant Présidens que Conseillers, au tribunal révolutionnaire. Convaincus d'avoir signé la *protestation*, ils furent conduits en masse à l'échaffaud.

* Marigny, auteur d'un poëme sur le pain béni, où l'on trouve du naturel et des saillies, eut, en Allemagne, une maladie dont il pensa mourir. L'Evêque luthérien d'Osnabruck lui ayant demandé si la crainte d'être enterré avec des *protestans* n'ajoutait pas à l'inquiétude que lui donnait son état : Monseigneur, lui répondit Marigny mourant, il suffira de creuser deux ou trois pieds plus bas, et je serai avec des catholiques. (*Almanach littéraire*, 1784.)

Protêt. — Espèce de formule par laquelle on fait signifier au dernier endosseur qu'un billet revient à sa charge, faute de paiement par le débiteur signataire, dont il s'est rendu garant, par son endos.

— Les médecins sont moins accueillis dans les pays du nord que dans les provinces méridionales. Un médecin de Montpellier disait que, dans une seule

année, il avait assisté à quarante réceptions de médecins en cette ville. Quelqu'un observa qu'on aurait bien dû en envoyer, par échange, une douzaine en Danemarck et en Suède. De pareilles lettres de change, dit un négociant, reviendraient toutes à *protêt.* (*Passe-tems agréable.*)

PROTOCOLE. — Ce mot est grec, et composé. Il signifie proprement la première feuille d'un livre. On en a fait le nom de tout formulaire qui enseigne à dresser les actes publics, et nous employons communément ce terme pour celui de formule, ou formulaire :

Les filles d'à-présent n'ont plus besoin d'école,
Et nous devons au feu jeter le *protocole.*

(*La Chaussée.*)

* Ce fut sur la motion du citoyen R**, député à la première législature, que le lundi 6 février 1792, l'Assemblée Nationale décréta qu'à l'avenir le Président, en écrivant au Roi, suivrait le PROTOCOLE que le Roi suivait lui-même, en écrivant à l'Assemblée; c'est-à-dire, que le mot *Sire* serait mis en interligne, comme le Roi mettait *Mon-*

sieur le Président, ou *Messieurs*, en interligne.

* Suis-je en état d'entendre ces propos,
Ces complimens, *protocole* des sots,
Où l'on se gêne, où le bon sens expire,
Dans le travail de parler sans rien dire?
(Voltaire.)

PROUESSE. — Il est fâcheux que les romans de chevalerie, à force de célébrer les extravagantes *prouesses* de leurs chevaliers errans, ayent décrié ce mot, beaucoup mieux marqué que celui d'*exploit*, au coin de la valeur et de l'héroïsme. La *prouesse* n'est plus proprement que l'action d'un chevalier, d'un paladin; l'exploit est d'un grand capitaine, d'un général. Le roman racontera les *prouesses* d'Amadis et de Splandian; l'histoire dira les exploits d'Alexandre et de César. Il n'y a plus qu'un aventurier qui fasse des *prouesses;* le héros, le conquérant fait des exploits. Je voudrais du moins dire la *prouesse* du soldat qui fait un beau coup de main, et l'exploit du capitaine qui force la victoire à se déclarer pour son parti. (*Roubaud.*)

PROUVER, PREUVE. — Etre élo-

quent, c'est savoir *prouver*, disait Aristote. — Ceux qui se livrent aux sciences abstraites, à la recherche des faits ou des idées, ignorent souvent, ou font peu de cas des difficultés, ou des beautés de l'éloquence. On faisait à un fameux géomètre le plus grand éloge d'Iphigénie. Cet éloge piqua sa curiosité. Il demanda à la lire. On la lui procura. Il en lut quelques scènes, et la rendit en disant : Je ne sais ce que l'on trouve de beau dans cet ouvrage; il ne *prouve* rien. (*Helvét.*)

* Le proverbe dit : qui *prouve* trop ne *prouve* rien. — Madame de Sévigné cite très-ingénieusement ce proverbe à l'occasion de la mort de la Princesse de Conti : La désolation de sa chambre, dit-elle à sa fille, ne peut s'exprimer. Monsieur le Duc, Messieurs les Princes de Conti, Mesdames de Longueville et de Gamache, pleuraient de tout leur cœur. Madame de Gèvres avait pris le parti des évanouissemens, Madame de Brissac de pousser les haut cris, et de se jeter par la place; mais ces deux personnages n'ont pas réussi, il fallut les chasser : Qui *prouve* trop ne *prouve* rien.

* De l'emphâse et de l'hyperbole
Méprisez le faible soutien ;
Et retenez cette parole :
Qui *prouve* trop, ne *prouve* rien.

* Un ministre catholique, voulant *prouver* le culte des images contre un ministre protestant, apporta pour argument les vitraux de l'église de Saint-Benoît. Ces vitraux, dit-il, sont du tems de Saint-Denis. Ainsi, puisque les vitraux du tems de Saint-Denis représentent des images, il faut bien que le culte des images soit véritable. Monsieur, dit le protestant, vos *preuves* ne sont que des *preuves* de verre ; apportez-en de plus solides. (*Passe-tems agréable.*)

* Un écrivain avait entrepris de *prouver* qu'il y avait trente-deux hérésies dans le livre de la fréquente Communion, ouvrage où le docteur Arnauld expose fidèlement les sentimens des Pères, des Papes et des Conciles, touchant l'usage des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie. L'adversaire d'Arnauld disait au commencement de son ouvrage : Comme nous le *prouverons* ci-dessous, et à la fin il disait : comme nous l'avons *prouvé* ci-

dessus, sans qu'il y eut rien de *prouvé*, ni dessus, ni dessous, comme l'observait fort bien Madame de Sévigné.

*Fontenelle a dit que la religion chrétienne était la seule qui eut des *preuves*.

PROVENCE, PROVENÇAL. — L'Evêque de Grasse, Godeau, appelait la *Provence* une gueuse parfumée.

Ah! qui n'aimerait point le beau ciel de *Provence!*
Pays où la nature étalant ses appas,
Sous les yeux satisfaits amène l'abondance!
Pays fameux par ses muscats,
Par sa Fontaine de Vaucluse,
Par Pétrarque, sur-tout, dont l'élégante muse
Chanta la belle Laure, et les tendres amours;
Pays où l'on ne peut couler que d'heureux jours!

PROVENIR. — *Procéder* et *provenir* étant presque, mais n'étant pas tout à fait la même chose, il est bon d'en connaître la différence. *Procéder* marque un principe, ou ce qui fait que la chose est ainsi. *Provenir* désigne la cause, et sa manière d'opérer. On cherche d'où procèdent les choses métaphysiques, les objets intellectuels; on cherche d'où *proviennent* les effets sensibles, physiques ou moraux.

Procéder ne se dit guère qu'au figuré; *provenir* se dit au figuré et au propre. — On *procède* avec ordre et méthode dans les affaires: la fortune ou l'infortune *procèdent* de la bonne ou mauvaise conduite: l'estime, l'attachement, le respect, naissent des *procédés*. — Une éclipse *provient* de l'interposition d'un corps opaque: la licence *provient* de l'impunité, ou du scandale: la stérilité *provient* de la sécheresse, qui ôte l'aliment et la vie aux plantes: la facilité des grandes fortunes *provient* d'un désordre qui renverse beaucoup d'autres fortunes, petites et grandes. — *Procéder* est du style philosophique ou savant; *provenir*, du discours ordinaire et familier.

(*Roubaud.*)

PROVERBE, PROVERBIAL. — Pibrac disait: Tout le bon sens du monde gît dans les *proverbes*.

* Un officier François, en ayant tué un autre en duel, fut obligé de quitter le service et son pays. Il se retira à Berlin, où le Ministre de France le recommanda aux bontés du Grand Frédéric, qui régnait alors. L'officier lui fut présenté. Le

Roi lui demanda à quelle occasion il avait quitté le service de France. « Sire, répondit l'officier, j'étais un jour dans un café, à Metz, avec plusieurs officiers de la garnison ; j'eus une dispute avec un de mes camarades ; je lui dis, dans la chaleur de la dispute, qu'il n'entendait pas plus de raison qu'un Suisse : un officier Suisse qui se trouvait là, s'offensa de ce propos ; il me chercha une querelle d'Allemand : nous nous battîmes, et je le tuai ». — « Il me paraît, lui dit Frédéric, que vous n'êtes pas heureux en *proverbes* ». Il obtint cependant un emploi dans un régiment.

* Le plus grand honneur qui puisse arriver à une pièce de théâtre, c'est de faire des *proverbes*, disait Fontenelle.

* Il ne faut pas confondre le *proverbe* avec l'adage, quoiqu'ils ne soient pas sans rapport entre eux. — Le *proverbe* est une sentence populaire, ou un mot familier et plein de sens. L'adage est un *proverbe* piquant et plein de sel. Le *proverbe* annonce une vérité naïve, tirée de l'observation : l'adage donne à cette vérité une pointe pour la rendre plus

pénétrante. Il n'y a que du sens et de la précision dans le *proverbe ;* il y a de l'esprit et de la finesse dans l'adage. Le *proverbe* instruit, l'adage excite. Le *proverbe* qui joint à l'instruction des motifs d'agir, est un adage. — Tout ce qui reluit n'est pas or ; monnaie fait tout ; nul n'est prophète dans son pays ; tel maître, tel valet ; voilà de simples *proverbes* qui nous apprennent ce qui est, ce qui se passe, ce qu'on a observé, sans autre circonstance remarquable que la précision des phrases. Bonne renommée, vaut mieux que ceinture dorée ; un bon tient, vaut mieux que deux tu auras ; la mélancolie ne paie pas les dettes ; faites bien, mieux vous vient ; voilà des *proverbes* qui, par leur tournure singulière, par l'espèce d'avis qu'ils nous donnent, ou d'invitation qu'ils nous font, deviennent des adages.

— Si les beaux esprits regardent les *proverbes* et adages comme indignes de grossir le trésor de la langue, le philosophe les regarde comme des tableaux fidèles où se peignent le caractère, l'esprit, les mœurs et les usages des nations.

* Corrige-toi de ton habitude de mê-

ler à tes discours cette foule de *proverbes* qui, le plus souvent, sont hors de propos. Ce n'est pas qu'un *proverbe* court, et bien appliqué, n'ait quelquefois de la grâce, mais en les accumulant tu leur ôtes tout leur mérite. (*Don-Quichotte à Sancho-Pança.*)

PROVIDENCE. — Admirons, disait un bon homme, admirons la *providence*, qui a placé les rivières au milieu des grandes villes. (*Journ. de Paris*, 1787.)

* Humble dans mes soupirs, soumis dans ma souffrance,
Je ne m'élève point contre la *providence*. (*Voltaire.*)

* Madame de Grignan disait qu'elle ne parlait jamais de la *providence* que quand elle avait mal à la poitrine; et Madame de Sévigné, sa mère, disait qu'elle n'avait mal à la poitrine que quand elle parlait de la *providence*, parce que le sujet lui paraissait propre à s'époumoner.

PROVINCE, PROVINCIAL.

O *province*, que ta lumière
Languit sous des brouillards épais! (*Gresset.*)

* Un parisien, quand il parle d'une jolie *provinciale*, peut bien dire comme Valère :

Elle a d'assez beaux yeux, pour des yeux de *province;*

Mais un *provincial*, pour l'ordinaire, n'inspire que des vapeurs aux petites maîtresses de Paris. Elles disent toutes comme Isabelle dans les Ménechmes :

Il suffit que ce soit un homme de *province*,
Et je n'en voudrais pas quand ce serait un Prince.

* Chez les *provinciaux* on prend ce qu'on rencontre,
Et là, faute de mieux, un sot passe à la montre ;
Mais il faut à Paris bien d'autres qualités.

(Corneille, *dans le Menteur.*)

* Desforges-Maillard raconte qu'un parisien se promenant près de Nantes, sur les bords de la Loire, dont il admirait la largeur, s'écria sérieusement : Ma parole ! voilà une belle rivière, pour une rivière de *province.*

* Dans le tems que Frédéric II soupait encore avec de beaux esprits, il leur dit, un jour : Que feriez-vous, si vous étiez Roi de Prusse ? Chacun s'efforça de faire une réponse spirituelle et flatteuse ! Quand le tour du Marquis d'Argens fut

venu, il lui dit : Ma foi, Sire, je vendrais le royaume pour avoir une *province* de France. (*Journal de Paris*, 1788.

* Croira-t-on que Fernand Cortez, ce conquérant à qui Charles-Quint devait l'Empire d'un nouveau monde, ait été méconnu de ce Prince, au point qu'il lui demanda un jour : Qui êtes-vous ? Je suis, répondit Cortez, je suis cet homme qui vous a conquis plus de *provinces* que vos pères ne vous ont laissé de villes.

(*Ann. litt.*, 1765.)

* On sait combien Pascal s'est rendu célèbre par ses Lettres *Provinciales*. Bossuet, interrogé lequel de tous les ouvrages écrits en notre langue, il aimerait le mieux avoir fait après les siens, répondit : les Lettres *Provinciales*.

* Lorsque les premières Lettres *Provinciales* parurent, les Jésuites, tout puissans alors, firent faire les plus grandes perquisitions pour en découvrir l'auteur ; cependant Pascal continuait d'y travailler dans une auberge où il était logé à Paris, rue des Poiriers, vis à-vis la maison des Jésuites. Un d'eux, en liaison avec un neveu de Pascal, nouvel-

lement arrivé d'Auvergne, et qui était logé avec son oncle, fut le voir. Le Jésuite parla des *Provinciales*. On attribue, lui dit-il, les Lettres *Provinciales* à votre oncle. Le neveu feignit de n'en vouloir rien croire. Pendant cette conversation du Jésuite, dans la chambre même où on l'avait reçu, il y avait sur le lit, quinze exemplaires des *Provinciales*, encore tous mouillés.

* M. le Duc, fils du grand Condé, voulant faire au Maréchal de Turenne un accueil auquel il ne manqua rien de ce qui pouvait plaire à ce héros, consulta Boileau sur le choix des lectures. L'auteur du Lutrin fut engagé lui-même à lire trois chants de son poëme. Mais il y avait d'autres heures à remplir. Boileau proposa de lire les Lettres *Provinciales*, que M. le Duc n'avait pas encore vues. On en lut une pour essai, et Son Altesse en fut si charmée, qu'ayant pris le livre, elle ne put le quitter qu'après les avoir lues toutes. M. de Turenne n'y prit pas moins de plaisir, et se les fit lire plusieurs fois. *(Lettres de Mentor.)*

PROVISION. — Monsieur Dubucq vantait l'esprit d'un homme qu'il entendait pour la première fois. On lui prouva que ce n'était qu'un sot. Ce n'est pas ma faute, disait-il, s'il n'a de *provisions* que pour un jour. (*Madame Necker.*)

* La prévoyance est toujours nécessaire :
A certain âge elle consiste à faire
Provision de vertus, de talens,
Pour n'en pas manquer dans le tems.

* Le 11 septembre 1536, Charles-Quint de retour de l'expédition d'Afrique, entra en Provence à la tête de 80 mille hommes, et mit le siége devant Marseille. Il avait recommandé à Paul Jone, son historien, de faire *provision* d'encre et de papier, parce qu'il allait lui tailler de la besogne. L'armée de Charles V fut taillée en pièces. Ce Prince repassa les Alpes précipitamment avec les débris et l'historien, ainsi qu'avec toute la *provision* d'encre et de papier qu'il avait apportée. *(Cit. franç. an VIII.)*

PROVOQUER, PROVOCATION. — Socrate disait : Si un âne me *provoquait* par un coup de pied, je n'aurais pas

pour cela raison de le *provoquer* en justice.

* Les Anciens avaient la plus grande vénération pour les cendres des morts. Ils ne permettaient pas qu'on en parlât devant eux avec irrévérence. Platon portait un anneau sur lequel se lisait cette devise : Il est plus aisé de *provoquer* les morts, que de les appaiser après qu'on les a une fois *provoqués*.

PRUDENCE, PRUDENT.

La *prudence* n'est pas la vertu des amans.
(La Fontaine.)

* La *prudence*, disait Bion, est l'œil du courage : Elle tient lieu de valeur aux vieillards ; et la valeur supplée à la *prudence* dans les jeunes gens. — La *prudence* en effet écarte les vieillards du danger, et la valeur en tire la jeunesse.

* L'homme *prudent* se rappelle le passé, pour bien user du présent, en envisageant l'avenir.

* Avec *prudence* mainte belle
Aujourd'hui trompe son époux,
Qui lui-même, aussi *prudent* qu'elle,
Feint de n'en être pas jaloux :

Aussi la bonne intelligence,
Entr'eux subsiste, Dieu merci!
Tout va bien, grâce à la *prudence*
Et de la femme et du mari.

(Armand-Gouffé.)

PRUDERIE, PRUDES.

Qui dit *prude*, ne vous déplaise,
Dit toujours ou laide, ou mauvaise.

(La Fontaine.)

* Une *prude* jamais n'a bien pensé d'autrui.

(La Chaussée.)

La *pruderie* est la dernière ressource des coquettes, le dernier rôle qu'elles jouent sur la scène du monde, qui les abandonne :

Dans un tel abandon leur sombre inquiétude
Ne voit d'autre recours que le métier de *prude*.

(Molière.)

* Ninon Lenclos disait que les *prudes* étaient les jansénistes de l'amour.

PRUNE, PRUNIER. — Nos plus belles *prunes* s'appellent de Damas, parce que les premiers plants vinrent de cette ville.

..... Le fier Romain!
Et ravisseur plus juste et vainqueur plus humain,

Conquit des fruits nouveaux, porta dans l'Ausonie
Le poirier des Gaulois, l'abricot d'Arménie,
Le *prunier* de Damas..... *(Delille.)*

* Les *prunes de reine-claude* doivent leur nom à la *Reine Claudine*, première femme de François 1er., et fille du Roi Louis XII. — Les *prunes de monsieur* sont ainsi appelées, parce que *Monsieur*, frère du Roi Louis XIV, les aimait beaucoup. *(Mélang. d'une grande biblioth.)*

* Le Prince Henri, frère du Roi Frédéric II, étant allé voir mademoiselle la Chevalière d'Eon, on offrit à Son Altesse des rafraîchissemens. La mère de notre héroïne lui présenta de magnifiques *prunes*. Le Prince la pria de le dispenser d'accepter ces fruits. Que faites-vous donc là, ma mère, s'écria mademoiselle d'Eon? Monseigneur n'est pas venu ici pour des *prunes*. (*Alm. litt. 1785.*)

*A Mademoiselle de *** en lui envoyant des mirabelles* (PRUNES) *de Metz.*

Perrette, vous avez six ans,
Et les goûts de cet heureux âge;
Le bombon doit être un hommage,
Pour vous, au-dessus de l'encens.
De votre mine enchanteresse

Quelqu'autre un jour vous parlera :
Mais que de peines il faudra
Pour obtenir votre tendresse !
Trop éloigné de mon printems,
Je n'en pourrai plus prendre aucunes,
Et je veux profiter du tems
Où vous la donnez pour des *prunes*.

PRUNELLE.

L'un poussant dans les airs ses regards pleins de zèle,
Jusqu'au haut de son œil fait enfuir sa *prunelle* ;
L'autre sans y penser nous met dans l'embarras,
En voyant du côté qu'il ne regarde pas.
Ici, cet œil qui craint la trop grande lumière,
N'ose voir qu'au travers des poils de sa paupière.
Là, ce jeune étourdi regarde à tout hasard.
Mais voyons comment l'œil doit jeter son regard.
Veut-il de la tristesse exprimer les alarmes?
Qu'une faible *prunelle* y nage dans les larmes.
Veut-il paraître gai? que les yeux et les ris
Fassent autour de lui mille agréables plis.
Doit-il être en fureur? que ses vives *prunelles*
D'une comète en feu dardent mille étincelles.

(Poëme sur le Geste.)

PRUSSE, PRUSSIEN. — Berlin est l'émule de Paris; les arts agréables, les arts utiles, les sciences abstraites y triomphent; et si la France l'emporte,

elle ne doit son triomphe qu'au tems, et à son étendue. Les soldats *prussiens* ont appris sous Frédéric-le-Grand, à braver la fatigue et l'intempérie des saisons; modèle de la discipline la plus exacte, leur exercice est devenu celui de toutes les nations, si l'on en excepte l'Espagnol, dont la lenteur flegmatique n'a pu se prêter à la vivacité des soldats *prussiens*. Les Français, qui se piquent, avec une sorte de justice, de servir de modèle aux autres nations, n'ont pas eu la vaine gloire de conserver leur ancien exercice, dès qu'ils en ont trouvé un meilleur. Ils ont imité, sans rougir, tout ce qu'ils ont trouvé de supérieur dans cette partie de la tactique *prussienne*. Les Rois font les hommes, et l'exemple du maître est le premier précepteur des nations.

PRYTANÉE. — Les Grecs appelaient *prytanées*, les édifices publics dans lesquels s'assemblaient les *prytanes;* et l'on appelait *prytanes*, les magistrats établis à Athènes, pour les matières criminelles. En changeant le mode d'instruction, en France, on a aussi changé le nom des maisons d'institution qu'on appelait col-

léges, et qu'on a appelé *prytanées*; mais on n'a pas encore appelé *prytanes* les instituteurs.

PSAUME, PSALMODIE, PSALMODIER. — La *psalmodie* est un chant simple et uni, ou plutôt la récitation soutenue des *psaumes*. On ne fait remonter l'institution de la *psalmodie* alternative qu'à l'an 350. Le mot *psaume* signifie cantique, et s'entend le plus souvent des *psaumes* ou cantiques de David. De là *psalmiste*, nom qu'on donne à David, comme auteur des *psaumes*; *psalmodie* pour dire chant ou récitation des *psaumes*, et *psautier* pour dire recueil des *psaumes*. Il y a un grand chapelet monastique, inventé par St.-Dominique, qu'on appelle *psautier*, parce qu'il contient autant de grains que David a composé de *psaumes*, c'est aussi le nom du voile dont les religieuses se couvrent la tête et les épaules. (*Manuel lexique.*)

* On lit dans la vie de St.-Grégoire de Tours, par M. de Sauvigni, que cet Evêque, traitant en son palais épiscopal, le Roi Gontran, fit chanter, pendant le dîner, les *psaumes* responsoires des mes-

ses de la veille; concert qui n'est plus de mode à la table des Rois, ni même des Evêques, et qui est plus propre à provoquer au sommeil, qu'à récréer l'imagination.

* On lit peu les auteurs nés pour nous ennuyer,
Qui toujours sur un ton semblent *psalmodier*.
(Boileau, *Art Poét.*)

* Sur la fin de sa vie, Marot, au lieu de sujets libres et plaisans qu'il avait coutume de traiter, en choisit de sérieux. Il donna une traduction en vers français, de plusieurs *psaumes* de David. Ces *psaumes* furent censurés par la Sorbonne, et chantés par les courtisans. Avant qu'ils fussent mis en musique, on les avait adaptés aux airs de chansons le plus en vogue. Florimond de Raymond parle ainsi du goût des courtisans et des Princes, pour ces *psaumes*. Le Roi, dit-il, prit pour le sien le *psaume: Comme on voit le cerf bruire*, lequel il chantait à la chasse. Madame de Valentinois qu'il aimait, prit pour elle: *Du fond de ma pensée*, qu'elle chantait en dansant la volte. La Reine avait choisi: *Ne veuillez, ô Sire!* sur l'air de la chan-

son des bouffons. Le Roi de Navarre, Antoine, prit : *Revanche-moi, prends ma querelle*, qu'il chantait en dansant le branle de Poitou ; ainsi des autres. La Sorbonne présenta des mémoires à François Ier., pour qu'il défendit le chant de ces *psaumes* ; et Marot fit contre elle de nouveau vers, pour qu'elle cessât de le persécuter. Il y disait qu'elle ne lui voulait tant de mal que parce qu'il l'avait démasquée, et qu'au moyen du renouvellement des sciences et des arts, on avait découvert le pot aux roses. Ces *psaumes* continuèrent d'être chantés, et à force de les entendre, on les goûta, et on n'y trouva rien de répréhensible. La Sorbonne elle-même les approuva sous Charles IX, et le Pape les déclara conformes au texte hebreu. Cette traduction n'en est pas moins dénuée de cette sublimité ravissante, et de cette poésie d'expression qui caractérisent le texte original. Marot chantait les merveilles du Tout-Puissant, du même ton qu'il chantait les amours d'Alix.

* Le Cardinal d'Amboise laissa, par son testament, de quoi marier 150 fil-

les, en honneur des 150 *psaumes* qui composent le *psautier*.

* Un Seigneur alla voir le premier Président, du Harlay, pour lui parler d'une affaire. Il était accompagné de son avocat, qui expliqua au Magistrat suprême ce dont il était question. Monsieur du Harlay lui répondit fort séchement. Le Seigneur se retira, et le patron qui le suivait, murmura entre ses dents ces paroles du *psalmiste* : *à facie frigoris ejus quis sustinebit?* Le premier Président, qui avait l'oreille fine, lui dit en se retournant : Avocat, allez dire vos *psaumes* plus loin. (*Merc. de France.*)

PTHISIE. — (Maladie du poumon.) — Dans un mémoire sur les maladies morales, lu, en l'an XII, à la Société de Médecine d'Avignon, il est dit : M^r. N... médecin d'Avignon, (auteur du mémoire,) a observé que pour guérir les maladies morales, il fallait étudier l'instinct des malades. — Frédéric Hofman, célèbre médecin allemand, a guéri un jeune homme attaqué d'une *pthisie* pulmonaire, en lui permettant de manger des fraises qu'il demandait à mains

jointes. — La femme d'un relieur de Paris, attaquée d'une *pthisie*, réputée incurable, fut guérie dès qu'on lui permit de manger de la salade aux fines herbes. Un maçon de la petite ville de Buis, réduit à un état déplorable de marasme, et à qui un carabin faisait avaler tous les jour un picotin de pilules, fut guéri d'une *pthisie* invétérée, en jetant les pilules dans le feu, et buvant du vin à discrétion.

PUBLIC, PUBLICAIN, PUBLIQUEMENT.

Plus on donne au *public*, plus le *public* exige.
(Du Resnel.)

* Qui du *public* s'est fait le serviteur,
Peut se vanter d'avoir un mauvais maître.
Soldat, Auteur, Prédicateur, Acteurs,
Également s'en repentent peut-être.
Loin du *public*, heureux dans sa maison
Qui boit en paix, et dort avec Suzon !

* Le mot *publicain* s'applique proprement aux gens de finances de l'antiquité. Cicéron, en sa qualité de chevalier, regardait les *publicains* comme les colonnes de l'Etat, dans le tems que César jugeait

nécessaire de décharger la province d'Asie, de ces colonnes qui l'écrasaient ; et bientôt après Néron, oui, Néron ! indigné des vexations des *publicains*, résolut d'abolir tous les impôts.

(*Tacite, Ann. lib. 13.*)

* Tout le monde sait quelle était la réputation des *publicains* en Judée. Rollin dit que les fermiers-généraux de Carthage, furieux des réformes faites dans la finance par Annibal, homme d'état autant qu'homme de guerre, suscitèrent contre lui le Sénat romain, et causèrent sa perte. Rollin, observe l'auteur des Nouveaux Synonymes, aurait du dire les *publicains*, et non les fermiers-généraux. Tite-Live, dans ce passage, dit : *exactores tributorum ;* percepteurs des revenus publics, autrement dits *publicains*, au rapport d'Ulpien et de tous les anciens auteurs.

* Le Normand d'Etioles ayant épousé, après la mort de la Marquise de Pompadour, une actrice de l'opéra, appelée mademoiselle *Rem* ; de fort mauvais plaisans *publièrent* ce calembourg :

Pour réparer *miseriam*

Que Pompadour laisse à la France,
Son mari plein de conscience
Vient d'épouser *Rem-publicam.*

* L'expérience de tous les tems a prouvé la nécessité de tolérer les femmes *publiques*, dans les grandes villes. Rome la Sainte, leur assigne un arrondissement particulier, et un Lieutenant de Police des plus moriginés répondait froidement à un curé de Paris, qui se plaignait que sa paroisse était infestée de femmes *publiques:* monsieur le curé, il m'en manque encore trois mille.

(Tableau de Paris.)

PUBLIER, PUBLICATION, PUBLICITÉ. — (*Voyez* BAN.) — A Athènes, toutes les lois se *publiaient* au son du sistre et du tympanon. Ces instrumens commandaient l'attention, préparaient les esprits à l'obéissance, et aidaient les citoyens à retenir la loi qu'on *publiait.*

* La *PUBLICITÉ est la sauve-garde du peuple*, espèce d'axiome politique, émané de la bouche de l'infortuné Bailly, lors qu'il fut élevé à la dignité de Maire de Paris. Cette maxime réduite en pra-

tique, n'a pas toujours produit les salutaires effets qu'on s'en était promis.

* La fille d'un ancien procureur de Rouen, après un second divorce, convola à de troisièmes noces. Ce dernier mariage donna lieu à une aventure assez piquante. Mariée d'abord à un riche propriétaire dont elle avait eu deux enfans; elle s'en était séparée pour épouser un ancien curé qui venait d'abdiquer le sacerdoce. Une fille naquit de cette seconde union. Son inconstance naturelle ne lui ayant pas permis de rester plus de deux ans avec son second mari, elle demanda et obtint son divorce. Un troisième candidat se mit de suite sur les rangs, sans craindre le sort de ses prédécesseurs, ou peut-être dans l'espoir de se trouver bientôt traité de la même manière. Le père de ce dernier crut devoir refuser son consentement à ce mariage, et en sa qualité de Maire de la Commune, s'opposa à la *publication* des bans. Le fils usant des droits que lui donnait sa majorité, après avoir fait à son père les sommations d'usage, requit l'Adjoint de faire les *publications*. Par une singularité assez

étrange cet Adjoint se trouva être l'ancien curé, dernier époux répudié de la future. Celui-ci remplit de bonne grâce les fonctions attachées à sa place; et le second mari a *publié* les bans du troisième.

(*Porte-feuille fr. an XII.*)

PUCE. — Nous avons déja eu occasion de dire que Louis XI ne se piquait pas de propreté. (*Voyez* graillon.) Il arriva qu'un jour un de ses gardes voyant un pou sur l'habit de ce Prince, s'approcha, prit le pou, et le jeta sans qu'on put voir ce que c'était. Le Roi le lui demanda, il fit quelque difficultés, mais pressé par l'ordre du maître, il dit que c'était un pou. C'est une marque que je suis homme, dit le Roi, et il fit donner quarante écus à ce serviteur honnête et discret. Quelque tems après, un de ses officiers, alléché par l'espoir de la récompense, aborde le Roi, fait semblant d'ôter quelque chose de dessus son habit, et de le jeter avec la même attention. Qu'est-ce que c'est, dit Louis XI? Après se l'être fait répéter, le prétendu officieux déclare que c'est une *puce*. — Misérable, me prends-tu pour un chien? Et au lieu de

quarante écus, le Prince ordonne de lui donner quarante coups de bâton. L'histoire ne dit pas s'il fut obéi; mais Louis XI était homme à faire exécuter ses ordres sur-le-champ. (*Dict. des mœurs des fr.*)

* En 1785, une dame arrive, très-fatiguée, dans une maison de campagne. Elle se couche après le dîner, et s'endort; à cinq heures elle est éveillée par une douleur aiguë dans l'oreille. On s'empresse, on examine, on sonde, on ne découvre rien. Cependant la douleur augmente au point d'exciter le délire et les convulsions. Une personne de la compagnie, qui avait quelque connaissance en médecine, jugea, d'après ces symptômes, qu'un insecte s'était introduit dans l'oreille. Elle conseilla d'y injecter de l'huile ou de l'esprit-de-vin, pour en faire sortir l'animal, ou pour y faire périr, et l'en retirer ensuite. Tandis qu'on préparait les injections, la nuit survient; on allume les bougies. Quelqu'un en prend une, l'approche de l'oreille souffrante, dans l'espoir de découvrir la cause du mal. Aussitôt que les rayons de la lumière eurent frappés la cavité de l'oreille, il en sortit

une *puce ;* les convulsions cessèrent, et quelques minutes après les douleurs furent calmées. On rit beaucoup, en voyant la petite cause d'un si grand mal, et la gaîté succédant aux alarmes, on acheva la guérison par mille saillies sur la chasse, au flambeau, de la *puce* à l'oreille. Si cette aventure était moins récente, on pourrait croire qu'elle a donné naissance au proverbe, avoir la *puce* à l'oreille.

(*Journal de Paris*, 1785.)

* On a vu une *puce* attelée à un petit canon qu'elle trainait. Le feu de l'artillerie n'alarmait pas son intrépidité. Une autre *puce* servait de limonier à un ouvrier anglais, qui avait fait en ivoire un équipage à six chevaux, chargé d'un cocher et son chien entre les jambes, de deux laquais et de quatre maîtres, le tout soutenu et trainé par la *puce*. (*Journal de Verdun*, 1771.) Ce tour de force se renouvelle tous les jours, au jardin des Capucines, boulevard de Paris.

* Olaus Borrichius, savant médecin Danois, mort en 1690, raconte qu'entrant un jour dans la chambre d'une femme malade, cette femme le pria d'attendre

la fin du repas d'une *puce*, attachée à sa main. Borrichius jeta les yeux sur cette main, et vit en effet une *puce* bien nourrie, liée à une petite chaîne d'or, et qui se repaissait du sang de sa maîtresse. Cette *puce* vécut ainsi près de sept années, et ne mourut que par la maladresse d'un domestique. (*Espr. des journaux.*)

* Boileau n'a pas cru indigne de lui de composer l'énigme de la *puce* :

Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amans envieux de mon sort :
Je me repais de sang, et je trouve la vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

PUCE. — Couleur ressemblante à celle de la *puce*, et qui est devenue fort à la mode.

* Voltaire demandait si la pièce de Mahomet était bien noire, non lui répondit quelqu'un, elle est *puce*.

(*Madame Necker, nouv. mel.*)

PUCEAU, PUCELLE. — *Pucelle* ne s'applique ordinairement qu'aux filles. Cependant Voltaire a fait ce mot du genre masculin :

En Paradis, tout Saint n'est pas *pucelle*.

— La Fontaine a fait un nom neutre de *puceau :*

Quand à la fille de notre hôte,
Je la tiens *pucelle* sans faute,
Et si *pucelle* qu'il n'est rien
De plus *puceau* que cette belle ;
Sa poupée en sait autant qu'elle.

* Un cavalier qui n'était brave que dans les discours, se trouvait un jour dans une compagnie avec une dame, mère de trois demoiselles qui étaient présentes. Voulant faire le plaisant, il dit : Je donnerais volontiers une pistole pour être sûr qu'il y eut une *pucelle* dans la salle. J'en connais au moins une, dit la mère. — Laquelle, Madame? — Votre épée, Monsieur.

* On condamna en même tems le livre de l'Esprit, d'Helvétius, et le poëme de la *Pucelle*, de Voltaire. Ils furent tous les deux défendus en Suisse. Un Magistrat de Berne, après une grande recherche, écrivit au sénat : Nous n'avons trouvé dans tout le canton ni Esprit ni *Pucelle. (Décade philosophique.)*

* Une jeune *pucelle* venue de son village à Paris, y perdit son *pucelage.* Au

retour, sa mère lui dit : Eh bien ! qu'as-tu fait à Paris. As-tu gagné beaucoup d'argent ? — Non. — As-tu du moins gardé ton *pucelage* ? — Oui ! mon *pucelage* ! ces diables de badauds en sont si affamés, que quand j'en aurais eu cinquante, ils ne m'en auraient pas laissé un seul. (Richelet, *Dict. de la lang. franç. art.* PUCELAGE.)

* Chapelain fut long-tems à donner sa *Pucelle*, parce qu'il était payé d'une grosse pension, par le Duc de Longueville, ce qui faisait dire que la *Pucelle* de Chapelain était entretenue par un grand Prince. — La prévention qu'on avait pour l'auteur de la *Pucelle*, fit qu'on n'en aperçut pas d'abord tout le ridicule. Il s'en fit jusqu'à six éditions, en moins de 18 mois. La Ménardiere et Linière furent les premiers qui osèrent l'attaquer. (*Encyclopédiana.*)

* Piron en entrant chez un bourgeois de sa connaissance où il était invité à dîner, y rencontre la petite fille de la maison, qui pouvait avoir sept à huit ans, et qui paraissait fort éveillée. Il lui demande si elle sait son catéchisme ? —

Oui, Monsieur.— Eh bien, dit l'auteur de l'ode à Priape, qu'est-ce qu'un *pucelage* ? La petite, fort embarrassée, dit qu'elle ne sait pas. — Comment, ma bonne amie ! vous savez votre catéchisme, et on ne vous a pas encore appris cela ! — Non, Monsieur. — Il faut le savoir. Quand on vous demandera, qu'est-ce qu'un *pucelage*, vous répondrez : C'est un oiseau qui s'envole quand la queue lui vient. — A la fin du repas, Piron fait l'éloge de la jeune personne, dit qu'il est bien persuadé qu'elle est aussi savante que jolie, lui propose quelques demandes de catéchisme, auxquelles elle répond très-cathégoriquement ; et les convives d'applaudir, et sa maman de s'enorgueillir. Piron termine ses questions par celle-ci : Qu'est ce qu'un *pucelage?* Et l'enfant de répondre, au grand étonnement comme au grand scandale de la compagnie : C'est un oiseau qui s'envole quand la queue lui vient.

— Le *pucelage* est cette chose
Que fille dit toujours qu'elle a ;
Je la crois, mais d'en mettre jà
Mon doigt au feu, ma foi ! je n'ose.

Ce que je sais, c'est qu'en tel cas
Fille qui ment ne pèche pas. *(La Fontaine.)*

PUDEUR, PUDICITÉ, PUDIQUE. — On demandait à un philosophe quelle couleur convenait le mieux au visage des femmes., il répondit : la *pudeur*.

* La *Pudeur* fut toujours la première des Grâces.
(La Chaussée.)

* La *pudeur* est si nécessaire aux plaisirs, qu'il faut la conserver même dans les tems destinés à la perdre.
(Madame De Lambert.)

* La *pudeur* a sa fausseté, et le baiser son innocence. *(Mirabeau.)*

* Lorsque l'amant au lit de sa maîtresse,
Entre enivré de joie et de tendresse,
Le cœur lui bat. L'amour et la *pudeur*
Au front d'Agnès font monter la rougeur,
La *pudeur* passe et l'amour seul demeure.
(Voltaire.)

* La *pudeur* est le don le plus rare des Cieux !
(Racine, *Poëme de la Relig.*)

* La vertueuse Elisabeth, sœur de Louis XVI, étant dans la fatale charrette qui la conduisait au supplice, son fichu vint à tomber. Exposée en cet état aux

regards de la multitude, elle adressa au bourreau ces mots mémorables : Au nom de la *pudeur*, ramassez ce mouchoir, et couvrez-moi le sein. (*Hist. de la Révol.*)

Pudibond se dit familièrement de celui qui a une certaine *pudeur* naturelle. — Quoique les peintres ne jouissent pas de la réputation d'être très-*pudibonds*, le peintre Murille porta la *pudicité* jusqu'à n'oser déclarer l'état où l'avait mis un faux pas qu'il fit sur un échafaud, en peignant, dans l'église des capucins de Cadix. Cet accident, qui lui causa une descente, l'enleva en peu de tems aux arts et à ses amis. Il mourut en 1685, âgé de 75 ans. (*Abrégé de la vie des peintres.*)

PUER, PUANT, PUANTEUR. — Le Duc de Roquelaure sentait habituellement mauvais. Ce Seigneur étant dans une petite ville de province, avait fait visite à la plupart des Dames du lieu ; mais il en avait négligé une entre autres, qui, se croyant digne de ses égards, regardait cet oubli comme un affront. Craignant que les Dames visitées ne tirassent vanité de cette préférence, elle pria un

des amis du Duc de l'amener chez elle. L'ami s'acquitta de la commission, mais Roquelaure contrarié de la démarche qu'on lui faisait faire, protesta qu'il ne dirait pas un mot, pendant le tems de sa visite. La Dame, prévenue de son arrivée, eut soin d'assembler bonne compagnie chez elle, afin d'avoir autant de témoins de l'honneur qu'elle devait recevoir; elle n'eut pas lieu de s'en applaudir. Roquelaure se plaça dans un fauteuil, où il ne desserra pas les dents. Un pareil procédé déconcerta toute l'assemblée. La Dame méprisée, en crevait de dépit, lorsque sa fille, petite personne fort jolie et fort spirituelle, entreprit de venger sa maman. Pour cela, elle se lève tout d'un coup, s'approche du Duc, et se met à crier de toute sa force: Ha! mon Dieu! maman, monsieur de Roquelaure est mort! Cette saillie réveille tous les esprits. On demande à la petite ce qu'elle veut dire? Mais oui, poursuit-elle, monsieur le Duc est mort; il ne parle pas du tout, et il *pue* bien fort. N'est-ce pas comme ça qu'on est, quand on est mort? Ce Seigneur, déconcerté d'une vérité à laquelle il ne s'attend pas, se retire assez

honteux du personnage, et laisse à la compagnie la liberté de rire à ses dépens. *(Lettres de Mad. Desnoyer.)*

* Il faut convenir, Monsieur, que vous *puez* bien, disait Saint-Foix à un spadassin qui se trouvait à côté de lui, et dont la mauvaise odeur l'incommodait. — Vous m'insultez, dit le bravache, et vous m'en ferez raison. — Soit. — Le rendez-vous est assigné. Les combattans et les témoins n'y manquent pas. Avant d'entrer en lice, Saint-Foix apostrophe ainsi son adversaire : Que nous sommes fous, Monsieur, de nous battre pour un pareil sujet ! Si vous me tuez, vous ne *puerez* pas moins, et si je vous tue, vous en *puerez* davantage.

(Corr. après la mort de Louis XV.)

PUÉRILITÉ, PUÉRIL.

Je laisse aux gens oisifs tous ces menus propos,
Ces *puérilités*, la pâture des sots. *(Gresset)*

PUIS. — Adverbe de tems.

D'abord il s'y prit mal, *puis* un peu mieux, *puis* bien,
Puis enfin il n'y manqua rien. *(La Fontaine.)*

PUISQUE. — Conjonction servant à marquer la cause et le motif des choses.

*Puisqu'*on a des procès, *puisqu'*on devient malade,
Il faut des Avocats, il faut des Médecins.
(La Fontaine.)

* Charles Maratte, peintre et graveur fameux, considérant la statue équestre de Marc Aurèle, à Rome, s'écriait à la vue du cheval : Marche donc, *puisque* tu vis !

PUISSANCE, PUISSANT. — *Voyez* ABSOLU.

Qu'un Monarque est *puissant* quand son peuple est heureux ! *(Odmar et Zulna.)*

PUITS, d'ou PUISER. — Ce mot de Démocrite : La vérité est au fond du *puits*, a passé en proverbe, pour dire qu'en toute chose on a beaucoup de peine à découvrir la vérité :

O Vérité ! Vierge pure et sacrée,
Quand seras-tu dignement révérée ?
Divinité qui seule nous instruis,
Pourquoi mets-tu ton palais dans un *puits* ?
(Voltaire.)

* On dit encore qu'il faut *puiser* tandis que la corde est au *puits*, pour dire qu'il faut profiter de l'occasion.

* Mahomet, pour donner plus de crédit à ses impostures, fit cacher dans un *puits* sec un de ses compagnons, à qui il avait dit de crier, quand il passerait : *Mahomet est l'envoyé de Dieu.* Il le fit, et tout le monde admira cette merveille. Mais le faux apôtre craignant que son artifice ne fut découvert, ordonna aussitôt à ceux qui le suivaient, de combler le *puit*, de peur qu'il ne fut profané à l'avenir, ce qui fut exécuté sur-le-champ.

* Une jeune fille de Paris, appelée Agnès Hellebie, d'une famille distinguée, se voyant trompée et abandonnée par son amant, de désespoir se précipita dans un *puits* situé au milieu de la petite place où se réunissent les rues de la grande et de la petite Truanderie. Elle s'y noya. Environ trois cents ans après, un jeune homme désespéré des rigueurs de sa maîtresse, s'y jeta, mais avec tant de bonheur, qu'il ne se blessa point, et que cette belle eut le tems de lui faire descendre une corde, en lui assurant que désormais elle ne lui serait plus cruelle. Pour témoigner sa reconnaissance envers

ce *puits*, il le fit rebâtir à neuf, et lui donna le nom de *puits d'amour*. Sauval dit que de son tems on lisait encore sur la mardelle, en lettres gothiques et mal gravées :

L'Amour m'a refait
En 1525 tout-à-fait.

Cette anecdotte a fourni le sujet d'une chanson récente, dont le premier couplet est :

* Dans quel *puits* es-tu retirée,
Vérité, sœur de la Vertu ?
Inconnue dans chaque contrée,
Serait-il donc le *puits* perdu?
Que d'autres le cherchent encore,
Dans l'espoir de le rendre au jour,
Moi, fidèle au Dieu que j'adore,
Je vais chanter le *Puits-d'Amour !*

La Poule et le jeune Coq.

Voyez ce *puits* fatal, c'est-là qu'un de vos frères,
En voulant essayer ses aîles téméraires,
S'est lui-même jeté dans les bras de la mort.
Si vous en approchez craignez le même sort....
Dame Poule autrefois adressa ce langage
Au Coq son fils ; il promit d'être sage,
Tandis que dans son cœur il forme le désir
De s'approcher du *puits* et de désobéir.

A quoi bon l'ordre de ma mère?
Dit-il, elle est vieille, elle a peur;
Mais dois-je respecter une vaine terreur?
Un coq doit-il trembler comme une ame vulgaire?
Le beau conseil! suis-je un lâche à ses yeux?
A-t-elle contre moi des soupçons odieux?
Peut-être aussi qu'ayant du grain de reste,
Ma mère l'a caché dans le fond de ce *puits*,
Et qu'elle le destine à ses plus jeunes fils.
Volons, volons vers ce lieu si funeste...
Il dit, il vole, il arrive d'abord
Au *puits* fatal, et perché sur le bord,
Il se baisse, il voit son image...
Que vois-je? C'est un coq; vraiment il se nourrit
Des grains cachés. Oh! je l'avais bien dit.
Voyons qui de nous deux en aura davantage...
A l'instant il s'élance, et trouve, au lieu de grain,
La mort. — Jeune étourdi qu'on avertit en vain,
Cette Fable est pour vous, tâchez d'en faire usage.

(Barbe.)

PULLULER.

C'est au printems
Que tout aime, que tout *pullule* dans le monde.
Monstres marins au fond de l'onde,
Tigres dans les forêts, alouettes aux champs.

(La Fontaine.)

PULMONIE, PULMONIQUE. — *Voyez* PHTISIE.

PUNAISE. — Un chimiste célèbre, (Cadet Dèvaux,) interrogé s'il connaissait un remède contre les *punaises*, répondit : J'en connais un. — Quel est-il ? — Mettre le feu à la maison. — Il est certain que de tous les remèdes indiqués pour détruire les *punaises*, il n'en est aucun autre que la grande propreté, et la grande propreté de tous les jours, qui puisse en préserver. Les autres (excepté celui indiqué par le chimiste que nous venons de nommer) sont tout au plus propres à les écarter. Cardan a avancé que ceux qui ne mangeaient pas de viande, n'étaient pas sujets aux *punaises*. Les lits de Toulouse ne mangent point de viandes, lui répondait Scaliger, et cependant ils sont infestés de *punaises*.

(*Hist. nat. des anim.*)

PUNCH ou PONCHE. — Liqueur mêlée de jus de citron, d'eau-de-vie, de vin blanc, d'eau et de sucre. *Punch* est un mot emprunté des Anglais, chez qui cette liqueur a pris naissance. Les Italiens l'appellent *pontio*. Trois Italiens, un Evêque, un Chanoine et un Capitaine faisant voyage, demandent du *pontio*. On

leur en sert, ils en prennent à si forte dose, qu'ils perdent avec la raison, la connaissance des objets. Il faut avouer, dit le prélat italien, en balbutiant, qu'il n'y a rien de meilleur que ce *pontio*. Oh ! oui, dit le Capitaine : je ne sais pas pourquoi on en veut tant à ce *pontio*... Pilato... Ah ! seigneur Capitaine, dit le Chanoine, en vomissant le *punch*, ce *pontio* est véritablement un grand traître..... Un grand traître ! un moment, seigneur Chanoine ! pas si traître. Sans *Ponce* Pilate, vous ne seriez pas chanoine, et son Excellence elle-même ne serait pas Evêque. (*Voyage en Sicile et à Malthe.*)

* Pierre III s'avisa de dire un jour, étant ivre, au régiment Préobasinski, qui était à la parade, qu'il était sûr de le battre, pourvu qu'il eut seulement 50 Prussiens avec lui. Cette fanfaronade lui coûta cher. Ce fut ce régiment qui prévint tous ses dessins, et qui le détrôna. Les soldats et le peuple se déclarèrent contre lui. Il fut poursuivi, pris et mis dans une prison, où il ne se consola qu'en buvant du *punch*, huit jours de suite, au bout desquels il mourut. (Voltaire, *siècle de Louis XIV.*)

PUNIR, PUNITION. — La perfection de toute législation consiste bien plus à prévenir le crime qu'à le *punir*.

* La faiblesse qui ne *punit* rien, est sœur de la cruauté qui *punit* trop.

* Marc-Antoine disait que ce qu'il avait lu avec le plus de plaisir était l'épitaphe d'un Roi de Chypre, portant ces mots : Je n'ai jamais *puni* personne qu'après lui avoir pardonné quatre fois; persuadé qu'il est possible de se repentir d'avoir *puni*, et non d'avoir fait grâce.

PUPILLE. — Qui est sous la dépendance d'un tuteur.

A une jolie femme qui avait joué le rôle de la PUPILLE *dans la pièce de ce nom :*

Contre les traits qui vont au cœur,
La raison est un faible asyle ;
Chacun en voyant la *Pupille*,
Sent qu'il a besoin d'un tuteur.

PUPITRE. — L'Art Poétique avait déjà porté la réputation de Boileau dans les pays les plus éloignés, lorsque monsieur le Président de Lamoignon engagea ce poëte dans un ouvrage d'une autre espèce. Un *pupitre*, placé et déplacé, avait

extrêmement brouillé le Chantre et le Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris. Cette bagatelle commençait à devenir la matière d'un procès fort sérieux, lorsque M. de Lamoignon, qui sentait mieux que tout autre le ridicule de cette affaire, demanda à Despréaux s'il pourrait bien faire un poëme sur ce sujet. Tout est facile au génie. La seule proposition du Magistrat fit naître au poëte une foule d'idées ingénieuses, qu'il ne lui fut pas plus difficile d'arranger, qu'il ne lui avait été difficile de les concevoir. Il dresse un plan, il y ajoute un début de trente ou quarante vers, comme un gage plus certain de la facilité de l'exécution. Monsieur de Lamoignon surpris, feignit de n'être pas convaincu. Le poëte consomma l'œuvre; et c'est à cette feinte obstination qu'on est redevable des six chants qui composent le poëme intitulé *le Lutrin*. De tous les ouvrages de Boileau, il n'en est point où il ait mieux fait voir la beauté et la fécondité de son génie. Les traits critiques et de satyre qui y sont répandus, montrent en même tems qu'il n'eut pas moins en vue d'instruire que de divertir ses lecteurs. (Saint-Marc, *Vie de Despréaux.*)

* On connait et l'on aime à répéter ces vers à une jolie femme, qui voulait que l'auteur écrivit un couplet sur ses genoux :

Sur vos genoux, ô ma belle Eugénie,
A des couplets je songerais en vain :
Le sentiment vient troubler le génie,
Et le *pupitre* égare l'écrivain.

PURÉE. — On appelle ainsi le suc tiré des pois ou d'autres légumes. — Lorsque des ivrognes refusent du raisin, si on leur en demande la raison, ils disent qu'ils aiment mieux la *purée* que les pois.

(*Dictionnaire de Trévoux.*)

PURETÉ, PUR.

Le jour n'est pas plus *pur* que le fond de mon cœur.
(*Hyppolite à Thésée, dans Phèdre.*)

* Un homme perdu de débauche, désirant acquérir les connaissances qu'Épictète enseignait à ses disciples : O insensé, lui dit ce philosophe, que penses-tu faire? Examine si ton vase est *pur*, avant d'y rien verser; autrement tout ce que tu y auras mis tournera en corruption.

* Plus une flamme est *pure*, et plus elle est durable.
(*Corneille.*)

PURETTE. — Il est familier, et ne se dit qu'en cette phrase : se mettre en *purette*, se mettre en chemise. Expression corrompue et qui vient de *pur être*, *in puris naturalibus*. Dans la primitive église, quelques chrétiens se dépouillaient de leurs manteaux quand ils faisaient leur prière dans les temples. De cet usage nous n'avons conservé que celui de rester tête nue, dans les lieux et devant les personnes qui méritent nos respects. C'est ce que nos pères appelaient *se mettre au net*. C'est, dit un ancien auteur, être en pur chef et au net que n'avoir chaperon en tête. Quand le vassal faisait hommage à son seigneur, il devait se mettre au net, à savoir rabattre son chaperon, se présenter sans couteau portant défense, et en pur corps, à savoir sans manteau. De l'expression en pur corps, est née celle en *pur être*, que les Picards ont travestie en celle de *purette*, pour dire se mettre nud, ou en chemise.
(*Matin. sénon.*)

PURGATION, PURGER. — Un philosophe a dit en parlant de la flétrissure imprimée sur les enfans d'un homme qui

s'était rendu coupable de quelque crime, que c'était *purger* les petits fils, pour la maladie de leur grand-père.

* En 1789, le 29 décembre, l'Assemblée constituante est informée par son Président, que le matin une caisse lui avait été adressée, qu'il l'avait fait ouvrir, qu'elle s'était trouvée contenir une très-grosse racine, emballée avec beaucoup de soin, qu'on avait jugé que c'était une racine de rhubarbe, et qu'enfin il croyait devoir consulter l'Assemblée pour savoir ce qu'il en ferait. — *Purgez-en* l'Assemblée, s'écria un honorable membre. — Cette saillie fit beaucoup rire.

* L'ex-capucin Chabot, parlant du jeune Dauphin, fils de Louis XVI, osa dire à la Convention que c'était l'affaire de l'apothicaire d'en *purger* la France (1).
(*Hist. de la révol. du 10 août.*)

PURGATOIRE. — Lieu où l'âme encore souillée de quelques péchés véniels, achève de se purifier.

Chez une veuve en pleurs la vive émotion
Que de feu son époux excitait la mémoire,

(1) C'est en frémissant que nous rapportons de pareils traits; mais ils appartiennent à l'histoire.

Consistait en ce point si difficile à croire :
Je connais sa complexion,
Répétait-elle en mainte occasion ;
Il ne pourra jamais souffrir le *purgatoire*.

* Quelque étrange que paraisse l'idée du *purgatoire*, aux yeux de la philosophie moderne, elle était celle de plusieurs philosophes de l'antiquité. Socrate, avant de boire la ciguë, disait à ses disciples et à ses amis qui l'environnaient : » Mes amis, si l'âme est immortelle, elle » a besoin qu'on la cultive, et qu'on en » prenne soin, non seulement pour ce » tems que nous appelons le tems de la » vie ; mais encore pour le tems qui la » suit, c'est-à-dire pour l'éternité ; et la » moindre négligence sur ce point peut » avoir des suites infinies. Si la mort était » la ruine et la dissolution de tout, ce » serait un grand gain pour les méchans, » après leur mort, d'être délivrés en mê- » me tems, de leurs corps, de leur vie » et de leurs vices. Mais puisque l'âme » est immortelle, elle n'a d'autres moyens » de se délivrer de ses maux, et il n'y a » de salut pour elle que de devenir très- » bonne et très-sage. Car elle n'emporte » avec elle que ses bonnes ou ses mau- » vaises actions, que ses vertus ou ses

» vices, qui sont une suite ordinaire de » l'éducation qu'on a reçue, et la cause » d'un bonheur, ou d'un malheur éter- » nel. Quand les morts sont arrivés au » rendez-vous fatal des âmes, au lieu » où leur démon les conduit, ils sont » tous jugés. Ceux qui ont vécu de ma- » nière qu'ils ne sont ni entièrement cri- » minels, ni absolument innocens, sont » envoyés dans un endroit où ils souf- » frent des peines proportionnées à leurs » fautes, jusqu'à ce que *purgés* et nettoyés » de leurs péchés, et mis ensuite en li- » berté, ils reçoivent la récompense des » bonnes actions qu'ils ont faites. »

* L'Evêque de Mâcon ayant dit dans l'oraison funèbre de François Ier. « Qu'il » y avait tout lieu d'espérer que les mi- » séricordes de Dieu, à l'égard de ce Mo- » narque, auraient été complètes, et que » son âme serait allée tout droit au » ciel » ; la faculté de théologie, scan- dalisée d'un propos qui semblait porter atteinte au dogme du *purgatoire*, en- voya des députés à la Cour, chargés d'en porter plainte. Un maître-d'hôtel facé- tieux, jugeant que la Cour avait autre chose à faire dans ce moment, commença

par faire bien dîner les députés, et leur dit ensuite: Vous voyez, Messieurs, combien la Cour est occupée, et que le tems est peu propre à agiter ces sortes de matières. Mais je vais vous mettre à votre aise. Personne, je vous jure, n'a mieux connu que moi le caractère du feu Roi mon maître. C'était un homme qui ne s'arrêtait guères en un lieu, lors même qu'il y était à son aise. Supposé donc qu'il soit allé en *purgatoire*, je crois qu'il n'y sera pas resté long-tems, et n'aura fait tout au plus que goûter le vin en passant. — L'historien qui raconte cette anecdote, ajoute que la plaisanterie du maître-d'hôtel fit sentir aux docteurs le ridicule de la querelle qu'ils voulaient élever.

* Un curé reprochait à une dame de ne point faire prier pour son fils, qui était mort depuis peu. — A quoi bon, M. le curé, dit la mère? Mon fils est dans le ciel, ou en enfer. S'il est dans le ciel, il n'a plus besoin de prières. S'il est dans l'enfer, il n'y a plus de ressource. — Mais, Madame, dit le pasteur, ne peut-il pas se faire qu'il soit en *purgatoire*? Oh! bien, Monsieur, reprit-elle, s'il y est, laissons-le, le drôle l'a bien mérité.

* Un prêtre, rencontrant proche d'une armée une troupe de volontaires qui allaient au butin, salua le chef, en lui disant : Dieu vous donne la paix. Sur quoi le militaire, voulant lui rendre malédiction pour malédiction, lui dit : Dieu vous ôte le *purgatoire*.

Epitaphe d'Alain de Grenelle.

Gît ci-dessous Maître Alain de Grenelle,
A qui Dieu doint vie sempiternelle!
En Paradis où sont moult bien élus,
Non en Enfer, où sont tant d'ébolus.
Que dirons-nous de ce grand *Purgatoire?*
En est-il un? Oui-dá! trédame voire (1).

PURIFIER, PURIFICATION. — Dans les religions juives et mahométanes, un homme qui a couché avec sa femme, ne doit point faire la prière du matin, ou entrer dans quelque lieu saint, qu'auparavant il ne se soit *purifié*; comme si c'était une impureté que de procréer légitimement un enfant? (St.-Foix, *Es. his.*)

* La plus commune opinion est que ce fut le 2 février 539, que fut instituée la

(1) Cette épitaphe se lisait, avant la révolution, dans l'Eglise de Saint Eustache de Paris.

fête de la *purification*, à cause de la peste qui ravageait Constantinople. Le Pape Sergius, en 1707, y ajouta la cérémonie des cierges.

PURISME, PURISTE. — Ne confondez pas la *pureté* du style avec le *purisme*. Toujours timide, toujours superstitieux, le *puriste* ne connaît point ces constructions hardies, ces expressions de feu qui, sans être nouvelles, doivent leur force à la manière dont l'auteur les applique. Jamais un *puriste* n'eut osé dire : Versez des pleurs et des prières sur ce tombeau :

Me me adsum qui fui, in me convertite ferrum.

* Les *puristes*, dit un auteur célèbre, écrivent et parlent proprement et ennuyeusement. (*Précis des lois du gouv.*)

* Je suis les Dangeaux à la piste ;
J'arrange au cordeau chaque mot :
Je sens que je deviens *puriste* ;
Je pourrais bien n'être qu'un sot.
(*Fontenelle.*)

* Malherbe s'intéressa toute sa vie à la *pureté* de la langue française, dont il avait fait une étude particulière. Une

heure avant que de mourir, après avoir été long-tems à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut, pour reprendre sa garde d'un mot qui n'était pas bien français à son gré. Et comme son confesseur lui en faisait des reproches, je ne puis m'en empêcher, lui dit-il, et jusqu'à la fin de mes jours je défendrai la *pureté* de la langue. (*Recueil d'épit.*)

* Peut-on souffrir d'entendre un *puriste* ennuyeux,
Paîtri de jolis tours et de mots doucereux ?
Il pèse au trébuchet tout ce qu'il veut nous dire ;
Rien ne coule de source, un coup-d'œil, un sourire,
Tout est dès l'anti-chambre avec soin concerté.
Est-ce là du discours l'aimable liberté ?
Non, non, c'est follement se mettre à la torture ;
Jamais sur pareil ton ne parla la nature.
N'oser pas au besoin se servir quelquefois
D'un mot dont Vaugelas pourrait blâmer le choix,
C'est acheter trop cher la *pureté* du style,
Et d'un amusement faire un art difficile.

(*Observ. sur les écrits modern.*)

PUS, PUSTULE, PURULENT. — Ce mot *pus* est purement latin, et exprime la matière corrompue qui se forme dans les parties attaquées d'inflammation, de contusion, d'abcès et de plaies. De là *purulent* et *pustule*.

* Mirabeau appelait les excès auxquels la révolution de 1789 donna souvent lieu : Les *pustules* de la liberté.

* Une simple rougeur est un charbon funeste
Aux yeux du Médecin qui veille sur la peste :
Tout semble également de *pustules* taché.
(Du Resnel.)

PUSILLANIMITÉ, PUSILLANIME. — C'est l'opposé de magnanimité, magnanime :

Toi que j'ai vu tantôt si grand, si magnanime,
Un seul revers te rend faible et *pusillanime*.
(Lisette à Crispin, dans le Légat.)

* Les Parisiens ont plus d'une fois prouvé, dans le cours de la Révolution, que les honnêtes gens sont *pusillanimes*. Quand tout est calme, ils crient bravo. Quand l'horizon s'obscurcit, ils pâlissent; au premier éclair ils se cachent; ils tremblent tant que l'orage gronde, ou si le courage leur revient, ce n'est que quand ils vont être frappés.

PUTAIN. — Terme injurieux et malhonnête; il s'applique à une femme de mauvaise conduite. — Un particulier ayant accusé et convaincu sa femme d'a-

dultère, la fit enfermer dans un couvent, et prit une concubine avec lui. Un de ses amis à qui il en fit part, lui dit : *Putain* pour *putain*, que ne gardiez-vous votre femme ?

* Un poëte nommé Matère avait composé des vers dans lesquels une Dame romaine avait été insultée. Sixte V en demanda la raison à ce poëte, qui s'excusa sur la nécessité de la rime. Il lui dit que le nom de Fontana, par lequel finissait un de ces vers, l'avait obligé de terminer le suivant par *putana*, sans avoir eu dessein d'appeler ainsi cette Dame, mais seulement pour donner plus de grâce et d'harmonie à sa pièce :

Vous méritez, seigneur Matère,
De ramer dans une galère.

lui répondit le Pape, en deux vers italiens, et cette sentence fut exécutée.

(*Dict des hom. illust.*)

* Le père de la Marquise de Pompadour, maîtresse de Louis XV, joignait à la figure la plus ignoble, l'accoutrement le plus burlesque. Il se présenta un jour chez sa fille. Un nouveau valet-de-chambre qui ne le connaissait pas, fai-

sant difficulté de l'introduire : maraud, lui cria-t-il, apprends que je suis le père de la *putain* du Roi. (*Vie pr. de L. XV.*)

PUTRÉFIÉ, PUTRÉFACTION. — On ne veut point manger de viandes nouvellement tuées ; on en attend la mortification, je pourrais dire la *putréfaction* qui, quoiqu'elle ne soit pas toujours sensible au goût, n'en est pas moins certaine, puisque sans cela la chair n'en serait pas attendrie. Il y a même telles viandes qui, si elles ne sont à ce point, ne paraissent pas agréables. On compte tous les jours, on juge par le flair du degré de venaison ; on les mange enfin *putréfiées.*

* Les habitans des îles Féro, ou Féroë ne font usage de pain, ni de sel. Ils ne boivent que de l'eau. Ils mangent par préférence de la viande *putréfiée.* Ils l'enfouissent dans une terre marécageuse, et ne l'en retirent pour s'en régaler, que lorsqu'elle est vieille, et qu'elle donne une odeur semblable à celle d'un fromage pourri. On croirait volontiers cette nourriture mal-saine ; cependant les Féroens vivent jusqu'à cent ans. (*Collections académ. concern. la médec.*)

* Charles de Valois, frère de Philippe-le Bel, le même qui fit pendre Enguerrand de Marigni, par le seul motif de la vengeance, perdit la moitié de son corps par une *putréfaction* dont on n'avait jamais eu d'exemple. Il crut qu'une telle maladie était la punition de ses calomnies contre le vertueux Enguerrand, il avoua ses crimes avant de mourir, en demanda pardon à Dieu, et à toute la famille du Ministre. (*Recueil d'épit.*)

PYGMÉE. — C'est le nom d'un peuple regardé comme fabuleux et dont les hommes n'avaient, suivant les poëtes, que la hauteur d'une coudée. De là l'expression de *pygmée*, pour dire ridiculement petit :

Pourquoi diable avoir pris céans
Vos valets jusqu'au moindre à taille gigantesque ?
Des colosses ! eh ! mais, rien est-il plus grotesque
Que de voir un *pygmée* entouré de géans !
(*La Chaussée.*)

* Il est rare de voir des géans parmi les petits ; il est commun de voir des *pygmées* parmi les grands. (*S.*)

* Quelques voyageurs prétendent que

l'existence des *pygmées* n'est pas imaginaire. Ils citent en preuve un pays couvert de forêts immenses où l'on trouve des créatures ayant la forme humaine, sans avoir plus de deux pieds de hauteur. Elles n'ont de poil qu'aux parties où nous en avons nous-mêmes. Leurs actions sont semblables aux nôtres. Un couple de ces êtres fut envoyé dans une cage, à un Anglais, gouverneur d'une partie de l'Inde. Quand on regardait ces *pygmées*, qui étaient nus, ils cachaient de leurs mains les parties que la pudeur défend de montrer. Ils faisaient leur lit avec soin, dans la cage. La femelle mourut de langueur, peu après sa captivité. Le mâle conçut un tel chagrin de la mort de sa compagne que, refusant de prendre aucune nourriture, il ne lui survécut que deux jours. (*Voy. aux Indes orient.*)

PYRAMIDE. — On met ordinairement les *pyramides* d'Egypte au nombre des plus anciens monumens de ce pays. — Pline assure que l'une de ces *pyramides*, qui n'est pas la plus considérable, fut 20 ans à construire, quoiqu'on y eut employé, pendant tout le tems, 370,000 hom-

mes, ce qui est presque incroyable, non pour la durée de la construction, mais pour la quantité d'ouvriers. On demande souvent quel a été le motif qui a fait élever ces vastes monumens? La vanité et la politique. Les Egyptiens étaient persuadés que la mort ne séparait point l'âme du corps, et qu'elle y restait unie aussi long-tems qu'elle restait en son entier. C'est d'après cette idée que ces peuples prenaient tant de précautions pour préserver leurs cadavres de la pourriture, et les garantir de tous les accidens qui pouvaient occasionner la destruction. De là ces soins qu'on se donnait pour embaumer les corps, et les déposer dans des lieux où ils fussent à l'abri de toute insulte. Dans cette vue, ils imaginèrent de les placer dans des édifices dont rien ne put altérer la solidité. Les architectes égyptiens choisirent pour cet effet la forme *pyramidale*, plus propre qu'aucune autre, par sa structure, à braver l'injure des tems. Par une suite du même principe, les fondemens de tous ces édifices furent assis sur le roc. A ce premier motif, on joint les raisons d'une politique barbare. Le peuple égyptien était fort

nombreux. La fertilité du sol, arrosé et engraissé par les eaux du Nil, rendait le peuple oisif, et porté à la révolte. Pour prévenir les factions, quelques Souverains d'Egypte imaginèrent de donner, en tems de paix, beaucoup d'occupation à leurs sujets. Pour cet effet ils firent construire les *pyramides*, où des millions d'hommes furent employés. La mémoire des Souverains qui entreprirent ces édifices immenses, demeura en exécration. Ils devinrent même, de leur vivant, l'objet de la détestation publique; ils furent tellement effrayés des plaintes et des murmures qui s'élevèrent contre eux, qu'ils n'osèrent jouir du fruit de leur entreprise. Ils craignirent de se faire inhumer dans les *pyramides* érigées par leurs ordres. Appréhendant que le peuple irrité n'en tirât leurs cadavres, et ne les privât de la sépulture, ces malheureux Rois furent obligés de recommander à leurs amis de déposer leurs corps dans des endroits inconnus et secrets : juste punition des corvées exorbitantes auxquelles ils avaient condamné leurs sujets. (*De l'origine des lois chez les anciens peuples.*)

* Il fallait que les *pyramides* de fruit

dont on couvrait la table, du tems de Louis XIV, fussent bien ridiculement hautes, puisqu'on était obligé de faire exhausser les portes pour les entrer. Ce que Madame de Sévigné trouvait d'agréable en cela, c'est que ces *pyramides* cachaient à table, certaines personnes qu'on n'était pas jaloux d'y voir. Ces *pyramides* devaient à cet égard avoir leur désagrément, comme leur agrément.

PYRENNÉES. — Chaîne de montagnes qui sépare la France de l'Espagne. Les *Pyrennées* s'étendent depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan, l'espace de 85 lieues :

* J'entends frémir les deux mers étonnées,
De voir leurs flots unis au pied des *Pyrennées*.
(Boileau.)

* Louis XIV, quoique son éducation ait été fort négligé, s'exprimait néanmoins avec noblesse et précision. On se rappelle avec plaisir l'adieu qu'il fit au Duc d'Anjou, lorsqu'il partit pour aller régner en Espagne. Voulant lui témoigner l'espérance qu'il avait qu'une alliance aussi étroite que celle qui unissait les deux grandes Monarchies de France et

d'Espagne, entretiendrait une paix perpétuelle entre les deux couronnes, il dit au Prince qui prenait congé de Sa Majesté : Adieu ! Il n'y a plus de *Pyrennées*.

PYRRHONISME. — *Pyrrhon* vit les philosophes de son tems répandus en une infinité d'écoles opposées, les unes dans le Lycée, les autres dans le Portique, se disputer le titre de sages, et prétendre posséder elles seules la vérité. *Pyrrhon* était un homme dur; il regarda ces philosophes comme autant de charlatans uniquement occupés à faire payer cher leurs syllogismes, leurs distinctions, leurs subtilités, et conclut faussement, de cette variété de sentiment, que la vérité n'était nulle part. Il s'appliqua à trouver des raisons d'affirmer et des raisons de nier, et après avoir bien examiné le pour et le contre, il suspendait son consentement, et se réduisait à dire : *non liquet*, cela n'est par sûr. C'est cette philosophie pusillanime et douteuse que l'on a appelé scepticisme, de sa nature, et *pyrrhonisme* de son auteur :

Pyrrhon qui n'a trouvé rien d'obscur que son doute,
De peur de s'égarer ne prend aucune route.

(Racine, *Poëme de la Relig.*)

Q.

Quelques grammairiens ont prétendu que la lettre *Q* était aussi inutile pour la langue, que la lettre *K*, parce que la lettre *C* pouvait les suppléer l'une et l'autre. Les Latins eux-mêmes changent souvent la lettre *Q* en *C*, comme dans *sequor* et *secutus*, *loquor* et *locutus*.

Nous avons très-succintement observé, au mot Kankan, qu'il s'était élevé entre les docteurs de Sorbonne, et le célèbre grammairien Ramus, une dispute très-vive, au sujet du *K* et du *Q*. La faculté de théologie soutenait que dans les mots latins *Quoniam*, *Quisquis*, *Quamquam*, on devait prononcer *Koniam*, *Kiskis* et *Kamkam*. Ramus soutenait que ces mots devaient se prononcer comme ils s'écrivaient. — Un jeune ecclésiastique convaincu par les raisonnemens de ce dernier, affecta, dans une thèse qu'il soutenait, de prononcer *Quisquis* et *Quamquam*, comme on le prononce encore aujourd'hui. Une erreur dans le dogme, eut moins scandalisé les théologiens. La Sorbonne offensée, punit la témérité du li-

cencié, en le privant d'un bénéfice dont il était pourvu. Le jeune abbé en appela au Parlement. Les docteurs de Sorbonne osèrent y comparaître, et mêlant l'absurde au ridicule, ils soutinrent qu'on ne pouvait maintenir la prononciation de la lettre *Q*, sans attaquer les fondemens de la religion. Ramus intervint pour le jeune bénéficier, ainsi que pour les *Quisquis* et les *Quamquam*. Un arrêt maintint l'ecclésiastique dans la jouissance de son bénéfice, et renvoya aux grammairiens à décider de la préférence entre le *K* et le *Q*. (*Histoire de la Sorbonne.*)

QUADRATURE. — Terme de géométrie. La *QUADRATURE du cercle* est la réduction d'une figure curviligne, à un quarré qui lui soit parfaitement égal. De tous tems les géomètres ont sué pour parvenir à cette réduction; le problême est demeuré insoluble jusqu'à ce jour. Peut-être faut-il reléguer l'invention de la *quadrature* du cercle, avec celle du mouvement perpétuel et de la pierre philosophale.

* Quoique les mathématiques soient une science fort difficile, on a vu une

jeune demoiselle y prendre goût à tel point, qu'elle refusa de donner sa main à un homme honnête et fortuné, parce qu'il ne put lui rien apprendre de neuf sur la *quadrature* du cercle. *(Défenses du beau sexe.)*

* A l'arrivée de l'Evêque de *Rotondis* de *Biscaras* dans son diocèse (de Béziers,) un capucin qui prêchait devant ce prélat, l'apostropha de cette manière: « Monseigneur, quand j'envisage votre illustre personne, je manque de paroles pour en exprimer les rares et sublimes qualités. Oui, Monseigneur, si les mathématiciens qui ont jusqu'ici consommé tant de veilles inutilement, et épuisé sans fruit toute la force de leur génie, pour chercher la *quadrature* du cercle, avaient jeté la vue sur votre illustre nom de *Rotondis de Biscaras*, ils auraient trouvé ce qu'ils cherchent depuis longtems, et nul mortel ne peut disputer à votre grandeur qu'elle ne soit cette *quadrature* tant désirée: *quadrature* que je ne cesserai de publier; *quadrature* enfin qui mettra dans la honte et dans la confusion, les plus fameux professeurs

de mathématiques : car qui osera disputer à votre Grandeur que le nom *de Rotondis*, ne soit la figure ronde, figure la plus utile qui soit jamais ! . . . . C'est pourquoi de quelle utilité n'êtes-vous pas dans ce diocèse, et quelle perfection ne remarque-t-on pas dans votre grandeur ! . . *Biscaras*, c'est la figure *quarrée*, jointe à la figure ronde. . . Oui, mathématiciens, c'est ce que vous cherchez depuis tant de siècles : *Biscaras*, deux fois *quarré*. *Quarré* devant, *quarré* derrière ; *Rotondis de Biscaras*, rond et *quarré* tout ensemble. C'est là, Monseigneur, la véritable *quadrature* du cercle ; et c'est ce qui se rencontre parfaitement dans votre illustre personne. » (*Recueil. d'épit.*)

* Un jeune homme, d'un mérite distingué, s'étant mis dans la tête de découvrir la *quadrature* du cercle, en devint fou, et mourut, dans cet état, à l'Hôtel-Dieu de Paris. *(De la santé des gens de lett.)*

QUADRILLE. — Troupe de Chevaliers d'une même partie, dans un carrousel. — L'Empereur Charles-Quint, voulant donner un de ces divertissemens que les Espagnols appellent joûtes de cannes,

régla que tous ceux qui devaient y prendre part, se diviseraient en *quadrilles*. Chaque Grand composa la sienne des personnes les plus distinguées. Un cavalier du plus grand mérite, mais d'une naissance moins distinguée que les autres, ne fut appelé par aucun d'eux. L'Empereur, averti de ce qui se passait, saisit l'occasion où tous les Seigneurs l'attendaient sur son passage pour leur dire: Messieurs, que personne ne retienne pour entrer dans sa *quadrille* Dom N**, je me le réserve pour entrer dans la mienne.

(*Histoire de Charles-Quint.*)

QUADRUPEDE.—Mot formé de deux terme, *quatuor* et *pedes*. C'est le nom qu'on donne aux animaux qui ont *quatre pieds*. On divise les animaux en oiseaux, en poissons, en reptiles, en insectes, et en *quadrupèdes*. Les *quadrupèdes* sont la plus noble espèce. Qui ne connaît ce vers imitatif de Virgile, où le poëte dépeint le mouvement rapide du plus précieux des *quadrupèdes*?

QUADRUPEDANTE *putrem sonitu quatit ungula campum.*

QUADRUPLE — Ce mot est tiré du latin, et signifie ce qui vaut quatre fois une chose, soit en poids, soit en étendue, soit en nombre. *Quadrupler* est le verbe. On a nommé *qnadruple* une pièce d'or, fabriquée sous Louis XIII, en 1641, qui ne valait alors que 20 livres. Elle portait d'un coté la tête de ce Prince; de l'autre côté une croix couronnée de quatre couronnes, et cantonnées de quatre fleurs de lys.

* Au commencement de 1717, la France fit à la Haye un traité d'alliance avec l'Angleterre et la Hollande. Le 2 août 1718, ce traité fut augmenté et ratifié à Londres, puis signé par les Ministres de l'Empereur d'Allemagne. On le nomma la *quadruple* alliance dont le sujet était la pacification des troubles de l'Europe. (*Les délices des Pays-Bas.*)

QUAI. — On a reproché à Malherbe d'avoir fait pleurer, d'une manière risible, la Reine Marie de Médicis, quand, dans une ode sur la mort d'Henri IV, il dit, en parlant de la douleur de cette Princesse :

L'image de ses pleurs, dont la source féconde
Jamais depuis sa mort ses vaisseaux n'a taris ;
C'est la Seine en fureur qui déborde son onde
Sur les *quais* de Paris.

C'était bien assez, a dit la critique, de comparer les pleurs de la Reine aux eaux abondantes de la rivière, sans les comparer aux eaux débordantes sur les *quais*.

QUAKER ou QUACRE, prononcez COUACRE. — Nom qui signifie *trembleur*, et qu'on donne à une secte qui a commencé en Angleterre, en 1650.

Si les *Quakers* ne saluent jamais personne, ce qui est une incivilité, ils ne battent ni ne combattent jamais personne, ce qui est fort civil, et même fort humain. — Quoique Cromwel se fut montré d'abord un des plus ardens persécuteurs des *Quakers* ou Trembleurs, parce qu'ils se glissaient dans les camps pour dégoûter les soldats de leur profession sanguinaire et destructive, il ne put leur refuser, par la suite, des marques publiques d'une estime particulière. Il avouait que de toutes les sectes qu'il avait cherché à attirer dans son

parti, c'était la seule dont il n'avait pu rien obtenir à force de guinées. (*Raynal.*)

QUALITÉ, QUALIFIER. — C'est une terrible chose que la *qualité*, disait Pascal : elle donne à un enfant qui vient de naître, une considération que n'obtiendraient pas cinquante ans de travaux et de vertus.

* La truie à la lionne adressa ce langage :
Hélas ! selon ce que je vois,
Vous n'êtes guère heureuse en mariage !
J'ai toujours force enfans, et vous, à chaque fois,
Vous n'en avez qu'un, pauvre mère !...
Qu'un : mais c'est un lion, lui dit la bête fière.
Bien répondu. Que fait la quantité ?
La valeur d'une chose est dans sa *qualité*.

* Sébastien Zamet, qui vécut sous les Rois Henri III et Henri IV, dont il était l'ami, avait été cordonnier. Un de ses fils devint Evêque de Langres, et un autre Maréchal des Camps et armées du Roi. Il fut sous Henri IV, le plus riche partisan qu'on connut à Paris. Au contrat de mariage d'une de ses filles, le notaire ne sachant comment le *qualifier*, lui témoigna son embarras. *Qualifiez*-moi, lui dit

froidement Zamet, seigneur de dix-sept cents mille écus.

QUAND, QUAND-MÊME, QUAND BIEN MÊME.

L'Hymen vient *quand* on l'appelle ;
L'Amour vient *quand* il lui plaît.

* Hypéride disait à Phocion : *quand* seras-tu donc d'avis de faire la guerre ? Ce sera, lui répondit le sage Athénien, *quand* les vieillards sauront commander et les jeunes-gens obéir ; *quand* les riches seront disposés à contribuer de leurs biens, et les pauvres de leurs bras ; *quand* les orateurs ne chercheront plus à faire briller leur esprit et leurs talens aux dépens des véritables intérêts de la République. *(Lois. d'un Minist. d'Etat.)*

* *Quand* je vois vos attraits, c'est pour moi le printems;
Quand je cueille un baiser, c'est l'été, je moissonne.
Quand vous me prodiguez, dans vos discours charmans,
Les fruits de votre esprit, j'amasse, c'est l'automne ;
Mais *quand* dans vos yeux, dans votre air,
Je vois de la froideur, je tremble, c'est l'hiver.

(Demoustier.)

* *Quand* on trouve le vestibule
Trop ennuyeux, trop fatigant ;

Quand, pour supplanter un émule,
On n'est pas assez intrigant:
Quand le manège sait déplaire,
Quand on refuse d'encenser,
Quand on est trop vrai, trop sincère,
A la Cour il faut renoncer.

Quand on veut voir quelque ménage
Où l'on n'entende point gronder;
Quand on veut voir quelque partage
Où l'on s'arrange sans plaider;
Quand on veut voir veuve jolie
Que rien ne puisse consoler;
Apprenez-moi, je vous supplie,
En quel pays il faut aller.

Quand chez une fille jolie
Je vois quelqu'un donner le ton;
Quand à lui plaire on s'étudie,
Quand jamais on ne lui dit non;
Quand tout, jusqu'au chien de la belle,
Pour lui devient un vrai mouton;
Je sais qui c'est, et je l'appelle
Le pourvoyeur de la maison.

Quand vous voyez votre fillette
Bâiller, en étendant les bras;
Quand elle est rêveuse et distraire,
L'esprit toujours dans l'embarras;
Quand elle court à la fenêtre,
Chaque fois qu'elle entend sonner,

Mamans, cela vous fait connaître
Qu'au Notaire il faut la mener.

Quand Philis est-elle charmée?
Quand sa rivale a le dessous.
Quand Philis est-elle alarmée?
Quand elle voit son vieux jaloux :
Quand un auteur sait-il produire?
Quand la gaîté sait l'inspirer :
Quand voit-on les médecins rire?
Quand la fièvre nous fait pleurer.

* Pendant la guerre de 1774, un homme allant faire visite à une Dame du plus haut rang, le jour même où l'on venait de recevoir l'avis d'une grande bataille, la trouva éplorée, et lui demanda, en tremblant, si elle avait reçu quelque mauvaise nouvelle de M. le Duc, son mari, ou de M. le Prince son fils? Eh! mon Dieu! non, dit la dame : c'est une petite chienne, ma petite maltoise que je pleure. M. le Duc et M. le Prince se portent bien, l'un et l'autre, et *quand bien même* ils auraient été tués, ils sont faits pour cela. Ils courent les hasards de la guerre. On s'attend à ces choses-là; mais on ne s'attend pas à perdre une pauvre petite bête, pour laquelle on n'a rien né-

gligé, et dont la conservation a coûté tant de soins. (*Almanach litt.*, 1784.)

QUANT A MOI, QUANT A SOI.— La phrase *quant à moi* s'est sauvée de l'oubli, quoique l'humeur de quelques grammairiens, la déférence pour des écrivains élégans, la note de vieillesse (espèce de flétrissure), imprimée sur cette manière de parler, concourussent à l'y condamner. Ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'en désapprouvant *quant à moi*, on approuvait *quant à vous*.—Malherbe, Fontenelle, Jean-Jacques Rousseau, La Fontaine, se sont servis très-énergiquement du *quant à moi* :

Il n'est rien tel que l'œil du maître :
Quant à moi, j'y mettrais encor l'œil de l'amant.
(*La Fontaine.*)

* Racine, Fénélon, Fléchier, Massillon, Voltaire, paraissent avoir préféré, ou au moins employé plus fréquemment, l'expression *pour moi*. Au reste, ces deux locutions ne sont pas tout à fait synonymes. *Pour moi* semble ne désigner aucun motif; il n'a ni faste, ni prétention, conformément à l'expression latine : *ego*

verò. Quant à moi, semble inspiré par un motif particulier et plus personnel. Il prend un air plus décidé, plus tranchant; c'est le *quantum ad me pertinet*, qui annonce une opinion prononcée, une détermination positive. (*Voyez les nouveaux synonymes de* Roubaud.)

QUANTIEME.

Vous poëte! Eh! bon Dieu, depuis quand? Vous! — Moi-même.
Je ne saurais vous dire au juste le *quantième*.
(Piron, *dans la Métrom.*)

QUANTITÉ. (*Voyez* QUALITÉ.)

Quand une femme trahit son mari pour de l'argent, sans doute elle est condamnable; mais quand c'est pour beaucoup d'argent.... ah! ah!

La *quantité* rend excusable. (*La Fontaine.*)

* Un Marquis dit à un Financier: vous devez savoir que je suis homme de *qualité*. Le Financier répond: il ne vous est pas plus permis d'ignorer que je suis homme de *quantité*.

* Dans sa boutique allez trouver Auguste;
Marchandez-lui cinquante objets divers:
— Combien ceci? — Tant; mais tout au plus juste,
Car à ce prix, foi de marchand, j'y perds.

— Vous y perdez ! la chose est incroyable :
Sur chaque objet qui vous est acheté
Si vous perdez un denier, comment diable
Vous sauvez-vous ? — Oh ! sur la *quantité*.

QUARANTE. — De tous les savans qui parlaient mal de l'Académie Française, il n'en était pas deux qui n'ambitionnassent d'être du nombre des *Quarante* :

Quand nous sommes *quarante* on se moque de nous;
Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux.
(Fontenelle.)

* De l'amant le mieux fait et le plus vertueux,
Une fille à seize ans souffre à peine les vœux :
Son orgueil en rebute autant qu'il s'en présente ;
Mais tout lui paraît bon quand elle en a *quarante*.
(Boursault.)

* Quand Louis XV allait à la chasse, on portait à sa suite *quarante* bouteilles de vin, dont il ne goûtait pas la plupart du tems. Un jour que le Roi eut soif, il demanda un verre de vin. — Sire, il n'y en a plus. — Comment il n'y en a plus ! Est-ce qu'on ne porte plus les *quarante* bouteilles ? — Oui, Sire ; mais tout est bu. — Qu'on en porte à l'avenir *quarante*-une, afin qu'il s'en trouve une pour moi. (*Alman. littér.* 1792.)

QUARANTE-HEURES. — Prières ainsi appelées, parce que, dans leur origine, elles devaient durer *quarante heures*, sans interruption. Ce fut en 1556, et pendant la guerre sanglante que se faisaient, en Italie, les Français et les Espagnols, que le Père Joseph de Ferne persuada au peuple de Milan de demeurer, pour appaiser la colère du Ciel, *quarante heures* en prières, en mémoire des *quarante heures* que le corps de Jésus-Christ resta dans le sépulcre. Cette dévotion passa bientôt en usage dans toute l'Eglise. (*Diction. des Origines.*)

QUARRÉ, ou CARRÉ. — *Voyez* CARRÉ. — Monsieur de Lagny, de l'Académie des Sciences, possédait supérieurement celle du calcul. Étant à l'extrémité, sa famille l'entourait, et lui disait les choses les plus touchantes, mais il ne donnait aucune marque de reconnaissance. Monsieur Maupertuis survint : Je vais le faire parler, dit-il. — Monsieur de Lagny, le *quarré* de douze? — Cent quarante-quatre, répondit le mourant d'une voix faible! Et depuis il ne parla plus. (*Lett. sur quelq. écrits de ce tems.*)

QUARRER, se QUARRER, ou se CARRER.

Pour honorer en moi mon mariage,
Je me décrasse et j'achète au bailliage
L'emploi brillant de Receveur royal
Dans le Grenier à sel; ça n'est pas mal,
Mon fils sera Conseiller; et ma fille
Relevera quelque noble famille.
Mes petits-fils deviendront Présidens;
De Monseigneur un jour les descendans
Feront leur cour aux miens; et quand j'y pense,
Je me rengorge et me *quarre* d'avance.
— *Quarre*-toi bien; mais songe qu'à présent
On ne peut rien sans le consentement
De Monseigneur.

(Voltaire, *dans le Droit du Seign.*)

QUART, QUARTAUT, QUARTERON. — Les hommes ne sont pas bons à grand'chose; frippons ou sots, voilà pour les trois *quarts*; pour l'autre *quart*, il se tient chez soi. (Voltaire, *l'Ecossaise.*)

* Sur des écrits laborieux
Je ne veux point user ma vie;
Je donnerais les Héros et les Dieux,
Et toute la Mythologie,
Pour un *quartaut* de Condrieux. (*Gresset.*)

* Un libraire de Lyon, nommé *Carteron*, avait pour enseigne une balance, avec des petits poids d'un côté, et des livres de l'autre. Ces mots étaient au bas: Les *quarterons* font les livres.

(*Amusem. curieux et divert.*)

* Si tu ne finis ton tapage,
Sais-tu bien ce que je ferai?
Je planterai-là le ménage,
Margot, je t'abandonnerai.
Alors, soit de force ou de gré,
Tu me regretteras: car, maudite femelle,
Je veux te faire, avant d'accomplir ce dessein,
Un *quarteron* d'enfans. Un *quarteron*, dit-elle!
Fais-les moi tout-à-l'heure, et décampe demain.

QUART-D'HEURE.

Un *quart-d'heure!* un *quart-d'heure* est cher.

(*La Fontaine.*)

* Claude Sanguin, né à Péronne, d'une famille noble, fut maître d'hôtel du Roi, Louis XIV. Il traduisit en vers français tout le Psautier, et le traduisit assez mal. Sanguin serait absolument ignoré, s'il n'eut pas présenté le sonnet suivant au Roi, son maître:

SIRE,
Il ne m'appartient pas d'entrer dans vos affaires ;
Ce serait un peu trop de curiosité ;
Cependant l'autre jour, songeant à nos misères,
Je calculais le bien de Votre Majesté.
Tout bien compté (j'en ai la mémoire récente)
Il doit vous revenir cent millions de rente ;
Ce qui fait à peu-près cent mille écus par jour :
Cent mille écus par jour en font quatre par heure.
Pour réparer les maux pressans
Que le tonnerre a fait à ma maison des champs ;
Ne pourrais-je obtenir, SIRE, avant que je meure,
Un *quart-d'heure* de votre tems ?

Ce placet plût à Louis XIV, et valut à Sanguin la gratification demandée.

QUARTE. — Le valet-de-chambre de M. de Neuchèse, Evêque de Châlons, sous Louis XIV, disait, en parlant de son maître, dont on lui demandait des nouvelles: Monseigneur a eu la fièvre *quarte* depuis hier matin. (*Mme. de Sévigné.*)

* On montrait à un médecin le portrait d'un homme peint par le Titien. L'Esculape jugea que l'original du portrait avait la fièvre *quarte*, lorsqu'on s'occupait de le peindre. Il ne se trompait pas. (*Lett. intér. pour les Médec.*)

QUARTIER. — Ce mot a diverses significations. — Ne prenez point une maison, dit une sentence Persanne, dans un *quartier* dont le menu peuple est ignorant et dévot.

* En 1667, Louis XIV, qui faisait la guerre dans les Pays-Bas, après s'être rendu maitre de plusieurs places, mit le siége devant Lille. Le comte de Brouai, gouverneur de la place, fit demander où était le *quartier* du Roi. La réponse du Roi fut : Il est dans le camp entier, et l'on peut tirer partout.

* Si c'est une lâcheté de demander *quartier* à son ennemi, c'en est une plus grande de le lui refuser. Il faut toujours faire *quartier* à celui qui le demande, disait un Duc d'Orléans.

QUARTIER. — Terme de généalogie, employé pour désigner le degré de noblesse. — Quand il s'agit d'une affaire importante, disait l'Impératrice Catherine de Suède, on ne demande pas si celui qu'on consulte a seize *quartiers*, mais s'il a des connaissances et de la probité.

QUASI. — A la plupart des termes

abandonnés ou négligés, il n'a manqué, pour conserver leur crédit, que d'être bien connus. *Quasi* est de ce nombre. Ménage, Thomas Corneille, Bouhours, observaient qu'il n'était plus du bel usage, toutefois en le regrettant, surtout en certaines phrases où il paraissait consacré. Cependant alors même les femmes de la meilleure compagnie, les femmes célèbres du tems, Mesdames de Sévigné, la Fayette, de Maintenon, ne cessaient de l'écrire. Il en était de même d'une foule d'auteurs estimés, surtout dans le genre épistolaire ou dans le style médiocre. Pascal s'en servait comme Voiture. Patru ne trouvait aucune difficulté à l'employer, et surtout dans les discours de longue haleine. Vaugelas, qui le trouvait bas, en fut repris par Thomas Corneille. Quoi qu'il en soit, *quasi* n'est resté que dans le discours familier, et on ne l'écrit guère. Tant pis; nous n'avons pas beaucoup à perdre.

(Roubaud, *Nouv. Synon.*)

QUATERNE. — (*Voyez* LOTERIE.)

QUATORZE. — On ne compte pas, en Italie, les heures comme en France. Il

est toujours vingt-quatre heures quand le jour finit. La première heure du jour commence au coucher du soleil; de sorte qu'à midi même, dans les plus longs jours, il s'est déjà écoulé plus de *quatorze* heures. De là l'expression aller chercher midi à *quatorze* heures; c'est-à-dire, aller chercher une chose où elle ne peut pas être. (*Diction. de* Richelet.)

* On jouait une tragédie, dans les deux premiers actes de laquelle on n'avait encore vu paraître aucune femme. Mais au commencement du troisième, deux Princesses, avec chacune sa confidente, se présentèrent sur la scène. On entendit aussitôt, du milieu du parterre, une voix aigre et perçante crier : *Quatorze* de dames est-il bon? Il n'en fallut pas plus pour exciter une risée générale, et empêcher que la pièce ne fut achevée. (*Etren. de Thalie*, 1786.)

* Le petit Père André, dit-on, jouant au piquet la veille des Rois, eut un *quatorze* de Rois, sans le secours duquel il avait perdu. Je suis si content, dit-il, que ce quatrième Roi me soit venu, que j'ai envie de l'annoncer demain dans mon

sermon. On paria qu'il n'oserait, et le lendemain, en commençant son exorde, il dit : Un Roi, deux Rois, trois Rois arrivent. Qu'eussent-ils faits sans le quatrième? Rien. Mais il arrive ce quatrième, et il arrive pour mon bonheur et le vôtre; mes frères, sans lui, j'étais perdu, et vous aussi. Avec lui toutes choses sont réparées. Ce Roi, c'était Jésus-Christ, que les trois Rois Mages viennent eux-mêmes adorer.....

QUATRAIN. — Petite pièce de poésie qui ne contient que *quatre* vers :

Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sornettes,
Les QUATRAINS *de Pibrac*, et les doctes tablettes
Du conseiller Mathieu ; l'ouvrage est de valeur (1).

* Pibrac, écrivain du 16.e siècle, s'est particulièrement rendu célèbre par ses *quatrains*, traduits alors dans toutes les langues, et qu'on ne lit dans aucune aujourd'hui :

(1) *Tablettes de la vie et de la mort*, en *quatrains*, pat Pierre Mathieu. Ces *quatrains*, comme ceux de Pibrac, furent traduits en toutes sortes de langues. On les faisait apprendre aux filles, même dans les couvens.

Je vous répons d'une fille fort sage,
Modeste, accorte, douce, à qui dès son bas âge
Où l'esprit est toujours de fadaises rempli,
Les *quatrains* de Pibrac ont donné le bon pli:
Elle les savait tous; sur chacun bonne glose.
— Les *quatrains* de Pibrac ne font rien à la chose;
Et votre fille étant ce que je me la peins,
Ne se mariera pas pour dire des *quatrains*..

(Corneille, *Comtesse d'Orgueil.*)

* Charles IX choisit Pibrac pour un de ses Ambassadeurs au Concile de Trente. Ce savant soutint avec tant de zèle les intérêts de la Couronne de France, et les libertés de l'Eglise Anglicane, que Catherine de Médicis, Régente du royaume, résolut de l'élever à la dignité de Chancelier. Mais un ennemi secret et jaloux qu'il avait à la Cour, dans le dessein de détourner la Reine de son choix, lui dit qu'elle aurait un jour sujet de se repentir de l'élévation de ce magistrat, qui était dans des principes opposés au gouvernement qu'elle avait établi en France avec tant de soins et de peine. Médicis faisant difficulté de croire ce qu'on lui disait, on lui fit lire le 154.e *quatrain* de cet auteur:

Je hais ces mots de puissance absolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement,

Aux saints décrets ils ont premièrement
Puis à nos lois la puissance solue.

La Reine ayant fait réflexion sur le sens de ces quatre vers, il ne fut plus parlé de Pibrac. (*Voyez* ABSOLU.)

* Lorsque le Grand Condé se retira chez les Espagnols, il emmena avec lui le petit-fils de Pibrac. Ce Prince lui demanda un jour quelque *quatrain* de son grand-père; il répondit d'abord qu'il n'en savait point. Pressé par de nouveaux ordres, il avoua qu'il en pourrait dire un, mais qu'il craignait qu'il ne déplût. Le Prince voulant absolument être obéi, Pibrac lui dit un *quatrain* qu'il venait de composer sur-le-champ, et qui lui apprit qu'il est plus avantageux d'obéir au maître qu'on trouve en place, que de troubler le repos de sa patrie, sous prétexte d'en chercher un meilleur.

* Ninon Lenclos conserva jusqu'au dernier moment ses agrémens, et la liberté de son esprit. Elle écrivit, la veille même qu'elle expira, un *quatrain* qui annonçait la tranquillité de son âme.

QUATRE, QUATRIÈME. — Ces qua-

rante Messieurs ont de l'esprit comme *quatre*, disait Piron, en parlant de Messieurs de l'Académie Française.

* Le Baron des Adrets, calviniste zélé et cruel, se jouait avec la plus atroce inhumanité de la vie des catholiques qui tombaient entre ses mains. Ayant, dans le cours de ses expéditions sanguinaires, pris, en 1562, le fort de Maubrisson, dans le Forez, il fit d'abord couper la tête aux plus distingués de ceux qui l'avaient défendu. Après dîner, il fit monter les autres sur une tour très-élevée, et se faisait un amusement de les obliger à se précipiter. Un d'eux eut le bonheur de se tirer de ce mauvais pas, par une saillie; c'était, sans doute, un Gascon. Il prenait sa secousse, mais sur le point de se précipiter, il s'arrêtait aussitôt, et recommençait le même manège. Le Baron irrité, lui dit: Veux-tu en finir? Voilà déjà trois fois que tu recommences. Ma foi, Monsieur le Baron, répondit aussitôt le Gasçon, je vous le donne en *quatre*. Cette plaisanterie, dans un danger si pressant, dérida le front du Baron, il accorda la vie à ce malheureux.

* Un vieillard centenaire était enfin gissant,
Prêt à descendre au dernier domicile ;
Il s'en plaignait : un Prêtre allait disant :
Hélas ! mon cher, la plainte est inutile.
Cent ans ! quel nombre en voulez-vous donc ? mille !
Ah ! non, Monsieur, reprit l'agonisant,
Je ne suis pas si difficile,
Je ne veux que les *quatre* au cent.

* *Quatre* choses sont toujours plus nombreuses que nous ne le croyons : nos années, nos dettes, nos ennemis et nos fautes.

* *Quatre* choses ne doivent point nous flatter : la familiarité des princes, les caresses des femmes, le rire de nos ennemis, la chaleur de l'hiver ; car ces *quatre* choses ne sont pas de durée. (*Pensées de Milord Bolingbrëck.*)

* Beaumarchais disait, au sujet du Barbier de Séville, qu'il avait été obligé de réduire : N'ayant pu me soutenir en cinq actes, je me suis mis en *quatre* pour ramener le public. Que voulez-vous ? dans un moment de crise, ne vaut-il pas mieux sacrifier un cinquième de son bien, que de le voir aller tout entier au pillage ? (*Vie de Beaumarchais.*)

* On jeta, un jour, d'un *quatrième* étage, un pot d'urine sur un musicien qui était ivre. Pour se venger, il ramasse des pierres qu'il lance de toute sa force, mais elles n'atteignent que le troisième. Il casse plusieurs carreaux, qui font mettre aux locataires la tête aux croisées. Ce n'est pas à vous que je les veux jeter, dit Monsieur Re-mi-fa; mais comme je ne puis atteindre plus haut, arrangez-vous avec ceux du *quatrième.*

QUATRE-TEMS. — Jours de jeûne institués par l'Eglise dans les quatre saisons de l'année. C'est toujours le mercredi, le vendredi et le samedi. Dans l'origine, ces jeûnes s'observaient la première semaine de mars, la seconde de juin, la troisième de septembre, et la quatrième de décembre. Le Pape Grégoire VII les fixa comme ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire au mercredi qui suit la fête de la Pentecôte; au mercredi qui suit l'Exaltation de la Sainte-Croix; au mercredi de la troisième semaine de l'Avent, qui précède, qui est, ou qui suit la Sainte-Luce, et enfin au premier mercredi qui suit la semaine des Cen-

dres. On a renfermé ces *quatre-tems* dans un vers latin.

Post. Pent. Crux. Luc. Cin. sunt TEMPORA-QUATUOR ANNI.

QUATRE-VINGTS.—(*Voyez* PRENDRE.)

C'est une charge bien pesante
Que celle de *quatre-vingts* ans ! (*Quinault.*)

* André Baccius, habile médecin de Florence, mais très-bourru, ayant été appelé pour voir une femme malade, commença par lui tâter le pouls, et lui ayant trouvé une grosse fièvre, il lui demanda, entr'autres choses, l'âge qu'elle avait. Elle n'eut pas plutôt dit qu'elle avait *quatre-vingts* ans, qu'il repoussa son bras, et lui dit tout en colère : Combien de tems voulez-vous donc rester au monde ? Il se retira sur-le-champ. — J'ai connu un médecin qui n'en agissait guères autrement avec les vieilles femmes. (*S.*)

* A l'épouser Lise en vain me convie,
Lise a passé l'automne de sa vie ;
Mais Lise avec sa main donne cent mille francs :
Dieux ! que Lise n'a-t-elle au moins *quatre-vingts* ans !

* L'abbé Gédoin, célèbre dans le

monde par son aventure avec Ninon Lenclos, avait vingt-neuf ans quand il lui fut présenté. Ninon approchait de *quatre-vingts*. Cependant, soit par un caprice de l'amour, soit par un enchantement inconcevable, l'Abbé en devint si éperdument amoureux, et la sollicita si vivement, que Ninon consentit à l'écouter. Mais elle ne voulut le rendre heureux qu'au bout d'un certain tems qu'elle lui fixa. Le terme arrivé, il la trouva couchée sur son canapé. Il se jeta à ses genoux, et la conjura, au nom de l'amour le plus tendre, de tenir la parole qu'elle lui avait donnée. L'Abbé fut dispensé de solliciter davantage. Enchanté de sa bonne fortune, il lui demanda pourquoi elle l'avait fait languir si long-tems. Hélas! mon cher Abbé, répondit-elle, ma tendresse en a autant souffert que la vôtre; mais c'est l'effet d'un petit grain de vanité que j'avais encore dans la tête. J'ai voulu, pour la rareté du fait, attendre que j'eusse *quatre-vingts* ans accomplis, et je ne les ai eu qu'hier au soir. Elle le garda un an, et ce fut elle qui le quitta, et qui rompit la première. Il fut sensiblement

touché de cette rupture. Il continua cependant de la voir, de l'aimer et de l'estimer. *(Dict. des h. ill.)*

QUATUOR. — Composition de musique à *quatre* parties.

A l'Opéra, gratis, parmi les spectateurs
Une poissarde était assise ;
Et voyant de *quatre* chanteurs
Briller en *quatuor* les talens enchanteurs :
Ah ! Jérôme, je suis surprise,
Dit-elle à son mari, d'entendre ces acteurs
Brailler tous à la fois : mon homme, que t'en semble
Est-ce l'usage ? Oh ! répond-il, nenni ;
Mais, vois-tu ; c'est gratis : ils chantent *quatre* ensemble
Afin d'avoir plutôt fini.

QUE. — Pronom relatif, et particule qui marque l'interrogation, l'étonnement, la comparaison, le souhait, l'admiration, le commandement, l'indignation, etc.

* Un Maire, chargé de haranguer Louis XIV, à la porte de la ville, lui présente les clefs, et dit : Sire, la joie *que* nous avons de recevoir Votre Majesté est si grande, *que....que....* Il en resta là. Oui, dit un Seigneur, *que*

vous ne pouvez l'exprimer. (*Diction. d'Anecdotes.*)

* *Que* les poules dans peu dévorent les renards,
Que les jeunes enfans remontrent aux vieillards,
*Qu'*à poursuivre les loups les agnelets s'ébattent,
*Qu'*un fou fasse les lois, *que* les femmes combattent,
Que par les criminels les juges soient jugés,
Et par les écoliers les maîtres fustigés;
Que le malade au sain présente le remède:
C'est-là le triste effet d'un mal à qui tout cède.

* Il ne fallait pas moins *que* l'autorité d'un poëte tel *que* Voltaire, pour faire que feu rimât avec *que:*

*Qu'*est-ce, cousine,
Il semblerait que l'on vous assassine,
Et *qu'*on vous vole, ou *qu'*on vous bat, ou *que*
Dans le logis vous ayez mis le feu.
(*Com. de la Prude.*)

* *Que,* dans l'ancien idiôme, était quelquefois un substantif assez expressif, et qui signifiait *de quoi.*

« Charles VI, qui, dans ses intervalles de bon sens, n'ignorait pas et voyait avec peine *que* la Reine son épouse et le Duc d'Orléans son frère s'appropriaient les revenus de la Couronne, et

les dissipaient en dépenses superflues, tandis *que* le Dauphin manquait du nécessaire, fit venir la gouvernante de ses enfans, qui lui avoua *que* ses enfans n'avaient souvent *que* manger, ne *que* vêtir ». (*Brantôme.*)

QUEL, QUELLE.

Quel homme ! *quel* homme ! *quel* homme !

* Tel fut le court, mais éloquent éloge qui fut fait de Molière, par celui qui fut chargé de son panégyrique, à l'Académie.

Quel heureux vallon ma Bergère
Orne-t-elle de ses appas ?
Foulé par sa danse légère,
Quel gazon fleurit sous ses pas ?
Quel est le fortuné bocage
Que ses accens font retentir ?
De lui retracer son image,
Quelle fontaine a le plaisir ? *(Marmontel.)*

* *Quel* Dieu inspirait le poëte Rousseau, quand, au commencement du dernier siècle, il faisait des vers qui peignaient si bien les malheurs de la fin ?

Quels effroyables abîmes

S'entr'ouvrent autour de moi !
Quel déluge de victimes
S'ouvre à mes yeux plein d'effroi !
Quel épouvantable image
De morts, de sang, de carnage
Frappe mes regards tremblans !
Et *quels* glaives invisibles
Percent de coups si terribles
Les corps pâles et sanglans !

QUELQUE.

Nous sentons notre cœur jusqu'au dernier soupir,
Toujours vers *quelqu'*objet pousser *quelque* soupir.

(Corneille.)

* Cinna n'est pas perdu pour être hasardé.
De *quelques* légions qu'Auguste soit gardé,
Quelque soin qu'il se donne, et *quelqu'*ordre qu'il tienne,
Qui méprise sa vie est maître de la sienne.

(Emilie, dans Cinna.)

* *Epitaphe de Piron, faite par lui-même.*

Ami passant qui désire connaître
Ce que je fus : je ne voulus rien être ;
Je vécus nul, et certes je fis bien :
Car après tout, bien fou qui se propose
De rien venant et redevenant rien,
Être ici bas, en passant, *quelque* chose.

* *Quelque* souris, *quelques* regards,
Quelque petite agacerie,
Belles, sous vos lois, tôt ou tard,
Nous font faire *quelque* folie.
Vous nous causez *quelque* souci :
Mais souvent il arrive aussi
Que *quelques* soins, *quelques* promesses,
Quelque serment d'un fin matois,
Sont cause de *quelques* faiblesses
Dont vous soupirez *quelques* mois. *(Pannard.)*

QUELQUEFOIS. — Une femme qui courait sottement après les airs, accoste un jour M. de la Popelinière qu'on venait d'annoncer, et lui dit : « Il me » semble, Monsieur, vous avoir vu *quel-* » *que part.* » Il est vrai, Madame, lui » répliqua-t-il, qu'il m'est arrivé d'y » aller *quelquefois* ».

QU'ENDIRA-T-ON.—Heureux celui qu'un état indépendant et une conduite sans reproches, placent au-dessus du *qu'en-dira-t-on!*

* Lise, au printems de son âge,
De Vénus eut la beauté.
Elle vieillit, c'est dommage !
Le tems n'a point respecté
Les roses de son visage.

Son miroir lui dit assez
Que ses beaux jours sont passés,
Mais par le secours utile
D'un art heureux et facile,
Malgré l'injure des tems,
Mille beautés surannées
Savent à des fleurs fannées
Donner un air de printems.
Lise, cet art si commode,
Ajourd'hui tant à la mode,
Peut adoucir vos regrets,
Et votre peau basanée,
De céruse enluminée,
Aurait encor des attraits.
Mais pourquoi de ces secrets
Vous faire un vain étalage?
Vous n'osez en faire usage!
Est-ce par sagesse? Non.
Lise, vous craignez, je gage,
Les traits du *qu'en dira-t-on.* (*Morgan.*)

QUENOUILLE. — La maxime fondamentale en France, dit l'abbé Velly, étant que les biens des nobles ne peuvent tomber de lance en *quenouille*, à plus forte raison la royauté, qui est le plus noble des biens, et la source d'où découle la noblesse de tous les autres.

* Une femme vaine et ambitieuse demandait à Théano, épouse de Pythagore, par quel moyen elle pourrait se rendre illustre. En filant votre *quenouille*, lui répondit-elle.

* Dans une conférence tenue au château de Foix, entre les Catholiques et les Albigeois, la sœur de Raymond Roger Comte de Foix, voulut parler en faveur de ces derniers. Sachez, Madame, lui dit Etienne de Minia, qu'il n'appartient pas à une femme de parler dans une dispute de religion. Mêlez-vous de filer votre *quenouille*. (*Puilaurens*):

* La Sainte que Paris révère
Filait en gardant ses brebis;
Allez prendre exemple à Nanterre,
Filles qui cherchez des maris:
Mieux que la fleur la plus jolie,
Une *quenouille* orne son sein:
L'innocence file la vie
De celle qui file son lin.
Oui, j'aime ces fraîches Bergères
Que je vois filer dans nos champs;
Mais je hais ces trois filandières
Qui règlent le cours de nos ans:
Qu'au moins chaque jour ma *quenouille*
Se pare de rubans nouveaux,

Et que son fil toujours se mouille
Ou de Champagne ou de Bordeaux.
(Philipon la Madelaine.)

QUERELLE, QUERELLER, QUERELLEUR.

.... J'aime à voir *quereller* les méchans,
C'est autant de repos pour les honnêtes gens.
(Collin-d'Harleville, *dans le Célib.*)

* C'est une maladresse de ne savoir pas prévenir une *querelle;* c'est une bêtise de se l'attirer, c'est un malheur quand on ne l'évite pas.

* Quand la cause commune au combat les appelle,
Rome au cœur de ses fils éteint toute *querelle.*
(Corneille.)

* Le père du Maréchal de Gassion, qui était premier président au Parlement de Pau, s'opposa le plus qu'il put à la passion que son fils témoignait pour le métier de la guerre. Mais voyant que tous ses efforts étaient inutiles, il se rendit enfin, et lui dit : Sachez que vous m'aurez pour le plus grand de vos ennemis si vous manquez de cœur, et que je serai le second de tous ceux qu'il vous arrivera de *quereller* mal-à-propos.

* Les rivalités survenues entre les deux pantomimes, Pilade et Bathyle, avaient divisé les habitans de Rome. Il y avait la faction de Bathyle et celle de Pylade. Mais le premier, particulièrement favorisé d'Auguste, avait eu le crédit de faire exiler son rival. Auguste sentit bientôt la faute qu'il avait faite, d'ôter au peuple les moyens de se distraire de l'ambition de ses maîtres; il rappela Pylade, en lui reprochant néanmoins ses démêlés avec Bathyle. Le pantomime, qui avait pénétré le motif de son rappel, répondit au Prince avec autant d'esprit que d'audace: Prince, tu es un ingrat, laisse le peuple s'amuser de nos *querelles.* (*Dict des h. ill.*)

* L'histoire d'Angleterre paraissait si terrible à Voltaire, qu'il disait: C'est au bourreau à l'écrire, puisque c'est lui qui a terminé presque toutes leurs *querelles.*

* Iris, dans notre *querelle*,
Je n'examine pas qui de nous deux a tort:
De tout ce qu'il vous plaît je demeure d'accord;
Et vous avez raison puisque vous êtes belle.

(Mad^e. *de La Sablière*)

QUÉRIR. — A peine *quérir* se dit-il quelquefois dans la conversation; on ne l'écrit presque plus. Cependant ouvrez tous les bons écrivains du siècle de Louis XIV, et vous le trouverez. Il paraît même, par les écrits de Mesdames de Sévigné et de la Fayette, que la compagnie de ce tems-là n'avait eu garde de lui substituer le verbe *chercher*, comme un mot de la même valeur. Cette délicatesse était bien fondée, ou plutôt elle n'était qu'un goût éclairé par la justesse et la pureté du langage. En effet, l'idée propre de *quérir* est celle d'aller prendre sûrement et sans peine, au lieu que celle de chercher suppose du mouvement et du soin pour trouver ou découvrir.

(Roubaud.)

QUESTION, QUESTIONNER, QUESTIONNEUR. — *Question:* chose qu'on fait le plus, et que souvent on entend le moins. *(S.)*

— Un *questionneur* est quelquefois un homme qui cherche à s'instruire; plus souvent c'est un sot, ou un fat, qui veut interroger. *(Idem.)*

* Voltaire, étant encore très-jeune,

questionnait souvent. Il voulait s'instruire. Boileau lui reprocha un jour cette espèce d'indiscrétion avec une sorte d'aigreur. Dans un âge plus avancé, Voltaire avait pris lui-même les *questionneurs* tellement en aversion, qu'il lui arrivait de se lever et de quitter brusquement la place pour se soustraire à la *question*.—Il disait un jour à un homme de Genève qui lui avait fourni l'idée et le modèle de l'interrogant Bailly, dans *le Droit du Seigneur :* Monsieur, je suis très-aise de vous voir, mais je vous avertis que je ne sais rien des choses sur lesquelles vous m'allez *questionner*. (*Almanach littéraire*, 1782.)

* Fut-elle tendre ou cruelle ?
Quel fut son premier amant ?
Fut-il heureux ? et comment ?
Sut-il la rendre fidelle ?
Combien eut-il de rivaux ?
Combien de fois changeait-elle
Par mois, par jour ? Sur une belle
Voilà sept *questions* qu'on fait en peu de mots,
(*Demoustier.*)

* Frédéric II, Roi de Prusse, avait coutume, toutes les fois qu'un nouveau

soldat paraissait au nombre de ses gardes, tous tirés de la fleur de ses régimens, de lui faire ces trois *questions :* Quel âge avez-vous ? Depuis combien de tems êtes-vous à mon service ? Recevez-vous exactement votre paye et votre habillement ? — Un jeune Français, que sa figure et sa taille avaient fait adopter, mais qui ne savait pas l'allemand, fut prévenu par son capitaine d'apprendre, par mémoire, la reponse à ces trois *questions.* Il paraît devant le Roi, qui, commençant par la seconde *question,* lui demande : Combien y a-t-il que vous êtes à mon service ? — Vingt-un an, Sire. — Comment vingt-un an ! Et quel âge avez-vous ? — Sire, un an, sous le bon plaisir de Votre Majesté. — Vous ou moi avons perdu l'esprit. — L'un et l'autre, Sire, très-exactement. — Voilà la première fois que je suis traité de fou à la tête de l'armée. — Le jeune Français, qui avait épuisé tout ce qu'il savait d'allemand, gardait le silence le plus profond, quand le Roi s'avisa de le *questionner* de nouveau. Il fut obligé d'avouer qu'il n'entendait pas la langue allemande. Frédéric, comprenant la cause des réponses

baroques faites à ses trois *questions* précédentes, s'amusa beaucoup de cette aventure. (*Publiciste, an XIII.*)

QUESTION. — Mettre à la *question.* — On appelait encore de nos jours *question,* une torture qu'on faisait subir aux accusés pour en obtenir des aveux. Cette *question* était un supplice anticipé. La manière de la donner variait selon les lieux ou les usages. Elle était ordinaire, ou extraordinaire, c'est-à-dire, plus ou moins barbare et inhumaine. — La *question* fut d'abord une invention des brigands eux-mêmes qui, venant piller les maisons, faisaient souffrir des tourmens aux maîtres et aux domestiques, jusqu'à ce qu'ils eussent découvert leur argent caché, à peu près comme faisaient, pendant le cours de la révolution, ces bandes de scélérats, si connues sous la dénomination de chauffeurs. — Les Romains avaient adopté l'horrible usage de la *question* contre les esclaves, qu'ils ne regardaient pas comme des hommes ; mais jamais les citoyens Romains n'y furent exposés. On a tant répété que la *question* était un secret presque sûr pour sauver

un coupable robuste, et pour condamner un innocent d'une constitution faible, que ce raisonnement a enfin persuadé des nations entières.

QUÊTER, QUÊTE, QUÊTEUR. — Une jeune personne *quêtait*. Elle présente la bourse à une personne riche, qui lui dit durement : Je n'ai rien, Mademoiselle. Prenez, Monsieur, lui dit-elle, je *quête* pour les indigens.

* Un enfant-de-chœur de l'Eglise où se faisait la quête, adressa les vers suivans à une jeune et jolie *quêteuse* :

Quand ici, d'un air de Vestale,
Iris, vous *quêtez*,
Et devant nous, de stale en stale,
Vous vous arrêtez,
Tous les yeux, fixés sur vos traces,
Du temple avec vous font le tour ;
Et je crois voir l'une des Grâces
Qui *quête* des cœurs pour l'Amour.

A quelqu'autre objet moins aimable,
Nous vous en prions,
Laissez du public charitable
Recueillir les dons :
Les pauvres y perdront peut-être ;
Je compâtis à leur malheur ;

Mais notre intérêt nous doit être
Je crois, aussi cher que le leur.

Vous leur êtes une ressource
D'un produit certain;
Dès que vous présentez la bourse,
Chacun met soudain;
Mais de cette œuvre généreuse
Pour nous quel peut être l'effet?
L'honneur de plaire à la *quêteuse*
N'en est-il pas le seul secret?

Hélas! je n'en fais pas mystère;
En vain au Seigneur
J'offre mon aumône légère,
Du fond de mon cœur:
De ce cœur malgré moi s'empare
Un sentiment trop naturel;
Et je sens bien que je m'égare
Par le chemin qui mène Ciel.

QUEUE.—(*Voyez* COMÈTE.)—Alcibiade était un Athénien, très-petit-maître, fort ambitieux et fort adroit. Son grand talent était la dissimulation. Il voulait asservir le peuple, et néanmoins s'en faire aimer. Une fois qu'il était occupé d'un projet, il craignit que le peuple ne le devinât. Il tenta de détourner les regards de la multitude qui l'écoutait. Que fit-il pour cela? Il avait un

chien blanc, fort beau, qu'il aimait beaucoup, et qu'il menait partout avec lui. Ce chien, entr'autres beautés, avait une superbe *queue*. Alcibiade la lui coupe. Aussitôt voilà les Athéniens, peuple très-léger, qui, perdant de vue la chose publique, se mettent à raisonner sur le chien, et sur sa *queue*. Je le savais bien, dit Alcibiade, il faut les amuser avec ma bête, pour les ôter de mon chemin.

* Voltaire composa sa tragédie d'Œdipe à 18 ans. Les comédiens eurent beaucoup de répugnance à jouer un sujet traité par Corneille, et dont le théâtre était en possession. Ils ne la représentèrent qu'en 1718, c'est-à-dire, quatre ans après qu'elle fut composée, encore fallut-il que l'auteur employât la protection. Le jeune Arouet, fort dissipé et plongé dans les plaisirs de son âge, ne sentit point le péril, et ne s'embarrassa guère que sa pièce réussit ou non : il badinait sur le théâtre, et s'avisa de porter la *queue* du Grand Prêtre, dans une scène ou ce même Grand Prêtre faisait un effet fort tragique. Madame la Maréchale de Villars,

qui était dans sa loge, demanda quel était le jeune homme qui faisait cette mauvaise plaisanterie, apparemment pour faire tomber la pièce. On lui dit que c'était l'auteur. Elle le fit venir auprès d'elle, et depuis ce tems l'auteur d'Œdipe resta attaché au Maréchal de Villars et à son épouse, jusqu'à la fin de leurs jours.

* *La* QUEUE *du Diable.*

Un Cardinal (1), en sortant de la Cour,
Avec Conflans s'entretenait un jour :
En France, il n'est rien de plus ordinaire,
Lui disait-il, que noblesse et misère ;
La pauvreté, du noble est le poison :
En doutez-vous, quand j'ai pour *caudataire* (2)
Un gentilhomme, et de votre maison. —
Conflans reprit : je plains le pauvre hère,
Mais j'aurais pris un tout autre chemin ;
La garde rouge, ou bien la garde bleue,
M'aurait ouvert un asyle certain,
Et j'eusse mieux aimé périr de faim
Que de tirer le diable par la *queue* (3).

(La Condamine.)

---

(1) Le Cardinal de Luynes.

(2) *Porte-queue.*

(3) Cette aventure se passa chez la Duchesse de Chevreuse.

* La *queue* de cheval est l'étendard des Turcs. Les dignités militaires sont distinguées par le nombre des *queues* de cheval que chaque officier a le droit de faire porter devant lui. Il y a des Pachas à une, à deux, à trois *queues*. Le Grand-Visir seul en a cinq. Cette enseigne militaire est due à un général Turc qui, pour rallier ses soldats qui avaient perdu leurs drapeaux, s'avisa de couper la *queue* d'un cheval, et de la placer au bout d'une lance. A ce signal, nouveau pour les soldats, ils s'arrêtèrent, se réunirent, se ranimèrent, se battirent avec un nouvel acharnement, et remportèrent une victoire signalée. *(Diction. des Orig.)*

QUI. — Pronom relatif des deux genres.

Aux Femmes.

Objet séduisant et funeste
Que j'adore et que je déteste,
Toi que la nature embellit
Des agrémens du corps, et des dons de l'esprit!
Qui de l'homme fais un esclave!
Qui t'en moques quand il te plaint!
Qui l'accables quand il te craint,
Qui le punis quand il te brave!

Toi, dont le front doux et serein,
Porte le plaisir dans nos fêtes !
Toi *qui* soulèves les tempêtes
Qui tourmentent le genre humain ;
Être, ou chimère inconcevable,
Abîme de maux et de biens
Seras-tu donc toujours la source inépuisable,
De nos mépris et de nos entretiens ?

(Attribué à J.-J. Rousseau.)

QUICONQUE. — Le jour de l'arrivée de Louis XVI à Paris, à son retour de Varennes (juin 1791), on lut, dans la rue Saint-Antoine où il passa, un placard conçu en ces termes : *Quiconque* applaudira à Louis XVI, sera bâtonné : *quiconque* l'attaquera, sera pendu. (*Feuille Villageoise.*)

QUIÉTISME, QUIÉTISTE. — Le *quiétisme* exprime l'état de repos ou d'impassibilité auquel une espèce de mystiques contemplatifs pensent arriver en s'unissant à Dieu par la prière, ou l'oraison mentale. Les Gnostiques, les Carpocratiens, les Valentiniens, les Hésicastes, les Béguards, les Illuminés; Molinos, Malaval, Guillot, Madame Guyon, M. de Fénélon, furent des *quié-*

tistes, mais des *quiétistes* bien différens les uns des autres. Molinos fut un des plus célèbres. C'était un prêtre espagnol, qui s'établit à Rome vers la fin du dix-septième siècle. Il enseigna le *Quiétisme* dans son livre intitulé *la Conduite Spirituelle*, dont on condamna 68 propositions comme hérétiques et scandaleuses. Molinos se rétracta, et n'en fut pas moins condamné à une prison perpétuelle. Il avait joui auparavant, et à Rome même, d'une réputation éclatante de sainteté. Madame Guyon eut aussi beaucoup de célébrité. (*Voyez* MAXIMES et OBOMBRER.

* On lit dans Joinville le passage suivant : « Frère Ives, qui avait suivi » Saint-Louis dans sa première Croisade, » rencontre au milieu des rues de Damas » une vieille femme, portant à la main » droite une écuelle pleine de feu, et à » la gauche une fiole remplie d'eau. » Frère Ives li demanda : Que veux-tu » de ce faire ? Elle li répondit qu'elle » voulait du feu ardoir (brûler) paradis, » et de l'yaue, esteindre enfer, que ja- » mais n'en fut point. Et il li demanda » pourquoi veus-tu ce faire ? — Pour ce

» que je ne veuil que nul fasse jamais » bien pour le guerdon (récompense) de » paradis avoir, ne pour la peur d'enfer, » mais proprement pour l'amour de Dieu » avoir, qui tant vaut, et qui tout le bien » nous peut faire ». Ce passage prouve que cette bonne vieille était *quiétiste*, sans s'en douter, cinq ou six siècles avant Madame Guyon; et il est remarquable que cet excès de sentimens, qui paraît au-dessus des forces de l'homme, ait été le partage de deux femmes dans des tems si différens.

QUILLE, Jeu de QUILLES. — (*Voy.* POÈTE.) — C'est ainsi que le Virgile français décrit le jeu de *quilles*, dans son Homme des champs :

Un bois roulant, de la main qui le guide,
S'élance, cherche, atteint, dans sa course rapide,
Ces cônes alignés qu'il renverse en son cours,
Et qui toujours tombans se redressent toujours.

* L'essentiel, disait Frédéric II, est d'être heureux, même en jouant aux *quilles*.

* Hume disait : Lorsque je vois les Rois et les États se combattre au milieu

de leurs dettes et de leurs engagemens, je m'imagine voir une partie de *quilles* dans la boutique d'un marchand de porcelaine.

* Comme un chien dans un jeu de *quille*
On reçoit une pauvre fille,
A l'instant qu'elle voit le jour;
A quinze ans, quand elle est gentille,
Elle nous reçoit, à son tour,
Comme un chien dans un jeu de *quille*.

* On distingue deux sortes de jeux de *quilles* : les *quilles* proprement dites, et le siam. Il n'est pas aisé peut-être de remonter à l'époque du jeu de *quilles*, mais celle du jeu de siam peut-être fixée à l'arrivée en France des Ambassadeurs de Siam, dans les beaux jours du siècle de Louis XIV. (*Mél. d'une gr. bibliot.*)

*. Après la défaite des Français à Hoschstedt, les ennemis érigèrent un trophée qui excita l'indignation et la verve d'un poëte Gascon :

Mangrébleu du fat qui t'a fait,
Risible monument d'Hoschstedt!
Ah! si pour pareille vétille,
Bataille, assaut, prise de ville,
Louis, ce héros si parfait,

Eut fait dresser autant de piles,
Le pays ennemi serait un jeu de *quilles*.

QUINCAILLERIE, QUINCAILLIER. — Tout Paris, dans le tems des amours du Duc d'Orléans, Régent, parla de la belle *quincaillière* des Charniers des Innocens, et de la conduite que ce Prince tint vis-à-vis du *quincaillier* son mari, à qui il se donna pour *quincaillier* lui-même. L'époux, informé que c'était un Prince, et le premier des Princes qu'il avait l'honneur d'avoir pour confrère en *quincaillerie*, et pour l'amant de sa femme, s'en alla dans un lieu de débauche, y prit une maladie qu'il donna à sa moitié, qui la donna au Prince. Le mal fit des progrès, le mari et la femme en moururent; il n'y eut que le plus coupable des trois, le faux *quincaillier*, qui en échappa.

QUINCONCE. — Plantation d'arbres rangés régulièrement en différens sens. Le tilleul est l'arbre qu'on se plait davantage à planter en *quinconce* :

Là, le tilleul docile, en *quinconce* planté,
Ombrage un vert tapis, siége de la beauté.
(Castel, *Poëme des Plantes.*)

QUINE. — Nombre de cinq numéros qui, pris en un billet de loterie, sortiraient ensemble de la roue de fortune. — Le *quine*, l'objet de tant de désirs, de combinaisons et de recherches, et qui n'est pas encore sorti, prouve qu'il n'y a pas de sorciers.

QUINOLA. — Nom du valet de cœur au jeu de reversi.

*A Madame de ***, en lui envoyant le* quinola *après une partie de reversi.*

Pars, *quinola!* pars, dangereux vaurien!
Des cœurs va rejoindre la reine,
Parle-lui si tu peux du mien;
Elle est aussi sa souveraine,
Et la fripoune le sait bien.
Mais qu'en te voyant elle apprenne
Ce qu'elle doit faire du sien.

* Un jeune robin jouait au reversi dans une maison d'ami, et à un prix très-modéré. La fortune lui avait été constamment contraire. Le *quinola* ayant regorgé dans ses mains, pour la vingtième fois, il se lève avec une apparence de dépit, charge un spectateur de tenir son jeu, et sort. On s'inquiète de ne le pas voir revenir, on sonne. Un laquais rapporte

que, sur sa demande, on lui a remis la clef du cabinet d'aisance, un marteau, et un grand clou, avec lequel il a disparu. Dans l'instant le bruit d'un pistolet se fait entendre, tout le monde s'empresse de courir au cabinet secret. La porte, en s'ouvrant, laisse voir le joueur assis avec un pistolet à la main, et la tête penchée sur la poitrine. Un grand soupir annonce qu'il n'a pas encore perdu la vie. On veut le secourir. Laissez-moi, dit-il, laissez ma rage s'assouvir, et ne m'arrachez pas au spectacle qui peut seul la justifier... En disant ces mots, il montre le *quinola* qu'il avait cloué au mur. On frémissait d'horreur, et on ne pouvait se refuser à la pitié qu'inspirait un tel délire. Je suis vengé, ajoute le malheureux robin; j'ai brûlé la cervelle à *quinola*.... On y regarde, on voit en effet la tête du pauvre *quinola* emportée d'une balle qui avait percé la carte. On ne savait que penser. Le joueur se relève brusquement, faisant des éclats de rire, et rappelle les esprits des dames avec de l'alkali volatil. La scène, entièrement changée, fit bientôt succéder la joie aux frayeurs qui paraissaient les mieux fondées. (*Chronique scandaleuse.*)

QUINQUINA. — Il était tombé des branches de *quinquina* dans un étang. Elles y pourrirent. L'eau devint amère, et personne ne voulut en goûter. Un homme, dans un accès de fièvre, tourmenté d'une soif violente, but de cette eau, et fut guéri. D'autres malades firent le même essai, et recouvrèrent la santé. On rechercha la cause de cette vertu, et on reconnut qu'elle venait de l'écorce du *quinquina*. (*Lett. intér. pour les médec.*)

* L'écorce du *quinquina* vient des Indes occidentales. L'arbre qui porte ce nom croît au Pérou, et surtout sur les montagnes qui environnent la ville de Loxa. L'efficacité de la poudre de *quinquina* fut long-tems connue des seuls sauvages qui cachaient avec soin ce spécifique à leurs vainqueurs, par la haine qu'ils leur portaient. Elle parvint enfin à la connaissance des Espagnols de Loxa; mais quoique reconnue dans tout ce canton, elle fut encore long-tems ignorée du reste du monde, et n'acquit de la célébrité qu'en 1638, à l'occasion d'une fièvre tierce opiniâtre, dont la Comtesse de Chinchon, Vice-Reine du Pérou, ne

pouvait guérir depuis plusieurs mois. Le Corrégidor de Loxa, informé de la maladie de la Vice-Reine, envoya au Vice Roi, son patron, de l'écorce de *quinquina*, l'assurant qu'il répondait de la guérison de la Comtesse, si on lui administrait ce fébrifuge. Après quelques expériences faites avec succès sur d'autres malades, la Vice-Reine prit le remède, et guérit. Aussitôt elle fit venir de Loxa une provision de *quinquina*, qu'elle distribuait à tous ceux qui en avaient besoin, et ce remède commença à devenir fameux sous le nom de poudre de la Comtesse. Les jésuites commencèrent alors à le débiter *gratis*, et il prit le nom de poudre des jésuites, qu'il a long-tems porté en Amérique et en Europe, où ces religieux en envoyèrent une grande quantité, en 1649, par le Général de la province du Pérou qui, passant de là à Rome, la répandit dans toute l'Italie et l'Espagne. (*Diction. des Origines.*)

* Ce fut le Cardinal Lugo qui donna le premier beaucoup de vogue au *quinquina*, qu'on appela la poudre de Lugo. Il la donnait gratuitement aux pauvres, et la vendait chèrement aux riches.

* Il n'y a point de fièvre à présent qui ose tenir contre le *quinquina*, écrivait Fontenelle à son ami, à qui il envoyait cette poudre, et s'il ne vous guérit pas, apprenez que vous ne serez guères à la mode. Je ne sache pas même un honnête homme qui, s'il avait pris du *quinquina* sans effet, eut la hardiesse de le dire. *(Lettres galantes.)*

* Tout homme de parti ressemble à la Duchesse de Malborough, qui, dans une fièvre tierce, ne voulut pas prendre de *quinquina*, parce qu'on l'appelait en Angleterre la poudre des jésuites. *(Petit Dict. de la Cour et de la Ville.)*

QUINTAL, QUINTAUX.

..... Dans ce globe un destin trop fatal
Pour une once de bien mit cent *quintaux* de mal.
(Voltaire, *les Systèmes.*)

QUINTE, QUINTEUX. — Caprice, bizarrerie, mauvaise humeur du moment.

Vous trouverez partout d'agréables parleuses,
Mais si vous en cherchez qui soient silencieuses,
A moins que ce ne soit par *quinte* ou par humeur,
Vous chercherez long-tems, Monsieur, sur mon honneur. (Destouches, *dans l'Homme sing.*)

QUINTESSENCE. — Ce qu'il y a de plus fin, de plus subtil dans une chose :

Qui de trente procès en perd ving-cinq par an,
Sait tirer du métier toute la *quintessence*.
(Regnard, *dans le Légataire.*)

QUINZAINE, QUINZE.

Quinze ans ! Thémire, ô le bel âge !
Des doux plaisirs c'est la saison ;
De tes *quinze* ans fais bon usage,
A *quinze* ans l'Amour fait moisson :
Avant *quinze* ans une Bergère
Est du nombre encor des enfans ;
Il faut avoir *quinze* ans pour plaire ;
On n'est pas belle avant *quinze* ans.
A *quinze* ans finit la culture,
Le bouton alors devient fleur ;
C'est à *quinze* ans que la nature
Parle à nos sens, nous donne un cœur :
A cinq ans on verse des larmes,
A dix sont les jeux innocens ;
A douze les tendres alarmes :
Mais pour aimer, il faut *quinze* ans.

* Un vieux courtisan, nommé Villarceaux, voulant faire sa cour à Louis XIV, aux dépens de l'honneur d'une de ses nièces qui était jolie, et dont il aurait désiré que le Roi fit sa maîtresse, dit un

jour au Prince : Sire, il y a des gens qui se mêlent de dire que Votre Majesté a des desseins pour ma nièce. S'il en était ainsi, je supplie V. M. de m'en faire la confidence, et de mettre l'affaire entre mes mains ; personne ne sera plus en état que moi de la faire réussir. Le Roi, méprisant, et cependant ménageant encore l'oncle suborneur, lui dit : Villarceaux, je crois que vous et moi nous sommes trop vieux pour attaquer des demoiselles de *quinze* ans. Le Prince le plaisanta beaucoup, et fit part de la proposition à la nièce même, qui ne voulut plus voir son oncle. Cette nièce était Mademoiselle Roussel, connue depuis sous le nom de Madame de Grancei. Elles étaient deux sœurs, que l'on appelait les Anges, à cause de leur beauté.

(Lettres de Madame de Sévigné.)

* Cœur de *quinze* ans
Mène, dit-on, au bien suprême :
J'ai cet âge, et je dors dans l'oubli de mes sens.
Le bonheur n'est donc pas à vivre avec moi-même !
Nature, achève tes présens,
Et si ma voix doit dire : j'aime ;
Fais-moi trouver cœur de *quinze* ans.

(Delille de Sales.)

QUINZE-VINGTS. (Hôpital des) — St.-Louis fonda l'hôpital des *Quinze-vingts*, vers l'an 1260, pour trois cents pauvres aveugles mendians; comme le nom de *Quinze-vingt*, c'est-à-dire *quinze fois vingt* le donne à entendre. Il est absolument faux que ce fut en faveur de trois cents chevaliers à qui les Sarrazins avaient, dit-on, crevé les yeux pendant sa captivité en Egypte, que cet hospice ait été fondé.

* Un *Quinze-vingt* avait deux filles jumelles, qu'on prenait souvent l'une pour l'autre. Il les distinguait d'abord en leur tâtant le visage, et disait sans jamais se tromper : voilà Louison, voilà Jeannette. Un matin se trouvant un peu incommodé, il revint chez lui plutôt qu'à l'ordinaire. Louison était avec un jeune homme qu'elle aimait, et qu'elle fit sortir très-doucement. Mais l'aveugle avait apparemment l'ouie aussi fine que l'odorat et le toucher. Il prit Louison par la main, et s'étant approché d'elle, prétendit qu'il était certain de son impudicité toute récente; comme il était très brutal, il commençait à la maltraiter cruellement, lorsque le jeune homme, qui était

resté à la porte, rentra et lui dit qu'il ne demandait qu'à épouser sa fille, à qui il avait promis la foi du mariage, et qu'il espérait que s'il voulait s'informer de lui, il ne la lui refuserait pas. Le *Quinze-vingts* s'informa, en effet, et ayant su que c'était un garçon de bonne conduite, et qui avait un petit emploi dans un bureau, il lui accorda Louison, avec une dot d'onze mille francs. (*St.-Foix.*)

QUIPROQUO. — Expression empruntée du latin, pour signifier une méprise :

Les méprises, les *quiproquo*
Sont l'âme de nos comédies. (*Roger.*)

* Dans les 13°. et 14ᵉ siècles, les Médecins intitulaient *quid pro quo* les chapitres où au lieu de telle ou telle drogue ils en substituaient une autre équivalente ou meilleure ; les Apothicaires, au lieu des drogues ordonnées qu'ils n'avaient pas, en donnaient de leur chef d'autres moins bonnes. De là l'expression proverbiale : il faut se garder du *quid pro quo* des Apothicaires. Avec le tems, le *quid pro quo* s'est changé en *quiproquo* pour

les gens à qui une lettre de plus ou de moins ne fait rien, et insensiblement pour tout le monde, qui a appelé *quiproquo* toutes sortes de méprises.

— On lit dans un sermon du Cordelier Olivier Maillard : les Apothicaires ne sont pas les seuls de notre tems qui font des *quiproquo* exprès. Tous les marchands en font, quand ils vendent de la mauvaise marchandise pour de la bonne. Mais la fin de ces *quiproquo* volontaires est d'être damné.

* Un Directeur de séminaire, homme d'une grande piété, écrit à un abbé de Suze, jadis libertin, mais converti depuis ; « J'irai passer les jours gras » avec vous, pour employer en pieuses » méditations le tems que les gens du » monde passent en divertissemens pro- » fanes ». La ressemblance de nom donna lieu au *quiproquo* d'un valet balourd qui porta cette lettre, non à l'abbé de Suze, mais à l'abbé de Saze, qu'il trouva occupé à arranger son domino et son masque pour le carnaval. L'abbé ouvre la lettre. Il est frappé comme d'un coup de foudre. Son premier mouvement est d'être

furieux; le second d'être agité, troublé; enfin, le dernier est de prendre la ferme résolution de se convertir. Il alla se confesser, ce qui ne lui était pas arrivé depuis des années. Son confesseur, après l'avoir réprimandé, puis consolé, l'encouragea à dire la messe, dont il avait perdu l'habitude. Il le fit avec tant de componction, qu'il expira à la fin du sacrifice. *(Lois. d'un Min. d'État.)*

* La comédie qui a pour titre *Melcour et Verseuil*, et pour auteur M. de Murville, est calquée sur un *quiproquo* réel. Un homme à bonnes fortunes reçut de sa maîtresse un congé en forme dans une lettre sous enveloppe. Il imagina de changer l'adresse, en mettant une autre enveloppe, et d'envoyer le congé à son rival. Le *quiproquo*, comme on peut le juger, ne tarda pas à être éclairci, le jeune fat congédié de vive voix, et son rival couronné. *(Jour. de Paris*, 1785.)

* Mademoiselle L***, actrice de Bordeaux, moyennant un accord de cinquante guinées, avait bien voulu donner asyle pour une nuit seulement au jeune Lord de Catesby. Il s'échappe avec l'au-

rore, en lui jurant que son valet-de-chambre viendra acquitter sa dette. Henri (c'était le nom du domestique) fut chargé de la commission. Il arrive, en petit maître, chez la chanteuse. — Mademoiselle, je vous aime; l'or que renferme cette bourse peut-il vous faire agréer mon amour? Voici ma manière de soupirer. En même-tems le Sosie jette les espèces sur les genoux de la belle. Henri était beau, bien fait, on accepte sa bourse et son hommage. Le soir, le Lord revient: reproches d'une part, surprise de l'autre. Enfin les faits s'éclaircissent au grand étonnement des personnages, qui, tout considéré, rirent beaucoup du *quiproquo. (Etren. de Thalie.)*

QUITTANCE, QUITTANCER. — A peine Helvétius était en possession de sa terre de Voré, qu'un gentilhomme (M. de Vasseconcèle) se fait annoncer chez lui, et lui déclare que, chargé de redevances envers le seigneur de Voré, il ne les a pas payées depuis long-tems. Je sais, ajoute-t-il, qu'en achetant la terre, vous avez aussi acheté les droits sur les anciennes redevances non acquittées. Vos

gens d'affaires me poursuivent pour payer tout ce que je dois. Je ne suis pas en état de le faire pour le moment; je ne puis que m'engager à payer exactement à l'avenir, avec l'année courante, une année d'arrérages, jusqu'à ce que le tout se trouve acquitté. Si l'on exige davantage, et si l'on continue les procédures, on me ruinera sans ressource. Je sais, lui dit Helvétius, que vous êtes un galant homme, et que vous n'êtes pas riche. Vous me payerez à l'avenir comme vous pourrez, et voici un papier qui doit empêcher mes gens d'affaires de vous inquiéter pour le présent. Il lui donne une *quittance* générale. M. Vasseconcèle se jette à ses genoux, en s'écriant: ah! monsieur, vous sauvez la vie à ma femme et à cinq enfans. Helvétius le relève en l'embrassant, lui parle avec l'intérêt le plus noble et le plus tendre, et lui fait accepter une pension de mille livres, pour élever sa famille. (*Le Bonheur, poëme.*)

Deux gens de bien, tels que Vire (1) en produit,

(1) Ville de Normandie, célèbre par son esprit de chicane.

S'entreplaidaient sur la fausse cédule
Faite par l'un, dans son art tant instruit
Que de Thémis il bravait la férule.
Or, de cet art se targuant sans scrupule,
Se trouvant seuls sur l'huis du rapporteur,
Signe-t-on mieux! Vois, disait le porteur;
T'inscrire en faux serait vaine défense.
M'inscrire en faux, reprit le débiteur!
Tant ne suis sot; tiens, voilà ta *quittance.*

QUITTE A QUITTE.

Du soin de t'ennuyer Paul assez bien s'acquitte,
En te lisant ses vers aussi bien que les miens :
Mon cher ami, lisons les tiens,
Et nous serons tous *quitte à quitte.*

PARTANT QUITTE.

Un jeune gars, à frère Jérémie
Se confessant, disait, entre autre tort,
Mon Révérend, j'ai mis un homme à mort,
Dans un duel. — Sainte Vierge Marie!
Dit le frater effarouché;
Un homme à mort! quel énorme péché!
Point de salut, malheureux, pour votre âme :
Oui, sous vos pas, je vois déjà la flamme...
Et dans l'instant, il le crayonne en noir
Sur un livret. — Ce n'est le tout, mon Père,
Dit le pécheur au désespoir,
J'ai mis. — Quoi mis? — Vous serez en colère;

J'ai mis. — Eh bien ? — Poussé par le malin,
J'ai mis en œuvre ma commère,
Et de cet œuvre un être masculin
Nous est survenu ce matin.
Bon ! bon ! mon fils, ceci change la note,
Dit l'animal embéguiné :
Un enfant fait ! excellente anecdote !
Sans cela, vous étiez damné.
Puis effaçant la croix susdite,
Un homme mort, un autre né,
Effaçons, dit-il, *partant quitte.*

QUITTER quelqu'un ; se QUITTER.

Les plaisirs, dans l'âge tendre,
S'empressent à vous flatter.
Sachez que pour les goûter
Il faut savoir les *quitter ;*
Les *quitter* pour les reprendre.
Passez du fracas des Cours
A la douce solitude ;
Quittez les jeux pour l'étude,
Changez tout, hors vos amours. *(Voltaire.)*

* Peu de tems après qu'à la suite de la mésaventure arrivée aux Comédiens à l'occasion du *Siége de Calais*, Mademoiselle Clairon *quitta* le théâtre, elle parut en avoir du regret. Ses amis l'engagèrent à rentrer. J'ai fait une sottise

de *quitter*, dit-elle, et j'en ferais une plus grande de rentrer. *(Mém. secrets.)*

* Depuis plus de six mois, Pyrame,
De Célimène heureux amant,
Des plus douces faveurs a vu combler sa flamme,
Las de jouer le sentiment,
Il la prend aujourd'hui pour femme;
C'est là se *quitter* décemment.

* M. de Harlay, premier Président du Parlement de Paris, reconduisait une femme de condition qui, ne le sachant pas si proche d'elle, grommelait contre lui quelques injures. Mais l'ayant aperçu à ses côtés : ah ! Monsieur, lui dit-elle, vous êtes-là ? Madame, lui répond le Président, vous dites de si belles choses qu'on a peine à vous *quitter*. *(Code de la raison.)*

* Mélite, j'y consens, jetez-moi de la neige ;
Songez seulement, vous dirai-je,
Que si vous avez sa blancheur,
Vous avez trop long-tems conservé sa froideur.
Ah ! *quittez* la froideur, Mélite,
Avant que la blancheur vous *quitte*.

QUOI. — Particule admirative qui sert à marquer l'étonnement ou l'indignation.

Quoi est quelquefois interrogatif :

Quoi, mes plus chers amis ! *quoi*, Cinna ! *quoi*, Maxime !

— *Quoi* se prend aussi substantivement :

Les quand, les qui, les *quoi* pleuvent de tous côtés.
(Voltaire.)

* Le cours des premières représentations du *Siége de Calais*, tragédie de Dubelloy, donnée en 1765, fut un jour interrompu par le refus que firent les principaux Acteurs de jouer avec l'un d'eux, nommé Dubois, que l'on accusait d'une bassesse. Mlle. Clairon était du nombre. Le lendemain, elle fut conduite au Fort-l'Evêque, avec plusieurs de ses camarades. Lorsque l'Exempt lui signifia l'ordre de sa détention, elle déclara qu'elle était soumise aux ordres du Roi, que ses biens et sa vie en dépendaient, mais qu'au moins Sa Majesté ne pourrait rien sur son honneur. Je le sais, mademoiselle, repartit l'Exempt ; là où il n'y a pas de *quoi*, le Roi perd ses droits.
(Mém. secr.)

QUOIQUE. — Conjonction qui régit le subjonctif.

Je l'ai juré, Fulvie, et je le jure encore,
Quoique j'aime Cinna, *quoique* mon cœur l'adore,
S'il me veut posséder, Auguste doit périr,
Sa tête ast le seul prix dont il peut m'acquérir,

(*Emilie, dans Cinna.*)

* A l'audience de la troisième section du Tribunal du département de la Seine, du mardi 28 thermidor an XI, un défenseur plaidant pour un Anglais, disait : celui que je défens est un honnête homme, *QUOIQU'Anglais.* Le Président Bexon l'interrompant, lui dit : retranchez de votre plaidoierie les mots *QUOIQU'Anglais :* les nations ne doivent jamais s'insulter entr'elles, *quoiqu'en* guerre ; et c'est encore moins dans le sanctuaire de la Justice que cette inconvenance pourrait être soufferte.

QUOLIBET. — Dans le principe, on disait *quodlibet*, et ce mot latin qui signifie, ce qui plaît, ce qui est de fantaisie, désignait des propos de pur amusement, sans ordre et sans utilité. Ce mot doit son origine aux questions équivoques, énigmatiques, quelquefois burlesques et ridicules que l'on faisait sur des matières métaphysiques, pour exci-

ter la sagacité des étudians en philosophie ou en théologie. Ces questions s'appelaient *questiones quodlibeticæ*, questions *quodlibetaires* ou *quodlibets*. Ces questions étaient pour l'ordinaire si impertinentes, que le mot est resté aux questions sottes et ridicules.

— Les *quolibets* sont les bons mots du petit peuple, et des mauvais plaisans. — Un capitaine, qui avait été barbier, partant pour aller au siége d'une ville, quelqu'un dit : si l'on rase la ville, il pourra être employé avec succès.

QUOTIDIEN.

Mieux vaut soupe *quotidienne*
Que grand gala dimanche, et jeûner la semaine.
(Proverbe.)

Fin du seizième Volume.

627432
SBN

ilosо-
s s'ap-
ques-
s. Ces
si im-
é aux

s mots
aisans
rbier,
ville
lle, il
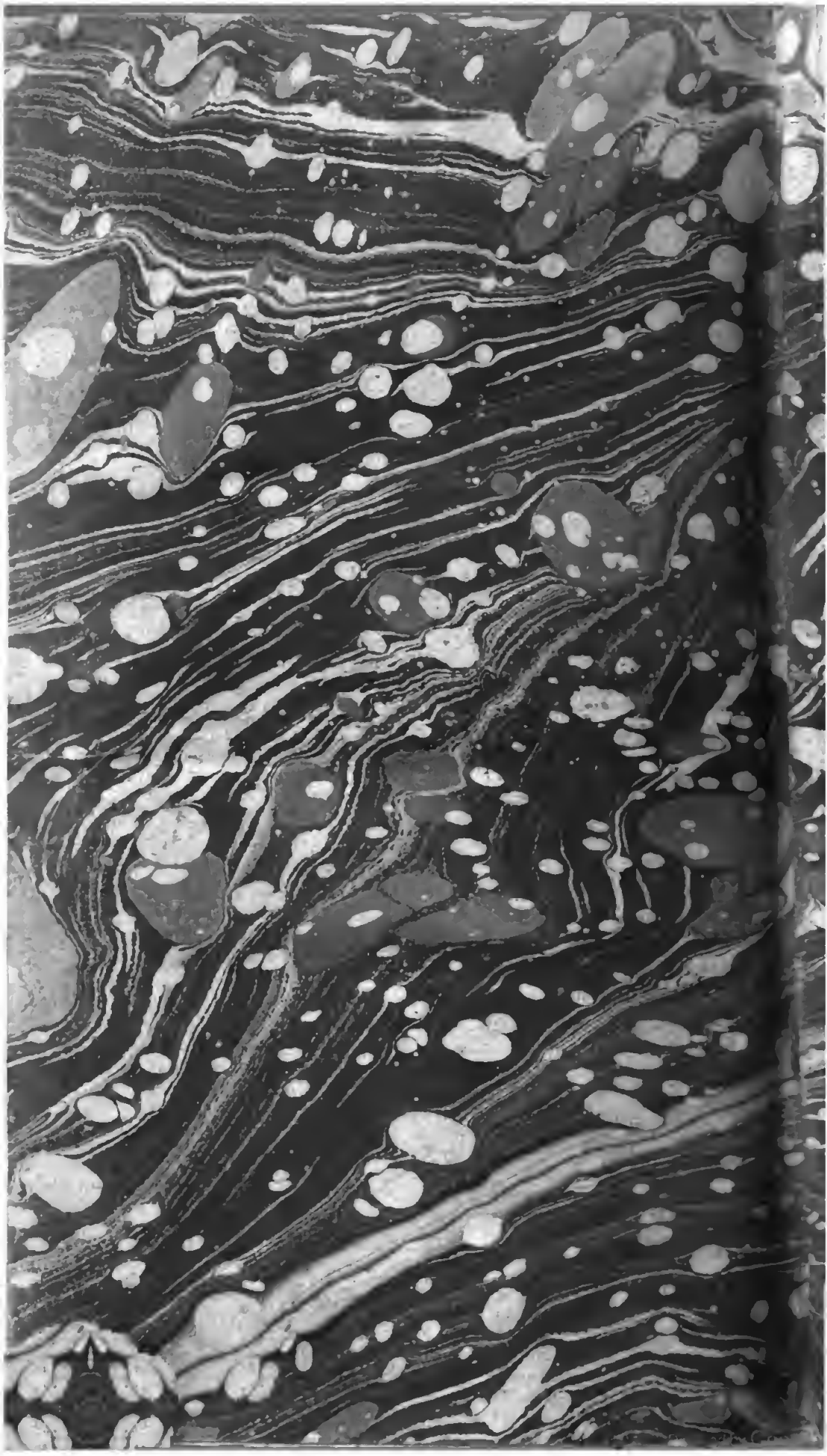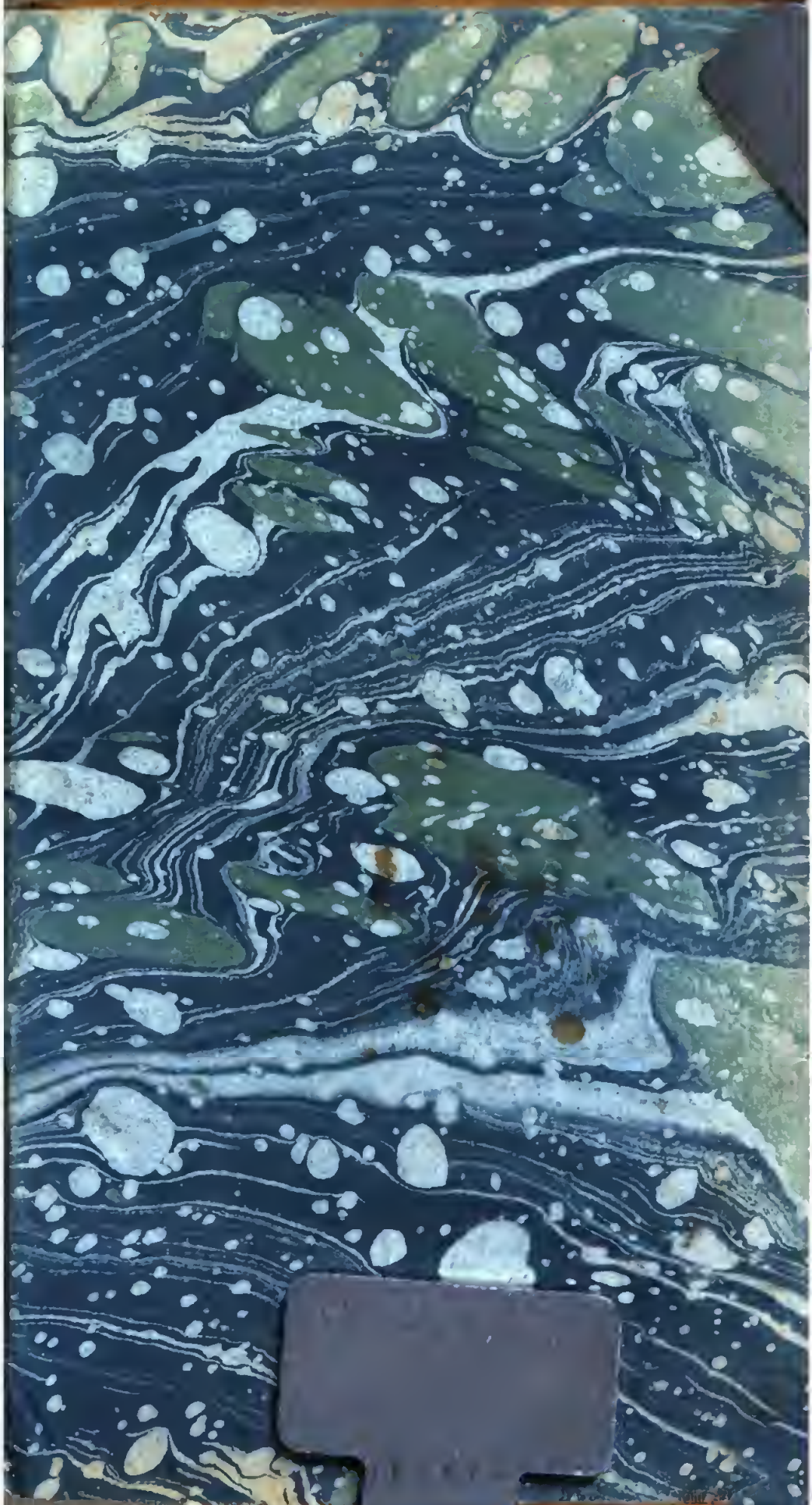
naine.
erbe.)